This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

SERMONS

DE

JOSUÉ TEISSEDRE L'ANGE,

PASTEUR DE L'ÉGLISE WALLONNE
D'AMSTERDAM.

SERMONS

DE

JOSUÉ TEISSEDRE L'ANGE,

PASTEUR DE L'ÉGLISE WALLONNE
D'AMSTERDAM,

SUIVIS DE NOTES HISTORIQUES CONCERNANT LES
ÉGLISES WALLONNES DES PAYS-BAS.

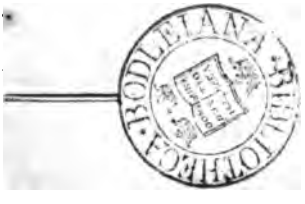

à AMSTERDAM,

CHEZ S. DELACHAUX,
LIBRAIRE.

1817.

100. 7e. 169.

Pour approbation Ecclésiastique.

Au nom de la Commission pour les affaires des Églises Wallonnes.

J. S. ROBERT, *Président.*

G. S. DE CHAUFEPIÉ, *Secrétaire.*

AVERTISSEMENT.

Conserver des souvenirs intéressans, rafraîchir la mémoire d'événemens remarquables, augmenter et perpétuer l'édification générale, donner au troupeau que je sers et à ceux que j'ai desservis (*) *une preuve durable de mon dévouement; et satisfaire ainsi aux instances de plusieurs personnes, et particulièrement à celles de l'estimable Editeur; telles sont les vues dans lesquelles je donne au Public ces Sermons et les fais suivre de quelques notes historiques.*

(*) *Ceux de* Harlem, *de* Middelbourg *et de* Zwol.

Mes voeux seroient comblés, si mon ouvrage pouvoit servir à justifier la considération due à nos Eglises Wallonnes; *à faire aimer, respecter et pratiquer la religion; et à avancer ainsi le règne du Seigneur Jésus-Christ. Veuille-t-il l'accompagner pour cet effet de sa grâce!*

AMSTERDAM, *ce 25 Juin* 1817.

L'AUTEUR.

TABLE

DES

SERMONS,

CONTENUS DANS CE VOLUME.

SERMON I.

SUR L'AFFECTION DU TROUPEAU WALLON D'AMSTERDAM POUR SON TEMPLE.

Pseaume CII, 15. *Tes serviteurs sont affectionnés à ses pierres et ont pitié de sa poudre.* . . . . . Pag. 1

SERMON II.

SUR LE MÉLANGE DU BIEN ET DU MAL SENSIBLE DANS L'ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DE 1813, ET DANS LA SAISON DÉFAVORABLE DE 1816.

Pseaume CXXXVI, 1-4 et 23-26. 1. *Célébrez l'Eternel: car il est bon: Parceque sa gratuité demeure à toujours.*

2. *Célébrez le Dieu des Dieux: Parceque sa gratuité demeure à toujours.*

3. *Célébrez le Seigneur des Seigneurs: Parceque sa gratuité demeure à toujours.*

4. *Célébrez celui qui seul fait de grandes merveilles: Parceque sa gratuité demeure à toujours.*

23. *Et qui, lorsque nous étions bien bas, s'est souvenu de nous: Parceque sa gratuité demeure à toujours.*

24. *Et nous a délivrés de la main de nos adversaires: Parceque sa gratuité demeure à toujours.*

25. *Et il donne la nourriture à toute chair: Parceque sa gratuité demeure à toujours.*

26. *Célébrez le Dieu Fort des cieux: Parceque sa gratuité demeure à toujours.* . . . Pag. 28

SERMON III.

SUR L'ACCORD DE LA DIVERSITÉ ET DE L'UNION DANS L'ÉGLISE CHRÉTIENNE.

Romains XII, 4, 5. *Comme nous avons plusieurs membres en un seul corps, et que tous les membres n'ont pas une même fonction; ainsi nous qui sommes plusieurs, sommes un seul corps en Christ; et chacun réciproquement les membres l'un de l'autre.* . . . . . Pag. 52

SERMON IV.

SUR LES DOUTES A L'ÉGARD DE LA PROVIDENCE, VAINCUS PAR LA PIÉTÉ.

Pseaume LXXIII, 25-28. 25. *Quel autre ai-je au ciel! Or je n'ai pris plaisir sur la terre en rien qu'en toi seul.*

26. *Ma chair et mon cœur étoient défaillis; mais Dieu est le rocher de mon cœur, et mon partage à toujours.*

27. *Car voilà, ceux qui s'éloignent de toi périront; tu retrancheras tous ceux qui se détournent de toi.*

28. *Mais pour moi, approcher de Dieu est mon bien; j'ai mis toute mon espérance au Seigneur Eternel, afin que je raconte tous tes ouvrages.* . . . . . Pag. 84

SERMON V.

SUR LE SENTIER DU JUSTE, ET CELUI DU MÉCHANT.

Proverbes IV, 18, 19. *Le sentier des justes est comme la lumière resplendissante, qui va reluisant jusqu'à ce que le jour soit en sa perfection. La voie des méchans est comme l'obscurité, ils ne savent point où ils trébucheront.* Pag. 110

SERMON VI.

SUR LA GRANDEUR MORALE DE JÉSUS-CHRIST.

Jean XVI, 32. *Je ne suis point seul, car le Père est avec moi.* . . . . . Pag. 135

SERMON VII.

SUR LA GLOIRE DU DIEU FORT, ANNONCÉE PAR L'ÉTENDUE ET PAR LE SOLEIL.

Pseaume XIX, 1-7. 1. *Pseaume de David, donné au maître chantre.*

2. *Les cieux racontent la gloire du Dieu Fort; et l'étendue donne à connoître l'ouvrage de ses mains.*

3. *Un jour fournit en abondance des propos à l'autre jour, et une nuit montre la science à l'autre nuit.*

4. *Il n'y a point en eux de langage, il n'y a point de pareles: toutefois leur voix est ouïe;*

5. *Leur allignement est sorti par toute la terre, et leur propos est allé jusqu'au bout du monde habitable. Il a posé en eux un pavillon pour le soleil:*

6. *Tellement qu'il est semblable à un époux sortant de son cabinet nuptial; il s'égaie comme un homme vaillant pour faire sa course.*

7. *Son départ est de l'un des bouts des cieux, et son tour se fait sur l'un et sur l'autre bout, et il n'y a rien qui se puisse cacher loin de sa chaleur.* . . . . . Pag. 159

SERMON VIII.

SUR AGAR.

Genèse XXI, 14-19. 14. *Puis Abraham se leva de bon matin, et prit du pain et une bouteille d'eau, et il les donna à Agar, en les mettant sur son épaule: il lui donna aussi l'enfant et la renvoya: et elle se mit en chemin, et fut errante au désert de Beer-sebah:*

15. *Or quand l'eau de la bouteille eut manqué, elle jetta l'enfant sous un arbrisseau.*

16. *Et elle s'en alla environ à la portée d'une flèche, et s'assit vis-à-vis: car elle dit; que je*

ne voye point mourir l'enfant: s'étant donc assise vis-à-vis, elle éleva sa voix et pleura.

17. *Et Dieu entendit la voix de l'enfant, et l'Ange de Dieu appela des cieux Agar, et lui dit; qu'as-tu, Agar? Ne crains point, car Dieu a ouï la voix de l'enfant du lieu où il est.*

18. *Lève-toi, lève l'enfant et prens-le par la main: car je le ferai devenir une grande nation.*

19. *Et Dieu lui ouvrit les yeux, et elle vit un puits d'eau, et y étant allée, elle remplit d'eau la bouteille, et donna à boire à l'enfant.* Pag. 185

SERMON IX.

SUR LE RAVISSEMENT DE SAINT ÉTIENNE.

Actes VII, 54-60. 54. *Eux entendant ces choses, crevoient de dépit en leurs cœurs, et grinçoient les dents contre lui.*

55. *Mais lui étant rempli du Saint Esprit, et ayant les yeux attachés au ciel, vit la gloire de Dieu, et Jésus étant a la droite de Dieu.*

56. *Et il dit: voici, je vois les cieux ouverts, et le Fils de l'homme étant à la droite de Dieu.*

57. *Alors ils s'écrièrent à haute voix, et bouchèrent leurs oreilles, et tous d'un accord se jettèrent sur lui.*

58. *Et l'ayant tiré hors de la ville, ils le lapidèrent; et les témoins mirent leurs vêtemens aux pieds d'un jeune homme nommé Saul.*

59. *Et ils lapidoient Étienne qui prioit et disoit: Seigneur Jésus! reçoi mon esprit.*

60. *Et s'étant mis à genoux, il cria à haute voix; Seigneur, ne leur impute point ce péché; et quand il eut dit cela, il s'endormit.* Pag. 206

SERMON X.

SUR LA FAMILLE DE BÉTHANIE, OBJET DE L'AFFECTION PARTICULIÈRE DU SEIGNEUR.

Jean XI, 5. *Or Jésus aimoit Marthe et sa sœur et Lazare.* . . . . . Pag. 231

SERMON XI.

SUR LE SOMMEIL DE LAZARE.

Jean XI, 11. *Lazare notre ami dort: mais j'y vais pour l'éveiller.* . . . . . Pag. 259

SERMON XII.

SUR LA CONFIANCE MUTUELLE, SOURCE DE CONSOLATION ET DE JOIE POUR UN TROUPEAU ET UN PASTEUR QUI SE SÉPARENT.

2 Corinth. VII, 16. *Je me réjouis de ce qu'en toutes choses je me puis assurer de vous.* Pag. 282

SER-

SERMON

SUR L'AFFECTION DU TROUPEAU WALLON

D'AMSTERDAM

POUR SON TEMPLE.

PSEAUME CII, 15.

Tes serviteurs sont affectionnés à ses pierres et ont pitié de sa poudre.

Ces paroles que la piété sensible et reconnoissante a gravées sur le marbre, pour servir de monument à la postérité (1), expriment si énergiquement les dispositions qui vous animent, M. F., que j'ai cru devoir fixer de préférence sur elles votre attention religieuse.

Tout ici, tout démontre votre attachement à ce temple. Votre affluence, votre émotion, votre attendrissement, votre sainte allégresse. Tout annonce le prix que vous mettez à la conservation de cette maison de prière. Ses colonnes re-

dressées, sa voûte relevée, ses murs rebâtis attestent votre zèle, votre libéralité, votre dévotion.

Il n'a fallu que vous faire connoître le dégât et le danger, pour exciter aussitôt votre affection pour les masures de votre temple; vous vous êtes attendris sur ses décombres; vos regards se sont tournés sans cesse vers lui; et vous avez désiré ardemment de vous y réunir de nouveau.

Il y a un rapport marqué entre les dispositions qui vous animent dans cette heure solemnelle et les sentimens des Juifs, exprimés dans mon texte.

Il fait partie d'un cantique sublime, composé pendant la captivité de Babylone. Le poëte sacré [qui nous est inconnu] implore une prompte délivrance, un retour fortuné dans la patrie, et le rétablissement de la ville de Jérusalem et de son temple, qui avoient été renversés. Il réclame les promesses divines d'après lesquelles la captivité devoit finir à la soixante-dixième année, époque qui ne pouvoit plus être très éloignée. Il trace les suites heureuses que doivent avoir pour toutes les nations les catastrophes affligeantes où les Juifs

avoient passé, et dépeint la salutaire influence que leur dispersion alloit avoir sur la propagation du culte pur et spirituel du seul vrai Dieu.

Parmi les sentimens que le poëte sacré suppose aux Juifs religieux, se distingue éminemment cet amour de la patrie, qui les fait languir même après les ruines de leur capitale et de leur temple; qui leur fait préférer les décombres de Jérusalem aux palais les plus magnifiques de Babylone, et qui leur arrache ce soupir, poussé vers l'Eternel: *o Dieu, tes serviteurs sont affectionnés aux pierres de Sion, et ils ont pitié de sa poudre!* Peut-il se trouver une image plus belle et plus touchante de cet attachement si naturel et si juste aux lieux où l'on vit le jour, et aux antiques autels près desquels on répandit devant Dieu ses premières oraisons? Aimer jusques aux pierres démolies de sa ville et de son temple, répandre sur leur poussière des larmes d'attendrissement et de douleur! Peuple fugitif et digne de compassion, ce cantique fait ton éloge; il relève la sensibilité et la noblesse de ton caractère; il confond tes détracteurs, et

doit faire rougir par sa touchante sublimité ceux qui méprisent ta poësie sacrée, et ne prennent point de goût aux sons plaintifs que poussèrent tes ayeux, épurés dans le malheur, sur les rives étrangères des fleuves de Babylone.

Oui, M: F: c'est un sentiment naturel, louable et salutaire qui nous attache à nos foyers et à nos autels. Qui de vous n'aime à le partager avec le poëte sacré qui l'a si noblement dépeint? Qui de vous n'aime à le trouver au fond de son cœur? Qui de vous ne le considère comme la source féconde et heureuse de toutes ces vertus douces, domestiques et paisibles qui constituent le fond du bonheur privé et social; et qui grâce à Dieu distinguent le caractère solide, sérieux et religieux de notre nation. Cet attachement même à des choses inanimées est une de ces habitudes de notre peuple, que nous aimons à relever à son honneur. Vous n'avez pas rougi Pasteurs, Conducteurs et Administrateurs de cette église, des larmes qui ont mouillé vos yeux, lorsqu'ils virent poser cette pierre; ni de l'émotion qui altéroit une voix mâle qui faisoit retentir dans ce

temple les accens de la joie, de la reconnoissance, et de la piété (2)!

Le saisissement que vous a causé, M: C: A:, le premier pas que vous avez fait en rentrant dans cette sainte maison; la ferveur qui anima la première prière que votre cœur y fit monter vers Dieu; cette joie religieuse qui se peint dans vos traits, sont des affections tendres et nobles qui honorent l'humanité, qui l'élèvent au dessus de la fange du monde, et la rapprochent de Dieu.

O si nous pouvions fixer et perpétuer en nous ce sentiment! ô s'il devenoit en nous une source féconde de la dévotion la plus pure et la plus fervente! ô si toujours affectionnés à ces pierres, après avoir eu pitié de leur poudre, nous consacrions aujourd'hui en esprit et en vérité, ce temple que nous avons rebâti au Seigneur notre Dieu; alors il seroit de nouveau, et de plus en plus, et en effet pour nous le sanctuaire de l'Eternel!

C'est là votre désir commun, M: C: A:; c'est-là le grand but qui nous réunit, appliquons-nous à remplir ce désir si juste, et à atteindre ce but si louable; et méditons pour cet effet avec des es-

prits dociles et des cœurs sensibles, les paroles du Psalmiste dont nous avons saisi le sens, observé l'occasion, et fixé le rapport avec les circonstances actuelles.

O Eternel, tes serviteurs et tes servantes sont affectionnés aux pierres de ce temple et se sont attendris sur sa poudre.

Cette affection que vous partagez avec nous, membres de ce troupeau, et vous tous qui avez pris un vif intérêt à nos peines, et qui vous réjouissez avec nous dans ce jour; cette affection que dépeint si énergiquement le Psalmiste, est justifiée 1°. par de touchans et de glorieux souvenirs; 2°. par une piété éclairée; 3°. par une vive reconnoissance; et 4°. par les obligations les plus sacrées. C'est ce qu'il faut vous rendre sensible dans le corps de ce discours.

I. Les destinées de cette Eglise sont intimement liées avec celles de cet État. Lorsque vers la fin du seizième siècle un zèle aveugle démembra ses provinces, celles qui succombèrent sous le double joug, virent un grand nombre de leurs habitans s'y soustraire par la fuite, et chercher un asile contre la persécution.

Les *Wallons*, abandonnant leurs antiques foyers dans *la Flandre*, dans *l'Artois*, dans *le Hainaut* et dans *le Limbourg*, trouvèrent dans les sept provinces indépendantes, sous la haute protection de l'illustre Fondateur de la République, la liberté de conscience et l'hospitalité. Les villes principales de la Hollande ouvrirent avec empressement leurs portes à ces respectables fugitifs. Cette Cité fut une des premières à les accueillir (3). leur culte y fut admis dès l'an 1578. Leur premier pasteur JEAN DE LA GRÈVE, soutenu par la libéralité du Magistrat, fit retentir dans ce même temple, plus d'un siècle avant la révocation de l'édit de *Nantes* la doctrine réformée (4). L'Union d'Utrecht, les progrès de la réforme, et la protection du gouvernement attirèrent dans ce pays un nombre considérable de Protestans. Vingt-cinq ans après avoir obtenu l'usage de ce temple (*), le troupeau *Wallon* d'Amsterdam avoit déjà si fort augmenté, qu'il ne pouvoit plus en contenir les membres, et qu'il a fal-

(*) En 1616.

lu l'aggrandir successivement. Il paroît avoir été plus d'un siècle et demi dans l'état où vous l'avez vu. Cinq lustres avant l'époque mémorable où Louis XIV ravit aux Protestans de France les privilèges que leur avoit assurés le bon Roi Henri IV, s'acheva le renouvellement de la partie de ce temple, opposée à celle qui naguère s'affaissa. Les réfugiés *Français* vinrent bientôt se joindre à leurs frères *Wallons*, et soutenir ce troupeau respectable sous tant de rapports, pendant le cours de plus d'un siècle, en s'y perpétuant par leurs descendans, dont plusieurs dans cet instant même se réjouissent et se glorifient d'une race si illustre (5).

Unis à cet Etat par la reconnoissance, par la loyauté, et par la foi; les *Wallons* et les Réfugiés lui ont rendu, par leur industrie, par leurs lumières, par leur érudition, et plus encore, peut-être, par l'exemple de leur héroïque constance, de leur généreux dévouement, et de leur inviolable fidélité à leur profession religieuse, le bien qu'il leur a fait. N'ont-ils pas partagé la gloire de son élévation, ses luttes et

ses combats; n'ont-ils pas été *froissés de sa froissure;* et renonçant à leur ingrate patrie, qui les avoit cruellement repoussés de son sein; n'ont-ils pas constamment prouvé par leur amour pour leur patrie adoptive et par leur fidélité à ses intérêts, qu'ils n'étoient pas indignes d'elle (6).

Que de souvenirs touchans et glorieux se lient à l'histoire intéressante de ce temple! Touchans: par la piété et par le zèle des généreux confesseurs aux quels il a servi d'asile. Je les vois y accourir en foule pour recueillir avec empressement les paroles de la vie éternelle; pour jouir de la précieuse liberté d'adorer Dieu selon leur conscience; et pour exercer la communion des saints que leurs oppresseurs leur avoient ravies. Je les vois rassemblés ici, comme un troupeau de brebis que les loups avoient cruellement dispersées; heureux de se retrouver l'un l'autre dans la maison de Dieu, où un jour leur valoit mieux que mille ailleurs. Ils avoient donc oublié leur patrie? Hélas! leurs yeux humides se tournoient vers elle, et ils prioient pour sa paix. Ils recom-

mandoient à Dieu leurs parens et leurs amis qui n'avoient pu les suivre; ils faisoient des vœux pour qu'ils fussent fermes dans leur profession, pour qu'ils triomphassent de leurs ennemis; et même, ô sublime effort de charité, ils faisoient pour leurs persécuteurs la prière de St. Etienne. *Seigneur ne leur impute point ce péché* (*) (7)!

Tant de piété et de vertu devoit concilier à nos ancêtres la compassion, l'estime et la protection des bons et religieux *Hollandois*. Aussi voyons-nous les souvenirs les plus glorieux s'unir à l'histoire de ce sanctuaire, ainsi qu'à l'honorable catalogue de ses Pasteurs, de ses Conducteurs, et des Administrateurs de sa fabrique. J'y trouve les noms des plus illustres familles de (8) cette puissante cité! C'est sous la protection de ses pieux nourriciers qu'elle a servi sans interruption, malgré tant de révolutions et de vicissitudes, à recevoir dans sa paisible enceinte plus de sept générations successives (9). Cette protection ne lui fut pas même refusée par un

(*) ACTES VII, 60.

chef étranger lequel, quoique d'une communion différente de la nôtre, signala la durée éphémère d'un pouvoir usurpé par un acte de justice, en déclarant, „ qu'il auroit cru la violer s'il eut permis que notre temple nous fut ravi, pour être destiné à un usage séculier" (10).

Hélas! depuis la cession qui en a été faite à notre troupeau, que de privations celui-ci n'a-t-il pas éprouvées, que de ressources taries pour lui, que de secours lui ont manqué, sur lesquels il paroissoit fondé de compter pour l'avenir (11).

Et malgré ces privations et ces pertes ce temple nous a été conservé, notre culte n'y a point été interrompu, le ministère évangélique n'a pas cessé d'y avoir son cours.

Providence adorable! qui pourroit méconnoître ici tes dispensations miséricordieuses!

Oui, lorsque les fondemens de cet édifice sacré s'affaissèrent, le danger a été découvert à temps, sans que la prévoyance humaine l'eut même soupçonné. La brèche a été réparée aussitôt que son

étendue eut été mesurée et que l'on eût sondé sa profondeur.

S'il est vrai que, *quand l'Eternel ne bâtit la maison, ceux qui la bâtissent y travaillent* en vain (*); n'est-ce pas ici le lieu de dire: Que l'Eternel a béni cette œuvre, et qu'il l'a fait prospérer.

II. Nous osons le dire avec confiance, Chrétiens Auditeurs, parceque l'affection que nous portons, comme vous, à ce temple, est justifiée, non seulement par de touchans et de glorieux souvenirs; mais encore par une piété éclairée.

Qui sont ceux à qui le poëte sacré rend le témoignage honorable d'être affectionnés aux pierres de Sion et de s'attendrir sur ses cendres? Ce sont les *Serviteurs de l'Eternel.* Et que ce titre renferme de qualités estimables! Jugez-en, puisqu'il est donné dans nos saints livres aux Hénoc, aux Abraham, aux David, et même au Messie, qui le porte par excellence. Etre un fidèle Serviteur de l'Eternel, c'est dans le style sacré réunir tous les sentimens de respect, d'amour, d'obéissance et de confiance

(*) PS. CXXVII, 1.

qui constituent la véritable piété. C'est *aimer la demeure de la maison de Dieu et le pavillon de sa gloire* (*). C'est *avoir serré sa parole dans son cœur, afin de ne pas pécher contre lui;* c'est *prendre plaisir à ses statuts;* c'est *désirer de vivre afin de le louer* (**).

Dès qu'on est disposé de la sorte on est fervent pour le culte public, attaché aux lieux où il se célèbre; et [comme je l'ai fait voir en vous exhortant à la libéralité pour le rétablissement de cette église] l'on réunit en soi le respect, l'affection et le zèle pour la maison de Dieu.

J'ai fait valoir alors les motifs divers et puissans qui doivent nous exciter à concourir à la réédification de notre temple, et ces exhortations, soutenues par celles de mes chers collègues, n'ont point été inutiles.

Je me borne aujourd'hui à vous faire sentir que notre affection pour cette maison de prières est d'autant plus juste, qu'elle est un monument de la bonté de Dieu pour nous.

(*) PS. XXVI, 8. (**) PS. CXIX, 11, 175.

a. Oui, je ne crains point de le dire; le rétablissement de cet édifice sacré est une œuvre de Dieu.

Ou, y auroit-il du fanatisme et de la superstition à le proclamer du haut de cette chaire?

N'est-ce pas une œuvre de Dieu, commencée dans sa crainte, continuée sous sa bénédiction, et achevée par son secours; qu'une entreprise où nous admirons le concours le plus harmonieux des sentimens les plus nobles, des efforts les plus généreux, de l'accord le plus parfait; où la prudence a donné la main à la piété; où la charité a embrassé la paix; où la persévérance a soutenu l'énergie; où la prière a secondé l'activité; entreprise enfin, où la sagesse et le courage ont écarté ou vaincu les obstacles; y méconnoîtrions-nous la bénédiction de Dieu, l'œuvre de l'Eternel?

N'est-il pas l'auteur de tout don parfait, la source de toute lumière, et la cause première de tout bien?

Quand nous réussissons à faire quelque chose à sa gloire, surtout lorsqu'une grande et courageuse entreprise n'a pas eu d'autre but, et qu'elle est couronnée du

plus beau succès, n'en rapporterions-nous pas à Dieu le commencement et la fin; et ne trouverions-nous pas un plaisir religieux à découvrir les traits frappans de sa sagesse, de sa bonté et de sa puissance, qui éclatent si éminemment dans les facultés sublimes, dans les forces *multipliées*, dans la sagacité prévoyante, dans l'effet étonnant de la réunion de tous les efforts, qui se développent dans les merveilles de l'architecture? N'est-ce pas comme si le Créateur eut communiqué à sa créature le secret par lequel il a agencé le monde? Et le génie humain qui a trouvé et appliqué les règles de l'art, ne porte-t-il pas l'empreinte glorieuse de l'image divine?

b. Mais je découvre dans le rétablissement de notre temple un concours de circonstances qui manifestent clairement les dispensations sages et bienfaisantes de la Providence divine.

Les fonds que la piété du troupeau *Wallon* de cette ville, et la sage prévoyance de ses membres les plus notables ont recueillis pendant les orages de la révolution, pour garantir le culte public contre leurs éclats, ont servi,

malgré leur diminution sensible, d'une manière si efficace pour opérer les plus grands effets, qu'il faudroit joindre l'ingratitude à l'aveuglement pour ne pas adorer la charité divine, en découvrant ses émanations bienfaisantes dans la tendre sollicitude et les efforts réunis de la charité chrétienne.

C'est elle qui seule [je le dis à votre gloire, et pénétré de reconnoissance] a porté tout le poids des frais du culte public, lorsqu'il étoit négligé, et pour ainsi dire abandonné à lui même par un gouvernement étranger et dévastateur.

Ce sont ces fonds grossis par votre libéralité, par une administration sage et par une stricte économie; ce sont ces fonds épargnés par un gouvernement national et réparateur, qui pour la seconde fois nous ont offert leurs ressources, lorsque le besoin étoit pressant, et que le danger de nous voir privés du seul temple qui nous restoit, allarmoit justement le troupeau, ses Conducteurs et ses Administrateurs fidèles.

O quel cœur ne se fondroit d'attendrissement à l'idée des suites irréparables qu'une catastrophe pareille auroit eues,

pour

pour notre troupeau, si elle l'eut frappé avant l'étonnante et bien-heureuse restauration de cet Etat!

Providence adorable, qui nous as miséricordieusement épargnés, qui es venue à notre secours chaque fois que le danger étoit imminent, qui as dirigé toutes les circonstances pour notre plus grand bien; reçois la première l'offrande légitime d'une piété éclairée et d'une vive reconnoissance; et puisse l'hommage public que nous venons de te rendre, tout en avançant ta gloire, fortifier en nous tous la sincère affection que nous portons à ce temple, et que ton infinie bonté, dont il est le monument, doit nous inspirer à nous et à nos enfans, jusqu'à la dernière postérité!

III. M: F: B: A: L'Affection que nous portons à ces pierres, tient aux sentimens les plus nobles du cœur humain. Justifiée par les souvenirs les plus touchans et les plus *glorieux*, la piété lui donne une énergie céleste; et *la reconnoissance* lui prête une force nouvelle et de puissans attraits.

Qu'il est doux et consolant de relever ici tout le bien durable qui est résulté d'un mal passager!

Les fondemens de cet édifice viennent

d'être puissamment consolidés; les colonnes qui le soutiennent, entièrement rebâties, présentent, avec leurs arches rehaussées, un ensemble qui donne à sa charpente une nouvelle force, et à son architecture une symétrie qui y manquoit.

Comme nos ayeux ont aggrandi et renouvellé cette maison, pour jouir eux-mêmes les premiers d'une œuvre aussi pieuse; et pour en laisser la jouissance à leurs neveux; nous aussi, nous avons rebâti ce temple pour nous, pour nos enfans et pour la postérité.

Un égoïsme froid et resserré n'a pas retréci notre saint enthousiasme; nous n'avons pas calculé chichement ce qui auroit pu suffire pour nous et pour nos familles, mais nous avons étendu notre sollicitude sur le corps entier du troupeau dans les âges futurs.

Oui, sur la poutre de ce temple qui porte ces inscriptions: „ Cette Eglise a été fondée l'an 1409; raccommodée l'an 1647; aggrandie l'an 1661:" va être ajoutée celle-ci: „ et rebâtie l'an 1816 par le troupeau *Wallon* d'Amsterdam, et par les chrétiens charitables de diverses communions de cette ville" (13).

M. C. A. Cette inscription sera une preuve nouvelle du bien moral qu'a produit le mal passager que nous avons souffert. Elle servira de témoignage de l'excellent esprit qui anime les généreux habitans de cette populeuse cité; de la tolérance religieuse, et de la charité fraternelle qui les réunit; du progrès que les lumières ont faits parmi eux; et de l'avancement du règne de Dieu au milieu de nous.

Quoi, nous le tairions, et ne le publierions point à la gloire du Seigneur? Eh! si nous pouvions nous taire: ces pierres mêmes parleroient! Concitoyens généreux qui, sans être de notre communion extérieure, avez exercé noblement envers nous la véritable communion des saints, dans la charité (14), prenez les premiers part à nos remercimens et à nos éloges: jouissez dans ce jour de la récompense la plus douce, en contemplant le fruit de votre œuvre charitable; en perpétuant et en augmentant les heureux effets de cette maxime de St. Paul, que vous avez si honorablement mise en pratique: *quoique nous soyons plusieurs, nous sommes un seul corps en Christ, et chacun réciproquement membres l'un de l'autre* (*)."

(*) ROM. XII, 5.

Et vous N: T: C: F: et N: T: C: S: en Christ, qui êtes unis avec nous par la même confession de foi, l'antique et précieux héritage des Réformés *Wallons* (15), vous qui n'êtes distincts de notre troupeau que par la langue dont nous nous servons dans le culte public, et que nous aimons à y conserver par respect pour notre origine, par attachement à nos antiques institutions, et pour l'utilité de tant de Chrétiens qui ne sauroient s'édifier dans un autre langage; vous qui nous avez secourus, comme vos ancêtres ont secouru nos pères, recevez ici le témoignage public de notre gratitude; nous vous rendrons, autant qu'il est en nous, ce que vous avez fait pour nous aider à rebâtir ce temple, et l'édification que vous y recevrez avec nous du ministère évangélique, réunira nos cœurs et nos sentimens en Christ, *par qui nous sommes édifiés ensemble, pour être un tabernacle de Dieu en esprit* (*).

Membres de ce troupeau, de quelque condition, de quelqu'âge, de quelque sexe, que vous soyez, nos bien-aimés au Seigneur, voilà votre ouvrage. Attachez-y vos regards avec joie, avec admiration,

(*) EPHES. II, 22.

avec la satisfaction la plus douce et la plus vive. Cette satisfaction doit être plus ou moins grande à mesure que votre conscience vous rend ici devant Dieu un meilleur témoignage. *Chacun de nous rendra compte pour soi-même à Dieu* (*).

Y auroit-il un seul individu du troupeau *Wallon* d'Amsterdam qui se fut soustrait à cette œuvre pie? Si quelqu'un avoit pu demeurer en arrière, qu'il répare ce qu'il peut avoir négligé.

Troupeau respectable et chéri, j'aime à vous rendre justice. Vous avez beaucoup fait, vous vous êtes rendus à nos instances, que dis-je, vous avez suivi l'impulsion de votre cœur; la piété vous a guidés, et ses offrandes, n'en doutez point, sont agréables au Seigneur, qui les pèse dans la balance du sanctuaire (16). O vous qui vous êtes signalés par de nobles et de généreux efforts; vous qui, pour rebâtir la maison de Dieu, avez fait quelques sacrifices; vous qui avez donné l'essor à votre libéralité, jouissez de tout le bien qu'ont produit vos largesses. Nous vous appellerions les colonnes de ce temple, si votre

(*) ROM. XIV, 12.

tifié pleinement votre confiance, mérité vos justes éloges, et acquis des droits sacrés à la reconnoissance du troupeau et de ses conducteurs (17). Six mois ont suffi à démolir jusqu'à ses fondemens, et à rebâtir la moitié de ce temple. Et l'année qui finit sera marquée, dans les annales de cette église, comme l'an de la bienveillance de l'Eternel qui, par son infinie miséricorde, a fait éclore ici tant de bien du sein même de la destruction; et qui, encore cette fois-ci, a tiré pour nous la lumière des ténèbres.

IV. O! M: T: C: et T: H: F: Pasteurs, Conducteurs, Administrateurs, quelles obligations sacrées ne résultent pas de l'œuvre excellente que la main de Dieu a achevée pour nous et pour nos enfans.

Les liens de l'union la plus sainte viennent d'être cimentés de nouveau; portons tous d'une même épaule l'arche de l'Eternel. *Edifions-nous les uns les autres sur notre très sainte foi* (*). *Faisons de tout notre pouvoir, tout ce que notre main trouvera à faire* dans la maison de Dieu, et pour le salut, la prospérité et la

(*) JUDE 20.

gloire du troupeau dont les intérêts nous sont confiés; *car au sépulcre où nous allons, il n'y a ni œuvre, ni conseil, ni science, ni sagesse* (*). Hélas, notre corps en a fait tout récemment l'épreuve trop sensible; et si la bonté de Dieu nous a laissé un frère (18) qui nous est cher à tant de titres, sa sagesse a disposé d'un autre, dont nous regrettons tous sincèrement la perte; dont les longs et fidèles services ne seront point oubliés, et dont le nom sera toujours en honneur et en bénédiction au milieu de nous (19). Mais ici, sachons imiter le silence d'Aaron; et, avertis par tant d'exemples, préparons-nous à la venue du Seigneur. Puisse une main chérie, lorsque notre poudre ira se confondre avec celle de nos amis et de nos proches, qui est gardée ici pour le jour de la résurrection, écrire sur notre tombe: „ ici repose un serviteur de l'Eternel, affectionné aux pierres de ce temple et qui a eu pitié de sa poudre."

Cette affection, M: C: F: et M: C: S:, est justifiée, par rapport à chacun de vous, par les plus hautes et les plus saintes obliga-

(*) ECCLES. IX, 10.

SERMON

SUR LE MÉLANGE DU BIEN ET DU MAL, SENSIBLE DANS L'ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DE 1813, ET DANS LA SAISON DÉFAVORABLE DE 1816 (*).

PSEAUME CXXXVI, 1-4 et 23-26.

1. *Célébrez l'Eternel: car il est bon: parceque sa gratuité demeure à toujours.*

2. *Célébrez le Dieu des Dieux: parceque sa gratuité demeure à toujours.*

3. *Célébrez le Seigneur des Seigneurs: parceque sa gratuité demeure à toujours.*

4. *Célébrez celui qui seul fait de grandes merveilles: parceque sa gratuité demeure à toujours.*

(*) Ce Sermon a été prononcé le 17 Novembre 1816.

23. *Et qui, lorsque nous étions bien bas, s'est souvenu de nous: parceque sa gratuité demeure à toujours.*

24. *Et nous a délivrés de la main de nos adversaires: parceque sa gratuité demeure à toujours.*

25. *Et il donne la nourriture à toute chair: parceque sa gratuité demeure à toujours.*

26. *Célébrez le Dieu Fort des cieux: parceque sa gratuité demeure à toujours.*

La poésie Hébraïque est née et élevée dans le service de la Religion. Son principal office fut dès le commencement de célébrer les louanges de l'Eternel, de s'unir à la musique sacrée, pour rendre le culte public plus auguste et plus solennel; et d'ajouter une nouvelle énergie aux sentimens des Juifs religieux.

Il paroît par plusieurs exemples, qu'il étoit d'usage de chanter les hymnes sacrés en chœurs qui s'entre-répondoient de diverses manières, et entr'autres de façon que l'un entonnoit un verset dont le contenu étoit diversifié à chaque reprise, tandis que l'autre y ajoutoit chaque fois une espèce

de refrain, dont le sens plus général répondoit à celui qui venoit d'être exprimé. C'est là le genre du Pseaume dont je viens de vous lire une partie (*).

Esdras en fait mention (**) en nous rapportant que, lors de la consécration du second temple, les sacrificateurs et les Lévites, sonnant de leurs trompettes et de leurs cymbales pour louer l'Eternel selon l'institution de David, Roi d'Israël, s'entre-répondoient en chantant :

Dieu est bon :

Sa gratuité demeure à jamais.

Au reste, ce cantique a beaucoup de rapport avec celui qui le précède ; et tend à célébrer la grandeur et la bonté de Dieu ; et particulièrement sa faveur envers le peuple d'Israël. Il étoit très propre par cela même, autant que par sa forme, à être entonné dans les fêtes solennelles ; et généralement à servir dans le culte public.

Plein du souvenir des merveilles que le Tout-puissant a opérées en notre faveur, il y a trois ans, à cette même époque ; je trouvai dans les versets que je vous ai

(*) V. LOWTH de Sacrâ Poësi Hebræorum, T. II. Epim. XIX.

(**) CHAP. III, 11.

lus, l'expression touchante des sentimens qu'elle doit renouveller en nous.

Sensible tout à la fois aux appréhensions et aux perplexités d'une grande partie de mon peuple, causées par une saison si défavorable que l'on n'en cite que peu d'exemples; je m'arrêtai à une idée bien consolante, que présentent ces paroles: *Il donne la nourriture à toute chair, parceque sa gratuité demeure à toujours:* et je crus ne pouvoir vous offrir ici de sujet plus propre à la circonstance, et qui s'adaptat mieux aux pensées et aux sentimens que partagent avec nous tous ceux de nos auditeurs qui ont coutume de réfléchir.

Entrez donc dans ces pieuses vues, Pénétrez-vous de la grandeur et de la bonté de Dieu. Ranimez le sentiment d'une juste gratitude. Fortifiez celui d'une humble confiance. Que l'un et l'autre donnent un nouvel aliment à votre tendre sollicitude et à votre active charité. Puisse tel être l'effet de la parole sacrée. Que ta grâce, Seigneur en accompagne la prédication et la sanctifie dans nos cœurs!

I. *Célébrez l'Eternel, car il est bon, sa gratuité demeure à toujours. Célé-*

brez le Dieu des Dieux, le Seigneur des Seigneurs, celui qui seul fait de grandes merveilles.

Qui, lorsque nous étions bien bas, s'est souvenu de nous; et nous a délivrés de nos adversaires.

Il donne la nourriture à toute chair.

Célébrez le Dieu Fort des cieux: parceque sa gratuité demeure à toujours.

La grande puissance de Dieu, autant que sa clémence infinie, et son inépuisable charité ne se sont-elles pas manifestées, dans tout leur éclat, par la délivrance de notre pays et de notre nation? Il y a trois ans, mes chers Concitoyens, que le premier signal de notre sainte insurrection étoit à peine donné, avec le premier élan d'un peuple qui rompt ses fers. Que d'incertitudes, que d'inquiétudes, que d'appréhensions accompagnèrent chez plusieurs les premiers momens de notre glorieuse révolution. Que l'horizon politique, semblable à l'horizon naturel dans ces jours tristement nébuleux, étoit encore de toutes parts couvert de ténèbres que perçoit à peine quelque rayon d'espoir. Quelle mâle audace, quelle inébranlable fermeté, quel généreux dévouement n'a-t-il pas fallu

lu

lu pour commencer, pour continuer, pour achever l'œuvre de notre régénération politique? A chaque anniversaire de notre délivrance doivent se renouveller, chez nous et chez nos enfans, les sentimens d'admiration et de reconnoissance pour ces hommes d'élite que la patrie nomme avec orgueil ses libérateurs.

Mais qu'eut opéré leur courage, leur prudence et leur fidélité: si *le Dieu des Dieux, le Seigneur des Seigneurs, celui qui seul fait de grandes merveilles, ne se fut souvenu de nous, lorsque nous étions dans l'humiliation et dans la détresse?* Plus on connoit en détail les ressorts qui ont agi, et les moyens employés pour opérer ce grand œuvre; plus on a été actif dans ses détails, et plus on est intimement convaincu que, (*) *n'eut été l'Eternel qui a été pour nous, quand les hommes se sont élevés contre nous, ils nous eussent engloutis tout vifs, pendant que leur colère étoit enflammée contre nous;* et que *notre ame est échappée, comme l'oiseau du lacs des oiseleurs: le lacs a été rompu, et nous sommes échappés.*

(*) PS. CXXIV, 3 et 7.

Oui, lorsque nous repassons dans notre souvenir les dangers imminens aux quels nous étions exposés encore, il y a trois ans aujourd'hui; les succès étonnans qui ont couronné des efforts dont alors la réussite étoit encore très incertaine; le concours des circonstances qui a facilité, hâté et assuré notre délivrance; les progrès rapides que notre révolution a faits en si peu de jours; nous y voyons autant de motifs puissans pour reconnoître la bonté infinie, la clémence paternelle, le pouvoir souverain, et la domination absolue de Dieu; pour admirer les merveilles qu'il a opérées en faveur de notre pays; et pour glorifier la tendresse du souvenir touchant dont nous fumes les objets, *lorsque nous étions bien bas:* — Bien bas! O M. C. C. qui ne sent toute l'énergie de ces paroles? Humiliés, froissés, et abreuvés d'amertumes, comme nous l'étions, qui auroit osé espérer être ainsi délivrés de nos adversaires? *N'étions-nous pas comme ceux qui songent, lorsque l'Eternel ramena nos captifs* (*)? Et que de merveilles n'a-t-il pas ajoutées depuis à

(*) PS. CXXVI, 1.

celles dont nous célébrons aujourd'hui le souvenir! Journées à jamais mémorables qui vous pressés l'une l'autre, dans le coup-d'œil rapide que je jette sur l'histoire de notre restauration, vous venez vous réunir à celles de *Quatre-Bras* et de *la Belle-Alliance* (*), pour accomplir le salut de la patrie, cimenter son indépendance dans le sang le plus précieux, faire briller sa gloire d'un nouvel éclat, et lui assurer le respect de ses ennemis et l'estime de ses alliés.

Comparons journellement notre état actuel à celui où nous étions avant la bataille de *Leipzig* (**), [jour sanglant et glorieux que la piété du Roi de *Prusse* vient de consacrer, avec d'autres qui en ont couronné les succès,] pour nous pénétrer tous les jours d'avantage, nous et nos familles, d'une saintè et vive reconnoissance; et pour nous entre-répondre: *célébrez l'Eternel, car sa gratuité demeure à toujours.* Et lorsque de ces grands événemens nous descendons à leurs suites nombreuses, diverses et étendues,

(*) Le 16 et le 18 de Juin 1815.
(**) Le 18 Octobre 1813.

que de biens précieux dont ils ont déjà été pour nous, et sont encore journellement les causes.

Paix au dehors, tranquillité au dedans; liberté légitime, protection aux lumières, aux arts, aux sciences. Le culte public assuré. L'état de ses ministres fixé, et leur charge honorée. L'instruction publique maintenue et favorisée. Un gouvernement paternel étendant sur toutes les branches de l'administration sa bienfaisante influence. Ne sont-ce-pas là autant de fruits des événemens mémorables dont nous nous rappellons, dans ce moment, avec joie le souvenir?

Que la considération, dont notre nation jouit actuellement, offre un contraste avantageux avec l'humiliation, et le mépris où elle étoit tombée! Que nos armées de terre et de mer ont glorieusement vengé l'honneur de nos armes et de notre pavillon! Quelle force l'alliance que vient de contracter le Prince d'Orange, à tant de titres l'amour et la gloire de la nation, ne donne-t-elle pas à nos relations politiques! Oui, l'Éternel a pleinement exaucé le vœu de l'humble confiance que, dans les temps de notre humiliation, nous avons si souvent

exprimé! *Seigneur tu nous élèveras quand il en sera temps* (*).

Si, lorsque nous réfléchissons aux avantages dont nous jouissons actuellement comme corps de nation, il suffit de rappeller le souvenir de notre oppression pour nous faire célébrer l'Eternel comme *ce Dieu bon dont la gratuité demeure à toujours;* l'on n'a pareillement qu'à porter ses regards sur les intérêts individuels, et descendre jusqu'aux détails de la vie domestique, pour sentir d'autant mieux; que *Dieu s'est souvenu* miséricordieusement *de nous, lorsque nous étions bien bas, en nous délivrant ainsi de la main de nos adversaires.*

Pères et Mères de famille, maintenant vos fils et vos filles sont à vous; ou, si le Roi et la Patrie réclament le bras des premiers, c'est pour les conduire à la victoire, pour les récompenser de leurs fidèles services, ou pour les soulager dès qu'ils demandent ses secours. Que la valeur réelle de vos possessions a augmenté! Que de ressources vous ont été ouvertes; que de branches d'industrie ont été ranimées; que de moyens d'existence vous ont

(*) I PIER. V, 6.

été fournis ou rendus! Quelle activité le commerce n'a-t-il pas reproduit d'abord dans cette cité populeuse! Combien d'autres de nos villes et de nos villages n'ont pas ressenti les heureux effets de notre délivrance; et, si le commerce n'a pas encore repris toute son étendue; si, à bien des égards, il se trouve gêné; si nous ne nous relevons que lentement de l'abaissement; si, aux yeux de plusieurs de nos concitoyens, les progrès du bien ne sont pas assez prompts, assez sensibles; si le présent n'efface pas assez rapidement à leur gré les traces affligeantes du passé; ah! que l'on se garde de l'ingratitude, du murmure et du mécontentement. Que l'on reporte un regard utile sur chaque mois, sur chaque année de l'époque de notre restauration; que l'on se rende compte de tout le bien que l'on a vu successivement éclore depuis trois ans; que l'on compare ceux-ci aux trois dernières années de notre dure servitude, et à chacun des mois, des semaines et des jours qui les ont composés. Mais auroit-on besoin de proposer à aucun des habitans de cette ville, ou de ces provinces, un pareil parallèle, pour le pénétrer de reconnoissance

et pour mettre dans sa bouche les louanges de l'Eternel? Pour vous, mes Bien-aimés, les accens de votre sensibilité et de votre gratitude sont à l'unisson de ceux du Psalmiste, et vous répétez après lui: *la gratuité de l'Eternel demeure à jamais. Célébrez le Dieu des Dieux, le Seigneur des Seigneurs, celui qui seul fait de grandes merveilles, lorsque nous étions bien bas il s'est souvenu de nous; il nous a délivrés de la main de nos adversaires; parceque sa gratuité demeure à jamais.*

II. C: A: Plus on est reconnoissant, et plus on est disposé à la confiance, à tous les sentimens nobles, généreux et charitables. Après avoir célébré la délivrance de notre pays, et nous être ressouvenus des merveilles que Dieu a opérées au milieu de nous; hésiterions-nous d'ajouter d'après le Psalmiste: *il donne la nourriture à toute chair: parceque sa gratuité demeure à toujours?*

M: F: La saison défavorable par laquelle nous avons passé; les pluies continuelles qui, jointes à d'autres causes naturelles, ont grossi les eaux, et inondé les campagnes dans plusieurs de nos provinces; l'extrême rareté, et la cherté ex-

cessive de plusieurs denrées de première nécessité qui en sont les suites; les appréhensions que font naître ces circonstances affligeantes à plus d'un égard, font depuis longtemps, et aujourd'hui surtout, le triste sujet de nos réflexions, de nos soucis, de notre mécontentement, de nos plaintes et de nos murmures.

Heureux le Chrétien sage et pieux qui n'a pas à se les reprocher. Heureux encore celui qui, éclairé par la religion, revient d'une disposition si blâmable; et qui nourrit sur cet intéressant sujet des idées saines, et considère les objets sous leur véritable point de vue.

1°. Je pourrois ici vous dire, que dans le monde physique le mal est mêlé avec le bien; que l'ignorance, dans laquelle nous sommes par rapport aux causes et aux raisons de ce mélange, nous en fait juger inconsidérément; que nous ne saisissons point la liaison qu'il y a entre plusieurs causes et leurs effets, qui échappent à notre perspicacité; surtout, que nous n'embrassons pas l'ensemble, le grand tout, que compose le monde physique qui nous étonne par ses merveilles. Mais je préfère de vous offrir d'autres considé-

rations, plus analogues à la nature de mon ministère, et plus adaptées aux besoins de votre esprit et de votre cœur.

2°. Et d'abord ces circonstances fâcheuses, que nous déplorons, ne doivent-elles pas réveiller salutairement en nous le sentiment profond de notre dépendance à l'égard de Dieu? Il est le Dieu des Dieux, *qui a fait les cieux avec intelligence, qui a étendu la terre sur les eaux, qui a fait le soleil pour dominer sur le jour, la lune et les étoiles pour dominer sur la nuit* (1): *qui répand la pluie sur la face de la terre, et envoye les eaux sur les campagnes* (2).

La conviction intime de cet empire absolu de Dieu sur toute la nature ne doit-elle pas nous faire dire, après le Psalmiste: *Eternel, toutes les créatures s'attendent à toi, afin que tu leur donnes leur pâture en leur temps. Quand tu la leur donnes, elles la recueillent, et quand tu ouvres ta main, elles sont rassasiées de biens. Caches-tu ta face, elles sont troublées. Retires-tu leur souffle? Elles défaillent et retournent dans leur poudre* (3).

(1) PS. CXXXVI, 5-9. (2) JOB V, 9, 10.
(3) PS. CIV, 27-30.

Il est nécessaire que ces vérités nous soient de temps en temps rendues plus sensibles; et les circonstances où nous nous trouvons doivent servir à réveiller en nous ces sentimens d'humilité, de soumission et de dépendance qui sont assortis à la nature de notre être, à la multiplicité de nos besoins, et à notre impuissance à y pourvoir sans le secours, et sans la bénédiction divine.

3°. Et si c'est Dieu qui, du haut de son trône, veille à l'exécution de cette consolante promesse qu'il a faite au genre humain, après le déluge: *tant que la terre sera, les semailles et les moissons, le froid et le chaud, l'été et l'hyver, le jour et la nuit ne cesseront point* (*): laissons lui régler les saisons qu'il a si sagement ordonnées; et ne négligeons point d'observer l'extrême rareté d'un temps si constamment pluvieux, et des suites fâcheuses d'une saison aussi défavorable, comparativement au nombre des bonnes années, et des saisons fertiles dont la Providence fait jouir les générations successives. N'a-t-il pas fallu consulter les an-

(*) GEN. VIII, 22.

sales pour trouver, à peine dans un siècle entier, un exemple d'un temps pareil à celui que nous déplorons. Et nous oublierions tant de bien, dans une succession non interrompue de nombre d'années fertiles, pour nous arrêter exclusivement à celle qui fait une exception si rare. Et qui sommes-nous donc pour oser former de pareilles prétentions? La somme du bien n'excède-t-elle pas ici de beaucoup celle du mal?

4°. Gardons nous de grossir la dernière en diminuant l'autre; et autant que nos discours et nôtre exemple peuvent influer sur nos familles, sur nos relations, sur le public, prévenons toute exagération, et ne nous départons point de cette sage modération que le Chrétien doit conserver et développer en toute circonstance.

La libre circulation du commerce nous donne actuellement des ressources, dont nous étions privés dans le temps de notre dure servitude. Un gouvernement éclairé et prudent défend l'exportation sur les points où il la juge nuisible; en laissant du reste une juste liberté.

Plusieurs de nos provinces sont exemptés de ces fleaux, et font, ainsi que plu-

sieurs ports de l'Europe, refluer sur nous leur abondance. Les pertes, causées par les mauvaises recoltes, sont compensées en partie par l'augmentation des prix des denrées; et si, par cela même, ce sont les classes moyenne et inférieure de la société qui sont les plus grévées, et qui par cet état de choses souffrent le plus: que d'adoucissemens et de ressources ne leur fournissent pas le commerce et l'industrie qui, il y a trois ans, n'existoient pas pour elles. Le père de famille honnête et laborieux, qui vit du produit de son travail journalier, doit, je l'avoue, trouver dur le temps où nous vivons; mais son état n'est-il pas infiniment moins pénible qu'il n'eut été, si Dieu ne nous eut pas délivrés et rétablis? *Il donne la nourriture à toute chair; parceque sa gratuité demeure a toujours.*

5°. Oui, M: B: A:, *Dieu donne la nourriture à tous.* Car, d'après ses vues sages et paternelles, dans l'état de société où nous vivons, une partie de celle-ci contribue à nourrir l'autre; et les préceptes de la charité chrétienne ont sanctionné ce pacte qui, dans tout état bien administré, doit être inviolable.

Habitans de cette ville, vous venez de

prouver, tout récemment encore (1), combien vous appréciez et pratiquez ce principe fécond de sociabilité et de christianisme: *si l'un des membres souffre quelque chose, tous les membres souffrent avec lui* (2). Le retour de la prospérité se signale chez vous par la bénéficence; *vous avez plus d'une bénédiction* (3); et en répandant largement de vos biens pour le soulagement d'un si grand nombre de vos compatriotes; votre sage prévoyance vous a fait réserver des dons non moins généreux et abondans pour vos concitoyens (4).

M. C. F. n'est-ce pas en effet, comme si Dieu vous avoit enrichis depuis notre

(1) Les habitans d'Amsterdam ont seuls contribué quarante-sept-mille florins dans la collecte qui y a été faite, au mois d'Octobre dernier, pour leurs compatriotes de la Gueldre, et de la Sud-Hollande, qui ont souffert par les inondations.

(2) 1 COR. XII, 26.

(3) GEN. XXVII, 38.

(4) La bienfaisance des habitans d'Amsterdam n'est point restée inactive; l'on peut calculer, sans exagération, à cent et dix-mille florins les offrandes connues, faites itérativement, pendant cet hyver, aux pauvres et aux indigens de cette ville. S. M. a bien voulu leur envoyer, de sa cassette, un don de cinq-mille florins.

restauration, pour vous rendre les instrumens de sa bienfaisance? La reconnoissance seule ne vous offre-t-elle pas ici le plus puissant motif à une charité tout à la fois tendre et active, empressée et prévoyante, sage et prudente, généreuse et persévérante, qui ne se lasse et ne se rebute point. O mon Dieu, qu'il est glorieux pour l'homme d'être l'administrateur de tes dons! Qu'il est doux de soulager ses semblables, de nourrir l'affamé, de vêtir ceux qui sont nuds, et de ranimer par ses consolations affectueuses le cœur abattu; tandis que l'on réchauffe les membres glacés de l'indigent. Mais il s'agit moins de vous exciter à la bienfaisance, que de vous diriger dans son exercice. Le cœur et la piété ouvrent la main, la sagesse et la prudence doivent la diriger. S'enquérir des vrais pauvres et de leurs besoins, y subvenir promptement et d'une manière efficace; ne pas se laisser éloigner du spectacle de la misère par les dégoûts qu'elle cause, par l'ingratitude dont souvent on est payé, par les mécomptes affligeans auxquels, trop souvent, on s'expose; n'est-ce pas imiter et suivre Jesus-Christ?

Distributeurs des aumônes de notre

troupeau, il vous loue et vous bénit avec nous, de ce qu'à l'entrée d'une saison rigoureuse, et dans ces temps pénibles, vous avez fait à nos pauvres des distributions extraordinaires de hardes et de comestibles. Vos ressources augmenteront entre vos mains charitables (1). *La farine de la cruche ne manquera point, et l'huile de la phiole ne tarira point* (2), lorsque l'Eternel bénit, Chrétiens, vos offrandes charitables, l'œuvre pieuse de nos *Boëz*, et la tendre sollicitude de nos *Doreas*.

6°. M. F. c'est en persévérant ainsi dans la charité, que nous pouvons entrer sans crainte dans l'hyver; et avec les dispositions et les sentimens que je viens de tracer, on est autorisé à se confier en ce Dieu *qui donne la nourriture à toute chair, parceque sa gratuité demeure à toujours.*

Ne soyons donc pas trop en souci pour le lendemain; car le lendemain se souciera de ce qui le concerne. A chaque jour suffit sa peine (3). Cette parole s'a-

(1) Le troupeau *Wallon* d'Amsterdam a bien accompli cet augure. Les offrandes charitables, tant ordinaires qu'extraordinaires, ont augmenté pendant cet hyver à raison des besoins.

(2) 1 ROIS XVII, 14. (3) MATTH. VI, 34.

dresse surtout aux indigens et aux pauvres. Que ceux-ci soient donc reconnoissans, et qu'ils n'arrêtent point, par leur mécontentement et leur ingratitude, le cours de la bienfaisance et de la grâce de Dieu! Qu'ils se confient en lui, et en ceux qu'il a établis les administrateurs de ses dons, et les protecteurs des pauvres et des indigens. Nos Magistrats viendront à leur secours par des moyens que leur active prévoyance multipliera, que leur paternelle sollicitude indiquera; tous les habitans aisés de cette cité populeuse et charitable s'empresseront à concourir à cette œuvre pieuse; on se retranchera, s'il le faut, pour partager son pain avec ceux qui n'en ont point; et comme l'hyver de 1813 a été pour nous l'époque de la délivrance miraculeuse que Dieu a opérée en notre faveur par la force de son bras; ainsi l'hyver de 1816 sera pour nous l'époque de la reconnoissance qui se signalera par la charité!

AMEN!

SER-

I. CHANT PS. CVII, 1, 5, 7, 8, 11.

II. CHANT PS. CXXXVI, les 4 premiers et les 4 derniers vrs.

III. CHANT CANT. CXV, 1, 3, 4.

SERMON

SUR L'ACCORD DE LA DIVERSITÉ ET DE L'UNION DANS L'ÉGLISE CHRÉTIENNE (*).

PRIÈRE AVANT LE SERMON.

O Dieu, infini en sagesse, en puissance et en bonté, daigne agréer les hommages respectueux que nous te rendons, et exaucer nos humbles prières.

L'unité de ton essence incompréhensible nous est annoncée également par la nature et par la révélation. Tout en elles indique une parfaite harmonie; la grandeur de tes sublimes desseins est dans un rapport accompli avec l'efficace de tes moyens; toutes les merveilles de ta puissance forment un magnifique ensemble; tous les

(*) Ce Sermon a été prononcé comme *Proposition d'ouverture* pour la Réunion des Députés des Eglises *Wallonnes* du Royaume des Pays-Bas, assemblés à la Haye le 19 Septembre 1816.

miracles de ton infinie charité s'accordent parfaitement avec les décrets de ta justice, et la manifestation de ta sainteté!

Le règne physique et le règne moral se prêtent mutuellement leurs secours, et concourent également à remplir les desseins de ton adorable providence. Ton règne est un règne d'ordre, de paix et d'union. Après en avoir préparé dans le cours de plusieurs siècles la manifestation, tu l'as établi, par ton Fils bien-aimé, dans un monde où l'erreur, la superstition et le péché avoient semé le trouble et la discorde. Ce règne, venu sans apparence, en s'étendant de toutes parts, ne s'est annoncé que par les effets paisibles de sa bienfaisante influence. Dans le royaume des cieux se sont réunis tous les peuples, sous le sceptre puissant et doux du Prince de la paix. En nous réconciliant avec toi par sa mort, il nous a unis à lui par son amour. Le lien parfait de la charité embrasse tous ses sujets et les unit par l'esprit de consolation, de paix et de joie.

Nous nous félicitons d'appartenir à ce florissant empire, et d'être les ministres de cette divine charité! Seigneur daigne nous rendre dignes de ce titre glorieux, et nous

aider puissamment à remplir les importans et sacrés devoirs qu'il nous impose!

Rassemblés sous les auspices de notre Chef unique, le seul médiateur entre toi et les hommes, nous n'avons d'autre but que de travailler à son œuvre, et d'avancer son règne ici bas.

Que l'esprit de lumière, de grâce, et de charité descende sur nous, et nous fasse remplir heureusement nos illustres destinées!

Donne-nous de rapporter ainsi à ta gloire le bienfait que tu nous accordes de nous réunir, après avoir été si longtemps séparés. Tu as rétabli l'état et l'église; leurs rapports mutuels sont fixés: et l'union est cimentée par l'Evangile.

Daignes-en bénir la prédication! Ouvre les lèvres de ton serviteur et sa bouche annoncera ta louange!

Seigneur exauce, pardonne, fais grâce et miséricorde! Donne-nous ta bénédiction, en Jésus-Christ notre Sauveur, au nom précieux du quel nous continuons à te dire: Notre Père etc.

ROMAINS XII, 4, 5.

Comme nous avons plusieurs membres en un seul corps, et que tous les membres n'ont pas une même fonction; ainsi nous qui sommes plusieurs, sommes un seul corps en Christ; et chacun réciproquement les membres l'un de l'autre.

MES TRÈS HONORÉS ET TRÈS CHERS PÈRES ET FRÈRES EN JÉSUS-CHRIST NOTRE SEIGNEUR!

Vous partagez sans doute la vive émotion que j'éprouve en vous adressant la parole. Enfin, après un intervalle de six ans, il nous est permis de nous réunir.

La Providence nous rassemble après une si longue et si affligeante séparation. L'équité d'un Roi juste et bon nous accorde ce bienfait que l'ombrageuse politique d'un gouvernement despotique nous avoit toujours refusé, malgré nos instances réitérées.

Je ne rappellerai point le pénible souvenir de nos humiliations et de nos souffrances; il n'est que trop profondément gravé dans nos cœurs. Mais *l'Eternel nous a fait de grandes choses, et nous en avons*

été réjouis (1). *Sa gratuité demeure à toujours, il n'abandonnera point l'œuvre de ses mains* (2). Cette heure est consacrée à l'effusion de la reconnoissance la plus juste, et d'une joie religieuse. *C'est ici la journée que l'Eternel a faite, égayons-nous et nous réjouissons en elle. Eternel, je te prie donne maintenant prospérité! Bénisoit celui qui vient au nom de Dieu! Nous vous bénissons de la maison de l'Eternel* (3). —*Nous* — et pourquoi nous? C'est le vœu de mes collégues qui me fait occuper à cette heure la place de celui d'entr'eux que tant de titres, plus anciens et plus respectables que ne peuvent l'être les miens, appelloient à cette honorable fonction dont j'aurois souhaité qu'il ne se fut pas excusé (4).

J'éprouvai deux fois (5) dans une cir-

(1) PS. CXXVI, 3.

(2) PS. CXXXVIII, 8. (3) PS. CXVIII, 24, 25.

(4) Mr. J. S. ROBERT, l'un des Pasteurs de l'Eglise *Wallonne* d'Amsterdam, Président de la Commission pour les affaires des Eglises *Wallonnes* du Royaume. C'est à titre de Vice-Président que l'Auteur a fonctionné ce jour là.

(5) L'Auteur a fait la proposition d'ouverture au Synode de *Veere* 1796, sur TIT. I, 7, 8, 9. et au Synode de *Rotterdam* 1808, sur 2 COR. XII, 14, au milieu.

constance en quelque sorte pareille à celle-ci votre fraternelle indulgence, je la réclame encore, et j'ose me flatter, qu'entrant dans le but de ce pieux exercice vous m'écouterez avec des dispositions, propres à nous le faire atteindre heureusement.

Les paroles de St. Paul que j'offre à votre méditation religieuse, vous paroîtront, je pense, singulièrement propres à la circonstance intéressante qui nous réunit.

Elles appartiennent à cette suite d'exhortations générales et particulières qui composent la seconde partie de l'épître aux Romains. L'Apôtre venoit de traiter le dogme et passe à la morale qui en est la suite. Il venoit d'exposer la nature de la doctrine évangélique. Quiconque embrassoit la religion de Jésus-Christ, qu'il eut été Juif ou Payen, avoit à rapporter le bonheur actuel et le bonheur futur dont la foi lui assuroit la jouissance ou l'attente, non pas à quelque mérite personnel ou national, mais à la seule miséricorde de Dieu, manifestée par Jésus-Christ.

C'est la thèse importante que l'Apôtre développe, démontre et défend avec une éloquence victorieuse. Il établit sur ce fondement solide un système de religion

pratique qui contient la série complette des devoirs, à l'observation desquels la foi en Christ appelle ses disciples. L'Apôtre porte ses premiers regards sur les ministres de la religion, et sur les conducteurs du troupeau; il leur recommande comme vertu cardinale la modestie, en y ajoutant la fidélité dans l'acquit de leur charge, et la modération dans les contradictions qu'ils avoient à souffrir. Il étend ensuite sa paternelle sollicitude sur tous les ordres des fidèles, et leur prescrit l'obéissance à leurs supérieurs, l'humanité envers leurs égaux, le support mutuel et la douceur. Connoissant par expérience le pressant besoin qu'ils avoient du secours de Dieu pour remplir ces devoirs: il termine ses exhortations par lui demander pour les Romains la grâce d'avoir toujours un même sentiment avec Jésus-Christ.

Cette union intime avec le Sauveur est le grand principe dont l'Apôtre déduit toutes les vertus qu'il recommande.

La consécration à Dieu, le renoncement au siècle, la réforme morale, tels sont les grands devoirs dont la pratique devoit faire éprouver au Chrétien, objet des compassions divines, combien la volonté de Dieu

qui les lui prescrit est une règle de conduite bonne, agréable et parfaite.

Rien de plus opposé à cette règle, aux dispositions qu'elle suppose, à l'union qu'elle a pour but, que la présomption et l'orgueil. C'est pourquoi l'Apôtre, s'appuyant de toute l'autorité que le Seigneur lui avoit donnée, avertit sur le ton le plus solennel les fidèles de Rome, et spécialement ceux d'entr'eux qui se croyoient appelés à instruire et à conduire les autres, de ne point avoir une trop haute opinion de leur propre sagesse; mais de nourrir des sentimens modestes, et de s'estimer eux-mêmes d'après la mesure de la foi, ou à proportion des lumières et des dons que chacun avoit reçus, et qui seuls pouvoient les rendre dignes des fonctions qu'ils devoient remplir dans l'église. Elles étoient toutes importantes et honorables dès qu'elles tendoient au but commun, l'édification de l'église et la gloire de son Chef.

La diversité de ces grâces et de ces fonctions ne devoit pas troubler l'harmonie du tout.

Comme dans le corps humain les membres divers, quoiqu'ayant des qualités et des fonctions différentes, composent néan-

moins un parfait ensemble et concourent tous mutuellement au bien-être commun; ainsi les Chrétiens, quoiqu'ils ayent des dons divers et soient appelés dans l'église à des relations différentes, ne constituent toutefois qu'un seul corps par Christ qui en a coordonné toutes les parties; et sont tenus *par cela* même de réunir leurs communs efforts pour la conservation et pour le bonheur de l'église.

L'emblème par lequel l'Apôtre recommande ici l'union, est aussi riche qu'il est juste, aussi beau que touchant. Les anciens auteurs, tant profanes que sacrés, en ont fait souvent une heureuse application. Il réussit, par la persuasive éloquence de Ménénius Agrippa à calmer une sédition allarmante du peuple Romain; et à le ramener à l'union, le grand levier de sa puissance (1). Il servit chez les Philosophes moralistes à tempérer les excès de la colère, et à rendre à la raison sa légitime autorité (2). Les docteurs de la primitive Eglise en ont déduit des préceptes d'ordre, de soumission, et de charité (3). St. Paul

(1) TIT. LIV. Hist. I. II, 32.
(2) SENEC. de Irâ. II, 31.
(3) CLEM. in Epist. ad COR. I, XII.

le reproduit sous diverses formes dans les épîtres qu'il adresse aux fidèles de Corinthe, d'Ephèse, de Colosses, et aux Hébreux. Il y sert tantôt à faire disparoître la distinction de peuple et de condition (1) qui auroit pu diviser les disciples de Christ; tantôt à mettre en harmonie les divers dons accordés aux Chrétiens, et à les faire concourir au même but (2). Il représente ici l'union intime de l'Eglise avec son Chef auguste (3); là, il doit resserrer entre ses disciples le lien de la perfection.

Si la richesse et la variété des images est considérée à juste titre comme un des plus beaux ornemens du style; celui de St. Paul peut soutenir à cet égard le plus sévère parallèle avec ce qu'il y a de plus parfait dans les auteurs profanes; tandis que la divine majesté des écrits de l'Apôtre l'élève bien au dessus de la sublimité des productions humaines.

La suite de ce discours justifiera, j'espère, cette réflexion, qui nous conduit au développement du texte. Il paroît contenir ces trois propositions.

(1) 1 COR. XII, 12. (2) 1 COR. XII, 27.
(3) EPH. IV, 12, 16, 25, V, 30.
(4) COLOSS. III, 1 à 15.

I. Dans l'eglise Chrétienne la diversité ne détruit et n'altère pas nécessairement l'union.

Comme nous avons plusieurs membres en un seul corps, et que tous les membres n'ont pas une même fonction : ainsi, quoique nous soyons plusieurs, nous sommes un seul corps.

II. Cette union est garantie par la relation intime des Chrétiens avec leur divin Chef. *Quoique plusieurs, nous sommes un seul corps en Christ.*

III. Il résulte de cet état de choses de grands, de beaux, et de salutaires devoirs pour nous. *Nous sommes réciproquement membres l'un de l'autre.*

Etablir ces trois propositions, sans perdre de vue le but particulier de notre réunion actuelle; et rapporter toutes nos pensées et tous nos sentimens à l'édification de l'Eglise, et à la gloire de son auguste Chef; c'est là tout mon dessein, sur lequel j'implore avec ardeur la bénédiction divine.

I. Comme dans le règne physique la plus grande variété s'unit à la plus parfaite harmonie; ainsi dans le règne moral la diversité ne détruit et n'altère pas nécessairement l'union.

De toutes les feuilles du même arbre, il n'y en a pas une qui, comparée attentivement aux autres, soit absolument la même.

Parmi les oiseaux de la même espèce, il ne se présente pas un seul individu qui n'offre quelque variété dans sa forme, ou dans son plumage.

Dans le nombre immense des hommes pas un seul n'a les mêmes traits, le même port, la même démarche, la même main que l'autre. Et toutefois les caractères essentiels sont les mêmes dans les différens genres, et dans les diverses espèces de plantes et d'animaux qui couvrent la surface du globe; et cependant il existe entre les productions des trois règnes de la nature des rapports frappans qui en forment un ensemble parfaitement coordonné, un tout harmonieux.

Cette observation générale s'applique particulièrement au corps humain. Quelle admirable variété dans la structure, dans la forme, dans le but, dans les fonctions des nombreuses parties dont il est composé! Et néanmoins quel accord de dessein, quelle uniformité d'action, quel rapport mutuel, quelle réciprocité de secours, quelle unité d'effet!

La même sagesse invariable qui se manifeste dans l'ensemble des trois règnes de la nature, se déploye aussi dans l'origine, dans la perpétuité, dans l'étendue du règne de la grâce.

La diversité et l'harmonie que nous admirons dans la structure du corps humain; sont aussi les caractères essentiels du corps moral dont Jésus est le Chef.

Comme dès le principe il se composa d'élémens pris de divers peuples, de diverses langues, de divers cultes; ainsi ce corps, depuis son accroissement, se constitue encore par des membres de tout âge, de tout sexe, de toute couleur, de toute condition. Le royaume du Seigneur Jésus embrasse l'espace et le temps. La vaste étendue du globe est son domaine illimité; et l'immensité des cieux circonscrit aussi peu ses bornes, que le temps arrête ses progrès.

Le tableau que St. Luc, St. Paul et St. Pierre nous offrent du corps de Christ, tel qu'il s'est formé, établi et accru de leur temps, présente la même diversité et la même unité que l'état actuel du Christianisme nous fait voir aujourd'hui.

Nous professons encore de croire la

sainte Eglise universelle, comme nos devanciers l'ont professé avant des siècles.

Le corps de Christ est essentiellement le même, malgré les changemens divers qu'il a subis; autant que le corps humain reste le même, indépendamment des variations accidentelles qu'ont souffert ses différentes qualités.

La variété des opinions, les formes différentes du rituel, les changemens successifs qu'ont éprouvé les accessoires, les vicissitudes auxquelles a été sujet le gouvernement écclésiastique, n'ont point atteint l'essence du Christianisme. *Jésus-Christ est le même hier, aujourd'hui et éternellement* (*).

De quelques noms divers que se nomment les disciples de Jésus, le nom distinctif de Chrétiens leur reste. Quelques soient les docteurs dont ils suivent plus particulièrement les interprétations et les usages; il n'y a toutefois qu'un seul docteur céleste par lequel ils doivent tous être enseignés; et les rites qu'il a établis sont les seuls obligatoires.

La profession que Jésus est le Christ,

(*) HEBR. XIII, 8.

le Fils de Dieu, et le Sauveur du monde, est la même depuis dix-huit siècles. Celui qui la fait sincèrement et publiquement, et qui y conforme sa vie, est membre du corps de Christ, et sujet de son règne. La variété des opinions humaines ne peut pas plus changer aujourd'hui l'essence du Christianisme que ne l'ont pu les différens de St. Paul et de Barnabas, par rapport à la circoncision, dans le premier âge de l'Eglise (*).

Cette variété des opinions est inséparable de la nature de l'esprit humain. Elle ne sauroit altérer la vérité qui est éternellement la même. Elevée au dessus des atteintes de l'incrédulité, des altercations, et des travers du siècle; elle sort toujours plus victorieuse de chaque lutte qu'elle a à soutenir avec le Prince des ténèbres. L'erreur et la corruption peuvent pour un temps offusquer son éclat, par les nuages impurs dont elles parviennent à l'envelopper; elle reparoît toujours plus pure et plus radieuse.

Je doute même qu'une entière uniformité d'opinions, quand elle seroit pos-

(*) ACTES XV.

sible, pût être favorable aux intérêts de la vérité! Il sort de vives étincelles du choc des opinions; et il ne seroit pas difficile de prouver par l'histoire des erreurs et des sectes dans l'Eglise Chrétienne, que la fin des contestations, bien loin de nuire à ses vrais intérêts, lui a été en dernier résultat extrêmement favorable. La diversité ne détruit et n'altère donc pas nécessairement l'union. Celle-ci n'est troublée qu'autant que l'on présume être sage par dessus ce qu'il faut être sage; et que, par un coupable abus des dons que l'on a reçus, ou de l'autorité que l'on s'arroge, l'on usurpe les droits exclusifs du Chef suprême de la foi.

C'est cet abus présomptueux que l'Apôtre veut prévenir par les exhortations qu'il adresse ici aux fidèles de Rome, en leur rappelant que, quoiqu'ils eussent reçu des dons différens, et qu'ils exerçassent dans l'Eglise des charges diverses, ils n'en étoient pas moins pour cela les membres d'un seul et même corps, et également nécessaires les uns aux autres.

Cette allégorie est développée d'avantage encore par l'Apôtre dans sa première Epî-

tre

tre aux Corinthiens (*). Le bien-être du corps de Christ dépend de l'accord mutuel de tous ses membres. *L'œil ne peut pas dire à la main, je n'ai que faire de toi; ni aussi la tête aux pieds, je n'ai que faire de vous; et les membres du corps qui paroissent les plus foibles, ne sont pas les moins nécessaires; et Dieu l'a ordonné ainsi, afin qu'il n'y ait point de division dans le corps; mais que les membres ayent un soin mutuel les uns des autres.* Or, ainsi termine St. Paul, *vous êtes le corps de Christ, et ses membres, chacun en son rang.* C'est ce grand principe de l'union avec le Sauveur, auquel l'Apôtre ramène toutes ses exhortations à l'union mutuelle; et que nous avons à établir dans un second article.

II. L'union dans l'Eglise est garantie par la relation de tous les Chrétiens avec leur divin Chef. *Quoique plusieurs, nous sommes un seul corps en Christ.*

St. Paul termine son allégorie, en comparant la relation des fidèles avec le Seigneur à celle qui existe entre la tête et tous les autres membres du corps humain.

(*) 1 COR. XII, 20, 21, 23, 24, 25, 27.

C'est dans le même sens qu'il écrit aux Ephésiens: *que Dieu a assujetti toutes choses sous les pieds de Jésus, et l'a établi sur toutes choses, pour être Chef de l'Eglise qui est son corps* (1). Et, comme si cette image ne traçoit pas encore assez fortement l'intimité de cette relation avec Jésus-Christ, l'Apôtre y ajoute: *nous sommes de sa chair et de ses os* (2).

Si vous remontez à *l'origine* de cette union fortunée, vous la découvrez dans la manifestation du royaume des cieux; dans la prédication de l'Evangile par le Sauveur et par ses Apôtres. En recherchez-vous le *principe*, c'est la divine charité du Sauveur; *le fondement*, c'est sa mort; *le moyen*, c'est la grâce, l'esprit de Christ; *l'effet* c'est la communion des saints; *l'accomplissement: Dieu tout en tous* (3).

Désirez-vous de vous assurer de la perpétuité de cette union? Ecoutez la déclaration que le Sauveur fait à ses apôtres: *voici, je suis avec vous jusqu'à la fin du monde* (4). Ecoutez encore les paroles que votre maître adressa aux Juifs, ses contemporains qui lui demandoient, s'il étoit le

(1) EPHES. I, 22, 23. (2) EPHES. V, 30.
(3) 1 COR. XV, 28. (4) MATTH. XXVIII, 20.

Christ. *Mes brebis entendent ma voix, et je les connois, et elles me suivent. Et moi je leur donne la vie éternelle, et elles ne périront jamais; et personne ne les ravira de ma main. Mon Père qui me les a données est plus grand que tous, et personne ne peut les ravir des mains de mon Père. Moi et le Père sommes un* (1).

Cherchez-vous à vous convaincre de l'universalité de cette union? Le grand Apôtre des Gentils vous la dépeint par des couleurs qui en font tout à la fois briller la gloire. *Dieu a souverainement élevé le Seigneur, et lui a donné un nom, qui est au-dessus de tout nom; afin qu'au nom de Jésus tout genou se ploie, tant de ceux qui sont aux cieux, que de ceux qui sont en la terre, et que toute langue confesse que Jésus-Christ est le Seigneur, à la gloire de Dieu le Père* (2).

Tel est le Chef glorifié de l'Eglise, telle est la nature de la relation que chaque fidèle soutient avec lui: l'union des Chrétiens n'est-elle donc pas suffisamment garantie?

(1) JEAN X, 27.
(2) PHILIP. II, 8.

Elle l'est par la sagesse de notre Seigneur qui veut: *qu'il y ait un seul troupeau et un seul berger* (1), et dont les desseins sublimes ne peuvent manquer de s'accomplir, vu qu'en se proposant ce but charitable elle ne sauroit manquer de moyens pour le remplir.

Cette union est garantie encore par la charité de notre divin Chef dont la miséricorde ne connoit point de bornes, et qui a formé lui-même *le lien de la perfection, pour que la paix de Dieu, à laquelle nous sommes appelés pour être un seul corps, tienne le principal lieu dans nos cœurs* (2).

Cette union est garantie enfin par le pouvoir suprême de ce Chef à qui *toute puissance a été donnée dans les cieux et sur la terre* (3); *qui doit régner jusqu'à ce qu'il ait mis tous ses ennemis sous ses pieds; et qui ne remettra le royaume à Dieu son Père, qu'après que toutes choses lui auront été assujetties* (4).

Appuyée sur des fondemens aussi solides, que ceux que vient de nous fournir l'Apôtre St. Paul, notre foi ne doit pas

(1) JEAN X, 16. (2) COLOS. III, 14, 15.
(3) MATTH. XXVIII, 18. (4) 1 COR. XV, 24, 25.

chanceler, et notre espérance doit être inébranlable. Ou seroient-ce les sectes nombreuses, dans lesquelles l'Eglise se voit divisée, qui nous feroient douter de la réalité de l'union spirituelle et morale des Chrétiens entr'eux. Mais ne nous arrêtons point à l'écorce des choses, à des formes, à des noms. Si l'on pouvoit recueillir la profession et les sentimens de tous les Chrétiens qui connoissent et qui aiment le Seigneur Jésus, on seroit étonné de les voir beaucoup plus d'accord qu'on ne le suppose.

Mais les contestations dogmatiques n'ont-elles pas de quoi allarmer l'ami de la paix? Eh! l'on oublie donc que la masse des Chrétiens n'y prend aucune part. Et quand elles causeroient des plaies à quelque membre du corps de Christ, et que même ce corps entier en souffrit pour quelque temps, nous attendons tout du souverain médecin des âmes qui sait panser ces plaies et les guérir.

L'expérience vient à l'appui de ces raisonnemens, et démontre par des preuves de fait l'union des Chrétiens par l'efficace de leur relation intime avec leur divin Chef. L'esprit religieux tend aujourd'hui, plus

que jamais, peut-être, à se rencontrer dans l'unité de la foi. Lorsqu'il s'agit de porter le ministère de la croix, et la parole de vie dans les hordes sauvages, la diversité des opinions religieuses ne trouble point l'union, et n'arrête point les charitables efforts. Quand les Souverains de l'Europe ont fait leur pacte sacré, pour se jurer mutuellement de gouverner leurs peuples d'après les principes de l'Evangile, ils ont su rester fidèles à leur profession, et se réunir en Jésus-Christ, leur maître commun.

J'en atteste vos cœurs, M: F:, le sentiment religieux ne garantit-il pas l'union des Chrétiens, par leur relation intime avec leur divin Chef?

Non, elle n'est pas un rêve philanthropique. Ce n'est pas envain que pendant dix-huit siècles les temples ont retenti de cette parole du Seigneur: vous serez mes amis, si vous vous aimez les uns les autres (*). *Ces trois choses demeurent, la foi, l'espérance et la charité; mais la plus grande d'elles, c'est la charité* (**).

III. M: F: Il résulte de cet état de cho-

(*) JEAN XV, 14. (**) 1 COR. XIII, 13.

ses de grands, de beaux, et de salutaires devoirs. *Nous sommes réciproquement membres l'un de l'autre.*

Pour répondre aux vues sages et bienfaisantes du Chef de l'Eglise qui y permet la diversité, sans qu'elle en détruise l'union, il faut

1°. d'abord montrer des égards pour les opinions des autres.

Saint Paul recommande aux Romains *d'être sages avec sobriété, à proportion des dons que l'on a reçus* (*). Il condamne partout dans ses épîtres l'esprit de domination, et y prêche l'équité et le support, par le même motif qu'il fait valoir dans le texte.

Accordons donc aux autres la liberté que nous réclamons pour nous-mêmes, de servir Dieu selon notre conscience; et de régler notre foi et notre profession, sur la parole de Dieu, d'après nos lumières et notre conviction. *Ne nous jugeons pas l'un l'autre, mais usons plutôt de discernement, pour ne pas donner d'offense ou de scandale à notre frère* (**). Ne perdons pas de vue l'influence que l'instruction et

(*) ROM. XII, 3. (**) ROM. XIV, 13.

l'éducation, l'exemple et l'autorité exercent sur les opinions religieuses. Aimons surtout à reconnoître les Chrétiens par les fruits qu'ils portent. *Recherchons les choses qui vont à la paix et qui sont d'une édification mutuelle* (*).

2°. Mais, tout en respectant les opinions des autres, soyons sincères et fermes dans notre profession. Ne nous laissons point aller à tout vent de doctrine. Ne nous accommodons point à l'esprit du siècle. *Pour nous, prenons garde de nous soustraire; ce seroit notre perdition; mais persévérons dans la foi pour le salut de l'âme* (**).

Un attachement solide, raisonnable et constant à la profession de foi des Eglises Réformées de ce Royaume, s'accorde parfaitement avec les égards dûs à celle d'autrui.

Nous applaudissons à la sagesse et à la loyauté du Synode national, dans ce qu'il vient de statuer sur ce point si délicat. Il a su conserver la vérité avec la paix. Entrons dans ses vues. Que l'esprit qui l'a guidé soit le nôtre.

(*) ROM. XIV, 19. (**) HEBR. X, 39.

Retenons ainsi sans varier la profession de notre espérance, car celui qui nous a fait les promesses est fidèle (1).

3°. Il ne s'opère rien de grand et de bon sans zèle. *Soyons donc fervens d'esprit, en servant le Seigneur* (2). Mais, gardons-nous d'un zèle sans connoissance et sans charité!

La parabole de l'ivraye (3) doit ici nous servir de règle. Prenons garde de ne pas arracher le bon grain, en voulant ôter la mauvaise herbe du champ de notre Seigneur. La vérité, comme la nature, agit lentement, et les progrès de son active influence sont moins éclatans qu'assurés. *Le règne de Dieu ne vient pas avec apparence* (4).

Pour accélérer l'union dans l'Eglise, il ne s'agit pas de tout confondre. Et dans l'état actuel du Christianisme cette union si désirable fera plus de progrès, si l'on y conserve la diversité, qu'elle n'en feroit par un alliage incohérent qui ne pourroit que fomenter des contestations, causer de nouvelles brèches, et déchirer le sein de l'Eglise.

(1) HEBR. X, 23. (2) ROM. XII, 11.
(3) MATTH. XIII, 24. (4) LUC. XVII, 20.

Procurons plutôt avec prudence tout ce qui va à la paix. Ecartons avec circonspection tout ce qui sert à altérer l'esprit d'équité, de modération, de support et de charité. *Que le même sentiment qui étoit en Jésus soit aussi en nous* (1); et attendons de notre Chef glorifié, qu'il opère dans son temps; car *il ne nous appartient pas de connoître les temps et les saisons que le Pére a reservés en sa propre puissance* (2).

4°. Que toutefois les signes que la sage bonté de Dieu se plait à nous en fournir ne perdent pas leur effet par rapport à nous, par notre indifférence, par notre inattention, par notre tiédeur, par notre sensualité et par notre présomption.

Observons avec soin les indices que le Seigneur nous donne de ses voies. Sachons les apprécier et les suivre; et mettons notre bonheur et notre gloire à *être ouvriers avec Christ* (3).

Qu'ainsi, rien de ce qui peut avoir quelque rapport avec son œuvre ici bas ne nous paroisse indifférent, ou de peu d'importance. *Les membres du corps qui*

(1) PHIL. II, 5. (2) ACT. I, 7.
(3) 2 COR. VI, 1.

semblent être les plus foibles, sont beaucoup plus nécessaires (1). *Il y a diversité de dons, mais il n'y a qu'un même Esprit qui les distribue particulièrement à chacun selon qu'il veut* (2).

5°. Quelle leçon de modestie et d'humilité, de fidélité et de persévérance, dans ces instructions Apostoliques. *Qu'est-ce que tu as, que tu ne l'ayes reçu? et si tu l'as reçu, pourquoi t'en glorifies-tu comme si tu ne l'avois point reçu* (3)? *Ou toi aussi, pourquoi méprises-tu ton frère? Certes nous comparoîtrons tous devant le tribunal de Christ et chacun de nous rendra compte pour soi-même à Dieu* (4).

Que chacun regarde comment il édifie sur le fondement unique qui puisse être posé, lequel est Jésus-Christ. Que si quelqu'un édifie sur ce fondement de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, du bois, du foin, du chaume: l'œuvre de chacun sera manifestée, car le jour (le grand jour du jugement) *la fera connoître. Si l'œuvre de quelqu'un demeure, il en recevra la récompense: si elle brûle, il en fera la perte* (5).

(1) 1 COR. XII, 22. (2) 1 COR. XII, 4, 11.
(3) 1 COR. IV, 7. (4) ROM. XIV, 10, 12.
(5) 1 COR. XIII, 11, 12, 13, 14, 15.

Qu'il me soit permis d'ajouter à ces exhortations du grand Apôtre des Gentils, qui sont d'une application générale pour tous les Chrétiens, et singulièrement pour les ministres de l'Evangile, et pour les conducteurs de l'Eglise, quelques réflexions particulières que la circonstance fait naître.

Pasteurs et Conducteurs des Eglises *Wallonnes* du Royaume des Pays-Bas, M: T: H: et T: C: P: et F: en Jésus-Christ, vous vous êtes assemblés ici pour resserrer les liens qui nous unissent, pour veiller aux intérêts domestiques de notre corps, et pour coopérer à tout ce qui se rapporte au maintien, au bien-être et à l'édification des troupeaux, commis à nos soins. Vous appréciez le droit que le réglement, arrêté par le Roi pour le gouvernement de l'Eglise réformée des Pays-Bas, nous assure de nous réunir annuellement dans le même but.

Vous estimez à son juste prix l'honneur de faire, par votre député, partie intégrante du Synode général, et de concourir, comme dans les anciens Synodes nationaux, à toutes les mesures que ce corps respectable prend pour le bien-être de l'Eglise. Vous vous réjouissez avec nous des heureux succès du premier Synode qui vient de

se tenir dans ce Royaume. Edifiés de l'esprit d'ordre, de modération et de concorde qui y règna, vous acceptez avec reconnoissance les réglemens qui y ont été arrêtés, et vous les observerez fidèlement, autant par obéissance au Monarque qui les sanctionna, que par la conviction intime de leur sagesse et de leur utilité.

Soyons toujours jaloux d'appartenir à ces Eglises *Wallonnes* qui par leur origine, leur ancienneté, leurs lumières, leur influence, et leur exemple, se sont assurées l'estime et la confiance des peuples hospitaliers qui les ont adoptées; et la protection de la maison d'Orange, dont les Princes en furent toujours les nourriciers.

Que de notre sein sortent encore des Pasteurs dignes émules des Saurin, des de Superville, des Bouillier, et de tant d'autres dont les noms honorent les fastes de notre corps. Appliquons-nous, M: F:, à leur susciter et à leur former d'honorables successeurs, et à servir à ceux-ci d'exemples.

Nous reporterons ainsi les bienfaits de la réformation dans ces contrées, d'où sont sortis les pieux fondateurs de nos premiers troupeaux *Wallons;* nous les enrichirons des lumières de ce pays, le domaine des

sciences sacrées; et nous ferons honorer notre doctrine, notre culte, et notre exemple par les descendans de ceux-mêmes dont nos ancêtres ont dû se séparer. Providence adorable, donne-nous de bénir tes desseins, et d'entrer dans tes vues! Et, tandis que le Roi donne à notre zèle cette nouvelle direction; rendons de plus en plus notre ministère approuvé dans la station ancienne, que sa justice vient de nous assurer par les réglemens particuliers qui concernent les Eglises *Wallonnes*. Remplissons toutes les parties de cette station avec autant de dignité que de fidélité! Mettons-la dans une honorable évidence par des talens distingués, par une science solide dont les progrès marchent de pair avec ceux du siècle, par une doctrine pure, par des mœurs exemplaires, et par une inaltérable union.

Assurons la perpétuité du ministère dans nos églises par l'influence des fonctions que nous avons l'honneur d'y exercer. Continuons à recommander leurs intérêts à la paternelle sollicitude du Roi, et attendons avec confiance qu'il y pourvoie dans sa sagesse.

Rendons justice au zèle prudent du Mi-

nistre éclairé et pieux qui nous guide par ses lumières, et nous encourage par sa bonté.

Soyons toujours sensibles aux égards et aux bons offices par lesquels le digne Conseiller du ministère du culte réformé nous prévient; et, remontant à l'Auteur de tout don parfait, ne cessons point de lui demander par de ferventes prières le succès de toutes les mesures, propres à *l'édification du corps de Christ* (*), et à la gloire de son nom.

Dans cet esprit, prenons une part active à tout ce qui peut contribuer à la prospérité de l'Eglise Réformée de ce Royaume, et à tous les sages moyens qui servent à propager le Christianisme, et à étendre la connoissance de la parole de Dieu.

Concourons avec tous les amis de la vérité, de quelque langue et de quelque pays qu'ils soient, aux progrès des lumières. *Que chacun, selon le don qu'il a reçu, s'emploie pour le service des autres, comme bons dispensateurs de la différente grâce de Dieu* (**).

Procurons le bonheur public par l'in-

(*) EPHES. IV, 12. (**) 1 PIERRE IV, 10.

fluence heureuse du Christianisme; et montrons notre amour pour le Roi, et notre fidélité à la patrie, en donnant l'exemple des vertus civiques dont l'Evangile est la source, la règle et l'appui.

Soyons ainsi d'honorables *membres du corps de Christ, et chacun réciproquement l'un de l'autre;* et que cette union sainte nous dispose de plus en plus à être toujours un, *comme toi Père, es en ton Fils, et ton Fils en toi* (*)! AMEN.

PRIÈRE APRÈS LE SERMON.

O Dieu, nous sentons profondément le bonheur et la gloire de nos destinées. Nous te bénissons, de ce que tu as daigné nous unir si étroitement avec toi-même en ton Fils bien-aimé, établir entre lui et nous des relations si intimes, et nous appeller, par ta grâce, à être membres du corps moral dont il est le Chef à jamais béni. Fais-nous jouir de tous les biens de son royaume; revêts-nous des dispositions qui doivent caractériser ses vrais disciples; et donne-nous d'atteindre heureusement le but de notre vocation!

(*) JEAN XVII, 21.

Pré-

Prête efficace à la parole qui vient de nous être prêchée. Que, saintement jaloux d'avancer les intérêts du règne de la vérité, de la vertu et du bonheur, dont Jésus est le fondateur et le chef, nous nous empressions de continuer son œuvre ici-bas! Ote du milieu de nous tout ce qui pourroit y nuire, et donne-nous cet esprit de modération, de prudence et de support, dont le Seigneur nous a laissé l'exemple. Apprends-nous à réunir la sincérité, la fidélité et la fermeté dans notre très sainte foi, à l'équité, à la justice et à la charité. Fais concourir tous les Chrétiens aux grandes vues de ta sagesse et de ta miséricorde en Jésus-Christ! Maintiens et fortifie l'union entre tous les ministres de l'évangile, qu'ils ne soient tous qu'un cœur et qu'une âme, et réciproquement membres l'un de l'autre, en ne composant qu'un seul et même corps en Jésus-Christ! Nous te demandons spécialement pour nous ces grâces, assemblés comme tu nous vois sous tes yeux, pour resserrer les liens sacrés qui nous unissent, et pour procurer le bien-être des troupeaux, commis à nos soins. Que ton Esprit de lumière, de sainteté et de paix nous éclaire, nous anime et nous dirige; que

notre commencement soit en ton nom, et notre fin à ta gloire!

O Dieu qui par la foi et par l'exemple de nos ayeux as ranimé la lumière pure de l'Evangile dans plusieurs contrées de l'Europe, et qui, pendant plus de deux siècles, les as fait servir dans ces provinces à tes sages desseins; daigne maintenir nos Eglises, les rétablir, et les employer encore aux progrès de l'Evangile. Donne-nous d'entrer dans tes vues, de remplir tes desseins, de nous rendre approuvés aux consciences par notre doctrine autant que par nos mœurs, afin que ton œuvre paroisse sur nous et ta gloire sur nos enfans!

Nous te bénissons de nous avoir donné dans ta grâce un Roi juste et bon, pieux et sage, qui sait unir l'attachement à sa profession religieuse à des principes libéraux. Eclaire-le, et dirige ses conseillers pour qu'il soit toujours le nourricier de nos Eglises, et le protecteur de tout culte digne de toi, son objet!

Sanctifie la joie de notre Monarque et celle de toute la maison royale par une pieuse reconnoissance! Puisse l'union qui en est l'objet, en être toujours la source!

Répands sur le Prince et sur la Princesse d'Orange tes plus précieuses bénédictions! Que ce couple, heureux du bonheur dont il jouit et de celui qu'il cause, augmente, étende et fortifie encore les liens de la gratitude et de l'amour qui nous attachent à la famille Royale! Béni sois-tu de la victoire remportée pour venger la cause de l'humanité et pour assurer ses droits! Protège ce Royaume, bénis toutes les sources du bien-être national; fais y contribuer heureusement toutes les personnes constituées en autorité; nommément le ministre du culte que nous professons, avec son conseiller; le gouverneur de cette province et le magistrat de cette ville! Bénis nos Eglises et le troupeau qui t'adore dans ce temple. Répands ta gratuité sur ses Pasteurs et sur ses Conducteurs. Donne nous grâce et gloire, et ne nous épargne aucun bien!

AMEN!

I. CHANT CANT. LXII, les 4 premier vrs.
II. CHANT PS. CXXXIII.
III. CHANT PS. CXXXIV, 3, que l'assemblée a chanté de bout.

SERMON

SUR LES DOUTES A L'ÉGARD DE LA PROVIDENCE, VAINCUS PAR LA PIÉTÉ (*).

PSEAUME LXXIII, 25-28.

25. *Quel autre ai-je au ciel! Or je n'ai pris plaisir sur la terre en rien qu'en toi seul.*

26. *Ma chair et mon coeur étoient défaillis; mais Dieu est le rocher de mon coeur, et mon partage à toujours.*

27. *Car voilà, ceux qui s'éloignent de toi, périront; tu retrancheras tous ceux qui se détournent de toi.*

28. *Mais pour moi, approcher de Dieu est mon bien; j'ai mis toute mon espé-*

(*) Ce Sermon a été prononcé à Harlem le 26 Septembre 1813, pendant les dernières perplexités où nous avoit jetté le despotisme de Buonaparte, et à Amsterdam le 2 Avril 1815, peu après son retour en France.

rance au Seigneur Eternel, afin que je raconte tous tes ouvrages.

Il est des circonstances qui ébranlent violemment l'adhésion sincère au dogme consolant de la Providence. Les doutes qu'elles peuvent faire naître ont une influence funeste sur la paix de l'ame et le repos de la vie. Ils sont plus pénibles à mesure que le cœur est plus ouvert à la piété. Il est difficile toutefois de s'en défendre; il l'est d'avantage encore de les vaincre, lorsqu'une fois ils se sont fixés dans le cœur. Heureux qui sait les combattre ces doutes et en triompher. Sa foi, mieux affermie, sera désormais inébranlable; et sa confiance résistera aux plus rudes épreuves.

Vous en voyez un exemple illustre dans Asaph. La prospérité momentanée des impies, dont quelque circonstance particulière avoit produit au grand jour la révoltante audace et les étonnans succès, remplit son ame de doutes, d'agitations et de perplexités. Le sort du juste étoit devenu pour lui un problème. Les récompenses de la piété lui paroissoient douteuses. Son attachement au Dieu d'Israël lui sembloit vain. Et au lieu de dire: *assu-*

rément Dieu est pour Israël le bien suprême; pour ceux qui ont le cœur pur (1). Il s'écrie: *c'est en vain que j'ai purifié mon cœur, et que j'ai lavé mes mains dans l'innocence. Car j'ai été battu chaque jour; et mon châtiment revenoit tous les matins* (2)! En vain s'étoit-il appliqué à pénétrer cette dispensation; elle lui paroissoit dure. S'il eut suivi les maximes des impies, il se seroit rangé de leur parti, et seroit devenu infidèle à la cause des enfans de Dieu. Mais heureusement la piété n'avoit pas perdu chez lui toute son efficace. Elle le ramena à des principes religieux. *Je suis entré*, dit-il, *dans le sanctuaire de Dieu, et j'ai vu quelle est la fin des méchans* (3). Enseigné par Dieu même, il avoit appris à attendre la manifestation de sa justice, et à faire attention à la décision finale du sort des méchans. De la hauteur glissante où ils étoient placés, il les voit soudain tombés dans le précipice. Naguère les objets de l'admiration et de la terreur, ils sont devenus semblables à ces fantômes monstrueux qui nous épouvantent dans les songes, mais dont on se rit au réveil.

(1) Vs. 1. (2) Vs. 13, 14. (3) Vs. 17.

Cette expérience instructive avoit ramené le calme dans l'ame d'Asaph. Honteux de ses doutes et de sa douleur, il avoue sa *stupidité!* Hélas! *semblable à la brute* (*), il n'avoit considéré que le présent. Mais, détrompé par les coups effrayans de la justice divine qu'il a vu éclater, il s'attache avec d'autant plus de tendresse à Dieu, qu'il s'étoit éloigné d'avantage de lui. Il s'abandonne avec confiance à sa direction; et attend avec soumission l'issue de son sort. Ce retour à Dieu est suivi d'une effusion touchante des plus pieux sentimens. C'est comme si l'ame du saint homme se répand toute entière dans les expressions les plus tendres et les plus sublimes.

25. *Quel autre ai-je au ciel que toi? En quel autre que toi me plairois-je sur la terre?*

26. *Si mon corps est sans force, si le cœur me manque. Tu es, ô Dieu, le rocher de mon cœur, et mon partage à toujours.*

27. *Voici, ceux qui s'éloignent de toi vont périr; tu extermines ceux qui se détournent de toi.*

(*) Vs. 23.

28. *Pour moi, m'approcher de Dieu c'est mon bien; je mets ma confiance dans le Seigneur l'Eternel; et je célébrerai toutes ses œuvres.*

M: F: le tableau qu'Asaph nous trace ici des agitations par lesquelles son ame fut combattue, et du repos qu'elle avoit retrouvé près de Dieu, nous présenteroit-il une situation tout-à-fait inconnue? Personne d'entre nous ne connoîtroit-il par expérience ces doutes, cet étonnement, ces perplexités? Hélas! le cœur humain n'est-il pas de tout temps le même? N'est-ce pas un des grands bienfaits de la révélation, qu'elle nous offre tant de portraits, peints au naturel, où nous nous reconnoissons facilement. Heureux si le retour édifiant d'Asaph aux principes religieux qui le soutenoient, étoit pareillement une image fidèle de notre résipiscence! Heureux si nous savions toujours entrer comme Asaph dans le sanctuaire du Dieu Fort; si nous nous laissions instruire par lui; si nous attendions avec patience ses dispensations; si nous nous tenions toujours serrés près de lui; et cherchions en lui notre souverain bien!

La disposition du saint homme, déve-

loppée si énergiquement dans les derniers vers de son cantique sublime, nous présente le meilleur antidote contre les doutes sur la providence.

J'y remarque quatre traits distincts dont elle se compose. Un amour dominant pour Dieu. Une confiance inébranlable en Dieu. Une *conviction intime* du malheur des impies. Un sentiment profond de la félicité de l'ami de Dieu.

Quand on réunit ces caractères de la vraie piété, on est à l'abri des doutes sur la providence; ou, si l'on en est assailli, on les surmonte, et chaque triomphe de la foi resserre et fortifie les liens qui unissent le fidèle à son Dieu.

C'est sous cet aspect déterminé que nous allons méditer les paroles d'Asaph.

O vous, pour qui la providence semble quelquefois se couvrir d'un voile épais, venez apprendre à la reconnoître et à l'adorer par tout et dans toute circonstance! Ames pieuses dont le cœur est déchiré de tristesse à cause des doutes funestes que vous vous reprochez, venez chercher la consolation où Asaph sut la trouver. Vous que la prospérité de l'impie tient en suspens, venez vous détromper. Vous

enfin qui cherchez avec empressement la paix du cœur et la vraie félicité; apprenez à la trouver en Dieu! *Pour nous, nous approcher de toi Seigneur, c'est tout notre bien* (*)! Ainsi-soit-il!

I. *Quel autre ai-je au ciel que toi? En quel autre que toi me plairois-je sur la terre* (**)? Expression sublime de l'amour dominant pour Dieu dont Asaph étoit animé, et qui lui avoit fait vaincre si heureusement ses doutes sur la providence. Et en effet rien de plus propre à calmer des agitations de ce genre qu'une pareille disposition. Quand l'esprit est occupé de Dieu plus que de tout autre objet; quand le cœur est plein de Dieu, l'ame acquiesce aisément aux dispensations de la providence. Elle se fait de Dieu des idées dignes de la grandeur de son être. L'universalité de son empire, l'étendue de sa sagesse, l'impartialité de sa faveur, l'inaltérable intégrité de sa justice brillent à ses yeux dans tout leur éclat. La contemplation des œuvres de la création qui sont autant de preuves d'une intelligence infinie, d'une puissance illimitée, et d'une

(*) Vs. 28. (**) Vs. 25.

bonté inépuisable, offre à l'esprit ravi tant de merveilles; à la pénétration la plus forte tant de problèmes; que l'imagination la plus hardie s'arrête sur le bord des voies du Créateur, étonnée de leur immensité!

Eh! les voies de la Providence seroient-elles plus bornées? *Quel autre ai-je au ciel que toi, ô mon Dieu?* Je t'adore comme l'Etre puissant, *qui fais sortir par ordre l'armée des cieux, qui appelles par leur nom chacun des corps qui la composent: et il n'y en a pas un qui manque* (1); qui, dans la vaste étendue des cieux, *as posé une tente pour le soleil* (2); *qui t'enveloppes de lumière, comme d'un vêtement* (3); *qui fais des vents tes ministres, et du feu brûlant tes serviteurs* (4). Eh! mon esprit, élevé par cette adoration, ne jugeroit-il pas plus sainement des dispensations célestes! Interdit à l'aspect des merveilles que lui offrent les cieux, il se rappelle les paroles d'un prophète: *avec qui l'Eternel a-t-il pris conseil, et qui l'a instruit, et lui a enseigné le sentier de la sagesse? Qui lui a enseigné la science et lui a montré le chemin de la*

(1) ESAIE XL, 26. (2) PS. XIX, 5.
(3) PS. CIV, 2. (4) PS. CIV, 4.

prudence (1)? Et dès-lors, prétendroit-il trouver le Tout-puissant en le sondant; ce sont les hauteurs des cieux, comment y atteindre; ce sont les profondeurs de l'abîme, comment y pénétrer (2)? Le gouvernement de l'univers, et la direction des événemens qui se succèdent ici-bas, n'exigent pas moins un acquiescement illimité que les œuvres de la création. *Dieu vit que cela étoit bon* (3). Tel est le sceau que Dieu leur imprima, et que l'observateur intelligent et reservé y reconnoît par tout.

J'ai connu que, quoique Dieu fasse, c'est toujours lui-même; on ne sauroit qu'y ajouter, ni qu'en diminuer, et Dieu le fait afin qu'on le craigne (4). Tel est le raisonnement de l'homme sage qui, dans l'Auteur éternel de tout ce qui existe, reconnoît le maître du monde, le Roi de l'univers.

En quel autre que toi me plairois-je sur la terre? Tu me suffis, ô Eternel! quand je contemple l'étendue des cieux, en recherchant leur origine et la cause de leur mouvement régulier et constant; et tu ne me suffirois pas, lorsque je médite sur

(1) ESAIE XL, 14. (2) JOB XI, 7, 8.
(3) GEN. I. (4) ECCLES. III, 14.

les choses d'ici-bas? Tu gouvernerois l'univers: et le monde que j'habite ne seroit pas un objet de tes soins non interrompus? Tu aurois soumis la nature entière à des loix immuables, et il n'y auroit que les vicissitudes terrestres qui y seroient soustraites? Tout dans le monde physique, jusqu'à la moindre plante, jusqu'au plus petit insecte, seroit assujetti aux règles invariables d'une organisation qui est toujours la même, et le monde moral seul seroit abandonné au flux et reflux des opinions humaines, au choc des passions et des intérêts?

Le corps humain seroit sujet, dans toutes ses parties, à un méchanisme qui depuis le premier homme jusqu'à nous n'a point changé; et l'intelligence qui anime ce corps, la volonté qui le meut, l'ame qui est le principe moral de l'homme, ne seroit pas susceptible de l'influence d'un agent supérieur? La société humaine seroit abandonnée aux caprices de ceux qui la composent; les événemens qui décident du sort des peuples et des états dépendroient uniquement de la dextérité, de la valeur, de la persévérance des acteurs qui paroissent sur la scène; et il n'existeroit pas de res-

sorts cachés, mais puissans, qui en règlent le mouvement; il y auroit des causes secondes, sans cause première; et le genre humain s'agiteroit pour néant sur le vaste théâtre du monde, sans qu'une main puissante et bienfaitrice dirigeat les événemens dont il seroit le malheureux instrument, ou le méprisable jouet?

Qui ne s'écrie ici, à la vue des conséquences absurdes et sinistres du système de l'impie, *quel autre ai-je au ciel que toi? En quel autre que toi, ô mon Dieu, me plairois-je sur la terre?* Et ce cri n'exprime pas seulement la conviction de l'esprit intimement pénétré de la réalité d'une providence, mais encore le sentiment profond d'un cœur plein du calme qu'elle inspire. Dès que cette persuasion est forte, habituelle, efficace; elle entretient et nourrit cet amour dominant pour Dieu, dont Asaph étoit animé. Dieu est le principe d'où il dérive tout, auquel il rapporte tout. Il est le premier objet de sa pensée, de ses affections, de ses vœux. Il s'environne sans cesse de son auguste présence. Il le voit partout. Il vit sous ses yeux. Il lui montre toujours et partout une préférence décidée. Dieu a sa

ascendant invincible sur toutes les facultés de son âme. Son commerce avec l'Etre des êtres est également respectueux, sincère, cordial et habituel. l'Effusion de ses sentimens est aussi libre que tendre. Son dévouement à Dieu est parfait. Il sait se conformer à sa volonté en toutes choses, lui prouver la sincérité de ses sentimens par des sacrifices; préférer son approbation à tout autre avantage; et trouver en lui sa paix et son salut. Il dit après Asaph. *Quel autre ai-je au ciel! Or je n'ai pris plaisir en rien sur la terre qu'en toi!*

II. La disposition du saint homme que nous essayons de peindre, se compose en second lieu d'une confiance inébranlable en Dieu. Elle est le fruit naturel de l'amour pour lui qui bannit du cœur toute méfiance, toute crainte, toute appréhension. *Mon corps étoit sans force, le cœur me manquoit, tu es ô Dieu le rocher de mon cœur; et mon partage à toujours* (*). L'amour pour Dieu, quoique dominant, n'empêche pas les foiblesses auxquelles la nature humaine est sujette, mais il offre le remède efficace pour les soulager.

(*) Vs. 26.

Nous sommes composés de chair et d'esprit. Il se peut que nous soyons si douloureusement affectés par des événemens qui surviennent, que le sentiment pénible de nos maux et de nos épreuves surmonte le principe de la raison et de la piété qui nous anime. C'est dans une situation aussi affligeante que s'étoit trouvé Asaph; Asaph qui, dans tous ses cantiques, comme dans les paroles que nous méditons, se montre si sage et si pieux. Mais ce découragement, ces doutes, ces perplexités ne sauroient durer. Le corps peut être trop foible pour soutenir les combats de l'âme. Le cœur peut défaillir par la douleur. Il peut languir pour un temps. La flamme de la vie spirituelle peut s'affoiblir: mais elle ne s'éteint pas; le cœur se ranime, et l'ame reprend son énergie et sa force. *Dieu est son rocher.* Il est un appui sûr et solide. Cette image réunit l'une et l'autre de ces idées. *Mon cœur et ma chair*, ou mon ame et mon corps, *succomboient* par l'agitation et l'inquiétude que me donnoit la prospérité des méchans: *mais maintenant Dieu est le rocher de mon cœur*; mon cœur se tranquillise en lui; il est affermi par la confiance en Dieu; iné-

inébranlable, comme appuyé sur un roc, il résiste aux secousses réitérées du doute et de la crainte. *Dieu est mon partage à toujours;* c'est lui qui me fournit tous les secours nécessaires, pour que je ne succombe point, et que je jouisse du bonheur qu'il m'a destiné. *Mon partage*, c'est proprement la part de mets et de boisson qui m'est assignée. La même image se trouve dans un autre cantique où le Poëte sacré dit à Dieu, *tu es ma nourriture et mon breuvage, tu augmentes la part de mon héritage* (*). Et quelle est belle l'antithèse que nous remarquons dans les paroles d'Asaph: *mon cœur défailloit; mais Dieu est le rocher de mon cœur: mon corps succomboit, mais Dieu lui même est ma nourriture et mon breuvage à jamais.* Comme la nourriture animale sustente le corps, ainsi le secours et la bonté de Dieu me soutiendront. Il se peut que l'image, dont se sert le Poëte, soit trop du style et du goût oriental, pour être d'abord saisie et admirée. Mais qu'elle est riche toutefois et expressive! Heureux qui pense et parle comme Asaph! Sa tran-

(*) PS. XVI, 5.

quillité ne dépendra point des vacillations de l'opinion, des vagues du doute, et des mouvemens continuels des maximes du siècle. Sa foi est ferme comme son objet est invariable. Les vicissitudes terrestres n'affoibliront point sa conviction, parce qu'il a appris dans le sanctuaire du Dieu fort, qu'elles entrent dans ses vues sages et parfaites.

Les contradictions apparentes qu'il observe dans le règne moral ne l'arrêteront, ne le surprendront point, par ce qu'il n'apperçoit qu'une partie des choses; et, tout en priant avec Job: *fais moi voir au de là de ce que je vois* (*); il sait soumettre ses désirs à la raison et à la piété qui lui rappellent; *qu'ici il ne contemple les choses qu'obscurément et comme dans un miroir* (**).

Ses épreuves et ses maux n'ébranlent point sa confiance. *Dieu est le rocher de son coeur.* Il soutient ce foible cœur lorsqu'il vient à défaillir. Sa sagesse et sa bonté sont aussi constantes que son pouvoir. *Dieu est son partage à toujours.* Il sustente son corps quand il succombe,

(*) JOB XXXIV, 32. (**) 1 COR. XIII, 12.

La richesse de Dieu pourvoit à l'indigence. La plénitude de sa gratuité remplit le besoin extrême. Cette source est aussi inépuisable qu'elle est féconde. *La portion de cet héritage ne manque jamais.* Dieu suffit à celui qui l'aime pour le temps et pour l'éternité. *Il est le rocher de son cœur et son partage à toujours.*

III. Cette confiance heureuse qui rendit Asaph vainqueur de ses doutes sur la providence, fut affermie encore d'avantage par la conviction intime du malheur des impies dont il étoit pénétré. Cette conviction salutaire étoit chez Asaph le fruit d'une expérience particulière. Instruit par la sagesse divine, il apprit à faire attention à la fin des méchans. Il les voit défaillis, consumés, détruits dans un moment. Semblables à un songe que le réveil dissipe, ils sont comme la bâle que le vent chasse au loin; ils sont poursuivis par leur malice; *voici*, s'écrie-t-il à ce spectacle, *ceux qui s'éloignent de toi vont périr. Tu extermines ceux qui se détournent de toi* (*).

M: F: cette conviction, si propre à justifier la providence, dépend-elle uniquement de l'expérience? N'avons-nous pas

(*) Vs. 27.

d'autres motifs que ceux qu'elle fournit, pour nourrir et fortifier en nous cette utile persuasion? Et ses leçons nous manquent-elles entièrement ici? N'avons-nous pas à leur défaut celles de l'histoire? Qui ne se rappelle un Nebucadnetzar, un Haman, un Hérode? Et la nature même des choses, l'ordre moral, la liaison intime et nécessaire qu'il y a entre le vice et le malheur, ne fournissent-elles pas une démonstration victorieuse de l'énoncé d'Asaph. Ce n'est pas qu'à l'instant où nous réfléchissons, nous ne sentions aussitôt la solidité de ces preuves; mais nos doutes dérivent ici de notre précipitation. Nous jugeons et nous décidons sans attendre l'événement. Nous avons les mêmes reproches à nous faire que se faisoit Asaph, quand il dit: *lorsque mon ame étoit ainsi pénétrée d'amertume, et mon cœur déchiré de douleur, j'étois insensé et stupide comme une brute à tes yeux* (*). Hélas! lorsque le présent nous captive, et que les choses sensibles fixent entièrement nos pensées et nos desirs, nous sommes peu propres à juger sainement des choses; nous ne voyons qu'une partie des dispensations di-

(*) Vs. 21, 22.

vinés, et *nous ne considérons point la fin du Seigneur* (*). Ce n'est qu'après être entré dans le sanctuaire, éclairé par la lumière qui y brille, et instruit par la sagesse céleste, que l'on s'attache entièrement à Dieu, que l'on s'abandonne à sa direction, que l'on retrouve le repos de l'esprit et la paix du cœur; et que l'on est préservé des jugemens précipités, des vœux indiscrets, et des souhaits téméraires dont on s'étoit rendu coupable. A la conviction intime du malheur des impies, se joint le sentiment profond de la félicité de l'ami de Dieu. Il achève l'heureuse disposition qui guérit Asaph de ses doutes sur la providence; et que je dois, en dernier lieu, vous proposer en exemple, dans le même dessein.

IV. Ecoutez comment le saint homme exprime ce sentiment si doux et si salutaire: *pour moi, m'approcher de Dieu c'est tout mon bien. Je mets ma confiance dans le Seigneur l'Eternel; et je célébrerai toutes ses œuvres* (**). Quelques interprètes ont traduit: *mais, pour moi, c'est ma félicité d'être l'ami de*

(*) JAQUES V, 11. (**) Vs. 28.

Dieu. La phrase que présente l'original sert communément à indiquer le commerce intime dont un Prince favorise quelques uns de ses courtisans privilégiés, qu'il honore de toute sa confiance. A mesure que nous développerons le sens de cette phrase, vous sentirez, j'espère, la grandeur de la félicité qu'elle exprime.

Il est permis à l'homme d'approcher de Dieu par la pensée, par le sentiment, par la vertu, et par l'espérance. Ce sont ces puissans moyens que notre Père céleste a mis à la portée de ses enfans pour les faire jouir de son commerce, à titre de ses amis.

1°. Quel usage plus noble et plus heureux l'homme peut-il faire des excellentes facultés dont il est doué, qu'en les employant à s'élever vers l'auteur de son être? Quelle méditation plus propre à anoblir son esprit, que celle qui a pour objet la suprême perfection? Quel moyen plus efficace pour le transporter dans les régions célestes de lumière, de vérité et de paix? Quel calme que celui que donne la pensée de Dieu; quelle force elle communique à l'esprit, quelle énergie elle inspire à l'ame entière! Que les objets terrestres sont pe-

tés en comparaison de ceux qui occupent l'ame, remplie de la pensée de Dieu! Par elle la sphère de sa contemplation s'aggrandit; ses vues s'étendent; elle les porte au delà du cercle étroit de ce monde et de ses vicissitudes; elle les fixe sur le Moteur éternel, immuable et tout-puissant de l'univers; et oublie les considérations partielles qui altèrent la face des choses, et rétrécissent le plan sur lequel on les calcule. La pensée de Dieu met l'homme à sa place; sans elle il s'expose à porter de faux jugemens sur les événemens d'ici-bas; avec elle il apprend *à mettre la main sur la bouche, parceque c'est l'Eternel qui le fait* (*).

2°. Il s'en faut bien que le privilège de s'approcher de Dieu soit réservé seulement à l'esprit; le cœur le partage également. C'est par le sentiment autant que par la pensée, que l'ame entre en commerce avec son Dieu. Qu'elle est douce cette effusion de la reconnoissance, de l'amour et du dévouement. Qu'elle est encourageante cette relation de Père et d'enfant. Qu'il est consolant cet abandon entier d'une con-

(*) Ps. XXXIX, 10.

fiance sans réserve! C'est la religion qui fait apprécier la sensibilité du cœur humain. En se concentrant sur tout autre objet, elle peut se trouver en défaut; mais lorsque c'est Dieu qui la captive, elle se nourrit, s'épure, se fortifie, et devient le mobile heureux des efforts les plus nobles, des sacrifices les plus généreux, de la soumission la plus humble, et de l'obéissance la plus parfaite.

3°. Dieu se plait à élever jusqu'à lui l'ame qui le cherche. Dès que sa volonté se confond avec la volonté suprême, il naît de cette céleste harmonie l'union la plus intime, qui fait le triomphe de la vertu. *Soyez saints, car je suis saint* (1)! C'est la voix de Dieu même qui montre à sa créature le moyen assuré d'approcher de lui. *Sans la sanctification nul ne verra le Seigneur* (2). *Bienheureux sont ceux qui sont nets de cœur, car ils verront Dieu* (3)!

Le cœur purifié d'envie et d'orgueil s'assujettit spontanément à la loi divine. La sensualité s'amortit, quand l'ame est concentrée sur les choses invisibles. La cu-

(1) 1 PIERRE I, 16. (2) HEBR. XII, 14.
(3) MATTH. V, 8.

pidité ne s'enflamme pas si aisément dans un cœur qui aspire aux biens célestes; l'amour du monde s'éteint où l'amour de Dieu est dominant.

4°. Mais qui dépeindra la félicité d'une ame que l'espérance élève vers son Dieu! Ce n'est à la vérité que sur des ailes tremblantes qu'elle entreprend ce vol audacieux; mais la foi la guide, la confiance la soutient.

Ici-bas, l'esprit *ne connoît qu'en partie*, mais dans la vie future *il connoîtra comme aussi il a été connu* (*).

Ici-bas, le cœur est soumis à l'empire des sens et des passions; là toutes ses affections se concentreront sur Dieu, seul objet de son amour.

Ici-bas, l'imagination ne prend qu'un foible essor, et retombe trop aisément dans la fange du monde; là son élan sera plus vigoureux et mieux soutenu.

Ici les intérêts sont restreints, et se concentrent d'ordinaire sur quelques petits objets; là ils seront confondus dans les intérêts communs du monde régénéré.

Ici, les vicissitudes terrestres et les évé-

(*) 1 COR. XIII, 12.

nemens qui agitent et ébranlent la foi, ne paroissent que sous un aspect isolé; là, ils apparoîtront dans leur liaison avec le plan de Dieu.

Ici, l'âme pieuse croit une providence toujours active; là, elle verra ses œuvres mises dans un jour rayonnant, et en parfaite harmonie avec l'admirable ensemble des desseins sublimes de la sagesse éternelle.

Approcher ainsi de Dieu: n'est-ce pas le vrai bien! le seul qui puisse satisfaire l'âme, le seul qui puisse remplir ses immenses besoins?

Approcher ainsi de Dieu: n'est-ce pas assurer la paix du cœur, et jouir du calme heureux que la piété donne et nourrit, et dont elle répand les salutaires influences sur l'existence entière du fidèle.

Je ne m'étonne pas, M. F., d'entendre Asaph revenir sur la confiance en Dieu, comme sur l'effet assuré de son commerce, de son amitié! *Je mets ma confiance dans le Seigneur l'Eternel* (*). Jamais elle ne fut mieux fondée qu'après l'effusion touchante des sentimens qu'il manifeste. Jamais on n'est plus disposé à compter sur

(*) Vs. 28.

Dieu, que lorsqu'on l'aime de tout son cœur, de toutes ses forces, et de toute sa pensée.

Le cœur, rempli du sentiment de ses bienfaits, en rappelle aisément le souvenir; et lorsque le cœur en abonde, la bouche se répand en louanges et en bénédictions. *Je célébrerai toutes ses œuvres* (*). J'adorerai sa sagesse dans toutes ses dispensations. Je reconnoîtrai sa bonté dans toutes ses voies. Le bien ou le mal qui me vient de la main de mon Dieu sera également l'objet de ma reconnoissance.

Je dirai et publierai les bénédictions que j'ai reçues, et les épreuves dont j'ai été visité. J'en indiquerai l'issue, le résultat, et j'observerai la fin et le but du Seigneur.

Je suivrai d'un œil attentif toutes les voies de l'Eternel; j'aimerai à recueillir tout le bien que j'ai vu éclore du mal apparent. Et où ces voies pourront me paroître obscures et ténébreuses, je m'armerai de confiance, et je dirai comme David: *j'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé* (**)!

(*) Vs. 28. (**) Ps. CXVI, 10.

Nous marchons par la foi et non par la vue (1). Elle est le principe fécond de notre vie morale. Sans elle point de boussole sur la mer orageuse de la vie; sans elle point d'ancre au milieu de ses flots écumans. Elle est la lumière qui nous luit, dans les épaisses ténèbres qui offusquent souvent nos yeux, ternis de larmes. C'est elle qui acquit au pieux Abraham, son héros le plus illustre, le titre *d'ami de Dieu* (2); et c'est elle qui dans l'épreuve la plus terrible qu'il eut à soutenir, mit dans sa bouche ces paroles sublimes, qui ont fait jusqu'aujourd'hui la devise de tous ses fidèles imitateurs; *à la montagne de l'Eternel, il y sera pourvu* (3).

Venez, Chrétiens, déposer au pied de cette montagne vos soucis, vos craintes, vos inquiétudes; répandez-y vos cœurs devant l'Eternel. Invoquez-y son saint et grand nom. Réclamez-y son puissant secours. Adorez-y sa Providence. Prenez-y des armes contre le doute et la défiance. De sa cime votre ame s'élancera jusqu'aux cieux, le séjour de la paix; et, dans la jouissance

(1) 2 COR. V, 7. (2) JAQUES II, 23.
(3) GÉN. XXII, 14.

de ses indicibles délices, vous direz après Asaph : *quel autre ai-je au ciel! Approcher de Dieu est mon bien!*

AMEN.

I. CHANT CANT. LXXIX.
II. CHANT PS. LXXIII, 12, 13, 14.
III. CHANT PS. LXXXVI, 5, 6.

SERMON

SUR LE SENTIER DU JUSTE, ET CELUI DU MÉCHANT.

PROVERBES IV, 18, 19.

Le sentier des justes est comme la lumière resplendissante, qui va reluisant jusqu'à ce que le jour soit en sa perfection. La voie des méchans est comme l'obscurité, ils ne savent point où ils trébucheront.

De toutes les merveilles que nous offre le grand spectacle de la nature il n'en est point de plus belle, de plus imposante, de plus majestueuse que le lever du soleil.

Caché sous l'horizon pendant la nuit, cet astre bienfaisant s'avance lentement pour le franchir. Les douces lueurs du crépuscule commencent à éclairer les cieux; les ombres de la nuit se dissipent par de-

grés, l'horizon se peint de la pourpre de l'aurore, ses rayons se prolongent, s'étendent, et bientôt le ciel brille de tout l'éclat de la lumière matinale; jusqu'à ce que le soleil, poursuivant sa course glorieuse, darde tous ses rayons sur notre hémisphère; et y répand de toutes parts sa chaleur vivifiante et sa réjouissante splendeur. Qui ne se rappelle ici cette belle strophe du Psalmiste: *Dieu a posé dans les cieux un pavillon pour le soleil: il est semblable à un époux sortant de son cabinet nuptial; il se réjouit comme un héros pour faire sa course. Il part de l'un des bouts des cieux et retourne par l'autre, et rien ne peut se cacher devant sa chaleur* (*).

Et si telle est la beauté de ce spectacle même dans nos régions nébuleuses, sa majesté et son éclat doivent avoir été infiniment relevés dans la Palestine, par la pureté de l'air, et par l'étendue de l'horizon; la jouissance doit en avoir été rehaussée par la douceur du climat, sous lequel vivoient les habitans fortunés de la Judée, pendant le règne glorieux de l'illustre Salomon.

(*) PS. XIX, 5, 6, 7.

Studieux observateur de la nature, ce Roi pieux et sage emprunta de ses merveilles les plus brillantes images dont il orna ses discours sententieux. Riche dans leur composition, grave dans leur but, sublime dans leur élocution, Salomon nous offre ici une sentence qui réunit à la beauté de ses images, et au piquant de leur opposition, l'importance et l'utilité du sujet qui y est présenté.

Ce Roi Poëte nous trace dans le texte le tableau frappant de la vie du juste, sous l'image d'un sentier, éclairé par la lumière du soleil levant dont l'éclat va en augmentant, jusqu'à ce qu'il soit parvenu à la hauteur du plein midi; et il nous peint la vie du méchant, sous l'emblème d'un chemin que couvrent et obscurcissent graduellement les ombres qui remplacent les rayons expirans du soleil, et les ténèbres épaisses que son coucher étend sur l'hémisphère.

Ici, je vois le juste, l'homme sage vertueux et pieux, en voyageur prudent, devancer l'aurore, pour commencer avec le soleil la course qu'il doit remplir. Ses premiers pas sont éclairés par la douce lueur du crépuscule, sa route resplendit en-

ensuite de tout l'éclat réjouissant de l'astre du jour qui s'élève majestueusement, et dont la lumière acquiert plus de vivacité et plus de force, à mesure qu'il s'approche du haut des cieux, et parvient au comble de sa gloire.

Qu'une pareille route est belle, agréable, sure et fortunée; qu'elle réunit de gloire et de bonheur; que, par ses douceurs et ses charmes, elle attire et fixe le voyageur avisé qui la pratique; qu'elle offre un contraste frappant avec la route dont le tableau lugubre est opposé à celui que je viens de faire.

Salomon dépeint le sentier du méchant comme triste et funeste; son mâle pinceau lui donne des couleurs noires et effrayantes pour en représenter le danger et le malheur. *Le chemin des méchans est comme l'obscurité; ils ne savent point où ils broncheront.*

J'y vois malheureusement engagé le voyageur imprudent dont le soleil couchant a surpris la marche tardive; les ombres du soir s'étendent de plus en plus sur lui; les ténèbres de la nuit viennent lui ravir les dernières lueurs d'une lumière fugitive; d'épais nuages interceptent la pâle clarté

du flambeau de la nuit; bientôt le voyageur ne marche plus que d'un pas mal assuré; ses incertitudes augmentent, ses anxiétés redoublent, ses périls se multiplient, et sa route fatale aboutit à un précipice où il s'engloutit pour jamais.

Telle est, Chrétiens Auditeurs, la sentence poëtique de mon texte, éclaircie des lumières qu'a répandues sur les Proverbes de Salomon un des plus doctes commentateurs (*). Nous l'exprimons d'après lui dans les termes suivans.

„ Le sentier des justes est comme une route, éclairée par la lumière du soleil levant qui monte et qui brille jusqu'au plus haut point du jour."

„ Le chemin des méchans est semblable à un sentier obscurci par le coucher perpétuel du soleil; ils ne savent point où ils se heurteront."

Développons les idées que cette belle sentence nous offre; prévalons-nous de l'antithèse qu'elle présente; et tâchons de faire servir les impressions que pourront avoir reçues notre imagination frappée, et notre sentiment reveillé, à notre instruction et

(*) A. SCHULTENS in loco.

à notre édification commune qui doit être le but principal de toutes nos pieuses méditations.

Source éternelle de lumière, daigne pour cet effet répandre dans nos esprits et dans nos cœurs ta céleste clarté!

La sentence de Salomon présente, par les sublimes images dont elle est composée, la vie de l'homme sage, vertueux et pieux, comme une route bien éclairée, sure, agréable, fortunée: et la vie de l'homme insensé, vicieux et impie, comme un chemin obscur, dangereux, pénible et funeste.

La splendeur, la sureté, l'agrément, le bonheur de la première vont toujours en augmentant, jusqu'à ce que le juste soit parvenu au faîte du bonheur et de la gloire éternelle; tandis que l'obscurité, les dangers, les peines, et la misère de l'autre, croissent sans cesse et ne finissent jamais.

I. La vie de l'homme sage, vertueux et pieux est semblable à un chemin éclairé par les rayons du soleil levant; c'est une route resplendissante de lumière.

1°. Le crépuscule qui éclaire cette route, c'est la raison. Elle montre à quiconque aspire à la sagesse d'où il vient et

où il va; elle lui fait connoître le chemin dans lequel il marche; elle lui découvre les faux sentiers dont ce chemin est bordé; les écueils dont il est hérissé, les précipices cachés qui le rendent dangereux.

Cependant la lumière qui éclaire ses pas, acquiert successivement plus d'éclat et de force: aux lueurs de la raison se joint, par la bonté divine, la clarté de la révélation.

Elle émane de Dieu *qui est lumière, dans lequel il n'y a aucunes ténébres* (*); *qui habite une lumière inaccessible* (**); et qui, de la source éternelle dont il est le centre, fait jaillir des torrens de lumière, et les répand par tout l'univers.

C'est le soleil de justice qui l'apporte dans ses rayons; et avec elle la grâce, la paix, et la vie.

Celui dont l'ame s'ouvre, par la foi, à ses rayons célestes ne sauroit se tromper, ni sur le commencement, ni sur la suite, ni sur la fin de la route dans la quelle il marche.

Pénétré de sa dépendance, il reconnoit et adore la main toute-puissante qui lui

(*) I JEAN I, 5. (**) I TIM. VI, 16.

ouvrit le sentier de la vie. Il sait que ce n'est point au hasard qu'il y porte ses pas, qu'il n'en est aucun d'indifférent, que les premiers décident des autres, que tous sont observés par l'œil vigilant de la Providence, qu'ils doivent tous tendre à un but déterminé qu'on ne peut atteindre, qu'au moyen du secours tout-puissant dont il sent tous les jours d'avantage le besoin indispensable.

Aucun point de la route de l'homme juste, eclairée de la lumière de la raison et de la révélation ne sauroit être obscur. Ou, si quelque partie en est pour le moment couverte d'ombres, plus ou moins prolongées, celles-ci sont dissipées par un rayon bienfaisant qui lui rend toute sa clarté.

Semblable à la nuée lucide et à la colonne de feu qui le jour et la nuit conduisoient les Israëlites dans le désert (*), la lumière de la raison et de la révélation n'abandonne point les pas de l'homme juste, et les accompagne dans toute la carrière qu'il doit parcourir ici bas. A mesure qu'il y avance, elle devient plus importante par

(*) EXOD. XIV, 20.

les relations qu'il y forme, et sur le choix desquelles il se voit éclairé; par les devoirs qu'il y trouve à pratiquer, et dont l'observation lui est rendue plus facile; par les dangers qu'il y trouve à éviter, et qui de jour en jour l'arrêtent et l'effrayent moins; par son influence sur la société qui devient successivement plus marquée; par le doux éclat de son exemple qui est de jour en jour plus utile; par les perspectives, enfin, qui s'ouvrent devant lui, et qui deviennent toujours plus consolantes.

Car, M: F:, telle est la force de la lumière qui guide l'homme pieux, qu'elle prolonge ses rayons jusque sur la fin de sa route dont vous avez vu le commencement et la suite également éclairés.

A mesure que le juste fait du chemin, cette lumière s'élève, il en reçoit plus immédiatement les rayons, ils descendent directement sur lui; leur éclat qui devient de plus en plus vif et constant lui apprend à mieux connoître le chemin où il marche, et l'ensemble de la carrière qu'il doit fournir. Par cela même, il s'y trouve mieux, s'y plait d'avantage, et redouble d'activité, de force et de persévérance pour la fournir heureusement.

Ce qu'il n'en découvroit pas encore s'éclaircit à ses yeux; et s'il remarque dans le lointain des objets qu'il n'apperçoit que foiblement, et des issuës dont son œil ne pénètre pas le fond, l'approche du plein jour va découvrir à ses yeux ce qu'il ne faisoit qu'entrevoir; la lumière de l'éternité dissipera toute ignorance, toute incertitude, tout doute, en changeant sa foi en vue et ses espérances en possession.

2°. Quel contraste n'offre pas déjà, à ce premier égard, le chemin du méchant, comparé avec celui du juste. *La voie des méchans*, dit le sage, *est comme l'obscurité.*

L'Ecriture sainte oppose le règne de la lumière à celui des ténèbres. Elle attribue l'un au Fils de Dieu, l'autre au Démon. Elle appelle les justes des enfans de lumière, et les impies des enfans de ténèbres. Les premiers sont les sujets du royaume des cieux, éclairés par la grâce, conduits par l'Esprit saint; les autres sont soumis à l'empire du Prince de ce siècle, aveuglés par le péché, séduits par le vice. *L'œil est la lumière du corps*, dit le Sauveur, *si l'œil est mauvais, tout le corps est ténébreux* (*); quand l'orgueil et la

(*) MATTH. VI, 22, 23.

sensualité dominent, l'esprit et le cœur sont offusqués de ténèbres; lorsque les passions exercent leur tyrannie, la lumière de la raison s'éteint, et celle de la révélation n'a plus de force.

Dès lors le chemin de la vie est couvert d'obscurité. Que devient la frêle existence de l'homme, dès que le point d'où elle commence, et celui où elle aboutit, ne sont point indiqués par la religion! Cette existence, qu'est-elle pour l'infortuné qui vit sans Dieu et sans espérance au monde? Un jeu du hasard, des passions, des intrigues, des circonstances. Le monde, qu'est-il pour lui? Le théâtre de l'ambition, de l'égoïsme, de la cupidité; où toutes les passions s'entre-choquent, où tous les intérêts se croisent; où les hommes s'entre-heurtent pour se supplanter; où, blasé par le passé, ennuyé et las du présent, indifférent ou trompé sur l'avenir, l'homme dévore ce règne d'un moment, croyant engloutir toute son existence.

L'incrédulité et l'irréligion causent-elles les ténèbres de l'esprit et du cœur; l'homme n'est qu'un organisme plus complet et plus délicat; et il se décomposera selon les mêmes loix de la nature qui ont réglé sa composition.

Sont-ce les passions qui aveuglent l'homme; elles dénaturent les objets, les placent sous un faux point de vue, les présentent dans un jour factice; l'être entier devient le vil instrument de celles-ci; la passion s'empare de tout pour le faire servir de moyen pour s'assouvir.

Le méchant marche à tâtons, dans un sentier couvert de ténèbres dont le commencement, la suite, et l'issue sont également obscurs; et qui devient par là-même dangereux. C'est le second aspect sous lequel je dois vous le présenter, pour faire mieux ressortir la sureté du chemin du juste.

II. *a. La voie des méchans*, dit Salomon, *est comme l'obscurité; ils ne savent point où ils trébucheront, où ils se heurteront.* La même image est employée ailleurs (*). *Le méchant ira errant par la grandeur de sa folie.* Esaïe dépeint l'état moral de son peuple avec des couleurs semblables (**). *Le jugement s'est éloigné de nous* [c'est ainsi qu'il le fait parler] *et la justice ne vient point jusqu'à nous; nous attendions la lumière, et voici les*

(*) CHAP. V, 23. (**) CHAP. LIX, 9, 10.

ténèbres; la splendeur, et nous marchons dans l'obscurité! Nous avons tâtonné après la paroi comme des aveugles, nous avons tâtonné, dis-je, comme sans yeux: nous avons bronché en plein midi, comme sur la brune, dans des lieux abondans, comme des morts.

L'état réel de la société, et les sinistres exemples qu'elle produit n'offrent-ils pas des preuves trop frappantes de la vérité de ces images? Quelle route plus dangereuse que celle du vice! Santé, force, vigueur du corps; honneur et réputation; biens et fortune; contentement et bonheur, que ne risque-t-on pas, en suivant le sentier ténébreux de l'impiété et de la corruption. Et ces pertes mêmes, que sont-elles en comparaison de la perte de l'âme? Que sont les ténèbres du présent siècle en comparaison de celles du siècle qui est à venir?

Si quelqu'un marche de nuit, dit-le Sauveur, *il bronche, car il n'y a pas de lumière avec lui* (*). En effet, où voit-on dans le monde plus d'inconséquences, plus de contradictions, que dans la conduite de l'homme sans principes et sans mœurs?

(*) JEAN XI, 10.

Destitué de prudence, incertain dans ses maximes, *double de cœur*, comme l'appelle St. Jacques (1), *il est inconstant dans toutes ses voies.* Sa marche dans le sentier de la vie est semblable à celle de l'homme ivre en plein midi; et puisqu'il ne faut pas moins que toute l'attention dont l'homme sage et pieux est capable, pour éviter les écueils fréquens du chemin de la vie, que celui-ci doit abonder de dangers pour l'imprudent qui *marche comme son cœur le mène, et selon le regard de ses yeux* (2).

b. Mais détournons nos regards des périls du chemin des méchans, pour les fixer sur la sureté de la route du juste. *La lumière*, dit David, *s'est levée dans les ténèbres pour ceux qui sont droits* (3).

S'il est constant par rapport aux dangers physiques, que l'on n'est jamais plus capable de les éviter et de les vaincre, que lorsqu'on a la conscience libre; et que, quand on craint véritablement Dieu, l'on ne connoit point d'autre crainte; il en résulte que, pour marcher surement dans le chemin de la vie, il faut avoir l'esprit

(1) CHAP. I, 8. (2) ECCLES. XII, 1.
(3) PS. CXII, 4.

tranquille et le cœur content; et que l'on n'est jamais mieux disposé à *surmonter le mal* (*), que lorsqu'on est intimement attaché au bien. Comme la lumière du jour fait découvrir, connoître, éviter et surmonter les obstacles mombreux d'une route difficile; ainsi la raison et la piété nous éclairent sur les pièges du vice et sur les détours de la corruption; elles inspirent à l'ame la tranquillité et le calme nécessaires dans les épreuves de la vie, et applanissent sous nos pas le sentier le plus raboteux. Voyez Jacob dans le voyage à Caran. Il n'a qu'une pierre pour chevet, que la terre pour lit, mais son sommeil est tranquille; la Providence se montre à lui, sous l'image la plus encourageante; et quelque part qu'il aille, jusqu'en Paddan-Aram, et de là en Canaan, il éprouve, qu'en effet il y a partout une échelle dressée sur la terre et dont le bout touche aux cieux; il voit les anges y monter et descendre, et l'Eternel se tenir sur elle (**).

L'Ecriture est-elle jamais plus riche en expressions et en images tendres et consolantes, que lorsqu'elle dépeint la sureté du

(*) ROM. XII, 21. (**) GEN. XXVIII, 12, 13, 15.

chemin de la justice? Les Anges campent autour des enfans de Dieu (1). Sa main les conduit. Sa houlette les protège. Il les fait reposer dans des parcs herbeux, le long des eaux tranquilles (2). Au mauvais temps, il les cache dans sa tente, ou les élève sur un rocher inaccessible. Il les conduit par son conseil, et un jour il les reçoit dans sa gloire (3).

III. La conviction de la sureté d'une route contribue infiniment à son agrément. Une route sure est par cela même une route agréable. Ces deux idées se trouvent réunies dans la peinture que David fait des plaisirs que goûte l'homme juste dans le service de Dieu. *Sacrifiez des sacrifices de justice, et confiez-vous en l'Eternel. Plusieurs disent: qui nous fera voir des biens? Lève sur nous la clarté de ta face, ô Eternel! Tu as mis plus de joie dans mon cœur, que les impies n'en ont au temps que leur froment et leur meilleur vin ont été abondans. Je me coucherai et je dormirai aussi en paix; car toi seul, ô Eternel, me feras habiter en assurance* (4).

(1) PS. XXXIV, 8. (2) PS. XXIII, 4, 2.
(3) PS. LXXIII, 24. (4) PS. IV, 6-9.

Aussi les deux notions de lumière et de joie sont-elles intimement unies dans nos saintes Ecritures, et David les joint en décrivant le bonheur des gens de bien. *La lumière est semée pour le juste, et la joie pour ceux qui sont droits de cœur* (*).

Opposons à ces images riantes celles qui en forment le contraste; nous entendons ainsi le Prophète Jérémie proclamer dans ses révélations: *que la voie des méchans sera comme des lieux glissans dans les ténèbres, et qu'ils y seront poussés et y tomberont* (**).

L'expérience nous montre partout ces images réalisées, tant au physique qu'au moral.

Comme la lumière du soleil qui perce à travers les nuages, dans un jour nébuleux et triste, embellit incontinent tous les objets, leur prête une autre face, et réjouit les yeux et le cœur par son éclat; ainsi la lumière de la raison et de la piété prêtent un jour riant aux choses de ce monde, les placent dans leur vrai point de vue, et les font considérer sous leur véritable aspect.

(*) PS. XCVII, 11. (**) CHAP. XXIII, 12.

Connoissez-vous, dans l'histoire sainte, un homme plus heureux qu'Abraham? Où trouvez-vous plus de tranquillité d'esprit, un caractère plus calme, plus de bonté de cœur, plus d'aménité dans le commerce, plus de contentement, plus de résignation, plus de bonheur que sous la tente hospitalière du père des croyans, qualifié si honorablement dans l'écriture du titre *d'ami de Dieu* (*)? Quel enfer, au contraire, que le palais royal d'Achab et d'Izebel (**)? Heureux qui ne connoît que les sentiers de la vertu! Sa course paisible est embellie par les jouissances pures et douces que procure la pratique constante du bien; on la compare, avec raison, au cours d'un ruisseau l'impide, dont les eaux pures coulent doucement sur la molle arène, et dont les bords sont ornés des plus belles fleurs.

Parlons sans figure. Le chemin de la vertu est une route agréable; et celui du vice est un sentier pénible.

Je ne désavoue point, qu'au premier abord l'apparence puisse être contraire, et qu'elle semble me démentir; cependant à juger l'ensemble de l'une et de l'autre

(*) JAQ. II, 23. (**) 1 ROIS XXI.

des deux routes, à les considérer d'un œil impartial et juste, à bien regarder leur issue, l'on ne sauroit s'y tromper. *Les méchans ne savent point où ils se heurteront.* Ils se voient tantôt trompés dans leur attente, tantôt déçus par de funestes illusions. Ici, la cupidité est frustrée par des mécomptes désolans; là, l'ambition est blessée par des humiliations douloureuses; ici, la volupté boit avidement la mort dans une coupe couronnée de fleurs; là, la luxure engloutit les débris d'une fortune mal acquise. Que de mouvemens, de fatigues et de peines on se donne, pour parvenir à la route du plaisir; et dès qu'elle est atteinte, l'ennui obsède chaque pas que l'on fait; le dégoût suit de près la jouissance; les ronces et les épines percent de toutes parts sur le sentier qu'on n'avoit vu que couvert de roses; des écueils que les yeux fascinés n'avoient pu découvrir se montrent, et l'on ne sait plus où l'on va se heurter.

Encore si l'esprit pouvoit conserver, dans un sentier pareil, la foible lueur de la raison qui l'éclairoit primitivement; mais elle s'éteint par la fougue des passions; et dès lors, combien les ténèbres

ne doivent-elles pas devenir épaisses, où la lueur passagère de la prospérité a disparu, où le ciel s'est couvert, où le soleil de la vie est sur son déclin; et où, enfin, il ne reste plus à attendre que les ténèbres d'une éternelle nuit.

IV. 1°. Car, M: F:, le sentier du méchant est d'autant plus obscur, dangereux, et pénible, qu'il aboutit à la misère, à la honte, à la condamnation. Parmi les images effrayantes, par lesquelles l'Ecriture sainte dépeint les peines des méchans, dans l'état de la rétribution, je n'en connois point de plus terribles, que ces *chaînes d'obscurité* dont ils seront chargés et ces *ténèbres éternelles* qui les envelopperont. Accoutumés dès l'enfance à ces expressions, elles font pour l'ordinaire peu d'effet: cependant lorsqu'on les pèse, qu'on y réfléchit, et qu'on ose les approfondir, l'imagination atterrée nous fait reculer d'effroi, et le cœur se glace d'horreur. Oui, ces images ont leur triste réalité. La licence du crime est punie par les chaînes de la plus triste captivité. Le faux brillant d'une joie éclatante s'éteint dans les ténèbres de la douleur. La sécurité du vice cède aux remords cuisans. L'esprit et le

cœur, vides du bien, se remplissent de ténèbres. Le passé, le présent, l'avenir, n'offrent qu'obscurité, et qu'effroi. Ces ténèbres s'épaississent à mesure qu'elles se prolongent; elles forment un état de gêne, de privation, de souffrance, dont les ténèbres de l'Egypte ne présentent qu'une foible image, et dont le poids et la misère ne peuvent ici-bas être atteints par l'imagination la plus hardie. Le chemin des méchans est comme l'obscurité!

2°. Que nous sommes heureux, Chrétiens, d'avoir à vous offrir *l'héritage des saints dans la lumière* (*), comme le prix de la foi et de la vertu!

Le sentier des justes est d'autant plus fortuné, qu'il réunit à sa clarté, à sa sureté et à ses agrémens, un bonheur qui augmente à mesure qu'il se prolonge; la route de l'homme pieux aboutit à la félicité, à la gloire, et à la perfection. Lorsque l'astre du jour a atteint le faîte de sa gloire, il penche vers son déclin et se couche à la fin de la journée. Mais l'astre de la vie qui luit dans les cieux n'éprouve ni diminution, ni déclin; et dans cette lumière il n'y a point d'altération.

(*) COLOSS. I, 12.

Pour peu que, d'après nos saintes Ecritures, l'on se forme de justes idées du bonheur de l'homme pieux, on voit, qu'il doit consister dans le perfectionnement graduel de ses connoissances, de ses vertus, et des jouissances pures et inaltérables qui naissent de sa communion avec tous les saints, avec le Sauveur glorifié, avec Dieu même.

Au premier égard la lumière céleste qui éclairera le juste béatifié est semblable au soleil levant, qui monte et qui brille jusqu'au plus haut point du jour. Les connoissances, déjà rassemblées, s'étendront et se perfectionneront, sans admettre de bornes dans leur capacité, dans leur degré, dans leur efficace. Les progrès seront plus rapides et plus grands à mesure que le fonds, acquis ici bas, sera plus riche et plus solide. Et, comme les objets qui occuperont la sphère de l'esprit béatifié seront les seuls dignes de toute son activité; l'être intellectuel entier en sera anobli, et se rapprochera toujours d'avantage du but de sa glorieuse destination.

Dès lors les lumières de l'entendement épureront et sanctifieront la volonté. Libre des liens des sens, elle prendra un nouvel

essor, et développera toute son énergie. La volonté toute-parfaite de Dieu sera le prototype de la sainteté du juste, purifié par le sang de Christ; et formé par son Esprit.

De cette harmonie avec le Sauveur, de ce commerce avec lui, naîtra cet état moral que l'Ecriture désigne par la conformité avec lui, qu'elle attribue au Chrétien *parvenu à la parfaite stature du Sauveur* (*).

Et quelle bouche humaine dira la félicité et la gloire dont jouira dans les cieux le fidèle ressuscité?

Je vois un rayon de la lumière céleste percer dans la nuit profonde du tombeau, ranimer les cendres du juste, briller dans ses yeux, vivifiés par la voix du Tout-puissant. Un sentier lumineux lui trace le chemin de la gloire. Il s'élance vers la lumière éternelle qui brille autour du trône de Dieu. L'éclat des astres pâlit auprès de sa vive splendeur. Ses émanations répandent dans le sein du fidèle glorifié la vie et le salut; et du centre éternel dont elles procèdent, elles versent, sur le mon-

(*) EPHES. IV, 13.

de renouvelé, des torrens d'une clarté pure, douce, béatifique qui ne s'altère et ne s'affoiblit jamais. Oui, *le sentier des justes est comme une route éclairée par la lumière du soleil levant, qui monte et qui brille jusqu'au plus haut point du jour.*

Ce jour luira-t-il sur nous Chrétiens? Qui de vous ne désire s'en assurer? Le moyen? Il est là: dans lequel des deux sentiers marchez-vous actuellement? Est-il si difficile de le reconnoître? Sont-ce des œuvres de lumière que vous faites, ou des œuvres de ténèbres? Votre œil est-il sain ou obscur?

Mais, sans suivre le chemin funeste qui est l'obscurité même, vous regrettez que la lumière, dont vous jouissez par la grâce divine, soit souvent offusquée, interceptée; et les sombres nuages qui vous ravissent ses influences célestes vous causent une juste frayeur? D'où naissent ils? Est-ce-de votre propre cœur qu'ils s'élèvent, vous connaissez les moyens de le purifier. Est-ce dans l'atmosphère de ces basses régions qu'ils se forment, mais vous attendez de nouveaux cieux et une terre nouvelle. Vos appréhensions, vos soucis et votre imagination déréglée, en suscitent-ils

de trop allarmans? Le doigt du Tout-puissant les dissipera. Ici les souvenirs récens du passé nous sont garans de l'avenir. Quelles ténèbres épaisses couvroient notre sentier, il n'y a que peu de mois encore; et quel astre bienfaisant s'est levé sur nous et sur l'Europe! Que sa douce splendeur console, ranime, restaure l'humanité! Puisse cette clarté salutaire monter et briller jusqu'au plus haut point du jour! Le Tout-puissant qui en est l'auteur, assure à la foi, à l'espérance et à la charité la lumière éternelle des cieux. Ses promesses sont infaillibles, sa miséricorde est inépuisable!

AMEN!

I. CHANT PS. LXXXIX, 1, 3, 4, 7.
II. CHANT CANT. CV.
III. CHANT CANT. CXXX.

SERMON

SUR LA GRANDEUR MORALE DE JÉSUS-CHRIST.

JEAN XVI, 32.

Je ne suis point seul, car le Père est avec moi.

Craindre la solitude, c'est faire preuve d'un esprit pauvre et d'un cœur foible. Les ames nobles ne la redoutent pas, même dans le malheur.

La vérité de cette observation, confirmée d'ailleurs par l'expérience de tous les âges, se voit constatée par une preuve admirable, dans le sublime exemple de notre Seigneur.

Les mémorables paroles que vous lui entendez prononcer ici, sont prises des derniers discours qu'il adressa à ses disciples la veille de sa mort. Il les y prépare à

une douloureuse séparation. Il les avertit de leur prochaine dispersion, et de la défection dont ils alloient se rendre coupables envers lui, par leur foiblesse. Il leur fait connoître les ressources qu'il trouvoit dans la présence de son Père céleste, contre cet abandon si sensible de leur part. Il les prévient de tout ce qu'alloient amener, pour eux et pour lui, la pâque prochaine et le dernier voyage à Jérusalem; afin que l'événement, répondant à ses prédictions, affermit leur foi, et relevat leur courage.

Voici, l'heure vient, et elle est déjà venue, que vous serez dispersés, l'un deça et l'autre de là, et vous me laisserez seul: mais je ne suis point seul, car le Père est avec moi. Je vous ai dit ces choses, afin que vous ayez la paix en moi; vous aurez de l'angoisse au monde, mais ayez bon courage, j'ai vaincu le monde.

Ces touchantes paroles, ainsi que le discours entier du Sauveur dont elles font partie, respirent ce calme, cette grandeur, cette fermeté qui le caractérisent dans toutes les époques de sa vie, mais surtout à l'approche de sa fin.

Cependant je voudrois vous les faire considérer dans ce moment sous un point de vue particulier. J'y trouve une preuve de la plus noble élévation, de la plus sublime grandeur morale.

Vous en développer les caractères: en faire un objet de votre ambition: vous faciliter les moyens d'y atteindre: vous en tracer le bonheur et la gloire: tel est mon dessein; tout ce qui peut contribuer à vous remplir de vénération pour le Seigneur Jésus, doit vous intéresser, comme singulièrement propre à vous faire atteindre le but du culte Chrétien; tout ce qui peut servir à vous élever jusqu'à votre Chef glorifié, doit exciter en vous un saint enthousiasme; concourez donc avec nous à remplir un si grand dessein; et Dieu veuille nous le faire atteindre par sa grâce!

I. 1°. *Je ne suis point seul, car le Père est avec moi.* Cet énoncé remarquable indique la plus haute perfection morale, vu qu'elle est la preuve de la *pureté* de cœur la plus accomplie.

La pensée habituelle de Dieu constitue le fond de la piété, dans l'âme où elle réside. Le commerce soutenu avec l'être des êtres est indiqué dans nos Saintes Écritures,

res, comme la marque essentielle de la vertu. L'intimité du Très-Haut fait le plus sublime éloge du dévouement religieux.

Hénoc marcha avec Dieu, et Dieu le prit à lui (1). *Abraham a cru en Dieu, et cela lui a été imputé à justice; et il a été appelé ami de Dieu* (2). *Je serai toujours avec toi: tu m'as pris par la main droite: tu me conduiras par ton conseil: approcher de Dieu est mon bien;* telle est l'effusion de la piété d'Asaph (3). Ces exemples suffisent pour confirmer notre assertion, laquelle d'ailleurs se justifie aussi bien par le raisonnement que par l'expérience.

Comme le soleil ne voit réfléchir ses rayons dans leur primitive pureté, que par les eaux limpides d'un ruisseau paisible; ainsi l'âme ne rend la sainte pensée de Dieu dans sa native splendeur, que lorsqu'elle est calme et sereine.

La pensée de Dieu trouve accès dans l'esprit, elle se fixe dans le cœur, lorsque l'un et l'autre sont moralement bien disposés. Dans le cas contraire l'âme ne

(1) GEN. V, 23. (2) JAQ. II, 23.
(3) PS. LXXIII, 23, 24, 28.

s'ouvre point à son influence, elle la repousse. Comme il n'existe d'harmonie musicale, qu'autant que les instrumens qui produisent les divers sons s'accordent; ainsi la pensée, l'imagination et le sentiment ne sont affectés et mûs, qu'autant que l'objet qui les frappe est en harmonie avec la disposition qui leur est propre.

Si, d'après ces principes, il est permis d'augurer favorablement de l'état d'une âme à qui l'idée de Dieu n'est pas pénible, qui l'admet volontiers, qui s'ouvre à sa céleste influence, quelle opinion avantageuse ne pourra-t-on pas concevoir de celui qui recherche cette sainte pensée, qui la préfère, qui aime à la fixer en soi, qui se la rend habituelle, et qui y trouve une source féconde de piété!

Mais comment, d'après cela, se représenter parfaitement la pureté sans tache du Sauveur! Comment parler dignement de cette âme sainte dont le commerce avec Dieu faisoit la vie, la félicité et la gloire? L'on ne s'approche pas d'une glace dont on admire la beauté, sans craindre de la ternir par l'haleine seule; et qui pourroit contempler l'image unique où resplendit, dans toute sa pureté, la gloire

céleste, sans cette délicate appréhension que le respect fait naître, augmente et fortifie.

Je ne suis point seul, car le Père est avec moi. Telle est l'effusion de l'âme la plus belle qui fut jamais. Ainsi ne pouvoit s'énoncer que le *saint*, le juste par excellence, *sans tache*, *séparé des pécheurs* (*), qui n'a point connu le mal, et *dans la bouche duquel il ne s'est point trouvé de fraude* (**).

Les rayons célestes qui descendoient dans l'âme pure du Sauveur, n'y étoient jamais ni troublés, ni offusqués, ni ternis par la moindre pensée, par le plus foible désir, par le plus léger sentiment, qui n'y fut assorti. L'idée de Dieu étoit toujours en parfaite harmonie avec toutes les pensées du Sauveur. La présence divine l'environnoit de ses vives lumières, et l'âme de Jésus en réfléchissoit la céleste clarté dans l'exemple d'une vie pure. Chaque parole en étoit une émanation, chaque action un trait éclatant.

La présence divine étoit pour Jésus ce que celle du soleil est pour la création.

(*) HEBR. VII, 26. (**) ESAIE LIII, 9.

Comme il y vivifie et y anime tout, ainsi la présence divine étoit pour le Sauveur l'aliment d'une *activité* non interrompue; preuve nouvelle de sa grandeur morale, dont j'essaye de vous crayonner quelques traits.

2°. S'il faut avoir la conscience sans reproche pour ne pas craindre la présence de Dieu, quelle fidélité ne faut-il pas dans l'acquit de tous ses devoirs, pour ne pas redouter de l'avoir pour témoin continuel de toutes ses actions. Une responsabilité sévère paroît un joug pesant. Un supérieur qui veille assidûment à la scrupuleuse observation des règles qu'il a prescrites, devient souvent un objet d'aversion, par la gêne qu'il impose; et il ne faut pas moins d'un dévouement entier et constant, pour le faire respecter. Mais il n'y a que l'obéissance, produite par l'attachement; il n'y a que la fidélité, née de la confiance; il n'y a que l'amour, fruit de la reconnoissance, qui fasse désirer, rechercher et chérir le témoin, observateur et juge.

Il ne faut rien oublier, rien négliger, rien différer. Il faut être également sûr de ses principes, de son but et de ses moyens.

Il faut une conviction intime d'accomplir et d'avoir accompli, universellement et constamment, tous ses devoirs, pour parler comme le Sauveur parle ici. Et ses paroles acquièrent plus de prix encore par la circonstance où il les prononce: c'étoit la veille de sa mort.

Pour pouvoir dire à la fin de sa carrière, *j'ai achevé l'œuvre que tu m'avois donnée à faire* (1), il faut avoir dit en la fournissant: *ma nourriture est que je fasse la volonté de celui qui m'a envoyé* (2); *le Père travaille jusqu'à ce moment, et je travaille aussi* (3). *Tant que je suis au monde je suis la lumière du monde* (4). Il faut que ces déclarations soient accompagnées d'une activité sage dans son but; noble dans ses vues; universelle dans son étendue; inébranlable dans sa constance. Il faut qu'une vie, toute consacrée au devoir, présente le tableau suivi de cette généreuse activité.

Ce tableau est tout tracé dans l'évangile. Chaque trait dont il se compose est l'expression du sentiment intime de la présence de Dieu. Un ministère de trois ans

(1) JEAN XVII, 4. (2) JEAN IV, 34.
(3) JEAN V, 17. (4) JEAN IX, 5.

achève la vie publique du Sauveur, seule mesure, pour nous, de son activité; mais, ces trois ans! qui sauroit en calculer la durée, dès qu'on l'estime par l'emploi de tous les instans qui l'ont composée: à juger de l'activité du Sauveur par les courtes annales que nous avons de sa vie, qui ne justifieroit le témoignage que Saint Jean lui a rendu à la fin de son Evangile: *Il y a aussi plusieurs autres choses que Jésus a faites, lesquelles, si elles étoient écrites de point en point, je ne pense pas que le monde même put contenir les livres qu'on en écriroit* (*).

Pénétrés du sentiment de l'Apôtre, témoin de ce qu'il a déclaré, Chrétiens, approchez de la croix: écoutez ce cri de triomphe: *Tout est accompli* (**)! C'est le sceau d'une vie dont la devise étoit: *je ne suis jamais seul, car le Père est avec moi.*

3°. Fort de cette pensée, le caractère moral s'anoblit et s'élève. Indépendant des hommes il se suffit. *Vous me laisserez seul; mais je ne suis jamais seul.* Parole de Jésus dont le sens est aussi étendu et

(*) JEAN, XXI, 25. (**) JEAN, XIX, 30.

sublime, que l'expression en est courte et simple. La fuite et la trahison des disciples sont déjà dévoilées à la préscience du Sauveur : son isolement nocturne en Gethsémané et les terreurs qui l'accompagnent peuvent l'épouvanter; mais Jésus ne s'est jamais senti seul, il ne se sent pas même seul ni dans ce lieu, ni dans cet instant. Qu'est-il pour Jésus l'abandon de ses disciples, quand le Père est avec lui!

Ce n'est pas sans raison que je relève ce trait comme un des plus sublimes, parmi ceux qui constituent la disposition, exprimée par le Sauveur dans son incomparable énoncé! Considéré sous le point de vue que j'indique, il caractérise la plus haute perfection morale; car il n'y a point de spectacle plus digne des regards de l'homme, et même de ceux de la divinité, que l'aspect du juste seul luttant contre l'infortune. Un simple retour sur nous-mêmes nous fera apprécier la grandeur de Jésus. Egoïstes et présomptueux, dans la prospérité, nous croyons aisément pouvoir nous passer du prochain : mais quand l'adversité nous accable, elle nous fait tourner un regard plaintif, et étendre un bras suppliant vers ceux-mêmes, dont auparavant

nous

nous aurions dédaigné l'appui. Combien cet isolement est pénible, il accable, il anéantit!

Jugez, par là, de la grandeur de l'âme de Jésus, exprimée dans les paroles de mon texte; et pénétrez-en d'autant plus la supériorité, que cette élévation est aussi noble par l'indépendance des hommes dont elle est la source, qu'elle est humble par la dépendance filiale dont elle est accompagnée à l'égard de Dieu. C'est un nouveau trait à relever.

4°. Pourquoi le Sauveur n'est-il jamais seul, pas même lorsque ses amis l'abandonnent tous? C'est que *le Père est avec lui*. Concevez-vous quelque chose de plus tendre et de plus affectueux dans cette occasion que ce titre de Père? *Le Père est avec moi*. Que ce titre seul embrasse ici d'idées! Il réveille naturellement celle d'un protecteur, d'un juge, d'un vengeur; il retrace la confiance qu'inspire l'amour; la sécurité que donne l'innocence; et l'espoir que fortifie la conviction d'une bonne cause.

Et avec tous ces titres qui auroient pu fonder, chez le Sauveur, le sentiment de sa grandeur et la conscience intime de sa dignité, quelle humilité! Le sentiment de

sa force morale n'est jamais séparé de la certitude de la présence de son Père. Son œil le contemple; son regard l'encourage; son bras le fortifie; son bouclier le couvre; son esprit l'anime; sa gloire excite son dévouement; son amour le soutient et l'inspire. *Je ne cherche point ma gloire; il y en a un qui la cherche, et qui en juge* (1). *Le Fils ne peut rien faire de soi-même, si non qu'il le voie faire au Père: car quelque chose que le Père fasse, le Fils aussi le fait semblablement* (2); *le Père est en moi et moi en lui* (3). *Je ne suis jamais seul, car le Père est avec moi.*

5°. L'âme qui est habituellement pénétrée de la présence de Dieu, et qui y trouve la source de sa sainteté, de son activité, de son indépendance, et de sa soumission filiale; jouit au plus haut degré du commerce avec Dieu et trouve en lui son repos, sa paix, sa force, sa grandeur, sa béatitude et sa gloire. D'où naît ce respect qu'excitent en nous un Hénoc, un Abraham, un Asaph? C'est de la religieuse frayeur que nous inspire la pré-

(1) JEAN VIII, 50. (2) JEAN V, 19.
(3) JEAN X, 38.

sence divine qui les accompagnoit, et qui semble les environner encore d'une sainte nuée?

Pourquoi la montagne des Oliviers ne se peint-elle jamais à notre imagination, sans qu'un frisson religieux nous saisisse? Est-ce l'ombre fraîche de ses fertiles bosquets? La solitude de la nuit qui enveloppe ses flancs? La pâle lumière de la lune qui éclaire foiblement ses sentiers? Non! c'est Jésus qui s'y entretient avec son Père; qui y consulte sa volonté; qui s'y réfugie dans son sein; qui y jouit de la béatitude de son commerce céleste.

Il ne nous est donné d'en juger que par ses effets. Et connoissez-vous quelque chose de plus beau, de plus noble et de plus grand que cette parole de Jésus: *levez-vous, allons; voici celui qui me trahit s'approche* (*). Ce calme, cette élévation, cet héroïsme du dévouement, d'où pouvoient-ils venir que de l'amour du Père céleste, et de la félicité inaltérable qui naissoit de la communion avec lui. Ici mon imagination suit le Sauveur de Gethsémané jusque sur le Calvaire, et j'entends la

(*) MATTH. XXVI, 46.

dernière parole qui expire sur ses lèvres mourantes; *Père, je remets mon esprit entre tes mains* (*); et Jésus, dans sa mort comme dans sa vie, est également saint, grand et heureux par la présence de son Père-céleste. De la cime de Golgotha retentit, de siècle en siècle, cette dernière parole comme l'écho de celle-ci; *je ne suis point seul, car le Père est avec moi.*

II. 1°. Aurois-je assez réussi dans l'esquisse que je vous ai faite de la grandeur morale de Jésus; telle qu'elle s'énonce dans ses paroles, que nous avons méditées, pour avoir excité ou fortifié en vous ce désir: O, si je pouvois également emprunter ce langage! O, si je me rapprochois assez du Sauveur en sainteté, en activité, en indépendance des hommes, et en soumission filiale à Dieu; si le commerce habituel avec le Père-céleste faisoit aussi mon repos, ma paix, mon bonheur et ma gloire! Ne puis-je pas me flatter d'avoir réveillé en effet chez plusieurs d'entre vous ce désir si naturel, si juste et si salutaire? Et s'il pouvoit se trouver dans ce temple des auditeurs que les paroles du Sauveur n'ont point tou-

(*) LUC. XXIII, 46.

chés, éveillés et animés d'une noble ambition; je devrois augurer peu favorablement de leur aptitude à sentir ce qui est beau, grand et noble; je devrois les supposer, ou tellement abrutis par la sensualité, ou tellement prévenus par l'incrédulité et par l'irréligion; ou tellement enchainés au monde par l'habitude de son esclavage; que l'image de la vertu et de la piété dans tout son éclat a perdu son influence sur leur esprit et sur leur cœur. Mon ministère m'obligeroit dès lors à les rendre attentifs à ces symptômes allarmans. Je les inviterois à la réflexion, à la retraite et à la lecture appliquée de la vie du Sauveur.

Je les engagerois à produire un exemple qui put être mis à côté du sien. Je les prierois de s'essayer eux-mêmes dans la solitude; d'examiner l'effet que la pensée de Dieu, fixe et sérieuse, opéreroit sur eux; je leur demanderois, s'ils pensent pouvoir toujours s'y soustraire; et si l'état d'une âme, qui chérit et nourrit cette salutaire pensée, n'est pas infiniment plus heureux, que ne l'est celui d'une âme qui la fuit et la redoute? Je leur demanderois, si les dispositions que nous venons de tra-

cer, comme étant les fruits de cette pensée habituelle, ne constituent pas la véritable grandeur morale; si la destinée de l'homme ne les y invite pas; si ce n'est pas vers ce point qu'elle tend? Je les conduirois vers Jésus et j'implorerois pour eux sa charité généreuse, en les recommandant aux miséricordes éternelles de Dieu.

Mais il se trouve parmi vous, M: T: C: F: et M: T: C: S: en Christ, plus d'une âme animée d'une noble ambition, à l'aspect de l'intéressant tableau que je viens d'essayer; plus d'un cœur pénétré du désir d'approcher, du moins en quelque sorte et de plus près, de la perfection morale dont les paroles de Jésus: *je ne suis pas seul car le Père est avec moi;* sont l'expression fidèle. Cependant l'aspect sous lequel ces Chrétiens ont l'habitude de considérer le Sauveur du monde; et la distance infinie qu'ils mettent entre le Fils de Dieu et eux-mêmes, leur fait tenir, en soupirant, ce langage aussi humble que sincère. „ Ce noble but que vous proposez à notre ambition est trop haut pour que nous puissions l'atteindre! Pourrions-nous jamais faire des paroles de Jésus les nôtres? Ne seroit-ce pas une témérité que

d'y aspirer? Et, si nous osions les emprunter comme lui, ne seroit-ce pas nous faire illusion?" Je respecte cette appréhension délicate. *Dieu résiste aux orgueilleux et il fait grâce aux humbles* (1). Partout où une semblable appréhension est sincère, j'oserois espérer que l'on n'est pas loin du royaume des cieux. Cependant est-ce entrer dans les vues de la charité et de la sagesse éternelle, est-ce se pénétrer de l'esprit de l'évangile que de nourrir ce doute, et de s'abandonner à de pareilles appréhensions? *Dieu habite une lumière inaccessible* (2). *Personne ne vit jamais Dieu, le Fils unique qui est au sein du Père, est celui, qui nous l'a révélé* (3). *La parole a été faite chair, et a habité parmi nous, et nous avons contemplé sa gloire, une gloire comme la gloire du Fils unique du Père, pleine de grâce et de vérité* (4). *Dieu nous a parlé en ces derniers jours par son Fils qui est la splendeur de sa gloire, et l'image fidèle de sa personne* (5).

La révélation qui nous instruit de la sor-

(1) JAQUES IV, 6.
(2) 2 TIM. VI, 16.
(3) JEAN I, 18.
(4) JEAN I, 14.
(5) HEBR. I, 2, 3.

te, et nous découvre le conseil admirable de Dieu, rapproche dans le même but le Fils bien-aimé du Père céleste de ses frères selon la chair, en le leur proposant partout et constamment pour modèle. Lui-même les invite, les presse de marcher sur ses traces. *Sui-moi* (1). *Je vous ai donné mon exemple afin que, comme je vous ai fait, vous fassiez de même* (2). *Vous serez mes amis, si vous faites tout ce que je vous commande* (3). Ainsi parle-t-il lui-même; et si les Apôtres de Jésus sont autorisés à nous transmettre les intentions de leur maître, eux qui ont été immédiatement instruits par lui, écoutez saint Pierre: *Christ nous a laissé un patron afin que nous suivions ses traces* (4): et Saint Paul: *soyez donc mes imitateurs comme je le suis de Christ* (5).

2°. Et le Chrétien qui désire d'emprunter les paroles du Sauveur, *je ne suis point seul car le Père est avec moi;* d'être animé d'un même sentiment avec lui; et de se rapprocher de cette perfection morale que suppose un pareil énoncé, et dont le

(1) JEAN XXI, 22. (2) JEAN XIII, 15.
(3) JEAN XV, 14. (4) 1 PIERRE II, 21.
(5) 1 COR. XI, 1.

Sauveur est et sera toujours le modèle unique et accompli; le Chrétien qui aspire en effet à cette sainteté, à cette activité, à cette indépendance des hommes, à cette dépendance filiale du Père-céleste; le Chrétien qui dans cet heureux moment sent son cœur animé d'une si noble ambition; pourroit-il en fixer le but sublime, et ne pas s'y élancer, ne pas s'efforcer de l'atteindre. Tout-ce qui est beau est difficile. On ne parvient pas à ce but, si l'on en détourne des yeux éblouis par son éclat; si, par foiblesse, on laisse retomber un bras à peine levé pour le saisir. Ce n'est pas de la sorte qu'y parvinrent un Saint Pierre, un Saint Paul. Qui ne sait comment ils ont couru et combattu dans cette lice; combien ils y ont mis de persévérance et développé d'énergie, de courage et de fermeté. Ils nous ont indiqué et transmis les moyens qu'ils ont employés eux-mêmes, et par lesquels ils ont réussi. Personne d'entre nous n'en est destitué. Ils sont à la portée de chacun de nous. L'Evangile les contient, les montre, les procure tous. Le défaut de plusieurs est de ne pas le connoître assez, cet Evangile, ou de ne pas le lire et le méditer dans ce but. Combien

peu de Chrétiens qui aient lu et médité l'histoire de la vie de Jésus-Christ de sorte qu'elle soit imprimée en traits inéffaçables dans leur esprit et dans leur cœur! L'avons-nous tous assez contemplée, cette image céleste de notre modèle accompli; la contemplons-nous si assidûment que nous en empruntions les traits, et que nous en éprouvions les heureuses impressions?

Quand l'art humain offre à nos yeux un portrait du Sauveur qui réponde en quelque sorte à l'idée que nous nous en formons; la contemplation de cette image ne produit-elle pas les effets les plus salutaires sur nous? Notre respect, notre admiration, notre reconnoissance et notre amour pour Jésus n'excitent-ils pas à l'adoration notre cœur, profondément ému? Ne désirerions-nous pas porter ces traits; être revêtus de cette céleste image?

M: F:, Dieu a mis dans l'Evangile une efficace morale qui se fait sentir à tout esprit non prévenu; à tout cœur sensible. L'histoire de Jésus-Christ, telle qu'elle est là écrite par ses disciples, est un tableau vrai, naïf, fidèle et vivant. On y voit, on y entend le Sauveur. On l'y retrouve partout; et en lisant on se dit: oui, il a

parlé, il a fait ainsi! On ne quitte pas cette lecture sans être meilleur. L'ame s'élève et s'anoblit. Elle se met à l'unisson avec le Sauveur. Elle contracte plus de ressemblance avec lui. De cette conformité, qui accroît successivement, naît la disposition heureuse qui rapproche le Chrétien de cette perfection morale qui lui fait dire, dans le sens de Jésus: *je ne suis pas seul, car le Père est avec moi.*

3°. Je vous fais juges de ce que je viens de dire, Chrétiens éclairés et vertueux qui m'écoutez. Je vous appelle à témoins de l'efficace du moyen indiqué, pour acquérir la disposition sublime dont le Sauveur vous donne l'exemple. Que votre expérience dépose ici en faveur de l'influence heureuse du sentiment habituel et constant de la présence du Père-céleste. Quand vous êtes vous trouvés seuls? N'est-il pas toujours avec vous? Vous a-t-il jamais abandonnés? N'avez vous pas toujours été calmes, contens et heureux, à mesure que vous vous êtes rapprochés de Dieu; que vous vous êtes environnés de sa présence; que vous vous êtes intimement pénétrés de la réalité de celle-ci?

Et comment décrire la félicité du Chré-

tien qui, par la grâce du Seigneur, a appris à dire après lui: *je ne suis point seul, car le Père est avec moi.*

Etudiez-vous, M: B: A:, dans ce noble but. Soyez ainsi disposés par l'esprit de Christ. Implorez-le avec ardeur; le Père céleste le donne à quiconque le demande avec foi, avec ferveur et avec persévérance. Vous ne tarderez pas à éprouver l'efficace de vos généreux efforts. Votre âme s'épurera. Votre activité dans le bien se fortifiera. Votre indépendance des hommes et des choses augmentera. Votre dépendance filiale de Dieu s'étendra. Votre repos et votre bonheur seront fondés en lui. Jeunes gens que guette la séduction; comme Joseph, dans la tentation, *vous ne serez pas seuls, car le Père sera avec vous*, et vous sortirez vainqueurs de la lutte contre le vice (*).

Comme Agar, vous ne serez pas seules, mères éplorées, avec vos Ismaëls défaillans dans le désert (**); le Père céleste est avec vous, et il vous fera découvrir une source de vie et de consolation.

Comme Abraham, vous ne serez pas

(*) GÉN. XXX, 9. (**) GÉN. XXI, 14-19.

seuls, Pères Chrétiens; quand le sacrifice de ce que vous avez de plus cher vous sera demandé. *A la montagne de l'Eternel il y sera pourvu* (1); car le Père céleste est avec vous.

Comme la veuve de Sarepta, vous ne serez pas seuls, pauvres et indigens honnêtes, à qui les ressources manquent, qui croyez préparer le dernier gâteau: le Père-céleste est avec vous; *la farine de la cruche ne défaudra point, et l'huile de la phiole ne finira point* (2).

Exposés à des épreuves, vous ne serez pas seuls, Chrétiens, car le Père est avec vous, et, comme à Saint Paul, cette voix s'adresse à vous: *ma grâce te suffit, et ma vertu s'accomplira dans votre infirmité* (3).

Dans la vallée de l'ombre de la mort, vous ne serez pas seuls, fidèles, car le Père sera avec vous, *son bâton et sa houlette vous consoleront* (4).

Dans la solitude même du tombeau, vous ne serez pas seuls, car le Père céleste sera avec vous; *il n'abandonnera*

(1) GÉN. XXII, 14. (2) 1 ROIS XVII, 14.
(3) 2 COR. XII, 9. (4) PS. XXIII, 4.

point votre ame au sépulcre; il vous fera connoître le chemin de la vie (1).

Portes du ciel ouvrez-vous! L'ami de Jésus n'est point seul. Partout où il est, ceux que le Père lui a donnés, y seront aussi. *Ils seront toujours avec le Seigneur* (2). Dans l'éternité se réalisera la dernière prière du Sauveur: *que tous soient un, ainsi que toi, Père, es en moi, et moi en toi, afin qu'eux aussi soient un en nous* (3).

AMEN.

I. CHANT CANT. CIV.
II. CHANT CANT. LXIV, 2, 3.
III. CHANT PS. LXXIII, 12, 14.

(1) PS. XVI, 10, 11. (2) 1 THÉSS. IV, 17.
(3) JEAN XVII, 21.

SERMON

SUR LA GLOIRE DU DIEU FORT, ANNONCÉE PAR L'ÉTENDUE ET PAR LE SOLEIL.

PSEAUME XIX, 1-7.

1. *Pseaume de David, donné au maître chantre.*
2. *Les cieux racontent la gloire du Dieu Fort, et l'étendue donne à connoître l'ouvrage de ses mains.*
3. *Un jour fournit en abondance des propos à l'autre jour, et une nuit montre la science à l'autre nuit.*
4. *Il n'y a point en eux de langage, il n'y a point de paroles: toutefois leur voix est ouïe;*
5. *Leur allignement est sorti par toute la terre, et leur propos est allé jusqu'au bout du monde habitable. Il a posé en eux un pavillon pour le soleil:*

6. *Tellement qu'il est semblable à un époux sortant de son cabinet nuptial; il s'égaie comme un homme vaillant pour faire sa course.*

7. *Son départ est de l'un des bouts des cieux, et son tour se fait sur l'un et sur l'autre bout, et il n'y a rien qui se puisse cacher loin de sa chaleur.*

Nous marchons journellement sous la voûte azurée; le soleil se lève tous les jours pour nous et remplit sa carrière à nos yeux; chaque nuit reproduit à nos regards le magnifique spectacle du firmament; et l'habitude nous rend insensibles à ces merveilles; à peine levons-nous quelquefois la tête pour les contempler: à peine nous y arrêtons-nous pendant quelques instans; et ce n'est que rarement que nous y réfléchissons.

Cette disposition contraste singulièrement avec celle du Poëte sacré dont je viens de vous répéter les mâles accens. L'étendue des cieux attiroit ses regards. Les merveilles qu'elle leur offroit excitoient son admiration. Le soleil dans sa course brillante élevoit ses pensées. Des images grandes,

des, nobles et sublimes venoient spontanément s'offrir à son imagination. Le spectacle qu'il contemple s'anime à ses yeux. Il lui paroît en sortir un son harmonieux qui retentit partout.

Il entend une voix d'instruction céleste. La sagesse divine qui l'inspire lui communique sa haute science, dont l'enseignement est compris dans cet énoncé imposant. *Les cieux publient la gloire du Dieu Fort, et l'étendue annonce l'ouvrage de ses mains.*

C'est à ce grand résultat, si analogue au but du culte public, que je souhaite vous conduire, M. C. A., par la méditation de mon texte.

I. Il fait partie d'un Pseaume dont David est l'auteur, et dans lequel le Roi-Prophète célèbre d'abord la majesté de Jéhovah, comme créateur de l'univers; et ensuite comme législateur d'Israël, en publiant l'excellence de la loi, donnée à son peuple; et dont, par un juste retour sur lui-même, la sainteté lui fait déplorer ses écarts, lui en fait demander le pardon, et implorer le secours céleste pour ne plus y retomber. Vous distinguez aisément ces trois objets dans les sept premiers versets.

dans les quatre suivans, et dans les trois derniers. Si le passage subit de la louange des œuvres de la création à celle de la loi pouvoit arrêter un instant des auditeurs attentifs et judicieux, il suffira de leur rappeler le ton de la poësie lyrique à laquelle cette ode paroît appartenir; et l'intime liaison qu'il devoit y avoir dans l'esprit d'un Israëlite entre les rapports de créateur et de législateur, sous lesquels il se représentoit son Dieu. Dans un esprit, d'ailleurs, comme celui de David les instructions de la nature devoient facilement rappeler celles de la religion. La première conduisoit toujours à l'autre. Leur harmonieux accord augmentoit leur céleste influence, et assuroit leur heureux effet. Enfin la poësie orientale, dans sa force primitive, ne s'astreint pas aux règles de nos théories. Elle est libre comme le génie qui l'inspire.

Il me paroît convenable de commencer la tractation du beau morceau que je vous invite à méditer dans cette heure, par une traduction qui rende, autant qu'il est possible, le sens et la force de l'original.

1. *Pseaume de David pour le maître chantre.*

Ce cantique paroît avoir été destiné au chant sacré dans le culte public, et donné, pour cette fin, à un des Lévites-musiciens qui en avoient la direction.

2. *Les cieux publient la gloire du Dieu Fort; et l'étendue annonce l'ouvrage de ses mains.*
3. *Un jour en transmet la louange à l'autre jour; et une nuit montre cette science à l'autre nuit.*
4. *Ce n'est point là un discours, ce n'est point un langage, dont le son ne s'entende pas;*
5. *L'accord en retentit par toute la terre, et leurs paroles parviennent jusqu'au bout du monde; où Dieu plaça un pavillon pour le soleil,*
6. *D'où il sort, comme un époux de sa chambre nuptiale;*
   Il s'élance avec joie, comme un héros pour fournir sa carrière;
7. *Il part d'une extrémité des cieux, et il retourne par l'autre. Rien ne se cache à sa splendeur.*

Vous n'aurez remarqué, M. F., aucune différence essentielle entre la version que je viens de donner et celle que vous avez devant vous, à l'exception du mot *alligne-*

ment dans le verset cinq, que j'ai cru devoir rendre par *accord.* Le terme de l'original signifie proprement une *ligne*, *un fil;* il a pris ensuite la signification d'une *corde*, appliquée à un instrument de musique; d'où dérive, par une figure très usitée qui prend l'effet pour la cause, la notion d'un son musical, d'un *accord* harmonieux.

L'emblème des versets cinq et six, par lequel l'occident est désigné comme l'endroit où est posée la tente du soleil, et de laquelle il sort le matin, comme un époux de la chambre nuptiale, s'élançant avec joie, en véritable héros, pour fournir sa course: cet emblème peut paroître hardi, étrange, impropre à celui qui juge la poësie sacrée d'après le goût moderne: mais il aura charmé tout auditeur susceptible d'apprécier les conceptions mâles et hardies du génie poëtique des orientaux. D'abord c'est désigner bien poëtiquement l'occident que de l'indiquer comme cette plage des cieux où fut placé le pavillon du soleil, dans lequel il se retire le soir, et d'où il sort le matin. La poësie fabuleuse s'est embellie d'une image semblable, pour désigner ce que nous appelons, par un terme vulgaire

pris de la même source, le *coucher* du soleil.

Comme la joie, la vigueur et la constance sont heureusement dépeintes sous l'emblème d'un époux, et sous celui d'un homme vaillant, prêt à remplir une longue course! Et lorsque de ces images nous passons aux objets mêmes qu'elles représentent, leur justesse, leur vérité, leur force et leur noblesse sortent de toute part du riant tableau qu'elles composent.

David se plaît à célébrer la grandeur de Dieu dans les œuvres de la création; et quelles merveilles plus frappantes pouvoit-il choisir pour cet effet, que l'étendue et le soleil?

Il veut élever les Israëlites à la contemplation des preuves de sagesse, de puissance et de bonté que leur fournit le grand spectacle de la nature; et il prête aux cieux une voix qui retentit par-tout; à l'étendue des discours qui pénètrent en tous lieux; le jour qui précède est une source de louange pour le jour qui suit; une nuit enseigne l'autre; leur langage est intelligible pour tous les hommes; il parvient jusqu'à tous; il va d'un pôle à l'autre, de l'orient à l'occident; cet enseignement de

la nature est perpétuel et universel; il se propage d'une contrée à l'autre, et se transmet de siècle en siècle; cette instruction est à la portée de tous; elle est claire, persuasive, et ne connoît point de bornes, ni dans sa durée, ni dans son étendue.

L'astre du jour en particulier, chef-d'œuvre de la puissance du Créateur, l'annonce à toute la terre habitée. Comme il n'y a point d'endroit de sa surface où ne perce sa vive clarté, ainsi personne ne sauroit se soustraire à la lumière des célestes instructions; il répète à tous les peuples qu'il revient visiter journellement, combien est grande la gloire de son créateur; dans chaque rayon de lumière qu'il lance sur quelque point du globe, brille un trait de la majesté de l'Etre suprême.

II. Telles sont, M: C: A:, les images employées par le Poëte inspiré dans cet intéressant cantique; tel est le sens littéral qu'elles présentent naturellement à l'esprit qui les contemple; mais qu'elle est l'instruction qui en dérive pour nous? Le texte nous invite naturellement à fixer notre attention sur le grand sujet de ce sublime enseignement, autant que sur les caractères essentiels de cet enseignement même.

C'est la gloire de l'Eternel que les cieux publient; que le soleil célèbre.

Les instructions qui en jaillissent, sont intelligibles, universelles, perpétuelles. Ce n'est point un langage dont le son ne s'entende pas; l'accord en retentit par toute la terre; un jour montre cette science à l'autre, et une nuit l'apprend à l'autre nuit. Donnons tous nos soins au développement de l'un et de l'autre de ces articles.

1°. *Les cieux publient la gloire du Dieu Fort, et l'étendue annonce l'ouvrage de ses mains.* La seconde de ces deux phrases explique la première. Elles appliquent à l'étendue des cieux ce que St. Paul attribue à la nature entière en disant: *les choses invisibles de Dieu; savoir: tant sa puissance éternelle que sa divinité se voient comme à l'oeil par la création du monde, étant considérées dans ses ouvrages* (*).

La gloire de Dieu marque dans nos livres sacrés ses attributs divins; parceque sa majesté brille de l'éclat le plus vif dans la manifestation de ses perfections sublimes; sa sagesse, sa bonté, sa puissance

(*) ROM. I, 20.

et son immensité; voilà ce qui constitue la gloire du Dieu Fort; voilà ce que l'étendue des cieux et l'astre du jour nous font connoître de son essence adorable.

a. Et d'abord comment fixer la voûte azurée, ou contempler le soleil, sans s'élever de ce magnifique spectacle à la pensée d'une intelligence suprême, seule cause de cet ordre que nous y admirons, de ces rapports que nous y appercevons, de cette invariabilité que nous y retrouvons sans cesse. *Elevez vos yeux en haut*, dit Esaïe, *et regardez: qui a créé ces choses? C'est lui qui fait sortir leur armée par ordre, et qui les appelle toutes par leur nom* (*). Qui ne reconnoît, dans cette brillante description, la sagesse du Très-haut qui assigne aux astres leur rang et leur place, dans l'immensité de l'étendue; qui connoît chacun des mille millions des corps célestes, jusqu'à les désigner par leur nom; jusqu'à les faire paroître tous individuellement, dans leur lieu, sans qu'il en manque aucun. Qui ne voit ici une preuve instructive de l'attention du prophète à la régularité des constellations qui, dès les

(*) Es. xl, 26.

temps les plus anciens, a fourni à l'imagination des figures par lesquelles la science est parvenue à désigner les astres qu'elle connoît; à montrer leur place; à les observer plus facilement et à communiquer, par des indications réglées, les observations qu'elle a faites. En contemplant les astres dans cet utile dessein, il ne se pouvoit que l'esprit ne saisît les rapports déterminés qui doivent subsister entr'eux, et dont l'ordre dans lequel ils paroissent fait naître l'idée. Leur plus ou moins de grandeur apparente démontre leur plus ou moins d'éloignement, de circonférence, de masse; et présente à l'imagination cette imposante réflexion: comme le globe que j'habite se meut, avec ceux qui ont avec lui des relations plus directes, autour du grand luminaire que Dieu a placé dans l'étendue des cieux, pour dominer sur le jour: ainsi ces points lumineux qui brillent à mes regards, et que je vois fixes dans leurs apparitions, doivent me paroître autant de foyers de lumière, autour desquels se meuvent des globes habités auxquels ils communiquent leur clarté et leur chaleur. Quand je pense aux relations que doivent avoir entr'eux ces globes dont la masse

tient mon esprit en suspens, dont la circonférence échappe à mes calculs, dont la pesanteur accable mon imagination; j'admire le génie profond qui m'enseigna les loix de la gravitation réciproque et commune des globes célestes; et la sublimité de l'écriture qui me dit: que le pouvoir créateur du Tout-Puissant *les a suspendus dans le vide*, m'étonne; et je m'écrie, absorbé dans mes reflexions, *ô profondeur de la sagesse et de la connoissance de Dieu* (*).

Cet ordre que j'observe, ces rapports que j'admire, se rendent plus sensibles encore, lorsque, les retrouvant toujours, je fixe mon attention sur l'invariabilité qui les caractérise.

Les constellations qui attirent aujourd'hui nos regards sont les mêmes que celles qui, dans les vastes plaines de l'Arabie, fixèrent les yeux du sublime auteur du poëme de Job: il me parle du chariot, de l'Orion, de la poussinière et des signes qui sont au fond du midi; et aujourd'hui, après quarante siècles, je retrouve les étoiles de l'Ourse, celles de l'Orion, les Pleïa-

(*) ROM. XI, 33.

des et les constellations du midi les plus reculées, et je m'écrie, avec le pieux Hutzite : *qui fait des choses si grandes qu'on ne les peut sonder, et tant de choses merveilleuses, qu'on ne les peut compter* (1) !

Le retour périodique du jour et de la nuit et les révolutions annuelles des saisons faisoient l'objet des chants de David, dans les campagnes d'Ephrata ; *il a fait la lune pour les saisons ; et le soleil connoît son coucher* (2) : de lui, je remonte à l'époque du renouvellement de la terre après le déluge ; j'écoute cette promesse consolante : *tant que la terre sera, les semailles et les moissons, le froid et le chaud, l'été et l'hyver, le jour et la nuit, ne cesseront point* (3) : et je me rappelle l'ordre du Créateur qui fit paroître la grande œuvre de la quatrième époque (4). J'admire comment après le débrouillement du cahos, après la formation de l'atmosphère, le monde que j'habite commença à ressentir l'influence du soleil sur la végétation, et à jouir régulièrement de la lumière de l'astre du jour, et de la clarté de la lune et

(1) JOB IX, 9, 10. (2) PS. CIV, 19.
(3) GÉN. VIII, 22. (4) GÉN. I, 14-19.

des étoiles. Du point qui me sépare de cette époque, jusqu'à celui où je réfléchis sur la constance du retour périodique des mêmes phénomènes, j'en retrouve partout, dans l'histoire de tous les peuples et de tous les temps, l'invariabilité : et elle me sert de nouvelle preuve de la sagesse de Dieu.

b. Dès que je reconnois dans les merveilles de la création un but déterminé, des desseins sages, mon esprit est ravi en admiration, mais mon cœur s'échauffe quand je découvre l'utilité de ce but; j'acquiesce à cet énoncé si éloquent de Moïse, que je trouve après le récit de chaque œuvre de la création; *et Dieu vit que cela étoit bon* (*). Quand j'éprouve, avec tous les êtres animés et sensibles, la bénigne influence des dispensations du Maître des cieux et de la terre, l'idée de son infinie bonté pénètre mon âme. Oui, c'est par sa clarté que nous voyons la lumière; c'est lui qui a formé l'étendue, c'est lui qui y a fixé la place de l'astre du jour; et cette œuvre, si simple en apparence, ce résultat admirable de la volonté du Tout-puis-

(*) GÉN. I.

sant nous découvre, dès que nous y réfléchissons, les preuves les plus nombreuses et les plus frappantes de la gratuité de l'Eternel. Supposez l'atmosphère moins rare, moins transparent; comment la lumière parviendroit-elle jusqu'à nous? Supposez-en les rayons moins déliés, moins subtils, moins pénétrans, moins rapides; comment parcourroient-ils dans si peu de temps un espace si immense? Otez-leur ces rapports qu'ils ont avec la superficie des corps qu'ils éclairent, et votre œil ne jouira plus de la variété agréable et utile des couleurs. Supposez à ces rayons salutaires moins de chaleur, et vous languirez avec tous les êtres sensibles; la vie animale perdra son énergie; la végétation sa force et sa beauté.

Otez enfin à notre globe son mouvement journalier, ou ses révolutions annuelles; et vous serez privés des vicissitudes bienfaisantes du jour et de la nuit, ou de la succession réglée des saisons; et vous perdrez tous les avantages réels, tous les agrémens intéressans, tous les plaisirs vrais et purs qui dérivent de cette sage ordonnance.

c. Convaincus de la sagesse divine, et

attendris par la bonté céleste dont les preuves touchantes s'annoncent de toute part, l'étendue, et le soleil qui la parcourt, étonnent notre imagination par l'idée de la puissance infinie et de la grandeur incomparable du Créateur. Son immensité fixe toutes mes pensées, et je voudrois élever vos esprits jusqu'aux notions sublimes que nous exprimons par ce foible mot.

Nous habitons un point imperceptible du globe terrestre. Pour vous faire une idée de sa grandeur, imaginez qu'avec une marche égale il faudroit dix mille huit cents heures de temps, ou environ un an et demi pour en parcourir, sur la même ligne, la circonférence. Imaginez-vous ensuite que l'astre du jour, mesuré de la même manière, a un million quatre-cent-mille fois plus de circonférence. Jugez de la distance qui nous sépare de ce soleil, par la grandeur apparente du disque qu'il offre à nos regards; on la calcule à trente-quatre millions de lieues. Poussez plus avant ces réflexions, et ajoutez à ce qui vient d'être dit, que la distance où nous sommes placés de l'étoile fixe la moins éloignée de nous, est de vingt-sept-mille-six cent-soixante-quatre fois plus grande que

la distance du soleil jusqu'à nous; et encore ne connoissons-nous, après tous ces calculs, que le bord des voies de l'Eternel, puisqu'il existe des soleils, avec des globes qui se meuvent autour d'eux, à des distances infiniment plus éloignées, et dans toute la force du terme incommensurables.

Ajouterai-je encore une preuve pour porter jusqu'à vous l'idée de l'immensité du Créateur? Que pourrois-je choisir de plus propre à mon but, que la rapidité de la lumière, mise en rapport avec les distances quelle doit parcourir.

La lumière est lancée dans huit minutes à travers l'espace de trente-quatre-millions de lieues qui nous séparent du soleil. On ne connoit point dans la nature de mouvement qui ait plus de rapidité; et toutefois la lumière qui part de l'étoile fixe, la moins éloignée de nous, ne parcourt cet espace, malgré sa vélocité extrême, que dans soixante années; jugez par là de son énormité.

Mais je ne dois plus lasser votre attention par de semblables démonstrations de l'immensité du Créateur, déduite de la grandeur et de l'étendue de ses ouvrages. Ce sont ici les hauteurs des cieux. Qui

ne dit avec l'auteur du livre de Job : *Ô si je pouvois trouver le Tout-puissant, j'irois jusqu'à son trône* (*). Et avec David : *les cieux publient la gloire du Dieu Fort ; et l'étendue annonce l'ouvrage de ses mains. Le soleil part d'une extrémité des cieux et il retourne par l'autre, rien ne se cache à sa clarté* (**).

2°. Telles sont les instructions que la contemplation de l'étendue et de l'astre du jour nous fournissent sur la sagesse, la bonté et la grandeur de Dieu : montrons que ces instructions sont intelligibles, universelles et perpétuelles ; et, tout en rendant sensible leur éminente utilité, déduisons-en les usages moraux qu'elle présente.

a. *Les cieux publient la gloire du Dieu Fort et l'étendue annonce l'ouvrage de ses mains.*

Un jour en transmet la louange à l'autre jour,
Et une nuit montre cette science à l'autre nuit.
Ce n'est point là un discours,
Ce n'est point un langage,
Dont le son ne s'entende pas.

Il

(*) JOB XXIII, 3. (**) Vs. 1, 7.

Il ne faut en effet qu'une attention sérieuse aux objets frappans que nous retrace le poëte sacré, pour s'élever de ces grands et merveilleux effets à leur cause première. Il n'est pas même nécessaire pour cela d'une connoissance plus ou moins scientifique, il suffit d'ouvrir les yeux, de réfléchir sur les sensations qu'on éprouve, de fixer ses regards sur ce qu'on voit s'y reproduire journellement, pour entendre *le langage des cieux qui publient la gloire du Dieu Fort.*

Il est vrai que, plus on s'applique à contempler le magnifique spectacle que nous offre l'étendue des cieux et le soleil qui la parcourt, et plus cette contemplation est récompensée par l'utilité, par l'importance, par la grandeur des résultats qu'elle offre; et qu'à mesure que l'on apprend mieux à connoître l'ouvrage de la main de Dieu, on acquiert de cet Etre adorable des notions plus pures, et plus dignes de leur objet. Cependant l'éclat des merveilles qui nous occupent frappe tous les regards, leur utilité se fait généralement sentir, leur invariable constance excite l'admiration de tout être intelligent. Si donc l'étendue et l'astre du jour nous laissent indifférens, ce

n'est pas que ces objets ne soient propres par eux-mêmes à produire sur notre esprit et sur notre cœur les impressions les plus salutaires; mais c'est que l'un et l'autre ne sont pas disposés comme ils devroient l'être pour recevoir ces impressions, et les rapporter à leur grande fin.

Cette disposition, trop commune hélas, est d'autant plus blâmable, que la facilité des instructions, par lesquelles les cieux publient la gloire du Dieu Fort, s'unit à l'universalité de cette science qui montre l'ouvrage de ses mains.

Pourquoi cette voix est-elle si intelligible, pourquoi est-elle si universelle, si ce n'est afin que chacun l'entende, et en comprenne le sens? Depuis le Lapon qui ne jouit que rarement de la clarté de l'astre du jour qui vient colorer ses neiges éternelles, jusqu'à l'habitant des contrées auxquelles il ne soustrait que pour quelques instans, sa vive lumière, tous n'ont qu'à consulter leurs sens, et à réfléchir sur les idées qu'ils excitent en eux, pour s'élever plus haut que l'étendue jusqu'à celui dont la puissante main l'a fixée.

L'histoire nous apprend combien ce langage des cieux s'est fait entendre d'un bout

du monde à l'autre. Je ne m'étonne pas que plusieurs peuples orientaux se soient fait des astres et du soleil les objets d'un culte idolâtre. Leurs erreurs ont servi à l'instruction du genre humain. La vénération aveugle a produit insensiblement dans les esprits mieux éclairés une connoissance salutaire, par le moyen de la réflexion. Ils ont reconnu dans la grandeur de l'ouvrage la sagesse et le pouvoir de l'ouvrier; et si, du temps de Job, le soleil et la lune recevoient des hommages qui n'étoient dûs qu'à leur Créateur éternel; il y avoit des esprits droits et des cœurs pieux qui ne participoient point à cette idolâtrie. Et la voix des cieux qui, d'un pôle à l'autre, instruisit les humains, préluda heureusement à celle que Dieu, dans l'accomplissement du temps, fit entendre par les Prophètes à Israël, et par son Fils à tous les hommes.

3°. Jamais la voix de la révélation n'a interrompu la voix de la nature; toujours le plus parfait accord a régné entre-elles; leur harmonie a retenti constamment partout. Les saints hommes ont emprunté de la nature leurs plus sublimes instructions; leur esprit, éclairé d'en haut, pénétroit

jusqu'au fond de cette science que les cieux leur montroient. Si les tons de leur lyre inspirée sont si sublimes, c'est que l'harmonie céleste en fixoit les accords; et le sentiment qui passe de leurs chants dans le cœur de ceux qui les écoutent dérive de la source éternelle de tout ce qui est bon.

Y-eut-il contemplateur plus attentif et plus sage de la nature, et docteur plus populaire de ses merveilles que le Sauveur du monde? Le soleil qui recommence sa course, étoit pour lui le modèle d'une activité non interrompue. Cet astre le retrouvoit sans cesse occupé de l'œuvre de son Père; *tant que je suis au monde je suis la lumière du monde* (*); et, lorsque la nuit étendoit ses ombres sur les rives du Jourdain, elle rendoit, par son silence, les entretiens de Jésus avec son Père céleste plus solennels et plus sublimes.

Que sous un si beau ciel le firmament doit avoir inspiré à Jésus de sublimes pensées! Que les astres, dans leur invariable cours, doivent avoir fortifié sa confiance! Que la perpétuité des instructions que l'étendue avoit fourni dès le commencement

(*) JEAN IX, 5.

du monde au genre humain, devoit lui faire espérer du succès de la durée de sa doctrine! Semblable à la voix des cieux, elle alloit s'étendre d'un bout du monde à l'autre bout, et retentir de siècle en siècle.

Unissons donc, en répondant aux vues charitables du Sauveur, les deux grands moyens d'instruction qui doivent nous donner la véritable sagesse qui conduit au salut. Ouvrons nos esprits et nos cœurs au langage des cieux, comme il se fait entendre dans la nature et dans la révélation. Formons nous ainsi à la science des parfaits. Ici elle est et doit toujours être bornée, et son influence sur nos sentimens et sur nos mœurs, imparfaite; cependant la voix de Dieu qui retentit sans cesse, nous appelle et nous rappelle constamment vers lui. C'est sa gloire que publient les cieux. L'accord harmonieux de leur sublime langage ne doit point nous laisser insensibles. La sublimité de leur instruction doit élever notre esprit et sanctifier notre cœur. L'obéissance constante de l'astre du jour aux ordres du Tout-puissant doit régler, et diriger la nôtre. L'universalité de cet enseignement doit étendre notre bienveillance sur tous, et nous faire entrer dans les vues

de la sagesse divine. Son inébranlable constance et sa perpétuité doivent soutenir notre espoir; et tandis que notre âme s'élève sur des ailes tremblantes jusqu'à la céleste région, sa foi la transportera au-delà des limites du monde visible; pour lui faire trouver sa béatitude dans l'immensité de l'Eternel.

AMEN.

I. CHANT CANT. LXXIX.
II. CHANT PS. XIX, 1, 2, 3.
III. CHANT PS. CXVII.

SERMON

SUR

AGAR.

GENÈSE XXI, 14-19.

14. *Puis Abraham se leva de bon matin, et prit du pain et une bouteille d'eau, et il les donna à Agar, en les mettant sur son épaule : il lui donna aussi l'enfant et la renvoya : et elle se mit en chemin, et fut errante au désert de Beer-sebah :*

15. *Or quand l'eau de la bouteille eut manqué, elle jetta l'enfant sous un arbrisseau.*

16. *Et elle s'en alla environ à la portée d'une flèche, et s'assit vis-à-vis : car elle dit ; que je ne voye point mourir l'enfant : s'étant donc assise vis-à-vis, elle éleva sa voix et pleura.*

17. *Et Dieu entendit la voix de l'enfant,*

et l'Ange de Dieu appela des cieux Agar, et lui dit; qu'as-tu, Agar? Ne crains point, car Dieu a ouï la voix de l'enfant du lieu où il est.

18. *Lève-toi, lève l'enfant et prens-le par la main: car je le ferai devenir une grande nation.*

19. *Et Dieu lui ouvrit les yeux, et elle vit un puits d'eau, et y étant allée, elle remplit d'eau la bouteille, et donna à boire à l'enfant.*

M. F. On se prive d'un avantage bien précieux, en négligeant la lecture de l'écriture sainte en général, et particulièrement des annales du monde ancien. La présomption qui l'abandonne aux enfans, la fausse sagesse qui la laisse au peuple, l'incrédulité qui, d'un regard méprisant et moqueur, la juge propre tout au plus à repaître les âmes simples de chimères sacrées et de pieuses illusions, se punissent elles-mêmes, en se fermant une source abondante d'instruction, de plaisirs et de consolations.

Telle est l'abondance, la variété, l'intérêt, la beauté, le charme, la sublimité

même de l'histoire la plus simple en apparence, du modeste récit de la vie patriarchale, que les traits où, au premier abord, on ne suppose rien de pareil, offrent bientôt à l'esprit, qui s'y arrête, des réflexions aussi importantes qu'utiles, en captivant le cœur par leur intérêt moral.

Tel est en particulier, Chrétiens auditeurs, le trait d'histoire sur lequel j'appelle aujourd'hui vos pieuses méditations. Il intéresse *la foi*, *le sentiment*, et *la piété* tout ensemble. Puissiez-vous en faire l'heureuse expérience, à mesure que je m'appliquerai à le développer.

Une explication courte et simple du texte servira à le placer dans le point de vue sous lequel il faut l'envisager, pour en recueillir les instructions qu'il renferme.

I. Personne n'ignore, par quel concours de circonstances Agar, d'esclave de Sara épouse d'Abraham, parvint, d'après les mœurs d'alors, à partager le lit de son maître, et lui donna Ismaël, son premier fils.

Cet enfant, sur lequel se concentroient toutes les affections réunies de la famille patriarchale, devint bientôt un objet de jalousie, de ressentiment et d'aversion pour

Sara dont l'esclave s'étoit attirée les rigueurs, par d'injustes prétentions et d'insolens mépris; mais ramenée, par les ordres divins, à sa maîtresse qu'elle avoit fuie, et à une conduite plus convenable envers elle, Agar se consoloit dans l'espoir de donner bientôt un héritier à la maison, et de regagner par là les bontés de Sara.

Celle-ci les lui prodigua ainsi qu'à son enfant qu'elle considéroit comme le sien propre, aussi longtemps que la promesse faite au Père des croyans, et répétée de la manière la plus solennelle, ne s'accomplit point. Mais dès que Sara eut le bonheur d'être mère, son Isaac fut l'objet exclusif de sa tendresse, et elle s'allarma de la rivalité qu'elle croyoit avoir à craindre de la part d'Ismaël. La pétulante fierté du fils de l'Egyptienne, s'enorgueillissant de son droit d'ainesse, et s'abandonnant sans égards aux emportemens de son humeur farouche, paroît justifier en quelque sorte les appréhensions de Sara.

Abraham, selon l'usage de ces temps, donna une fête le jour que *le fils de la promesse* fut sevré, et Sara vit, à cette occasion, le fils d'Agar se moquer; son insolence éclata contre Isaac et sa mère par

un mépris plus prononcé, qui alla jusqu'aux injures. Effrayée de la violence du caractère d'Ismaël qui devoit alors avoir seize ans, Sara craignit, qu'il ne parvint à opprimer son Isaac, qui probablement n'en avoit que deux ou trois; et qu'il ne voulut abuser des prérogatives de son âge, pour usurper la succession paternelle. C'est pourquoi elle demanda instamment à Abraham de faire sortir de la maison le fils et la mère, pour mettre fin à ses frayeurs.

Le Patriarche équitable vouloit maintenir les droits d'un fils qui, malgré tous les torts qu'il avoit, n'en étoit pas moins son enfant; il fut profondément affligé des instances de son épouse. Aussi n'y céda-t-il qu'après avoir été divinement assuré, que cet éloignement entroit dans les vues de la Providence qui prendroit Ismaël sous sa protection particulière.

Encouragé par cet espoir, accoûtumé à obéir à son Dieu, se confiant dans les desseins de sa sagesse, Abraham, surmontant sa tendresse paternelle, annonce à sa servante et à son fils le dessein qu'il a de les établir ailleurs; et, sûr de l'approbation divine, il pourvut Agar et Ismaël

des provisions nécessaires pour le voyage, jusqu'au lieu où ils devoient se rendre.

Cependant Agar, s'abandonnant à son dépit et à sa douleur, et, par ces fâcheuses dispositions, perdant l'attention nécessaire pour se guider, dans un chemin qu'elle avoit déjà fait, s'égara; et s'éloignant de sa route, elle se trouva perdue dans le désert de Beer-sebah, ou *de la citerne du serment*, nom qui dériva d'une circonstance postérieure, rapportée à la fin du chapitre. Après avoir vainement erré dans cette plaine aride, et épuisé leur provision d'eau, Agar et Ismaël se virent réduits à la plus dure extrémité.

Moins robuste que sa mère, échauffé par les courses qu'il avoit faites pour trouver quelqu'issue ou de l'eau, accablé de lassitude, les forces lui manquèrent.

Malgré les efforts d'Agar pour soutenir les pas chancelans de son fils, il tomba en donnant tous les symptômes ordinaires aux personnes qui succombent aux tourmens d'une soif mortelle.

A ce spectacle déchirant l'infortunée Agar désespère de sauver son fils, elle le porte avec peine sous un arbrisseau, pour lui procurer de l'ombre et lui donner au moins tout le soulagement possible.

Alors elle s'éloigna environ à la portée d'une flèche, et s'assit vis-à-vis. Peinture touchante du combat douloureux qui déchiroit le cœur maternel. L'horreur du spectacle de son fils mourant de soif l'éloigne de lui; *que je ne voye point mourir l'enfant:* dit-elle; cependant l'amour maternel arrête ses regards sur son fils; *elle s'assit vis-à-vis* de lui, pour ne pas le perdre un instant de vue, et alors, vaincue par la douleur, *elle éleva sa voix et pleura.*

Pendant que cette mère éplorée s'abandonne à son désespoir, que toute sa tendresse est devenue impuissante, et que ses cris et ses larmes paroissent vaines; les compassions de l'Eternel sont prêtes, actives et efficaces.

Les gémissemens d'Ismaël expirant étoient parvenus jusqu'aux cieux. *Dieu*, dit mon texte, *entendit la voix de l'enfant.* La Providence, toujours attentive aux cris de la douleur, envoya son secours, quand celle-ci fut à son comble. Ce secours se déploye d'une manière visible et frappante. Agar fut favorisée d'une apparition céleste. Une voix divine vient l'arracher au désespoir. Ses accens sont ceux du plus ten-

dre intérêt, et de la consolation la plus touchante. *Agar! Qu'as-tu? Ne crains point, car Dieu a ouï la voix de l'enfant, du lieu où il est. Lève-toi, relève ton Fils et prens-le par la main: car je le ferai devenir une grande nation.*

A cette voix du ciel Agar reprend ses sens; son courage renaît; ses forces reviennent. Elle lève ses yeux ternis de larmes; une lumière divine vient l'éclairer et lui découvre une citerne, cachée dans les sables du désert. Aussitôt elle y vole, la dégage, remplit son vase, court à son fils, lui donne à boire, et le voit rendu à sa tendresse. Et Dieu, dit le texte, lui ouvrit les yeux et elle vit un puits d'eau, et y étant allée, elle remplit d'eau la bouteille, et donna à boire à l'enfant.

Je craindrois d'altérer ce tableau en y ajoutant quelque développement. L'éloquence de l'auteur inspiré a un caractère propre qui se perdroit par les détails du commentaire. Je me borne à ajouter quelques réflexions, propres à lever les difficultés que le texte présente, et a refuter les critiques injurieuses à la religion, que l'on s'est permises sur le trait d'histoire qu'il contient.

1°. Ma première réflexion porte sur la conduite d'Abraham qui renvoye de sa maison Agar, sa femme du second ordre et le fils légitime qu'elle lui avoit donné.

a. D'abord Abraham avoit quatre-vingt six ans lors de la naissance d'Ismaël, il en avoit cent lorsqu'Isaac nâquit. En ajoutant les années qui se passèrent avant que celui-ci fut sevré; Ismaël devoit avoir, suivant le calcul le plus probable, seize ans au moins; il n'étoit donc plus un enfant, comme on se le représente ordinairement; les paroles ajoutées dans le texte, *aussi l'enfant*, auxquelles on a suppléé par celles-ci, *il lui donna*, ne se trouvent point dans l'original qui paroît indiquer plutôt qu'Abraham a chargé Ismaël, aussi bien qu'Agar, des provisions qu'il leur donna, et que le fils partagea le fardeau de sa mère.

b. Si déjà cette réflexion sert à détruire l'odieuse inculpation d'inhumanité, faite à Abraham par l'ignorance et la mauvaise foi; ce soupçon doit s'évanouir entièrement, puisque le texte n'autorise en aucune manière la supposition, qu'Abraham ait chassé Agar et son fils dans le désert: il est dit seulement, qu'il la *renvoya:* il

est vraisemblable, qu'en lui faisant sentir la nécessité où il se trouvoit de l'éloigner de sa tente, il lui assigna quelqu'autre endroit pour y demeurer : quelqu'autre partie écartée de son vaste domaine, où elle ne devoit manquer ni de secours, ni de moyens de subsistance, ni de consolations dans sa disgrâce.

c. Cependant on relève, avec une espèce de triomphe, la dureté apparente d'Abraham, qui chasse ignominieusement l'infortunée Agar de sa tente hospitalière, et ne lui donne, pour toute provision, que du pain et de l'eau.

C'est faire preuve de peu de connoissance du style de nos saintes Ecritures, que de prendre ces paroles à la lettre ; comme si elles marquoient absolument tout ce qu'Abraham donna à sa servante et à son fils, en les éloignant.

Cependant, en comprenant sous la dénomination du pain et de l'eau tout l'appareil du voyage, il ne faut pas confondre les mœurs patriarchales avec les nôtres, et ne pas oublier que, dans des circonstances même plus avantageuses que celles où se trouvoient Agar et Ismaël, cet appareil devoit être fort simple ; comme il pa-

paroît par le voyage que Jacob, le favori de sa mère, entreprit pour un pays assez éloigné, avec si peu d'apprêts, qu'on le voit coucher la nuit sur une pierre, et qu'on lui entend dire : *j'ai passé ce Jourdain avec mon bâton, mais maintenant je m'en retourne avec ces deux bandes* (*). Le fils d'un riche berger ne pouvoit voyager dans les environs de l'habitation paternelle sans trouver les secours de l'hospitalité.

D'ailleurs Ismaël, fort et robuste pour son âge, pouvoit déjà trouver dans son arc des ressources dont l'Arabie pétrée ne pouvoit le laisser manquer. Il y a d'autant moins d'apparence qu'Ismaël se soit envisagé comme repoussé par son père, que nous le voyons assister avec Isaac aux funérailles d'Abraham (**).

Enfin Agar savoit le chemin de l'Egypte, où elle s'étoit refugiée précédemment ; et lorsque l'historien sacré nous dit *qu'elle s'égara dans le désert de Beer-sebah, et que sa provision d'eau y manqua*; ceci ne fait-il pas naître la supposition, que, sans cette circonstance, elle et son fils en

(*) GEN. XXXII, 10. (**) GEN. XXV, 9.

auroient eu suffisamment pour atteindre la première citerne qu'elle devoit trouver à une certaine distance.

Est-ce trop hasarder que de penser, qu'Agar seroit parvenue sans accident au terme de son voyage; si le découragement, le chagrin et le dépit ne l'eussent plongée dans un accablement auquel, après les preuves qu'elle avoit précédemment reçues de la protection de Dieu, elle n'auroit pas dû s'abandonner. Nous croyons avoir vengé l'honneur du Père des croyans; ajoutons une seconde réflexion qui tend, ainsi que la précédente, à défendre la vérité du récit de Moïse.

2°. Agar, dit-on, Agar manque d'eau, son fils meurt de soif, et elle ne découvre de l'eau que lorsque Dieu lui fait voir un puits?

L'ignorance présomptueuse trouve encore ici de quoi donner carrière à ses indécentes critiques. Mais elle oublie, ou plutôt elle ignore, qu'il pouvoit fort bien exister des puits sur le chemin du voyageur qui parcouroit les vastes plaines de l'Arabie, sans qu'il les découvrit: d'abord ils n'étoient pas si communs; ensuite les bergers qui avoient trouvé une source, ou

creusé une citerne, la cachoient prudemment, et la reservoient pour eux et pour leurs troupeaux; souvent une légère marque, connue du possesseur seul, l'indiquoit à peine à des yeux habitués à ces lieux déserts; l'abandon et le découragement, la douleur et les larmes rendoient Agar incapable de faire une pareille découverte. Ayant une fois manqué son chemin, elle manqua également le puits qui étoit sur cette route, et il ne lui fallut rien moins que le secours tout particulier de Dieu, pour le lui faire trouver.

II. Mais une semblable intervention de la Providence, s'accorde-t-elle avec le peu d'importance du fait? Est-ce se former une idée digne de la majesté de Dieu que de recevoir comme véritable un pareil récit; ou ne feroit-on pas mieux, pour l'honneur de la religion, de le ranger parmi ces narrés fabuleux de l'histoire poëtique du premier âge, si facile et si prompt à attribuer à l'intervention immédiate de la Divinité des effets qui ne lui paroissoient merveilleux, que par ce qu'il en ignoroit la cause naturelle? Chrétiens, cette intéressante question concerne votre foi. Le développement et l'explication du texte m'y

ont conduit. C'est sous le rapport qu'il a avec *la foi* qui est en vous, que, conformément au plan indiqué au commencement de ce discours, je vous ferai considérer ce texte, dans ma seconde partie.

1°. Il est vrai, que la scène intéressante qui s'offre à nos regards, ne nous présente qu'une esclave Egyptienne et son fils. Mais cette esclave est une mère, une mère qui voit son fils mourant; ce fils est un jeune homme pour lequel elle étoit autorisée à concevoir les plus glorieuses espérances; ce jeune homme est né d'Abraham célèbre par la considération dont il jouissoit dans tout l'orient, puissant par ses possessions et, ce qui dit plus encore, éminemment qualifié du titre d'ami de Dieu (*).

Ces relations relèvent Ismaël à vos yeux, M. F., mais il est un rapport sous lequel la Providence devoit s'intéresser particulièrement à lui, et que l'on n'apperçoit peut-être pas, ou que du moins on n'apprécie point assez. Le fils de la servante devoit devenir une grande nation, par ce qu'il étoit de la postérité d'Abraham.

(*) JAQUES II, 23.

Cette illustre destinée a été remplie. Cet oracle s'est accompli. Il existe ce peuple, l'un des plus remarquables du monde, lequel après tant de siècles et de révolutions n'a pas perdu jusqu'ici les mœurs des patriarches. Les Arabes se glorifient encore d'être les descendans d'Ismaël et du Père des croyans. Ils conservent encore le signe, qui distingue la postérité d'Abraham de tous les autres peuples. Ismaël avoit appris, sous les tentes de son père, le dogme sublime de l'unité de Dieu, Créateur et Roi de l'univers; et le transmit à sa postérité. L'Orient étonné vit paroître, vingt-six siècles après Ismaël, cet homme extraordinaire, dont la doctrine, quoique mêlée de fables et d'erreurs, n'en est pas moins fondée sur l'unité de Dieu; et consacra cette vérité, première base de toute religion, parmi le quart du genre humain, plongé dans l'idolâtrie. Tels sont les résultats de la conservation du fils d'une esclave dans le désert de Beersebah. Telles sont les voies adorables de la Providence divine. Et pourroit-on douter, après y avoir mûrement réfléchi, de l'importance et de la nécessité de son intervention dans la circonstance de l'histoire patriarchale que nous méditons?

Des résultats aussi frappans que ceux qui viennent d'exciter notre admiration, ne commandent-ils pas une sage réserve dans le jugement que l'on porte sur la manière, dont la Providence en a agi envers les hommes dans les premiers âges du monde? N'a-t-elle pas pu employer alors des moyens qu'elle juge ne plus devoir mettre en usage aujourd'hui, pour des raisons et à des fins dignes de sa sagesse?

Est-il un dogme plus important et plus efficace, que celui de la présence universelle et active de Dieu; ce dogme ne méritoit-il pas bien d'être inculqué à des hommes sensuels par des démonstrations visibles et palpables? La sagesse divine n'a-t-elle pas constamment proportionné et adapté les lumières qu'elle a départies aux humains, à leurs besoins et à leur état? Où est l'homme qui, réfléchissant sur la marche et sur le développement graduel des révélations divines, ne s'écrie, sur le bord de cet abîme qu'il ne peut sonder; *ô profondeur des richesses et de la sagesse et de la connoissance de Dieu! que ses jugemens sont incompréhensibles, et ses voies impossibles à trouver* (*)!

(*) ROM. XI, 33.

2°. Mais le trait d'histoire, que nous méditons, n'a-t-il pas déjà, C: A:, ému vos sentimens les plus tendres? Peut-on voir Agar sortant de la tente d'Abraham, tenant son fils par la main, portant le pain et l'eau, que le patriarche leur avoit donnés avec une émotion visible; peut-on les suivre, lorsqu'ils s'égarent dans un désert brûlant, sans partager leur inquiétude et leur peine? Peut-on voir Ismaël haletant de soif, défaillir aux pieds de sa mère, et ne pas s'intéresser au triste sort de ce jeune homme; et ne pas compatir aux allarmes et à l'angoisse d'Agar? Peut-on la voir le coucher, d'un bras tremblant, sous un arbrisseau; sans espérer que son ombre le soulage?

Ce cri d'un cœur déchiré: que je ne voye point mourir mon fils! ne perce-t-il pas votre âme? Vos yeux ne s'attachent-ils pas sur Ismaël, comme ceux de sa mère s'arrêtent sur lui? Entendez-vous les sanglots d'Agar et le râlement de son fils agonisant, et votre cœur, saisi de douleur et d'effroi, ne hâte-t-il pas le moment qui mettra fin à une situation si terrible? La voix céleste, ne l'écoutez-vous pas comme si elle s'adressoit à vous? Cette voix libé-

ratrice ne répand-elle pas un calme délicieux dans votre âme?

Ne voyez-vous pas les lèvres brûlantes d'Ismaël rafraîchies, ses yeux s'ouvrir, se fixer sur sa mère; et les bras entrelacés de la mère et du fils s'étendre vers Dieu, l'auteur de leur salut? En effet, après avoir tant souffert pour Agar et pour Ismaël, nous nous réjouissons d'apprendre de l'historien sacré, que *Dieu fut avec lui* (*); et qu'il parvint heureusement à la destination que lui avoit assignée cette Providence adorable, dont le doigt se montra si visiblement dans la scène que nous contemplons, et qui est peinte avec tant de simplicité, de sentiment et d'expression.

III. Ah! M: F:, de pareilles émotions ouvrent et disposent le cœur aux impressions profondes et salutaires de la vraie *piété!* Nous ne sommes jamais meilleurs, que lorsque nous sommes attendris de la sorte. Telle est la divine efficace du récit sacré que nous méditons, qu'il rapproche de nos cœurs l'idée d'une Providence qui descend jusqu'à nous, à laquelle notre situation particulière n'échappe pas, qui

(*) Vs. 20.

veille sur notre sort, et qui se déploye glorieusement en notre faveur, lorsque tout secours et toute consolation humaine ont perdu leur effet.

C'est sous ce dernier point de vue, que le texte est singulièrement précieux pour notre cœur. Nous y voyons d'abord les grandes destinées, assignées à Ismaël par un oracle répété solennellement à sa mère, prêtes à se détruire par sa mort, mais assurées de la manière la plus consolante, dans le moment même où Agar croyoit voir l'espérance, qu'il lui donnoit, s'évanouir pour jamais.

8 Et nous aussi, C: A:, nous avons chacun notre destinée qui ne tient pas au hasard, qui n'est pas l'effet d'une aveugle fatalité, qui ne dépend pas des hommes nos semblables; mais qui est dans la main de l'Eternel; que notre Père céleste conduit d'après sa sagesse, et dont toutes les directions aboutissent finalement à notre bonheur.

Il est vrai, que les directions de cette Providence adorable ne sont plus aujourd'hui aussi marquées, aussi visibles, aussi palpables que nous les voyons données à Agar dans sa fuite; il est vrai que la destination qui nous est assignée, à nous ou

aux nôtres, n'est pas si clairement et si positivement prononcée, que ne l'étoit celle d'Ismaël par l'oracle divin, et par le secours inopiné que le Tout-puissant lui envoya pour l'arracher à une mort qui paroissoit certaine. Cependant la volonté de Dieu, par rapport à nous et aux nôtres, se fait connoître assez sensiblement, pour que nous puissions la distinguer. La voix céleste ne nous parle pas du ciel comme à Agar; mais elle nous parle au fond de notre cœur, elle est la voix de la raison, de la conscience, de l'expérience et de la révélation. Hélas! si nous la méconnoissons, c'est que nous ne réfléchissons pas; c'est que nos passions nous poussent aveuglément et nous entraînent par leur violence; c'est que souvent nous nous faisons illusion sur la volonté de Dieu; que nous perdons tant d'avertissemens secrets, tant de signes marqués par lesquels il nous la découvre; c'est que nous abandonnons, ajouterai-je, c'est que nous repoussons souvent la main qui s'étend vers nous, ou que nos yeux, éblouis par l'éclat de l'appui que le monde paroît nous offrir, n'apperçoivent pas même la main céleste qui s'avance pour nous guider et nous secourir.

Vous le voyez dans Agar; l'efficace des conseils, des avertissemens et des consolations divines dépend des dispositions de notre âme. Dieu en agit envers nous, comme envers des créatures raisonnables, douées de sentiment et de liberté. C'est à nous de chercher, d'observer, d'écouter et de suivre les avertissemens et les directions qu'il nous donne; et la doctrine consolante d'une Providence qui veille sur nous, et ne nous perd jamais de vue, devient stérile et manque son effet, dès que nous refusons de nous l'appliquer.

O! qu'il est heureux, le Chrétien qui en porte dans son âme la conviction éclairée, intime et ferme. La main de l'Eternel l'assure et le conduit, le relève et le soutient. Le chemin le plus obscur s'éclaircit à ses yeux; le sentier le plus pénible s'applanit devant ses pas; la foi lui découvre une issue; l'espérance ranime son cœur abattu; une voix secrète lui dit: *je ne te laisserai point et ne t'abandonnerai point* (*); calme et resigné, il développe des forces, une énergie, un courage dont à peine il se croyoit capable; et l'attrait

(*) JOSUÉ I, 5.

de sa douce patience, en charmant tout cœur sensible, l'attache à la vertu et à la piété. C'est ici le triomphe de la religion! Quand tout secours, tout appui, toute consolation du monde sont devenus inutiles et insuffisans: c'est alors, surtout, qu'elle déploye son efficace.

Ismaël est étendu agonisant sous un arbrisseau; la tendresse maternelle est impuissante et Agar se voit réduite à s'asseoir vis-à-vis de lui, sans pouvoir même le soulager; il ne lui reste que ses sanglots et ses larmes; les sables arides du désert vont être et son tombeau et celui de son fils.

Dans cette extrémité la voix céleste se fait entendre, un Ange la console; Dieu lui ouvre les yeux, elle voit de l'eau, et son fils, rendu à la vie, remplit toutes ses espérances.

Exemple touchant, leçon instructive, céleste consolation pour vous qui connoissez par expérience une situation pareille. Il est de ces momens, où le monde n'est plus pour nous qu'un désert aride; où la dernière goutte de rafraîchissement tarit; où la source même de nos larmes est desséchée; mais quand les Agars se désespè-

rent et que l'ombre la plus foible ne soulage plus les Ismaëls, défaillis par l'aridité des déserts: alors Dieu est-là avec eux; alors sa voix les appelle: *qu'as-tu? Ne crain point; Dieu a entendu ta voix. Lève toi.* Voilà comme il parle; et cette voix fait jaillir des eaux vives dans les sables arides du désert; ses landes deviennent des parcs herbeux, et ses sentiers trompeurs se changent en une route assurée qui aboutit à la cité permanente de Dieu!

AMEN!

I. CHANT PS. XXXIX, 1, 7.
II. CHANT PS. LXXIII, 12, 14.
III. CHANT PS. XXXIV, 5, 4.

SERMON

SUR LE RAVISSEMENT DE SAINT ETIENNE.

ACTES VII, 54-60.

54. *Eux entendant ces choses, crevoient de dépit en leurs cœurs, et grinçoient les dents contre lui.*

55. *Mais lui étant rempli du Saint Esprit, et ayant les yeux attachés au ciel, vit la gloire de Dieu, et Jésus étant a la droite de Dieu.*

56. *Et il dit: voici, je vois les cieux ouverts, et le Fils de l'homme étant à la droite de Dieu.*

57. *Alors ils s'écrièrent à haute voix, et bouchèrent leurs oreilles, et tous d'un accord se jettèrent sur lui.*

58. *Et l'ayant tiré hors de la ville, ils le lapidèrent; et les témoins mirent leurs vêtemens aux pied d'un jeune homme nommé Saul.*

59. *Et ils lapidoient Etienne, qui prioit et disoit: Seigneur Jésus! reçoi mon esprit.*

60. *Et s'étant mis à genoux, il cria à haute voix; Seigneur, ne leur impute point ce péché; et quand il eut dit cela, il s'endormit.*

Souvenez-vous de la parole que je vous ai dite, que le serviteur n'est pas plus grand que son maître; s'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi (*). *Vous aurez de l'angoisse au monde, mais ayez bon courage, j'ai vaincu le monde.*

Telles sont les paroles mémorables que le Sauveur adressa à ses disciples, dans ses derniers entretiens. Il les confirma par sa mort et par son exaltation. L'Eglise naissante en vit bientôt l'accomplissement, et les premiers témoins du Christ en firent la douloureuse, mais honorable expérience. Chaque coup porté par les ennemis de Jésus retomba sur eux; sa gloire fut victorieusement vengée par la constance des martyrs de sa cause, et le sang de ceux-ci fut la semence féconde de l'Eglise.

(*) JEAN XV, 20. et XVI, 33.

C'est à St. Etienne que fut reservé l'honneur de le verser le premier. Il réunissoit toutes les qualités que les Apôtres demandoient dans les économes des biens de l'Eglise; une probité reconnue, le zèle pour la gloire du Christ et la science des saintes Ecritures. Il y joignoit les dons qui le rendoient propre à partager les travaux de l'Apostolat; *plein de foi et de puissance, Etienne faisoit de grands miracles et de grands prodiges parmi le peuple* (*). Il l'entraînoit par la force de son éloquence, par la ferveur de sa piété, par l'ascendant de son pouvoir. Aussi sa prédication eut-elle de grands succès, et une foule de disciples, nouvellement convertis, attestoit la divine efficace dont le Seigneur l'accompagnoit.

Tant de talens, de triomphes et de gloire donnoient à Etienne un grand relief dans l'Eglise; mais lui suscitoient aussi beaucoup d'envieux, et le rendoient surtout odieux aux Juifs dont il détruisoit la puissance infernale, en fondant celle de son maître.

Les sophistes les plus renommés essayèrent

(*) CHAP. VI, 8.

rent contre un aussi redoutable antagoniste les armes odieuses de la dispute; mais elles tombèrent brisées à ses pieds. Ses ennemis *ne pouvoient résister à la sagesse et à l'esprit par lequel il parloit* (*). Éclairé, animé et soutenu par cet Esprit, il dévoile l'artifice, confond l'orgueil, combat l'erreur, démontre la vérité, par des argumens victorieux; et fait tourner à la honte de ses adversaires un combat, entrepris pour l'accabler de confusion. Irrités de leur défaite, ils ont recours à la calomnie et à la violence. Ils subornent de vils témoins, pour l'accuser de blasphème; ils soulèvent le peuple et ses chefs; ils le traînent devant le conseil, et y font déposer: *qu'il ne cessoit de proférer des paroles injurieuses contre le temple et contre la loi, et qu'ils lui avoient entendu dire, que ce Jésus le Nazarien détruiroit ce saint lieu et changeroit les ordonnances de Moïse* (**).

A ces clameurs tumultueuses Étienne oppose un calme imposant; à ces indignes calomnies, la démonstration de la vérité; à cette rage infernale, la bonté d'un ange;

(*) CHAP. VIII, 10. (**) CHAP. VI, 13, 14.

au combat des plus odieuses passions, que peignoit l'aspect horrible de ses accusateurs, la céleste majesté d'un martyr, plein de l'esprit de Christ.

Le souverain sacrificateur l'interroge sur la vérité des accusations dont on vient de le charger : le prévenu se défend par un discours plein de sagesse, d'éloquence et de force, que le dépit et la passion de ses ennemis ne lui permettent pas d'achever. Ravi en extase, il peint à leurs yeux les divins objets que lui présente la vision céleste dont il est honoré. Il leur montre Jésus, qu'ils avoient crucifié, assis à la droite de Dieu, dans sa gloire. L'aveuglement, le faux zèle, l'envie et l'impiété trouvent de nouveaux blasphèmes dans ce témoignage rendu au Christ; le courageux martyr est assailli par la troupe sanguinaire; traîné hors de la ville et lapidé, pendant qu'il remet son esprit à Jésus, son Seigneur; et lui demande le pardon de ses meurtriers.

Ah! qu'elle est touchante cette page des annales Apostoliques! Elle est la première qui soit tachée du sang d'un témoin de Jésus. Mais que cette tache relève l'éclat de sa gloire, tandis qu'elle fait à jamais l'opprobre de ses ennemis!

C'est sous ce point de vue, M. F., que je vous présente le martyre de St. Etienne. Le tableau que nous en fait St. Luc nous offre trois objets à contempler : la honte des ennemis de l'Eglise naissante ; la gloire de son premier martyr ; le triomphe de son Chef glorifié.

Chrétiens, vous avez récemment célébré la fondation de l'Eglise ; vous avez admiré l'efficace de la nouvelle religion sur la société de ses premiers disciples ; venez assister à la mort du premier confesseur qui scella sa foi de son sang. Puissai-je, en excitant dans vos ames toute l'horreur que doit inspirer la conduite de ses meurtriers, vous pénétrer d'admiration pour sa sagesse, pour sa piété, pour son héroïsme et pour sa charité ! Puissai-je faire briller à vos yeux quelques traits de la gloire dont l'heureux martyr vit son maître couronné, pour que sa vive splendeur ranime en nous la vénération, l'amour et la fidelité, que nous lui devons. Amen !

I. Pour faire mieux ressortir la gloire du premier martyr, produisons au grand jour la honte de ses ennemis.

1°. D'abord, ce sont de faux accusateurs. Le crime de blasphème, intenté à

St. Etienne, devoit assurer sa perte. Ses discours ont pu en suggérer l'idée. En prêchant le Christ ressuscité et élevé à la droite du Père, St. Etienne a pu démontrer l'excellence de ce prophète au dessus de Moïse; en établissant la durée de son règne moral, il a pu annoncer la fin du despotisme hiérarchique du Sanhédrin; en célébrant le culte spirituel, recommandé par le Sauveur, il a pu faire prévoir l'anéantissement des cérémonies légales; en censurant la corruption et en exhortant à la repentance, plein de cet esprit qui animoit les prophètes, il a pu dénoncer aux Juifs impénitens la destruction de leur temple, dans la ruine totale de Jérusalem. St. Etienne trouvoit, avec les Apôtres, dans la doctrine de Jésus, dans ses préceptes et dans ses prédictions, de quoi justifier une prédication pareille; mais qu'il y avoit loin de celle-ci, même selon la loi Judaïque, au blasphème, dont on l'accuse. Dieu est-il l'objet du crime dont on le charge? Les paroles, que l'on dit lui avoir entendu proférer, sont-elles réellement injurieuses à Dieu? Est-ce dans le dessein d'en proférer de telles, qu'il avoit parlé? *Nous lui avons entendu dire, que ce Jésus le Na-*

zarien détruira ce lieu-ci et qu'il changera les ordonnances que Moïse nous a données. Ce sont là de terribles prédictions pour les Juifs impénitens, il est vrai; mais ces prédictions sont-elles des blasphèmes? C'étoit faire retentir aux oreilles des Juifs la voix de Jésus, qu'ils avoient cru éteindre pour jamais dans le tombeau. Et si le Maître fut comdamné injustement comme blasphémateur, est-il étonnant de voir le disciple chargé du même crime?

2°. Il avoit servi à flétrir l'un, son effet étoit assuré par rapport à l'autre. Ces faux accusateurs sont d'insignes hypocrites. N'agissant que par dépit de se voir vaincus par ce nouvel athlète du crucifié; ils ameutent, contre son disciple, des hommes faciles à soulever, des zélateurs aveuglés, couvrant de l'amour de la patrie, de l'antique religion et du culte, tous les désordres et tous les crimes, auxquels les portoit un fanatisme superstitieux. Des factieux, flétris par les historiens de leur propre nation, furent les vils instrumens dont on se servit pour soulever contre Etienne, comme contre un coupable de lèze-majesté divine, le peuple, les docteurs et les magistrats. Détestable arti-

fice, plus odieux encore par sa lâche cruauté!

3°. Ils ne le savoient que trop, ces sophistes confondus; exciter contre leur victime la fureur des zèlotes, c'étoit déchaîner contre elle des tigres avides de son sang. Aussi *se jettent-ils* sur lui, comme sur leur proie, *ils l'enlèvent, ils le traînent devant le conseil* (*). Le respect les contraint pendant quelques momens; ils provoquent contre leur vainqueur les plus atroces calomnies; celui-ci les refute avec sagesse, avec dignité, avec force, avec courage. A l'ouie de son discours, leur cœur s'enflamme de colère, ils grinçent des dents contre lui: le nouvel hommage que, devant ses juges, il persiste à rendre à son maître, que ceux-ci avoient crucifié, porte leur rage à son comble; ils jettent des cris tumultueux; ils se bouchent les oreilles, par un prétexte de piété; tous d'un même accord s'élancent sur Etienne, le traînent hors de la ville, par un scrupule religieux, observent toutes les formalités requises, et accablent de pierres l'innocent objet de leur fureur.

(*) CHAP. VI, 12.

Ah! Le spectacle de la condamnation et du supplice de Jésus se retrace ici tout entier à nos yeux. La calomnie perfide s'unit à la sourde hypocrisie et au zèle fanatique, pour voiler l'envie, le dépit et la haîne. Ce sont toujours les mêmes détracteurs, aussi lâches que cruels. Leur honte se perpétue en reproduisant le spectacle de leurs crimes; et s'il est un nouvel opprobre dont ils puissent se couvrir après le meurtre du Messie, c'est la lapidation de son premier martyr.

II. Détournons nos yeux fatigués d'un spectacle aussi révoltant, pour les porter sur l'illustre confesseur dont nous allons contempler la gloire. Je la vois briller dans son apologie, dans son ravissement, dans son témoignage et dans sa mort.

1°. La défense de St. Etienne contient son éloge.

Une lecture réfléchie de cet éloquent discours suffit pour nous faire regretter chaque phrase, chaque mot qui peut en être perdu. Quoique l'historien exact qui nous l'a conservé, le donne ainsi qu'il l'a reçu, (de Saul après sa conversion, peut-être, ou de quelqu'autre); toujours offre-t-il les caractères irréfragables de cet Esprit de sa-

gesse, de vérité et de force qui le dicta. On accuse le prévenu, d'avoir proféré des paroles blasphématoires contre Moïse, contre la loi, contre le temple et contre Dieu; et il se montre nourri de la lecture des rôles sacrés; profondément versé dans l'histoire de son peuple; pénétré de l'esprit de la loi; serviteur éclairé, pieux et fidèle du Jéhovah.

Il emprunte de l'histoire de sa nation les traits les plus propres à faire saisir à ses accusateurs et à ses juges, par des rapprochemens faciles, l'ingratitude, l'inconséquence et l'iniquité de leur conduite. Celle des fils de Jacob envers le vertueux et magnanime Joseph; celle des Israëlites envers Moïse et les prophètes leur est retracée par lui, comme une image fidèle de leur rébellion contre le Juste dont ces saints hommes avoient prédit l'avénement; et qu'ils venoient de trahir et d'immoler.

Il s'appuie de l'autorité d'Esaïe, pour les convaincre de la spiritualité de Dieu et du culte qui doit lui être rendu.

Le but de son discours, aussi sage qu'énergique, aussi persuasif que courageux, est de leur faire sentir, combien il étoit fondé à leur dénoncer la destruction de leur

temple et l'abolition de leurs rites sacrés. Tous les bienfaits signalés du Jéhovah n'avoient été payés que par l'ingratitude et par la rébellion. Ils avoient consommé leur atroce injustice envers leurs prophètes, par le meurtre du Messie; endurcis et obstinés, ils s'étoient toujours révoltés contre le St. Esprit. La voix de la vérité et de la piété avoit perdu pour eux son efficace, et il ne leur restoit à attendre que les justes jugemens d'un Dieu qui avoit épuisé, en leur faveur, les trésors de sa miséricorde.

Je le répète, quoique ce sublime discours ait été visiblement interrompu plus d'une fois, et que nous ne le possédions qu'en partie, encore justifie-t-il l'éloge que St. Luc nous fait du premier martyr Chrétien; encore est-il un monument à sa gloire, aussi durable que l'histoire du Christianisme; encore sera-t-il toujours précieux à l'église, comme perpétuant au milieu d'elle le souvenir d'un de ses premiers ministres, homme plein de foi et du St. Esprit.

2°. Le ravissement dont il fut favorisé est une preuve honorable de la vivacité de sa foi, et de l'efficace divine de l'esprit

qui l'animoit. Rempli du St. Esprit, les yeux attachés au ciel, il vit la gloire de Dieu et Jésus assis à sa droite.

Quand je me rappelle Moïse et le buisson ardent; Esaïe et le trône céleste; Ezéchiel et le temple divin; St. Paul ravi jusqu'au troisième ciel; St. Pierre et le mélange des animaux qui lui fut offert; je ne trouve point de difficulté à expliquer le ravissement de St. Etienne. L'action de l'Esprit des esprits sur l'âme humaine m'est cachée, mais ses effets sont manifestes. Pourroit-elle jamais être bornée dans ceux-ci; et dès que la sagesse divine en justifie le but, l'homme seroit-il autorisé à les méconnoître, parce qu'ils lui paroissent extraordinaires?

Eh, qu'y a-t-il de plus conforme à la sagesse divine, que de consoler, de soutenir et de fortifier la vertu et la piété, exposées à la rage de leurs cruels ennemis; et de leur donner, dans une situation aussi critique, quelque preuve marquée d'un secours extraordinaire dont les effets devoient servir visiblement à la gloire divine, en contribuant à la victoire de la cause du Christ.

Ce qui me paroît donc le plus vraisem-

blable, c'est que le ravissement de St. Etienne fut une vision intérieure, une extase. L'Esprit de Dieu agit puissamment sur lui, sa foi devient tout-à-coup lumineuse, transcendante, intuitive. Elle acquiert le degré de la vue. Elle est en effet pour l'heureux martyr *la substance des choses qu'il espère et la démonstration de celles qu'il ne voit point* (*). Son imagination soutenue par la foi, exaltée par la circonstance et par le discours qu'il vient de faire, fortifiée surtout par le secours divin, s'élance jusque dans les régions célestes. Un symbole de la gloire divine [peut-être une lumière pure, éclatante et radieuse], s'offre aux yeux de sa foi, et lui présente, brillant de son éclat, comblé d'honneur et de puissance, dans l'union la plus intime avec Dieu, ce Juste dont ses persécuteurs avoient été les traîtres et les meurtriers. *Etant rempli du St. Esprit et ayant les yeux attachés au ciel, St. Etienne vit la gloire de Dieu et Jésus étant à la droite de Dieu.*

3°. On distingue aisément ici les fantômes du fanatisme des effets d'une céleste

(*) HEBR. XI, 1.

vision. St. Etienne rapporte incontinent celle dont il est favorisé à la gloire de celui qui en est l'adorable objet. Il rend hommage à Jésus-Christ devant ses ennemis. Pendant qu'ils *crèvent de dépit en leur cœur et grincent des dents contre lui* (*), Etienne donne à celui qu'ils avoient crucifié ce témoignage; *voici: je vois les cieux ouverts, et le fils de l'homme étant à la droite de Dieu.* La foi ne craint point les dangers, elle les brave. Les tourmens les plus cruels, le péril le plus imminent, la rage ménaçante des tigres féroces au pouvoir desquels il se voit livré: rien ne l'intimide, rien ne l'arrête, rien n'est capable de lui imposer silence. Il cède spontanément à la noble impulsion qui l'agite, à l'esprit divin qui le pousse: il déclare devant ses juges, et devant tout le peuple, qu'il voit l'innocence de Jésus vengée, la justice de sa cause démontrée, sa résurrection constatée et son exaltation mise en évidence.

Le courageux confesseur déclare ouvertement, qu'il voit les cieux ouverts, et leur demeure glorieuse assurée à ce Jésus le Nazaréen, pour le nom duquel il étoit

(*) Vs. 54.

persécuté. Il leur montre cet objet de leur haine et de leur cruel mépris, élevé à la droite de Dieu. C'étoit les accabler de tout le poids de sa gloire et de son pouvoir. C'étoit justifier avec force ce qu'il leur avoit annoncé touchant les effets prochains de ce pouvoir redoutable. C'étoit venger honorablement le nom de Christ, soutenir le caractère auguste de son témoignage et assurer à sa mort, par laquelle il alloit le sceller à l'instant, les effets les plus heureux.

4°. Et quelle mort! N'est-ce pas plutôt un triomphe?

Pendant que ses ennemis, poussés par la rage, se précipitent sur lui et l'entraînent comme leur victime, St. Etienne conserve cette sérénité, ce calme, cette majesté angélique dont le conseil étonné avoit vu briller son visage. Prêt à entrer dans le séjour, où il a contemplé la gloire de son Sauveur, l'éclat en rejaillit sur son auguste front.

Ses dernières paroles sont un double hommage, rendu au Seigneur; dont il reconnoit en mourant le céleste pouvoir et l'autorité suprême.

Ses féroces ennemis le lapident, et Etienne prie.

Ils le font mourir pour le nom de Jésus, et c'est ce nom divin qu'Etienne invoque en mourant. *Seigneur Jésus, reçois mon esprit!* Il remet dans sa main protectrice le précieux dépôt de son âme, comme son Sauveur avoit remis la sienne à son Père céleste.

Après avoir rempli ce devoir de la piété, toujours fidèle imitateur de Jésus, il met le comble à son dévouement par l'acte le plus sublime d'une charité héroïque.

S'étant mis à genoux, il cria à haute voix: Seigneur Jésus ne leur impute point ce péché!

Son calme courageux lui donne de nouvelles forces, il se prosterne devant son divin maître, il élève la voix dans sa pieuse ferveur, et, pendant que ses ennemis le chargent de malédictions, il implore pour eux la grâce et le pardon de ce Jésus qu'ils avoient crucifié.

Seigneur, ne leur impute point ce crime! On le maudit et il bénit; on appelle sur lui les effets de la colère céleste, et il implore sur ses meurtriers les effets de la miséricorde divine.

Après cette prière, il succombe bientôt aux coups redoublés de ses bourreaux et

expiré. *Quand il eut dit cela, il s'endormit*, dit le texte: et ce mot si doux et si paisible fait passer dans notre âme le sentiment inappréciable du calme d'une aussi belle mort.

Elle acheveroit l'éloge de St. Etienne, si l'historien sacré ne nous fournissoit encore un trait qui s'accorde si bien avec l'attendrissement de notre âme. *Quelques hommes craignant Dieu emportèrent*, dit-il, *le corps d'Etienne pour l'ensevelir et menèrent un grand deuil sur lui.* Les larmes que l'Eglise entière répandit sur la mort d'un Ministre aussi fidèle, aussi nécessaire, aussi cher, aussi puissant en paroles et en vertus, sont de nouvelles perles attachées à la couronne du martyr.

Mais ce qui donne à sa gloire un prix réel et durable, c'est qu'elle est tout à la fois le triomphe du Seigneur.

III. 1°. Il éclate ce triomphe glorieux dans l'efficace que la doctrine du Christ, et son Esprit eurent sur le premier martyr de sa cause. Le discours de St. Etienne, sa conduite et sa mort en font foi. Dans son discours on remarque les traits saillans de la vérité qui vient d'en haut; le ton de la conviction la plus intime; des

vues sublimes qui embrassent toute l'étendue de l'économie spirituelle. Et ces lumières, cette persuasion, cette pénétration; où pourroient-elles trouver leur source, si ce n'est dans la foi en Christ? Quelle efficace a pu vaincre dans l'Esprit d'Etienne les préjugés Judaïques, et dans son cœur l'obstination qui en est la suite; si ce n'est la vertu puissante de l'esprit de Christ.

N'est-ce pas celle-ci encore qui inspira au généreux martyr cet héroïsme que nous admirons dans toute sa conduite? Qui ne se rappelle ici les consolantes promesses du Maître à ses Apôtres lorsqu'il leur conféra leur importante mission? *Vous serez conduits devant les gouverneurs et même devant les Rois à cause de moi, en témoignage à eux et aux nations. Mais quand ils vous livreront, ne soyez point en peine de ce que vous aurez à dire, ni comment vous parlerez, parcequ'il vous sera donné dans ce moment là, ce que vous aurez à dire; car ce n'est pas vous qui parlez, mais c'est l'Esprit de votre Père qui parle en vous* (*).

(*) MATTH. X, 18, 19, 20.

Qui

Qui ne la voit glorieusement remplie cette promesse en faveur du premier martyr du Christianisme? Et quelle preuve ne fournit pas l'accomplissement de cette prédiction, constaté d'une manière si victorieuse, en faveur de l'autorité, du pouvoir et de la gloire actuelle du Christ, qui la fit dans les jours de son humiliation? L'éclat que répand sur le témoignage qu'Etienne rendit au Christianisme la belle mort par laquelle il le couronna, est emprunté de celle de Jésus. Son illustre exemple anima, soutint, et fortifia St. Etienne. Il lui inspira ce calme inaltérable, cette constance inébranlable, cette charité héroïque que l'illustre martyr montra dans ses derniers instans. Il prie comme son maître; il pardonne comme son maître; il meurt comme il est mort. Quel triomphe que celui qu'obtient ici le Sauveur dans la personne du premier martyr de sa cause; quel spectacle pour le Christ glorifié, que celui des vertus que sa doctrine et son exemple avoient inspirées; que l'âme qui en étoit ornée devoit lui être précieuse; qu'elle aura été reçue avec amour par le Seigneur, entre les mains duquel elle venoit d'être remise; quelles sont la béatitu-

de et la gloire qui, dans les demeures éternelles, doivent récompenser une si touchante conformité avec le Christ ici bas!

2°. Mais nous voyons ici plus que l'efficace de l'Esprit de Jésus sur son illustre confesseur; nous y contemplons le triomphe du Sauveur qui éclate dans le ravissement de St. Etienne. La manière dont il meurt confirme la vérité de sa déposition. L'extase dont il fut honoré nous est garantie par la sainteté de sa mort. La réalité de sa vision intéressoit l'Eglise dans tous les âges; et la Providence a veillé à ce qu'elle fut décrite avec tant de preuves de vérité, détaillée avec tant de circonstances frappantes, confirmée par un résultat si glorieux, qu'elle put servir à assurer la foi des fidèles.

L'Eglise naissante devoit naturellement être consternée par le supplice injuste et cruel d'un de ses membres les plus illustres; mais la vision que St. Etienne déclara en termes si exprès, servit à consoler et à fortifier les disciples du Sauveur. Ce glorieux ravissement releva le courage abattu. O qu'il confirme puissamment le témoignage des Anges, donné lors de l'Ascension du Christ. Il est effectivement dans les cieux.

Etienne l'y contemple à la droite de Dieu. Il déclare cette vision devant le grand Conseil. Il la confirme en mourant, et remet son âme au Seigneur Jésus, assis dans sa gloire! Toutes ces circonstances ont eu lieu dans la présence de Saul, alors persécuteur. C'est à ses pieds que ceux qui lapidoient Etienne ont déposé leurs habits (*).

Providence adorable! qui ne reconnoît ici ton doigt merveilleux? Ce jeune homme, devenu dans la suite confesseur du nom de Jésus, en haine duquel il avoit consenti à la mort d'Etienne et ravagé l'Eglise, ce Paul rendit lui-même le premier témoignage à l'illustre martyr, et l'Eglise étonnée le vit marcher sur ses traces sanglantes. St. Luc, son compagnon dans ses voyages et dans l'œuvre du Seigneur, a consigné cette particularité dans ses annales. Elle est comme un sceau irréfragable que l'illustre Apôtre des Gentils a apposé à son récit.

O qu'il dut être précieux à l'Eglise dans tous les âges! Il lui garantit la fidélité des promesses de son Chef, par la certitude de

(*) Vs. 58.

son élévation dans la gloire. Celle-ci est pour tous les Chrétiens une source abondante de consolations. Le triomphe de leur Chef assure leur victoire. Sa vie glorieuse garantit leur vie céleste. Sa fidélité leur fait attendre avec confiance l'exécution de ses promesses. Son autorité confirme ses divines révélations. Son pouvoir illimité les protège. *Voici*, ainsi parle-t-il lui-même, *je suis avec vous jusqu'à la fin du monde* (*).

Heureux le Chrétien qui, des yeux de la foi, contemple le Seigneur dans sa gloire! Cet avantage n'est pas réservé exclusivement à notre illustre martyr. Aujourd'hui encore, il nous est permis de percer la voûte azurée et de nous élancer jusqu'au trône de la gloire: l'imagination guidée par la foi, soutenue par la piété, fortifiée par la dévotion, peut, sur des ailes tremblantes, s'élever jusqu'au Seigneur Jésus, assis à la droite de Dieu.

Pourquoi jouissons-nous si rarement de cet avantage? Pourquoi ne nous prévalons-nous pas des moyens que la grâce divine nous offre dans l'Evangile, dans la médi-

(*) MATTH. XXVIII, 20.

tation et dans la prière, pour nous élever jusqu'au ciel où le Seigneur habite?

Les effets heureux de cette contemplation nous sont assurés par l'exemple d'Etienne. La sublimité de ses sentimens; le calme de son âme; l'intrépidité de son courage; l'étendue de sa confiance; la générosité de son pardon; la sainteté de sa mort; tels sont ces effets admirables.

Ayons les yeux attachés au ciel pour y chercher le Seigneur de gloire, et nous nous sentirons élevés au dessus des objets terrestres; la paix de Jésus descendra dans nos cœurs; sa vertu nous fortifiera dans les épreuves; le commerce que, par la pensée et par le sentiment, nous entretenons avec lui, nous disposera et nous préparera à sa communion céleste; nous en deviendrons et plus affermis dans la foi; et mieux exercés dans la piété; et plus constans dans la vertu; et plus fervens dans la charité. Nous nous formerons sur le parfait exemple du Seigneur, et lui deviendrons de plus en plus semblables; jusqu'à-ce que, la foi étant changée en vue, nous le contemplions face a face et l'aimions comme aussi il nous a aimés.

Ayons, comme Etienne, les yeux atta-

chés au ciel, et que la contemplation du Christ glorifié nous soit habituelle. Alors notre confiance en lui se fortifiera à mesure que le monde nous échappe, et dans l'instant décisif et solennel, où il disparoîtra à nos yeux éteints, nous dirons : *Seigneur Jésus, reçois mon esprit ;* et nous nous endormirons en paix.

AMEN.

I. CHANT PS. LXXXIV, 1, 6.
II. CHANT CANT. CX.
III. CHANT CANT. LXIV, 2, 6.

SERMON

SUR LA FAMILLE DE BÉTHANIE, OBJET DE L'AFFECTION PARTICULIÈRE DU SEIGNEUR.

JEAN XI, 5.

Or Jésus aimoit Marthe et sa sœur et Lazare.

Quand le disciple que Jésus aimoit rend à une famille le témoignage que vous venez d'entendre, c'est assurément le plus bel éloge qu'il pouvoit en faire; et je doute qu'il eut pu choisir des termes plus propres à inspirer à celui qui sait apprécier l'amitié de Jésus, de l'intérêt et de l'estime pour Lazare et ses sœurs.

Je puis donc vous supposer déjà prévenus en leur faveur par la simple lecture de mon texte, et disposés à prêter une atten-

tion salutaire à tout ce qui peut concerner des personnes que le Sauveur honora de sa faveur et de son affection. Je ne me bornerai pas à la seule peinture de leur caractère; mon but, en vous traçant le tableau de cette heureuse famille, est de réunir les traits distinctifs qui doivent caractériser toutes celles qui aspirent au bonheur et à la gloire d'être aimées de Jésus. Je voudrois, en vous rappelant les paisibles vertus de Marie, de Marthe et de Lazare, en graver dans vos cœurs une empreinte ineffaçable. Pourrions-nous réfléchir sur les dispositions et les vertus qui assurèrent à Lazare et à ses sœurs l'amitié de Jésus; sans en conserver quelque trace, sans devenir saintement jaloux de leur bonheur et de leur gloire; sans désirer que nos maisons retraçassent plus parfaitement l'image de celle de Béthanie où Jésus aimoit à se retrouver, et sans nous appliquer à les modeler sur son exemple?

Quelle seroit notre félicité, si, après nous être mêlés quelques momens aux amis de Jésus, nous sortions de cette compagnie, plus propres à nous concilier cette sainte amitié, et plus disposés à en recueillir les fruits précieux! Veuille ce généreux

Ami de l'humanité qui, pour en faire le honheur, n'a pas tenù compte même de sa vie, avoir égard à nos vœux et à nos efforts, en soutenant notre foiblesse, et en nous, aidant par son Esprit, à lui devenir semblables! Puisse son amour nous élever à lui, et nous béatifier dans sa communion! Amen!

Voyons d'abord quelle est cette famille que Jésus honore de son amitié; montrons en quoi cette amitié consiste; examinons enfin dans quelles dispositions il faut être pour se flatter de l'obtenir.

I. Nos Evangiles parlent en trois différentes occasions de la famille de Béthanie qui fixe aujourd'hui nos regards. St. Luc nous la représente comme exerçant, à l'égard du Sauveur, les devoirs de l'hospitalité (1); St. Jean nous la montre dans le deuil; et trois des Evangélistes se réunissent pour nous rapporter le témoignage touchant de respect et d'amour que Marie donna à Jésus peu de temps avant sa passion, en venant l'oindre d'un baume précieux (**). St. Luc s'attache à la faire connoître par son zèle à s'instruire, au-

(*) LUC. X.

(**) MATTH. XXVI. MARC. XIV. JEAN XII.

tant que par sa piété modeste (*). Aucun Evangéliste, il est vrai, ne nous montre Lazare agissant; mais qu'elle idée favorable n'en donnent-ils pas, en nous peignant le tendre intérêt que le Sauveur prit à sa maladie, les larmes qu'il donna à sa mort, et son empressement à le rendre aux siens. Il suffit de vous rappeler ces scènes diverses. Qui de vous ne les connoît pas, qui n'a point répandu des larmes en les contemplant, qui ne trouve pas un plaisir toujours nouveau à se les retracer? D'ailleurs ce n'est point le caractère particulier de Marthe, de Marie et de Lazare qu'il faut peindre ici: c'est le tableau de leurs vertus domestiques, de ces qualités aimables et respectables qui leur assurèrent l'estime et l'attachement du Sauveur.

1°. Dans la maison de Béthanie régnoient *l'hospitalité* et ses aimables compagnes la bonté, la libéralité, et la douce prévenance qui devine les besoins. Marthe, surtout, se distingue par cette dernière qualité. Le Sauveur vient-il dans la contrée de Béthanie, elle lui ouvre sa maison: elle s'empresse à lui faire un accueil gra-

(*) LUC. X, 38-42.

cieux; sa libéralité lui fait oublier l'extrême simplicité de son genre de vie habituel. Toute occupée à lui prouver la haute opinion qu'elle a de lui, par une réception qui y réponde, elle se donne plus de mouvement qu'il ne faut, et, par des soins superflus, se laisse distraire de l'attention que sans cela elle donneroit aux instructions de Jésus. Si elle témoigne de l'impatience de ce que sa sœur, toute entière aux discours de leur Maître, la laisse agir seule, c'est qu'elle craint de ne pas faire assez pour le Sauveur. Aussi, Jésus, tout en lui remontrant, avec cette douceur qui lui est propre, qu'elle prend trop de peine pour lui préparer un repas, puisque peu de chose lui suffit; Jésus, dis-je, ne condamne que ce qu'il y a de trop dans ses soins, et ne blâme l'excès de son empressement, qu'autant qu'il la détourne d'objets plus essentiels. Il savoit néanmoins apprécier la bonté de son cœur, sa disposition habituelle à rendre service; et la bienveillance, avec laquelle Jésus lui parle dans cette occasion et lors de la mort de son frère, montre assez combien le Seigneur en faisoit cas, et combien il mettoit d'intérêt à corriger les légers défauts de son caractère.

2°. Malgré la diversité qui pouvoit exister entre les caractères de Marthe et de Marie, il régnoit cependant, dans cette famille une parfaite *union;* c'est le second trait qui la distingue. L'amour des deux sœurs pour leur frère vous en donne la preuve; il se déploie surtout à la mort de celui-ci. Est-il malade, ses sœurs envoient dire à Jésus: *Seigneur, voici, celui que tu aimes est malade* (*). Marthe apprend-elle que Jésus approche de Béthanie, elle vole au devant de lui; et, si Marie se tient assise à la maison, c'est que le calme de son âme est le calme de la mort; c'est qu'elle est abîmée dans sa douleur; c'est qu'il ne faut pas moins que la voix de Jésus, pour l'arracher à ses lugubres pensées.

Reconnoissez l'accent d'une tristesse vive et profonde dans les premières paroles qu'elles adressent à Jésus. *Seigneur, si tu eusses été ici, mon frère ne seroit pas mort* (**). La douleur extrême éloigne de Marthe l'espérance que Jésus lui donne du retour de son frère à la vie; et quand Jésus le lui annonce positivement,

(*) Vs. 3. (**) Vs. 21 et 32.

elle ne pense qu'à la resurrection du dernier jour. Toute entière à sa douleur, Marie peut à peine adresser à Jésus quelques mots mal assurés, que ses larmes et ses sanglots interrompent aussitôt; elle n'a de force que pour tomber aux pieds du Sauveur et y attendre une consolation que lui seul peut donner. Combien on doit avoir aimé un frère que l'on pleure ainsi! Combien l'on doit s'aimer, lorsqu'on s'unit dans sa douleur comme le font Marthe et Marie! Quelle union ne devoit pas être celle de cette heureuse famille, puisque toute la tendresse des deux sœurs étoit concentrée sur un frère que Jésus honoroit spécialement du titre de son ami; et dont elles ne lui font connoître l'état dangereux, que par cette seule désignation; *celui que tu aimes est malade.*

La différence que l'on remarque dans le caractère des deux sœurs, quelque grande qu'elle puisse paroître, ne pouvoit troubler une union si parfaite. La vivacité de Marthe étoit tempérée par la douceur de Marie; l'extrême activité de l'une, par l'humeur plus tranquille de l'autre; l'impatience de la première, par l'aimable égalité de la seconde; rivalisant d'attachement

pour leur frère, leurs âmes se confondoient dans la sienne; et ces heureuses sœurs ne vivoient que par le sentiment de leur tendresse mutuelle. De ce mélange naissoit la plus douce harmonie; et cette union, si pure, si vraie, pouvoit-elle ne pas être constante et heureuse, puisqu'elle étoit cimentée par *l'amitié pour Jésus.*

3°. C'est le troisième caractère par lequel se distinguoit la famille de Béthanie que Jésus aimoit.

a. L'attachement de Marthe et de Marie, pour Jésus étoit *respectueux.* Quand l'une fait tant d'apprêts pour recevoir convenablement le Sauveur; quand l'autre lui donne le nom honorable de Seigneur; quand toutes deux lui disent; que, s'il eut été là, leur frère ne seroit pas mort; quand Marthe fait profession de croire, que Jésus est le Christ, le fils de Dieu, qui doit venir au monde; les deux sœurs montrent assez les grandes idées qu'elles se formoient de sa personne. Lorsque Marie vint, dans la maison de Simon que Jésus avoit guéri de la lèpre, répandre un parfum de grand prix sur la tête et les pieds de Jésus, et les essuyer avec ses cheveux: n'exprima-t-elle pas, d'une manière entièrement con-

forme à son caractère, sa profonde vénération pour le Docteur que Dieu envoyoit à son peuple? Le prix de ce parfum n'est-il pas une preuve de la grandeur de sa reconnoissance; en le répandant, en partie sur la tête et en partie sur les pieds de Jésus, et en essuyant ceux-ci avec ses cheveux, ne montre-t-elle pas une délicatesse de sentiment dont est seule capable une âme qui réunit tant de piété à une sensibilité si profonde, tant d'humilité à tant de grandeur, tant de noblesse à si peu d'ostentation, tant de sublimité à tant de modestie.

b. Mais si l'attachement de Lazare et de ses sœurs pour Jésus étoit respectueux, il étoit en même temps plein d'une *confiance* qui se manifesta particulièrement lors de la maladie et de la mort de Lazare. Dès qu'il est en danger, ses sœurs envoient vers Jésus, qui n'arrive qu'après le décès du frère; et Marthe en disant à Jésus: *Seigneur, si tu eusses été ici, mon frère ne seroit pas mort,* ajoute aussitôt, *mais je sais que tout ce que tu demanderas à Dieu, Dieu te le donnera* (*). Dès que Marie apprend que Jésus est arrivé, elle

(*) Vs. 21 et 22.

se lève promptement et va vers lui, comme vers son unique consolateur; comme vers celui, qui seul peut lui rendre ce qu'elle vient de perdre. Et quand, à l'instant où Jésus ordonne de lever la pierre qui fermoit l'entrée du sépulcre, Marthe fait la désolante réflexion, que le corps de Lazare donnoit déjà des marques certaines de corruption, par l'odeur qui s'en exhaloit (*); on doit l'attribuer à son extrême vivacité et à la grandeur de son affliction, bien plus qu'à un défaut de confiance en Jésus.

c. Cet attachement se manifeste encore dans la *docilité* de Marie. Celle-ci se tenant assise aux pieds de Jésus écoutoit sa parole; pendant que sa sœur s'occupoit des préparatifs pour le recevoir dignement; aussi Jésus donne-t-il à Marie le témoignage glorieux, qu'elle *a choisi la bonne part qui ne lui sera point ôtée* (**).

Saisissant avec ardeur l'occasion précieuse qu'elle a d'entendre la doctrine de Jésus, elle recueille avec soin chacune de ses paroles, et les renferme dans son cœur. Elle oublie tout pour l'écouter, sa sœur même, dont, dans toute autre circon-

stan-

(*) Vs. 39. (**) LUC. X, 42.

stance, elle aime tant à partager les soins et les peines. Toute entière aux paroles du Seigneur qui étoient esprit et vie, elle met au-dessus de tout ses instructions dont elle ne peut jouir que rarement. D'ailleurs, comme elle avoit un goût décidé pour les méditations sérieuses, et en particulier, pour tout ce qui concernoit la religion et les espérances de sa malheureuse nation; un charme invincible l'attache aux pieds de Jésus, et lui fait perdre de vue des soins que, sans cela, elle ne regardoit pas comme au-dessous d'elle, et qu'un aussi grand intérêt pouvoit seul lui faire négliger dans ce moment.

4°. Tout ceci, Chrétiens, doit vous faire voir que la famille de Marthe, de Marie et de Lazare se distinguoit encore par un quatrième caractère que je dois relever: c'est sa *piété*.

Cette vertu étoit la source de l'attachement de cette famille pour Jésus, ainsi que de l'union parfaite qui y régnoit; et des autres vertus paisibles et domestiques qui la distinguoient.

Jésus trouvoit sous le toit de Lazare un séjour agréable, un séjour qu'il aimoit:

et l'auroit-il choisi, si la religion ne l'eut habitée?

Cette pieuse famille étoit une de celles qui, instruites par les oracles sacrés, soupiroient après le libérateur promis, et gémissoient sur l'aveuglement, la corruption et l'avilissement de la nation.

L'entretien de Marthe avec le Sauveur sur la mort de son frère, et la déclaration qu'elle lui fait touchant la mort de celui-ci, *je sai qu'il ressuscitera en la résurrection au dernier jour* (*); sa foi en Jésus, comme au Christ, le Fils de Dieu, sont autant de preuves des connoissances que devoient avoir sur la Religion les deux sœurs et le frère que Jésus aimoit; et si nous n'en lisons pas d'avantage, c'est que les Evangélistes ne nous ont transmis que ce qui avoit un rapport direct aux faits qu'ils racontent.

Une piété éclairée, douce, pure et charitable ornoit chaque individu de la famille de Lazare. Les effets de cette piété différoient, comme leurs caractères, et se manifestoient d'une manière aussi variée que je vous l'ai fait voir, en vous retraçant leur

(*) Vs. 24.

histoire. Mais dans tous les cas, la piété faisoit le fonds, la force, le bonheur du lien qui les unissoit à Jésus, leur ami commun.

Telle étoit la famille chez laquelle Jésus aimoit à séjourner à Béthanie; voilà les qualités aimables et respectables que lui attribuent nos Evangiles; ce sont ces qualités qui, en lui conciliant l'estime et l'attachement du Sauveur, lui ont acquis le titre glorieux d'amis de Jésus.

II. Réfléchissons maintenant sur ce qu'emporte ce titre; et tâchons de nous faire de justes idées de ce que St. Jean exprime en disant: *Jésus aimoit Marthe et sa sœur et Lazare.*

Voyons d'abord, comment cet attachement de Jésus se manifestoit à l'égard de l'heureuse famille de Béthanie.

Quand le Sauveur venoit dans cette contrée, il choisissoit la maison de Lazare pour y entrer, et il la visitoit souvent; ce qui établit entre elle et le Seigneur une sorte de familiarité et d'intimité que l'on apperçoit aisément, dans la manière dont il parle de Lazare à ses disciples, en leur disant: *Lazare notre ami dort; mais j'y vais pour l'éveiller* (*); et dans la conver-

(*) Vs. 11.

sation qu'il eut avec Marthe, avant de rappeler son frère à la vie.

Cet attachement paroît encore dans les entretiens fréquens qu'il dut avoir avec Marie, Marthe et Lazare: ce que nous pouvons raisonnablement conjecturer du peu que les Evangelistes nous en ont conservé; entretiens qui eurent sans doute pour objet les intérêts du royaume des cieux et les espérances d'Israël; entretiens qui, probablement, servirent à éclairer Lazare et ses sœurs, sur les vérités les plus importantes de la religion spirituelle, pure et sans tache, que Jésus annonçoit à son peuple; à rectifier leurs idées sur le vrai but de sa venue; à leur faire comprendre, comment et en quel sens il seroit le Sauveur de son peuple; à les affermir dans la piété; à leur faire aimer Dieu comme leur père; et enfin à sanctifier l'intime union qui subsistoit entr'eux, par cet esprit de charité que respire sa religion entière.

Cet attachement paroît de la manière la plus évidente dans le grand intérêt que Jésus prend à tout ce qui concerne cette intéressante famille. Il éprouve le plus vif attendrissement en voyant couler les larmes

de Marie et celles des Juifs; il y mêle les siennes; à la vue du sépulcre qui renfermoit la dépouille de son ami, *Jésus pleura* (*). Et qui pourroit peindre les sentimens qui firent couler ces larmes précieuses! Non, Chrétiens, j'imiterai mon Evangéliste et je n'ajouterai pas un mot à ses paroles. Lisez ce chapitre, c'est un des plus beaux de l'Evangile; vous y verrez les consolations que Jésus adressa à Marthe et à Marie; et de plus, vous le verrez leur rendre leur frère, en employant en faveur de cette famille si justement honorée de son attachement particulier, cette puissance divine dont il étoit revêtu, qui devoit servir de preuve de sa mission céleste, et tourner ainsi toute entière, par ses effets aussi admirables que bienfaisans, à la gloire de celui qui l'avoit envoyé.

Jugez, Chrétiens, jugez de l'attachement de Jésus pour Marthe, Marie et Lazare, par les effets que je viens de vous retracer. Il faudroit avoir l'âme de Jésus pour pouvoir sentir ce qu'étoit l'amitié dans la sienne; il faudroit employer les expressions de Lazare après sa résurrection, pour en parler dignement.

(*) Vs. 35.

Pour peu que l'on fasse attention à la sensibilité du Sauveur dont la famille de Lazare reçut des preuves si touchantes, on conçoit aisément que rien de ce qui la concernoit ne pouvoit lui être indifférent; qu'il nourissoit la plus tendre affection pour chacun des individus qui la composoient; que cette affection se développoit toujours d'une manière digne de Jésus, dans les preuves de bonté, de condescendance et de support qu'ils reçurent de lui. Et quoiqu'assurément ils en eussent besoin, à cause de leurs préjugés et de leurs défauts, il ne se peut, toutefois, que l'attachement de Jésus n'ait été fondé sur l'estime que lui avoient inspiré Lazare et ses sœurs. Ils jouissoient de la considération publique, et certainement la douleur générale, que causa la mort de Lazare, justifie bien les sentimens que Jésus lui portoit.

Quel doux commerce, que celui qui dut résulter de cette heureuse union! J'y vois de la part de Jésus l'affection la plus tendre et la plus désintéressée; et de la part de Lazare et de ses sœurs l'amour le plus respectueux. J'y vois du côté de Jésus l'épanchement le plus libre, la communi-

cation la plus intéressante de lumières et d'instructions, de vues et de perspectives; et de la part de Lazare et de ses sœurs la docilité, l'attention et la confiance.

Je vois d'un côté Marthe et Marie envoyer vers Jésus dès que leur frère est en danger, et réclamer son secours; je vois de l'autre Jésus résolu de venir les secourir, mais n'y aller qu'au moment où ce secours pouvoit le mieux servir à remplir les vues de son Père céleste (*). Et c'est ici sur tout que vous remarquez, Chrétiens, la grande différence qu'il y a entre un ami ordinaire et un ami tel que Jésus. En pareil cas, un autre seroit allé d'abord pour assister ses amies et, dans l'impuissance de leur conserver ou de leur rendre un frère chéri, il auroit dû se borner à pleurer avec elles. Jésus va à leur secours, mais lorsque Lazare est mort: il les console, mais c'est par l'assurance de son retour à la vie. Ses consolations sont analogues à sa puissance, elles sont aussi efficaces que devoient l'être celles du Christ, du Fils de Dieu que les sœurs reconnoissoient en lui. Cette parole majestueuse: *Lazare sors dehors* (*)! arrache à la mort

(*) Vs. 43.

une proie que déjà elle dévoroit; elle rend un frère à Marthe et à Marie, et au Sauveur un ami. Mais ce Jésus auquel obéissent la mort et le sépulcre, pleure auprès du tombeau de son ami décédé, et en voyant couler les larmes de Marie. Ce mélange de grandeur et de majesté divine avec la sensibilité la plus touchante, se développant en faveur d'une famille chérie, fait le triomphe de l'amitié de Jésus et la rend à juste titre l'objet de l'admiration de toute âme sensible; que dis-je des Anges et des Séraphins!

III. Chrétiens n'êtes vous pas saintement jaloux de l'amitié de Jésus? Les preuves que nous venons d'en voir, ce commerce heureux que notre imagination aime à suivre, quoiqu'elle ne puisse s'en former qu'une bien foible idée; n'excitent-ils pas vos désirs; et le souhait de pouvoir jouir de l'amitié du Sauveur, comme en jouit la famille de Béthanie dont nous venons de contempler le bonheur, ne s'est-il pas formé souvent dans vos âmes? Ah! s'il est vif, s'il est sincère, s'il est constant ce désir: ne désespérez pas de le voir en quelque sorte réalisé. Jésus, il est vrai n'est plus visible à vos yeux, vous ne sauriez

converser avec lui, ni jouir des douceurs de son commerce; mais, malgré cela, son amitié n'est pas perdue pour vous; il dépend en grande partie de vous d'en jouir.

1°. Mêlez vous fréquemment à la société de Jésus, en lisant dans nos Evangiles l'histoire de sa vie privée et publique; recueillez ses discours d'une oreille attentive; ouvrez vos esprits à ses sages leçons, et vos cœurs à ses salutaires préceptes. Que votre imagination, exaltée par ses sublimes entretiens, transporte vos âmes ravies; et que, soutenue par la foi, elle leur fasse goûter les ineffables douceurs d'une étroite communion avec Jésus! O que la lecture de la vie du Sauveur, faite avec intelligence et avec sentiment, a de douceur pour le Chrétien éclairé et vertueux! Elle lui ouvre une source intarissable d'instructions, de consolations et d'encouragemens à la vertu. Elle l'unit de plus en plus au Sauveur, le rapproche de lui, et le place en espérance parmi ses amis glorifiés.

Que la communion à la table eucharistique préfigure heureusement à l'ami du Sauveur cette heure fortunée, où *il le boira ce vin nouveau avec Jésus dans le*

royaume de son Père (*)! Que le souvenir de Jésus, vivement retracé dans la Ste Cène, resserre puissamment les liens qui nous unissent à lui! Qu'il contribue efficacement, cet heureux souvenir avec les élans de la dévotion [par lesquels l'âme s'élève jusqu'aux cieux, où le Seigneur habite,] à la faire jouir du commerce de Jésus, autant que peut en jouir le Chrétien, tandis que, dans cette demeure terrestre, il vit absent de son Chef glorifié.

Le Seigneur a prévu dans sa sagesse ce que le commerce avec lui devoit avoir ici bas de défectueux et d'imparfait pour ses amis; voilà pourquoi, rassurant leurs ames allarmées, il leur promet d'être toujours avec eux jusques à la fin du monde (**); et pour rendre l'attachement qu'ils lui voueroient aussi efficace que salutaire, il leur inculque, que c'est en faisant ce qu'il leur a commandé, qu'ils seront ses amis; qu'ils ne sauroient mieux lui prouver leur amour, que par une obéissance entière a ses divins préceptes; enfin, récréant leurs cœurs par la ravissante perspective d'une union plus parfaite avec lui, il leur promet, *qu'il re-*

(*) MATTH. XXVI, 29.
(**) MATTH. XXVIII, 20.

viendra un jour vers eux; et qu'il les prendra avec lui, afin que là, où il est, ils y soient toujours avec lui (*). Et quel seroit l'ami de Jésus qui ne s'appliquât aujourd'hui et cette promesse d'une constante protection, et cet ordre d'une obéissance à toute épreuve, et cette précieuse assurance d'une réunion future; pour affermir sa confiance en Jésus, pour enflammer son ardeur à lui plaire; et pour se soutenir par cette glorieuse espérance, au milieu des incertitudes, des disgrâces, des maux, et des allarmes de cet état d'épreuve et de préparation? Ainsi l'imagination, la foi, le sentiment, le culte particulier et public, et l'espérance consolatrice; ainsi, tout nous attache à Jésus, nous rapproche de Jésus, nous le rend présent, nous fait jouir de son commerce, et nous prépare à goûter un jour dans toute son étendue la béatitude de sa communion.

2°. Mais en vous rappelant, ainsi que j'ai commencé à le faire, comment il faut être disposé pour pouvoir espérer d'être aimé du Sauveur, il ne faut pas se borner à indiquer ces dispositions, pour autant

(*) JEAN XIV, 3.

qu'elles doivent nous caractériser individuellement; il faut encore vous pénétrer de l'obligation de les revêtir dans la vie domestique: il faut faire voir, que, pour qu'une famille aspire avec succès à être favorisée de la bienveillance du Sauveur, elle doit ressembler à celle dont nous venons de contempler les vertus.

Les deux traits bien marqués, qui me paroissent devoir caractériser cette heureuse ressemblance, c'est l'amour mutuel et l'amour de Jésus; c'étoit par l'un autant que par l'autre que se distinguoit la famille de Béthanie; c'est par l'un et par l'autre aussi que doit se distinguer toute famille Chrétienne.

a. L'amour mutuel est la première vertu qui mérita à Lazare et à ses sœurs l'amitié du Sauveur. Dans toute famille où cet amour ne régne point, on ne sauroit avec succès aspirer à la bienveillance du Seigneur; partout où cet amour domine, celui du Sauveur y répand ses heureux effets.

Ici se présente à mon imagination le tableau hideux d'une famille dont les individus ne sont occupés que de leurs intérêts particuliers; qui n'ont l'un pour l'autre,

ni complaisance, ni support, ni égards, ni bonne volonté; où l'on envisage d'un œil jaloux et envieux chaque faveur, chaque privilège qu'un autre peut obtenir; où la discorde brise les nœuds les plus sacrés; où le soupçon envenime les regards, prête aux actions, aux paroles, même les plus innocentes, de mauvaises intentions, un sens malicieux; où des langues de vipère font des plaies mortelles; où la bouche distille le fiel dont le cœur est rempli; où.... mais pourquoi achever un tableau dont les premiers traits ne sont déjà que trop révoltans? Quel accord pourroit-il exister entre Christ et Bélial (*)? Je détourne les yeux du spectacle déchirant que présente cet enfer anticipé. Des cœurs fermés à tout sentiment humain pourroient-ils s'ouvrir à l'amour de Jésus? *celui qui n'aime point son Frère qu'il voit, pourroit-il aimer Jésus qu'il ne voit point* (**)? Jésus peut-il régner par son amour, où les démons de l'égoïsme, de l'envie, de la discorde, et de la haine se disputent le trône?

Voici, je vous donne un commandement nouveau, c'est de vous aimer les

(*) MATTH. XVI, 6. (**) 1 JEAN IV, 20.

uns les autres (1). *Vous serez mes amis, si vous faites ce que je vous ai commandé* (2); c'est-à-dire, si vous exercez l'amour mutuel. Partout où ce grand précepte du Sauveur est fidélement mis en pratique, là son amour répand aussi, selon ses infaillibles promesses, ses précieux bienfaits.

L'amour mutuel est la source féconde de toutes les vertus domestiques. *La charité*, dit St. Paul, *ne pense point en mal, elle ne fait pas beaucoup de difficultés, elle n'est point envieuse, elle croit tout, elle espère tout, elle supporte tout* (3). Une famille unie, comme l'étoient Lazare, Marie et Marthe, ne vit que pour s'aimer, pour faire, pour augmenter à l'envi le bonheur temporel et spirituel de tous les membres qui la composent. Elle trouve dans cette union même une source d'instructions, d'encouragemens au bien, de consolations et de force dans les épreuves, de plaisirs tranquilles et vrais. Unie par des liens que la mort seule peut rompre, elle sauroit se suffire quand bien même tout l'abandonneroit. Elle présente une image,

(1) JEAN XIII, 34. (2) JEAN XV, 14.
(3) I COR. XIII, 4-7.

foible à la vérité, mais pourtant ressemblante *de la maison du Père céleste, dans laquelle il y a plusieurs demeures* (*). Elle se prépare à faire un jour partie de cette grande famille, que le Chef glorifié du royaume de Dieu recueillera de toute langue et de tout peuple; qui sera vêtue de robes blanches, qui tiendra des palmes à la main et qui, portant la marque de l'agneau, se réunira dans la jouissance de la béatitude céleste, après s'être réunie dans l'unité de la foi par l'amour de son Sauveur.

b. Je dis *l'amour du Sauveur.* C'est l'autre vertu caractéristique qui doit distinguer toute famille qui aspire à être aimée de Jésus-Christ. Vous avez vu comment Lazare, Marthe et Marie aimoient Jésus d'un amour respectueux, docile et plein de confiance; comment l'amour pour Jésus étoit le fond et l'âme de leur union et de leur félicité domestique. Hélas, si elle est si rare dans les maisons des Chrétiens, c'est qu'ils n'aiment point en effet le Seigneur Jésus, c'est que cet amour n'est pas dominant chez eux; c'est qu'il est foible;

(*) JEAN XIV, 2.

tiède, languissant, presqu'éteint. L'amour de Jésus, né de la reconnoissance pour le salut qu'il nous apporta, soutenu et fortifié par une vraie foi en lui; et fertile par cela même en fruits de sanctification et de charité; est la racine de toutes les vertus domestiques, puisqu'il est celle de l'amour mutuel.

Partout où l'on aime effectivement le Sauveur, on invoque son nom et on s'abstient de l'iniquité; on trouve un vrai plaisir à lire, à relire, à méditer l'histoire de sa vie; on s'en entretient pour s'exciter mutuellement à suivre son exemple; les enfans y sont soumis à leurs parens, comme il l'étoit aux siens; ils se forment heureusement sous le toit paternel à toutes les vertus sociales; comme lui, ils aiment à se rassembler sous ce toit, pour s'y trouver heureux par l'amour mutuel; plus on s'y attache à faire la volonté du Père céleste, et plus on y est de la famille de Jésus; plus on y nourrit la piété, la foi, l'espérance et la charité par l'assurance de son amour, et plus on y jouit de ses effets sanctifians.

O M: F:, une famille qui aime Jésus, est la plus respectable de toutes. Quel

rang,

rang, quel titre, quelle condition, peut valoir l'amitié de Jésus! Que de considération elle valut à la maison de Lazare! Et quand le monde la méconnoîtroit; Dieu la distingue, les Anges la contemplent avec ravissement; elle est le Temple du Saint Esprit.

L'amour pour Jésus la préserve de la contagion du siècle; il y met l'innocence à couvert; il y nourrit la piété; il y soutient et y encourage la vertu. L'amour pour Jésus y répand sur tous les objets un charme inexprimable; il y double les plaisirs en les sanctifiant; il y allège les peines en les rendant salutaires; il y fait porter par tous les membres réunis le joug qui, tout pesant qu'il puisse être, devient plus léger par cette réunion; il y fait trouver un asyle contre le malheur, un port dans la tempête, et même des consolations contre la mort.

Et que ne promet point l'amour de Jésus à une famille, qui dès ici bas fut unie par lui. *Elle croit en lui, quoiqu'elle ne l'ait point vu, elle l'aime quoiqu'elle ne le voye pas maintenant; elle s'égaye déjà en lui d'une joie ineffable et glorieu-*

se (*); mais aussi elle est sûre de recueillir le fruit de sa foi, le salut éternel.

O, M: C: A:, qui que vous soyez, enfans, frères et sœurs, pères et mères; quelles que soient les relations qui vous unissent; recevez ce vœu, le plus avantageux que je puisse faire pour vous en finissant.

Puissiez-vous vous rendre tous dignes de l'éloge donné à Lazare et à ses sœurs et, après avoir imité leurs vertus, recevoir du Sauveur ce consolant témoignage: *vous êtes mes Amis; car vous avez fait ce que je vous ai commandé!*

AMEN.

I. CHANT PS. XCV, 1, 2, 3.
II. CHANT CANT. CXIII, 1, 2, 5, 6, 7.
III. CHANT PS. XCVII, 7.

(*) I PIERRE I, 8.

SERMON

SUR LE SOMMEIL DE LAZARE.

JEAN XI, 11.

Lazare notre ami dort: mais j'y vais pour l'éveiller.

Le laboureur qui a soutenu les fatigues d'une longue et pénible journée, languit après le repos que le soir va lui apporter.

Le voyageur qui, dans une course difficile, a souffert les ardeurs du soleil, et qui a épuisé ses forces par une marche prolongée, désire de trouver un gîte où il puisse enfin se livrer au sommeil.

Nous aussi, Chrétiens Auditeurs, quoique, pour la plupart, nous ne connoissions guère la lassitude d'un ouvrier chargé de travaux, ni l'épuisement d'un voyageur qui a fait une marche pénible; nous

mêmes, à la fin d'une journée, nous désirons le repos;

Toute notre vie est une longue journée, suivie du sommeil de la mort. Que dis-je, *longue*, il faut bien plutôt la nommer courte, et bien courte sans doute; puisque toute sa durée, quelque longue qu'elle puisse être, est, avec raison, comparée à une veille, à une pensée, à une vapeur.

Cette idée d'un doux repos après les fatigues, les soucis, les embarras de la journée: cette idée du sommeil après des travaux prolongés; a quelque chose de si attrayant, de si vrai, de si naturel; qu'il ne faut nullement s'étonner que le sommeil ait été chez les auteurs anciens, tant sacrés que profanes, et soit encore chez les écrivains modernes l'image de la mort.

Elle doit, Chrétiens, vous être plus précieuse encore cette image, puisqu'elle a été sanctifiée par votre Sauveur. *Lazare*, dit-il, *Lazare notre ami dort, mais j'y vais pour l'éveiller.*

L'histoire de Lazare vous est connue: il suffira donc, pour l'intelligence du texte, de dire en deux mots: que Jésus parle de la sorte à ses disciples de l'état de son ami et du leur, pour les préparer à rece-

voir la nouvelle de sa mort; pour leur expliquer et son délai et sa résolution d'aller à Béthanie, malgré les dangers qui pouvoient l'attendre si près de Jérusalem; et pour leur annoncer d'avance la preuve qu'ils alloient voir de sa puissance céleste, et qui devoit servir à affermir leur foi en lui.

Ce que la mort de Lazare étoit pour ce juste, elle l'est aussi pour les amis du Sauveur, morts en lui; elle le sera aussi pour nous, si nous vivons et mourons dans son amour: un doux sommeil qui précède un réveil fortuné. Arrêtons-nous à ces deux idées aussi consolantes que salutaires et, pour les développer avec ordre, montrons d'abord, à quels égards on peut nommer la mort un sommeil; *Lazare* dort: dit Jésus dans le texte. Prouvons que ce sommeil sera indubitablement suivi du réveil. *Lazare*, dit le Sauveur, *Lazare* dort, mais j'y vais pour l'éveiller. Faisons voir, qu'il faut être ami de Jésus pour que ce réveil soit fortuné: *Lazare* notre ami *dort, mais j'y vais pour l'éveiller.*

Sauveur glorifié qui as vaincu la mort! Que nous soyons tous affermis dans ton

amour, par la méditation de cette parole majestueuse; afin que, lorsque ta voix nous éveillera au dernier jour, elle soit pour nous la voix encourageante d'un Ami protecteur! Ainsi-soit-il!

I. A quels égards peut-on nommer la mort un sommeil? Il me paroît, qu'on peut l'appeler ainsi, parceque c'est un état de repos, après les fatigues et les travaux de la vie; un état de tranquillité et de calme, après les agitations, le trouble, et les soucis de la vie; un état de préparation enfin à la journée qui doit suivre; le passage à l'éternité.

1°. Je dis d'abord un état de *repos* après les travaux et les fatigues de la vie. Les morts sont proclamés bienheureux par l'esprit de Dieu, dès qu'ils sont morts au Seigneur, par ce qu'ils se reposent de leurs travaux (*). C'est là une idée sur laquelle il n'est pas nécessaire d'insister, et qu'il suffit de rappeler. On est assez porté à s'appesantir sur les travaux et les fatigues de la vie; les plus désœuvrés même, ne laissent pas de s'en plaindre; *leur aise les tue* (**). Mais indépendamment des injustes

(*) APOC. XIV, 13. (**) PROV. I, 32.

plaintes de plusieurs; il est vrai, et d'une vérité palpable, que la mort est un état de repos, pour l'homme en général, et pour la presque totalité du genre humain. N'est-ce pas, en effet, celle-ci qui travaille pour le petit nombre, exempt par une situation plus aisée des travaux de la société? N'est-ce pas la presque totalité de la population du monde civilisé, comme on l'appelle, qui, à la lettre, *mange son pain à la sueur de son visage* (*)? N'est-ce pas la presque totalité qui consume ses forces, pour subvenir aux besoins d'une chétive existence; et faudroit-il dans ces jours d'appauvrissement, de cherté et de dépérissement, multiplier les couleurs, pour peindre les travaux pénibles et les accablantes fatigues des classes les plus nombreuses de la société; de manière à faire mieux ressortir tout ce que l'image du sommeil, empruntée pour désigner la mort, doit avoir d'attrayant et d'encourageant pour la grande partie des habitans de ce monde. C'est donc à juste titre, qu'à ce premier égard la mort est appelée un sommeil.

(*) GEN. III, 19.

2°. Un second égard que vous saisissez aisément et où votre imagination me devance, sans doute; c'est le rapport qu'il y a entre la mort et le sommeil, comme étant un état *de tranquillité* et de calme, après les agitations, le trouble et les soucis d'ici bas. Hélas! on peut se débarrasser des travaux de la vie, mais non de ses soucis. C'est même, à ce qu'il me semble, une preuve sensible de l'équité des dispensations divines, que la classe la moins chargée des travaux de la société ait sa bonne part des soins, des agitations et des inquiétudes qui la troublent.

Et, où est le Magistrat prévoyant et vertueux qui ne souffre de la plaie profonde de son pauvre peuple, des charges sous lesquelles il gémit, et du sombre avenir qui l'inquiète?

Où est le Père de famille chez qui je n'éveille naturellement le sentiment poignant des soins domestiques?

Où est la Mère de famille, qui ne regarde souvent avec transport le tombeau comme le terme de ses peines, de ses agitations, de ses sinistres prévoyances, de ses douloureuses anticipations sur un avenir sagement caché?

Et faut-il même que l'on soit Magistrat, Père ou Mère de famille, pour envisager la mort comme un doux sommeil après les agitations et les troubles de la vie; surtout dans ces jours de tribulation et d'angoisse (*)? Hélas les soucis ne sont-ils pas attachés à tout âge, hors celui de l'enfance, souvent, pour cela seul, l'objet de notre envie; ne sont-ils pas de toute condition; n'exprimerai-je pas ici notre sentiment commun en m'écriant avec Job, les yeux tournés vers le sepulcre: *là les méchans ne tourmentent plus personne; et ceux qui ont épuisé leurs forces, trouvent du repos. Là ceux qui étoient autrefois enchaînés ensemble, goûtent de la tranquillité et n'entendent plus la voix de l'oppresseur. Là les grands et les petits se trouvent égaux; là l'esclave est affranchi du joug de son maître* (**)!

Mais ne nous abandonnons pas à un sentiment si désolant qui pourroit facilement surmonter tous les autres; considérons plutôt la mort sous l'image d'un sommeil, à un troisième et dernier égard, le plus instruc-

(*) Ce Sermon a été prononcé à Amsterdam le 5 Avril 1812.

(**) JOB III, 17, 18.

tif et le plus salutaire de tous. Le sommeil est *un état de préparation* à la journée qui doit suivre; et la mort est le passage à l'éternité.

3°. En effet le sommeil est une image bien frappante et bien fidèle de la mort. Il y a quelque chose de si consolant dans cette idée, *Lazare notre ami dort*, que je me réjouis de ce que Jésus se soit ainsi énoncé. Car de quelque manière que l'on considère cette parole du Sauveur; quand on pourroit même la restreindre avec droit à la situation toute particulière de Lazare pour lequel la mort n'étoit que le sommeil d'une nuit, puisque Jésus alloit d'abord l'éveiller; encore y auroit-il un heureux rapprochement à faire entre la mort passagère de Lazare, et la notre en général, relativement à l'éternité: car qu'est en effet l'état intermédiaire, dans sa durée, comparé aux siècles des siècles?

Mais ce n'est pas seulement par rapport à Lazare, que le sommeil est employé dans nos saints livres comme l'image du trépas. Les morts et ceux qui dorment, sont des mots synonimes dans le code sacré, ainsi que vous vous le rappelez aisément; et il doit être du plus vif intérêt pour toute âme

sensible que cela soit effectivement; les saintes écritures doivent nous en être plus chères et plus précieuses. Pénétrons-nous de la vérité, de la fidélité, de la beauté, de la touchante et consolante beauté de l'image que Jésus a sanctifiée dans mon texte.

a. D'abord, le sommeil n'emporte pas l'idée désolante d'une extinction totale, ni celle d'une inaction absolue, ni même celle d'une suspension complète des facultés intellectuelles et morales de l'homme. C'est plutôt le corps qui semble engourdi et dont le mouvement paroît suspendu, et à plusieurs égards arrêté. Mais lorsque nous voyons dormir quelqu'un, nous ne doutons pas un moment que son âme ne continue d'agir, indépendamment de cet état de sommeil, dans lequel il est plongé.

Nous ne saurions nous imaginer qu'une personne endormie ait perdu, ou le souvenir de sa vie passée, ou la conscience morale de ce qu'elle a fait de bien ou de mal, ou son aptitude à jouir, à souffrir, à agir. L'activité de l'âme se déploye même d'une manière bien sensible au milieu du sommeil; de même que la chrysalide décèle, par ses mouvemens rares et instantanés, la vie de l'insecte qu'elle cache.

Et quelle est cette douce illusion, cette consolante magie qui nous attache encore à la dépouille mortelle de nos amis, enlevés à notre tendresse; si ce n'est cette illusion du sommeil; du sommeil avec son repos, avec son calme; du sommeil qui favorise la supposition de l'activité de l'âme, de sa conscience, de ses liaisons, de ses affections, de sa vie morale toute entière?

b. Ce qui nous attache plus encore à cette image de la mort, c'est que le sommeil suppose naturellement le réveil qui le suit. C'est précisément la réunion de ces deux idées, que l'analogie nous montre, qui nous fait trouver cet emblème si beau, si touchant et si consolant. Sans la certitude du réveil, [car les exceptions ne sauroient la détruire dans notre opinion,] le sommeil ne seroit plus cette image encourageante de la mort. C'est elle encore, qui nous arrête auprès de la couche funèbre de ceux que nous pleurons; c'est elle qui nous familiarise, en quelque sorte, avec l'aspect, toujours si douloureux, de leurs yeux fermés, de leur bouche muette, de leurs membres glacés. C'est cette certitude enfin qui nourrit, soutient et affermit en nous le doux espoir, que

cet état d'inaction ne sera qu'un état passager.

c. Et cet espoir se fortifie d'avantage encore, lorsque l'on envisage le sommeil sous un troisième aspect; c'est-à-dire: comme un état de préparation à la journée qui doit suivre; image fidèle de la mort, comme étant le passage du temps à l'éternité.

Sans vouloir trop presser cette intéressante et consolante comparaison, il paroît également conforme aux énoncés de la révélation, qu'aux raisonnements d'une sage philosophie, d'admettre, immédiatement après la mort, un état préparatoire à celui de la consommation de toutes choses; dans lequel l'âme qui abandonne le corps, rendu à la poudre, survit à cette séparation d'une vie qui lui est propre, d'une vie dévouée plus parfaitement à Dieu; d'une vie immortelle et bienheureuse; en attendant la gloire, la perfection et la félicité suprême, qui lui est réservée au dernier jour (*). C'est dans cet état, ainsi que nous osons le présumer, que l'âme, dégagée de ce corps grossier et unie à un organe plus

(*) Feu Mr. ROUX a parfaitement développé ces idées dans trois Sermons *sur l'état intermédiaire*, publiés, à *Amsterdam* 1803.

subtil et plus parfait, continuera, par un développement graduel, à exercer ses facultés annoblies et à les perfectionner encore. C'est dans cet état qu'elle sentira sa capacité s'agrandir; ses lumières s'accroître; ses saintes habitudes s'affermir; son goût pour la vérité, pour le bien, pour l'harmonie morale, devenir plus ardent et plus fixe; et son bonheur et ses progrès s'augmenter avec plus ou moins de rapidité, selon qu'à l'heure de la mort elle sera trouvée plus ou moins avancée dans la sanctification.

Si l'Ecriture attache la plénitude de la félicité, qu'elle promet aux fidèles, à l'apparition glorieuse du Sauveur; et que l'Apôtre St. Pierre, [pour ne citer que cet endroit seul entre plusieurs,] célébrant le salut qui doit être révélé au dernier temps, fixe celui-ci à l'époque où le Seigneur Jésus sera révélé (*): il paroît favoriser cette idée dont on trouve tant de vestiges dans nos écrits sacrés; cette idée qui nous fait considérer la mort sous l'image du sommeil qui nous prépare aux travaux et aux jouissances de la journée suivante; qui, par

(*) 1 PIERRE I, 5, 7.

cela même, nous fait envisager le trépas, comme faisant passer les âmes des justes dans un état qui les dispose progressivement à la perfection à la félicité et à la gloire qui constitue la béatitude consommée du ciel.

Après avoir ainsi montré, à quels égards on peut nommer la mort un sommeil, d'après cet énoncé du Sauveur dans le texte: *Lazare dort;* prouvons que ce sommeil sera indubitablement suivi du réveil. *Lazare dort*, dit le Sauveur, *mais j'y vais pour l'éveiller.*

II. Ma démonstration repose ici toute entière sur la déclaration du Sauveur dans le texte.

Je demande d'abord à qui Jésus parle ici de la sorte? C'est à ses disciples, c'est aux douze qui par la crainte qu'ils avoient des principaux de la nation Juive venoient de déconseiller fortement leur Maître d'aller à Béthanie qui n'étoit qu'à deux mille pas de Jérusalem. Et dans quelles circonstances Jésus parle-t-il ainsi à ses disciples? Après être demeuré deux jours dans l'endroit où il étoit, depuis qu'il avoit reçu la nouvelle de la maladie de Lazare. Et dans quel dessein leur parle-t-il? Ce

dessein se développe, lorsque nous lui entendons leur dire, en termes exprès; que *Lazare étoit mort*, et y ajouter aussitôt: *je me réjouis, à cause de vous de ce que je ne me suis pas trouvé à Béthanie* [lors de la maladie de Lazare] *afin que vous croyez;* afin que ce que je vais faire serve à affermir votre foi en moi: *allons maintenant vers lui.*

Cet exposé suffit pour faire présumer à quiconque l'a suivi avec attention, que celui qui parle ainsi, dans de pareilles circonstances, aura en effet rappelé Lazare à la vie; car ne se seroit-il pas étrangement compromis devant ses disciples, s'il ne l'eut point fait, après leur avoir parlé de la sorte? Cela seul vous prévient déjà en faveur de la vérité de la résurrection de Lazare; car quel autre dessein Jésus auroit-il pû avoir en différant son voyage de deux jours, et en disant à ses disciples, qu'il se réjouissoit pour l'amour d'eux de n'avoir pas été à Béthanie lors de la maladie du frère de Marie et de Marthe? Quel autre sens d'ailleurs peut avoir, dans les circonstances sus-dites, cette parole majestueuse! *Lazare notre Ami dort, mais j'y vais pour l'éveiller.* Et quelle indigne jac-

jactance, dirai-je, quelle insigne imposture auroit-elle dévoilé, si la voix de Jésus, triomphant de la mort et du tombeau, n'en eut fait sortir Lazare vivant, ainsi que l'Evangéliste nous le rapporte dans la suite de ce chapitre; et que l'histoire de Jésus dans sa condamnation et dans sa mort le prouve, puisque c'est précisément cette résurrection de Lazare, avec les acclamations du peuple qu'elle excita, et le crédit qu'elle acquit au Sauveur qui alluma contre lui toute la haine des chefs de la nation et la porta à son comble.

La justesse de ce raisonnement me paroît ne pouvoir être niée, à moins que l'on ne rejette absolument la vérité historique de l'Evangile dont ce chapitre fait partie. Mais on ne sauroit la rejetter, sans donner dans l'étrange supposition, que le monceau entier est fabriqué; et je demande ici, après un philosophe du dixhuitième siècle: *au moins si l'on invente, invente-t-on ainsi; la vérité ne sort-elle pas ici de tous côtés?* Or j'appuie sur ce raisonnement une seule question qui fait la force de ma démonstration, par la réponse que l'Evangéliste m'y fait trouver dans la suite de l'histoire. Qu'est-ce que Jésus oppose aux doutes de

Marthe? Ecoutez et pesez bien ces paroles: *je suis la résurrection et la vie; celui qui croit en moi, encore qu'il soit mort, vivra; et quiconque vit, et croit en moi, ne mourra jamais* (1).

Qu'elles s'accordent parfaitement avec la majesté de cette parole, *Lazare dort, mais j'y vais pour l'éveiller.* Qu'elles acquièrent de force, d'autorité et de poids, par l'effet de cette autre parole: *Lazare sors dehors* (2); et que de cet ensemble naît heureusement une pleine, une ferme, une salutaire conviction.

Crois-tu cela (3)? disoit Jésus à Marthe; et je vous dis, Chrétiens, croyez-vous cela? Si vous le croyez, votre réveil après le sommeil qui vous attend, est indubitable; vous êtes assurés de vivre après la mort; et cette déclaration de Jésus touchant Lazare, *notre Ami est mort, mais j'y vais pour l'éveiller:* peut vous être appliquée, ainsi qu'aux justes qui vous ont précédé. Ils sont morts, vous mourrez comme eux; mais Jésus les rappellera comme vous à la vie. Ils dorment, vous vous endormirez comme eux; mais Jésus

(1) Vs. 25, 26. (2) Vs. 43.
(3) Vs. 26.

les éveillera; Jésus vous réveillera; la parole de mon texte vous en est garant. Puisse seulement ce réveil être un réveil doux, salutaire et heureux! Concourez, Chrétiens, à vous le rendre tel; apprenez à l'attendre tel; soyez dignes de l'espérer tel; revêtez-les dispositions convenables pour pouvoir le demander tel.

III. Faisons voir qu'il faut être ami de Jésus, pour qu'il soit heureux ce réveil, et méditons le sens profond de cette parole du Sauveur, *Lazare notre ami dort: mais j'y vais pour l'éveiller.* C'est mon dernier article.

1°. Il faut être ami de Jésus pour recevoir cette déclaration avec calme, et pour en attendre l'effet avec tranquillité; car il est notre juge. *L'heure viendra, dans laquelle tous ceux qui sont dans les sépulcres, entendront la voix du fils de l'homme et en sortiront; savoir: ceux qui auront bien fait, en résurrection de vie, et ceux qui auront mal fait, en résurrection de condamnation* (*). Eh! qu'elle sera terrible cette voix pour les derniers: qu'elle jettera l'épouvante dans leur âme,

(*) JEAN V, 28, 29.

statée ; et quel en est le but ; et quelles en seront les suites pour ceux qui, *marchant selon la chair* (1), auront méprisé la parole de celui, qui est *le chemin, la vérité et la vie* (2).

La vie, et vous préféreriez la mort? La vérité, et vous préféreriez l'erreur qui excuse et qui flatte le vice? Le chemin, et vous vous détourneriez de lui, pour marcher dans les sentiers tortueux de l'impiété, de la cupidité, de la sensualité et de la vaine gloire! Vous en êtes avides, et vous ne rechercheriez pas l'amitié de Jésus?

3°. Ou ne le reconnoissez-vous donc pas pour le vainqueur de la mort et du tombeau? N'a-t-il pas terrassé l'une et sanctifié l'autre par sa mort et sa résurrection? Son triomphe n'excite-t-il point toute votre ambition? Mais pour y participer un jour il faut être de ses amis. *A celui qui vaincra, je lui donnerai d'être assis avec moi dans mon trône, comme j'ai vaincu et je suis assis avec mon Père dans son trône* (3). Concevez-vous de promesse plus glorieuse; pouvez-vous imaginer une plus noble ambition que celle qu'excite dans

(1) 2 PIERRE, II, 10. (2) JEAN, XIV, 6.
(3) APOC. III, 21.

l'âme du fidèle cette déclaration aussi magnifique qu'encourageante du Sauveur.

Mais ces honneurs supposent des victoires et ces victoires des combats. Vous sentez-vous du courage pour soutenir ceux-ci? Osez aussi vous promettre ceux là. *Combattez* vaillamment *le bon combat*, *gardez la foi*, (*), accomplissez la grande œuvre de votre sanctification; que la foi, l'espérance et la charité ne défaillent jamais; et soyez assurés de trouver en Jésus un ami, un libérateur, un protecteur. Un ami, quand tous vous abandonneroient: un libérateur, quand un abîme de maux appelleroit sur vous un autre abîme; un protecteur, quand vous marcheriez au milieu de la vallée obscure; car il est *le bon berger*, *il a mis sa vie pour ses brebis;* aussi connoissent-elles sa voix, et sont-elles connues de lui; et il ne perdra aucune de celles que le Père lui a données, et personne ne les ravira de ses mains protectrices. Il les paîtra dans des parcs herbeux, il les abreuvera à la source de la vie; il les recueillera toutes, pour qu'il n'y ait plus qu'un seul berger et un seul troupeau (**).

(*) 2 TIM. IV, 7.
(**) JEAN X, 14, 15, 16, 27, 28, 29.

La parole majestueuse que Jésus adresse à ses disciples dans le texte, il vous l'adresse dans ce moment, par la prédication Évangélique, Chrétiens qui pleurez quelque perte sensible. Vos Lazares dorment; et qui n'en a point à pleurer? Vos Lazares dorment, mais Jésus les réveillera: il va les réveiller, cette époque n'est plus si éloignée. Car dès que vous serez aussi entrés dans le repos, vous attendrez comme eux son apparition glorieuse! Et qu'il est court le temps de cette vie, que l'intervalle qui vous en sépare est, par cela même, peu long! Hélas! Pourriez-vous douter de leur bonheur dès qu'ils sont morts au Seigneur; et si vous n'en doutez point, pourriez-vous désirer un instant qu'ils revinssent à vous, pour jouir de votre amitié, de votre amour, de votre tendresse, puisque Jésus est leur ami, et que son amitié consomme leur bonheur!

Unissez-vous donc en esprit avec eux dans l'amour du Sauveur, il naîtra de cette union sanctifiante la plus heureuse harmonie entre vous et eux; vous vous rapprocherez d'eux, vous vous élèverez jusqu'à eux et, lorsque la voix du Sauveur vous éveillera, vous vous trouverez capa-

bles d'une union plus sublime, spirituelle et toute céleste, qui confondra vos sentimens réciproques dans l'amour de celui qui vous *a aimés le premier* (*), et qui accomplira votre bonheur mutuel, par sa divine communion!

AMEN!

I. CHANT PS. CL, 1, 3.
II. CHANT CANT. LXIV, 6, 7.
III. CHANT CANT. XCIV, 1, 2.

(*) 1 JEAN IV, 19.

SERMON

SUR LA CONFIANCE MUTUELLE, SOURCE DE CONSOLATION ET DE JOIE POUR UN TROUPEAU ET UN PASTEUR QUI SE SÉPARENT (*).

PRIÈRE AVANT LE SERMON.

O Eternel, notre Dieu et notre Père, nous nous prosternons humblement au pied de ton trône, pour y porter l'hommage de notre culte.

Rassemblés sous tes yeux comme hommes, comme membres de la société et comme Chrétiens; nous nous réunissons dans le sentiment précieux des relations que nous avons le bonheur et la gloire d'entretenir avec toi. Nous nous réjouissons ensemble de dépendre de toi qui es le

(*) Sermon d'adieu prononcé à Harlem le 3 Novembre 1811.

maître souverain de l'univers; de t'appartenir à toi qui es le Dieu de notre délivrance; de te devoir à toi qui es notre généreux bienfaiteur tout ce que nous sommes et tout ce que nous possédons; et de pouvoir fonder sur toi qui es infini, sage, bon et tout-puissant, notre confiance pour le temps et pour l'éternité.

Nous adorons, Seigneur, toutes les dispensations de ta Providence; nous le sentons profondément, dans cette période d'épreuve la résignation est notre premier devoir, et la soumission à ta volonté sainte fait notre bonheur et notre gloire.

Donne-nous, ô toi qui es le Père des lumières, de qui descend tout ce qui est bon, donne-nous de nourrir et de manifester toujours, et en toutes circonstances, ces sentimens qui conviennent si bien au disciple d'un Sauveur, qui n'avoit d'autre volonté que la tienne.

Qu'à l'heure actuelle, surtout, nous apprenions tous ensemble à entrer dans tes vues paternelles, en fortifiant dans nos cœurs, par toutes les parties de l'acte solennel pour lequel nous sommes réunis, cette douce et consolante persuasion, que

tu nous conduis selon ton conseil (*); *que le cœur de l'homme délibère de sa voie, mais que c'est toi*, ô Eternel, *qui conduis ses pas* (**).

Reçois, ô Dieu de notre salut, l'expression vive et sincère de notre gratitude, de ce que tu nous as manifesté ta grâce salutaire; de ce que tu nous offres, par la prédication de l'Evangile, le moyen de répondre à tes desseins miséricordieux dans l'envoi de ton Fils bien-aimé au monde pécheur. Nous te bénissons de ce que tu as maintenu sans interruption au milieu de nous le ministère de ta parole, et de ce que tu l'as sanctifié dans nos cœurs. Nous te rendons grâces de tous les moyens d'instruction, de sanctification et de consolation que, dans ta bonté, tu nous a départis, par le ministère de celui de nos Pasteurs que tu appelles à en exercer ailleurs les importantes fonctions.

S'il a pu se rendre utile et approuvé au milieu de nous; s'il a concouru au bien-être commun de cette ville, aux progrès des lumières et des bonnes mœurs, c'est à toi qu'il rapporte tout ce qu'il a pu faire

(*) PS. LXXIII, 24. (**) PROV. XVI, 9.

de bien; comme toutes les bénédictions, tous les agrémens, tous les avantages dont il a joui au milieu de nous. Fais, Seigneur, que son œuvre fructifie abondamment en nous et y produise les effets les plus salutaires, par le souvenir précieux que nous désirons en conserver. Pardonne-nous, Seigneur Dieu de miséricorde, pardonne, si nous n'avons pas, comme nous l'aurions dû, rapporté à notre édification tous les moyens de salut que tu nous as départis par son organe. Daigne, Père de grâce, avoir égard au sentiment profond de repentir avec lequel il déplore, devant toi, tout ce qu'il y a eu de défectueux dans son ouvrage, d'indigne de la sainteté de ses fonctions dans sa conduite, de criminel à tes yeux dans la négligence, dans l'oubli, dans la transgression de ses nombreux et importans devoirs. Aye égard à la pureté de ses motifs, à la sincérité de ses sentimens et à la tendre affection qu'il nous a toujours portée. Que ta charité couvre, Seigneur, la multitude de ses péchés et des nôtres; qu'ils n'arrêtent pas le cours de tes grâces; et que ton Evangile, quoique prêché par des hommes pécheurs,

n'en soit pas moins pour nous *ta puissance à salut pour tout croyant* (*).

Et maintenant que nous sommes assemblés en ta présence, pour recueillir de la bouche de ton serviteur tout ce dont son cœur, profondément ému, abonde pour nous; ne permets pas que nous perdions, par notre foiblesse, les salutaires impressions que doivent, aujourd'hui surtout, faire sur nous les fraternelles exhortations, les ferventes protestations, les touchantes consolations qu'il désire nous adresser, comme notre Pasteur. Et puisqu'il met tout son bonheur et toute sa gloire à être approuvé par nos consciences, daigne marquer aujourd'hui du sceau de ton approbation les effets de son zèle, de sa tendresse et de sa fidélité. Que ta bénédiction accompagne tous les actes de cet exercice solennel. Soutiens par ta vertu ton foible serviteur; calme les agitations de son âme, modère sa juste douleur, et donne-lui d'éprouver, aujourd'hui surtout, que *ta grâce lui suffit, et que ta vertu s'accomplit dans son infirmité* (**)!

Donne-nous à tous, ô Père de grâce,

(*) ROM. I, 16. (**) 2 COR. XII, 9.

de recevoir ta parole sacrée, non pas seulement comme la parole d'un homme mortel, mais comme la parole du Dieu vivant, qui est permanente à jamais.

Exauce-nous, ô notre Dieu, nous t'en supplions au nom de notre charitable Sauveur, en te disant: notre Père, &c. Amen!

2 CORINTH. VII, 16.

Je me réjouis de ce qu'en toutes choses je me puis assurer de vous.

S'il est des circonstances dans lesquelles il est utile d'exciter la sensibilité pour enflammer la dévotion, il en est d'autres où il faut la réprimer pour qu'elle ne la trouble point. Si jamais j'ai senti tout ce que ce devoir a de pénible et d'important tout à la fois, c'est spécialement à cette heure. Ah! ce n'est pas sans efforts, qu'en m'y préparant, je suis parvenu à fixer enfin mes idées, à calmer mon agitation, et à me disposer convenablement pour cet acte solennel. Si je puis y suffire et en remplir jusqu'au bout toutes les attendrissantes parties, ce ne sera qu'autant que, de votre part, vous seconderez les moyens que j'em-

ployerai à nous le rendre véritablement salutaire.

En effet, M. B. A., cet acte est également imposant et pour vous et pour moi. Il termine un ministère de plus de quinze années au milieu de vous. Il retrace le souvenir de trois lustres, féconds en vicissitudes. Il vous rappelle la mémoire de trois dignes Pasteurs (*) dont l'un fut mon prédécesseur et les deux autres mes compagnons d'œuvre, lesquels moissonnés, l'un dans la force de l'âge, les autres à son déclin, vous ont laissé de justes regrêts que notre séparation ne peut qu'augmenter. Il ramène sous vos yeux une suite d'événemens et de circonstances qui ont concouru à faire prospérer et fleurir cette église, et des catastrophes fatales à son bien-être et à sa splendeur. Il fixe les regards des anciens membres de ce troupeau sur une génération nouvelle, destinée à les remplacer; et arrête leurs yeux humides sur les sièges nombreux, jadis occupés par leurs contemporains qui ne sont plus.

Cet acte nous offre dans les scènes touchan-

(*) Messieurs P. J. F. DUMONT DE CRAMANT, A. CARION, et E. DU PUI.

chantes des changemens successifs qu'a subis cette église, des preuves bien sensibles de l'instabilité des choses d'ici bas.

Fragiles humains, et sur quoi comptons-nous donc? Sur quelles chances fondons-nous nos calculs? Que faisons-nous lorsque nous anticipons sur l'avenir, lorsque nous étendons nos projets jusqu'à une longue suite d'années, et lorsque nous arrêtons nos plans comme si nous étions les maîtres de notre sort? *Ne te vante point du lendemain*, dit le sage, *car tu ne sais point ce que le lendemain enfantera* (*).

Vous ne doutez pas, M: B: A:, que je ne me sois fait l'application de ces maximes. Si je vous les rappelle, c'est afin qu'elles vous conduisent au point où, par la grâce de Dieu, elles m'ont finalement arrêté, savoir: à l'acquiescement. *Le cœur de l'homme délibère de sa voie; mais c'est l'Eternel qui conduit ses pas* (**).

Après le sentiment de la confiance en l'Eternel, il n'y a rien de si précieux, au milieu des vicissitudes terrestres, que la confiance mutuelle. Quand elle est fondée sur l'estime, cimentée par la charité, ano-

(*) PROV. XXVII, 1. (**) PROV. XVI, 9.

blie par la piété, elle fait nos délices dans le commerce social; et notre consolation, notre force, quand il vient à être interrompu.

Elle n'a jamais été plus fortement dépeinte et plus noblement exprimée que par St. Paul dans cette épître; et singulièrement dans la touchante partie de celle-ci que termine mon texte. J'y ai trouvé véritablement une parole selon mon cœur; et n'y auriez-vous pas reconnu d'abord l'accent affectueux du plus vif attachement? Quelle douce consolation, quelle sainte joie, que celle que produit la confiance réciproque au moment où l'on se quitte. Quelle satisfaction que celle d'un Pasteur qui en tout temps, mais particulièrement dans une circonstance aussi solennelle que celle où je vous parle, peut dire comme St. Paul aux Corinthiens; *je me réjouis de ce qu'en toutes choses je puis m'assurer de vous.*

Comme St. Paul, disois-je, eh! quel étoit donc le sens de cette déclaration dans sa bouche; quelle en étoit la liaison avec la teneur de la partie précédente de sa lettre; quel en étoit le but particulier?

Le contenu de cette épître a beaucoup de

rapport avec celui de la première. L'Apôtre y défend sa charge et celle de tous les ministres du Seigneur contre ses ennemis, et censure les abus qui s'étoient introduits dans l'église de Corinthe. Il avoit promis d'aller la visiter et n'éxécuta pas d'abord cette promesse. Cela donna lieu à ses ennemis de l'accuser d'inconséquence. L'Apôtre refute cette accusation et, en indiquant les raisons de sa conduite, [parmi lesquelles on distingue le désir de ménager les Corinthiens et de leur épargner des censures plus fortes auxquelles sa présence l'auroit inévitablement contraint,] St. Paul fait plusieurs intéressantes digressions qui embellissent cette épître. Lorsqu'on en suit le fil, on voit que les sept premiers chapitres en sont consacrés à la défense mentionnée; que le huitième, le neuvième et le dixième traitent de la charité et des aumônes, et que dans les trois derniers St. Paul revient à son apologie qui lui tenoit si fort au cœur. L'Apôtre se trouvoit à Ephèse lorsqu'il envoya cette lettre aux Corinthiens; et il avoit beaucoup à y souffrir. Il envoya Tite à Corinthe, pour y apprendre, quel effet avoit produit sa précédente lettre. Tite ne revint pas. L'or-

fèvre Démétrius excita contre St. Paul un tumulte à Ephèse, et l'Apôtre quitta cette ville, se rendit en Macédoine et demeura à Troas. Le retour de Tite fut encore différé et ce retard causa à St. Paul de vives inquiétudes sur l'état des Corinthiens (*). Enfin Tite arriva et fut pour son maître un messager de bonnes nouvelles. Il est vrai que tous les désordres n'avoient pas entièrement cessé, que tous les ennemis de St. Paul n'étoient pas encore ramenés de leur égarement; toutefois la première lettre de l'Apôtre n'avoit pas été reçue en vain; l'incestueux qui déshonoroit l'Eglise de Corinthe en avoit été banni; elle s'étoit corrigée de plusieurs vices, elle avoit montré beaucoup de déférence pour Tite; c'étoit comme si elle avoit voulu s'acquitter envers l'Apôtre en honorant son délégué; et les preuves de respect, d'obéissance, de sollicitude et d'affection, prodiguées à Tite, étoient autant de marques consolantes et honorables de la vénération, de la soumission, de la tendresse et du dévouement des Corinthiens pour le grand Apôtre des Gentils.

(*) 2 COR. VII, 5.

Aussi St. Paul ne les a-t-il pas plutôt reçues par Tite, qu'il s'empresse d'exprimer aux Corinthiens sa sensibilité et sa joie, de leur rendre justice, et de leur donner, dans l'expression de sa confiance entière, l'éloge le plus délicat et le plus honorable.

Ce n'est pas sans attendrissement que l'on observe, combien l'Apôtre se réjouit de ne pas s'être trompé par rapport aux Corinthiens; de ce que Tite les avoit trouvés tels que les lui avoit dépeint St. Paul, et que s'il s'étoit glorifié d'eux, il n'en avoit point eu de confusion. Cette nouvelle épreuve qu'il venoit de faire de leurs dispositions à son égard, ne pouvoit que fortifier la confiance dont St. Paul honoroit les Corinthiens: et il étoit, sans doute, fondé plus que jamais à leur adresser cette encourageante déclaration: *je me réjouis donc de ce qu'en toutes choses je me puis assurer de vous;* ou plutôt, de ce que je puis m'assurer entièrement sur vous, me promettre de vous toute sorte de bien. L'effet est mis ici pour la cause; la confiance pour l'opinion avantageuse qui la produisoit. Elle étoit chez l'Apôtre une source de la plus *sainte* joie; eh quelle

autre St. Paul auroit-il pu sentir, lui que l'on reconnoit à ces touchantes protestations, qui toutes embellissent ses lettres ; *nous sommes vos serviteurs pour l'amour de Jésus* (1); *nous nous réjouissons de paroître foibles, pourvu que vous soyez forts* (2); *je me donnerois moi-même pour le salut de vos âmes* (3): *vous êtes dans nos cœurs à vivre et à mourir ensemble* (4).

Quelle que soit la distance qu'il y a entre le grand Apôtre des Gentils et nous ministres actuels du Seigneur; quelque différence qu'il puisse y avoir entre les circonstances de l'Eglise de Corinthe, et celles de nos troupeaux; il existe cependant un point de rapport entre l'Apôtre et nous, entre vous et les Corinthiens; c'est la confiance, c'est l'attachement, c'est la consolation et la joie qui en sont les heureux fruits. Ce point de rapport m'autorise suffisamment à nous faire l'application particulière du texte, et à en consacrer la méditation au but déterminé qui nous réunit.

En vous adressant aujourd'hui ces paroles de St. Paul: *je me réjouis donc de*

(1) 2 COR. IV, 5. (2) 2 COR. XIII, 9.
(3) 2 COR. XII, 15. (4) Vs. 5.

ce qu'en toutes choses je me puis assurer de vous; je tâcherai de fixer nos méditations, 1°. sur la nature de la confiance que je nourris à votre égard; 2°. sur l'étendue de cette confiance; 3°. sur ses bases; 4°. sur ses fruits.

I. J'ose le dire, M: B: A:, je m'assure sur vous: et cette déclaration fait dans ce jour mon bonheur et ma gloire, comme la conviction qui m'autorise à l'énoncer, a été pendant quinze ans ma joie et ma couronne. Je compte sur vous, c'est-à-dire, sur votre persévérance dans la foi, dans la piété et dans la vertu. J'attends de vous, que vous cultiverez avec soin la connoissance des vérités de la religion que nous vous avons enseignées; que vous les étudierez dans l'Ecriture sainte d'où j'ai emprunté constamment mes instructions; que vous vous attacherez exclusivement à la doctrine qui y est clairement et positivement révélée, par ce qu'elle est la seule règle véritable de la foi et des mœurs; que vous poursuivrez journellement cette étude en vous faisant l'application des vérités, des préceptes, des motifs et des promesses de l'Evangile; qu'ainsi vous considérerez toujours la religion de son côté pratique

et moral, comme la science du salut; que vous vous rendrez compte des progrès que vous y aurez faits, en instituant de temps en temps, et surtout à l'approche de vos communions, un examen soigné et fidèle de votre état moral; que vous vous employerez avec zèle, avec courage, avec constance à vaincre les obstacles qui s'opposent à votre sanctification et à la paix de votre cœur; que vous travaillerez à dominer et à régler vos passions, vos penchans et vos habitudes; que vous trouverez dans la pratique de tous les devoirs de la piété, de la tempérance, de la charité, votre bonheur et votre gloire; que vous ne négligerez pas les petits devoirs de la morale dont l'oubli influe si considérablement sur notre avancement dans la carrière de la vertu; que, connoissant par expérience les parties foibles de votre cœur, vous réfléchirez sur les dangers qui vous environnent, sur les secours dont vous avez besoin, sur les ressources que la grâce divine vous offre, et sur le compte que vous aurez à rendre un jour de l'usage que vous en aurez fait. J'attends de vous, qu'en apprenant à connoître votre état moral, vous sentirez profondément le pres-

sant danger auquel s'expose quiconque ne se déplait en ses vices, ne les déplore amèrement, n'a recours à la miséricorde divine, n'en obtient sa grâce par les mérites du Sauveur, et ne trouve en lui le salut et la vie. Je m'assure que l'imminence de ce danger vous remplira d'une sainte frayeur, qu'elle fera sentir aux uns le crime qu'il y a à renvoyer la conversion, et aux autres la condamnation à laquelle s'expose celui qui *sait faire le bien et qui ne le fait pas* (*).

J'ose attendre, que vous employerez tous les moyens que le Sauveur vous offre pour vous affermir dans la foi, pour vous enraciner dans la vertu, et pour vous édifier dans la piété; que la parole de Dieu sera *une lampe à vos pieds et une lumière à votre sentier* (**); que le culte particulier et domestique sera maintenu en honneur au milieu de vous; que les chefs des familles en donneront l'exemple; que la jeunesse y sera habituée dès l'entrée de sa voie, et que la religion sanctifiera chez vous la paix, l'union et la félicité domestique.

Je compte encore sur votre assiduité à

(*) JAQ. IV, 17. (**) PS. CXIX, 105.

joindre aux exercices particuliers de la piété ceux du culte public. Peut-on être convaincu de leur utilité, de leur nécessité, de leur importance, et les négliger? Ne deviennent-ils pas d'autant plus obligatoires à mesure que les actes réguliers du service domestique sont moins fréquens? Délaisse-t-on impunément nos mutuelles assemblées; et cet abus honteux n'entraîne-t-il pas le déclin de la piété, l'affoiblissement de la foi, l'extinction de la vertu? Pour vous, M: B: A:, vous envisagerez le culte public comme un devoir positif, universel, perpétuel. Aucun prétexte ne pourra diminuer chez vous le sentiment de l'obligation sacrée de ce devoir; et vous ne perdrez pas de vue, que le grand objet de nos exercices publics c'est le culte, c'est l'instruction, c'est l'édification.

J'ose me flatter encore que les deux cérémonies sacrées que le Sauveur a instituées dans son Eglise, vous seront toujours saintes et précieuses. Que l'administration du Baptême et de la sainte Cène vous rappellera constamment vos relations avec l'Eglise et son Chef, votre profession de foi, votre vocation céleste, les secours qui vous sont offerts pour la remplir, et

les grâces évangéliques que cette aspersion solennelle vous représente.

Convaincus de votre foiblesse, de l'empire des sens, de la contagion de l'exemple, des progrès de l'impiété, vous vous mettrez en garde contre leur influence fatale, par la prière fréquente, par la retraite et la réflexion, par une vigoureuse résistance, par la pensée habituelle de la sainte présence de Dieu, par les frayeurs du jugement dernier, et par l'espoir des récompenses assurées à la piété et à la persévérance dans la vertu.

Je compte sur vous, M: B: A:, la carrière de la foi et de la sanctification nous est ouverte à tous; elle a des sentiers différens, la marche y est diversifiée par les circonstances; mais elle aboutit au même but. Nos yeux s'y fixent sur un prédécesseur et un protecteur commun; nos efforts tendent vers les mêmes récompenses; nous *combattons* tous *le bon combat de la foi pour saisir la vie éternelle* (*).

II. Telle est, M: B: A:, ma confiance en vous; je vous en ai détaillé la nature, connoissez-en l'étendue.

(*) 1 TIM. VI, 12.

Ce n'est pas après un ministère de dix-huit ans, dans trois églises différentes, que l'on se fait encore illusion sur l'influence de sa charge, et sur l'efficace de la prédication. En entrant dans cette carrière, lorsqu'on l'a choisie par goût, par sentiment, par conviction et par zèle; on aime à se flatter de ses succès. Quand on a le cœur sensible et l'imagination ardente, on s'environne des trophées que l'on pense aisément avoir remportés sur l'incrédulité, sur le vice et sur l'irreligion. Mais dans un âge plus mûr, quand on a acquis plus d'expérience: on apprend à voir les choses telles qu'elles sont, et le jugement que l'on en porte, devient plus réfléchi, plus juste et plus impartial. Loin donc de présumer trop de l'utilité de mon ministère au milieu de vous, je puis l'apprécier tel qu'il est, et j'ose croire qu'il n'a pas été infructueux; et que *mon travail n'a pas été vain au Seigneur* (*). J'ai reçu de temps en temps des preuves de son efficace que j'ai conservées dans mon cœur; qui m'ont fait verser des larmes de joie; qui ont encouragé mes travaux et soutenu mon zèle. J'ai osé con-

(*) 1 COR. XV, 58.

clure de ce qui m'étoit connu à ce qui m'étoit caché, et je me suis souvent abandonné aux douces et consolantes impressions que reveilloit en moi la belle image tracée dans un de nos Pseaumes: *ceux qui sément avec larmes, moissonneront avec chant de triomphe. Celui qui porte la semence pour la mettre dans la terre, ira son chemin en pleurant; mais il reviendra avec chant de triomphe, quand il apportera les gerbes qu'il aura amassées* (*).

Je ne vous attribue pas non plus, M. B. A., des progrès dans la foi, dans la vertu, dans la piété que je ne saurois vous supposer d'après la connoissance que j'ai acquise de l'état moral de ce troupeau; je ne vous assigne point un degré de perfection auquel vous n'êtes pas parvenus encore. Mais lorsque j'ai repassé dans ma mémoire le cours entier des trois lustres qui se sont écoulés, depuis que j'ai travaillé au milieu de vous, ce souvenir a produit un résultat satisfaisant et consolant. J'ai trouvé au milieu de vous du respect pour la religion, de la dévotion et de la décence dans les exercices publics du culte, une ferveur

(*) PS. CXXVI, 5, 6.

exemplaire dans les actes les plus solennels; des lumières; un esprit libéral; des égards pour les opinions d'autrui; et surtout une charité généreuse, active, empressée et constante. Dans un auditoire composé de membres de diverses communautés religieuses, j'ai toujours vu les fidèles s'unir dans le même esprit de support et d'union; offrir le spectacle édifiant de la communion des saints, autant que l'état actuel du Christianisme en paroît susceptible. Et à cet égard surtout, l'an 1798 forme une époque à jamais mémorable dans les fastes de cette Eglise. Lorsqu'il s'agissoit d'y maintenir le culte public, on ne s'est pas demandé, de quelle communauté religieuse on étoit, mais quel étoit l'objet qu'il falloit conserver, le but qu'il falloit atteindre, le résultat qu'il falloit assurer; et, s'il a pu exister encore quelque rivalité dans la poursuite d'un si noble dessein, c'étoit à qui y concourroit le premier. Oh combien de fois, dans diverses circonstances, votre libéralité n'a-t-elle pas rempli, surpassé même l'attente de vos ministres, lorsqu'ils portoient jusqu'à vous la voix du malheur dans les catastrophes publiques, ou dans des calamités particu-

lières; certes si en cela je me suis glorifié de vous je n'en ai point eu de confusion (*).

Mais il y a une marque surtout de l'importance que vous attachez à la religion, M: B: A:, qui m'a singulièrement encouragé; et qui doit constamment soutenir le zèle de vos Pasteurs. C'est votre empressement à confier à notre instruction vos enfans et vos jeunes gens. Quelle preuve plus forte d'estime, de respect et d'attachement pouviez-vous nous donner qu'en remettant entre nos mains ce que vous avez de plus précieux; qu'en nous chargeant du soin particulier des intérêts spirituels de votre postérité, du soin de la félicité présente et future de ces autres vous-mêmes. Et ce qui rend cette preuve de votre confiance d'autant plus précieuse, c'est qu'il n'y a pas de partie de nos fonctions dont les salutaires effets soient aussi visibles; qui porte si immédiatement avec soi sa récompense; qui soit accompagnée de tant de douceurs; et à laquelle le Seigneur daigne attacher une bénédiction si spéciale et si riche.

(*) 2 COR. VII, 14.

Eh ne pensez pas, M: B: A:, qu'en me rappelant tout le bien que j'ai vu au milieu de vous, ce souvenir n'ait pas été troublé, altéré, empoisonné par d'autres! Mais, je vous l'avouerai, je n'ai pas la force de vous censurer dans ce moment. Je l'ai pu, je l'ai dû, je l'ai fait pendant le cours de mon ministère; j'en atteste vos consciences, si je vous ai épargnés; j'en appelle aux deux derniers jeûnes; et mes exhortations et mes remontrances particulières n'auront pas été, j'espère, sans effet pour ceux à qui elles furent adressées. Vous le dirai-je? M: B: A:! Si j'ai usé envers vous de plus de douceur que de sévérité, c'est que j'ai appris qu'ici-bas, partout, le mal est mêlé avec le bien, l'yvraie avec le bon grain; c'est que pour le fond des sentimens j'osois m'assurer de vous; c'est que *vous êtes dans mon cœur à vivre et à mourir ensemble* (*).

Eh quel frère fait des reproches à un frère qu'il quitte; quel ami choisit le moment d'une pénible séparation, pour adresser à son ami des censures; quel père n'oublie point dans les derniers embrassemens de

(*) Vs. 3.

de son fils les griefs qu'il peut avoir contre lui.

D'ailleurs, suis-je moi sans reproche; n'ai-je pas à passer condamnation sur moi-même à plusieurs égards! Hélas ce n'est pas devant le trône de grâce, où l'on a imploré son propre pardon, qu'on se lève pour corriger, et pour reprendre; c'est plutôt pour demander en faveur d'autrui la rémission dont on se sent un si pressant besoin soi-même, qu'on se prosterne de nouveau au pied de la croix. C'est là que je m'unis à vous, ô M: B: A:, pour supplier notre miséricordieux Intercesseur d'obtenir, par l'efficace de son sang, les consolans effets de la clémence divine; de ces compassions paternelles dont l'étendue est aussi immense que la charité qui est l'essence de Dieu!

Je le sens, je le sais, ma confiance a pour objet des hommes fragiles et pécheurs; mais je suis homme et pécheur comme vous; St. Paul, qui dans sa profonde humilité s'avoue le premier des pécheurs, n'en déclare pas moins aux Corinthiens, qu'il s'assure entièrement sur eux; vous connoissez l'état de cette église, vous ne présumez pas de vous-mêmes, et cependant,

grâces à l'amour de notre Sauveur, vous-mêmes, M: B: A:, m'autorisez à vous dire dans ce moment solennel: je compte sur vous, ma confiance en vous est sans réserve.

III. Elle auroit moins d'étendue, M: B: A:, si elle n'étoit fondée sur des bases si fermes, si elle ne reposoit sur de si solides appuis. Hélas! si notre mutuelle confiance ne s'assuroit que sur nous-mêmes; tels que nous sommes, hommes et pécheurs, elle seroit fondée sur le sable; mais nous sommes Chrétiens; nous faisons profession de croire en Jésus, de le reconnoître comme Chef de l'Eglise; nous avons les promesses et les déclarations de l'Evangile, qui ne peuvent faillir. Parmi celles qui sont singulièrement propres à nous offrir cet appui dont nous avons actuellement besoin, il y en a une qui me paroît surtout adaptée aux circonstances où nous nous trouvons, savoir la parole consolante par laquelle St. Paul termine l'éloge éloquent qu'il fait de la charité: *or maintenant ces trois choses demeurent, la foi, l'espérance, et la charité; mais la plus grande d'elles c'est la charité* (*).

(*) 1 COR. XIII, 13.

a Oui, M: B: A:, ma confiance par rapport à vous repose sur la foi. Quand on entre dans les desseins miséricordieux du Père des hommes, et que l'on suit attentivement les dispensations de la Providence, aucune de ses voies ne nous paroît indifférente, et l'importance de chacune de ses directions tant générales que particulières nous arrête et nous frappe. Le ministère d'un homme foible et pécheur, au milieu d'hommes foibles et pécheurs, peut sembler un objet petit et futile dans l'immense chaîne des causes et des effets que le Moteur tout-puissant de l'univers tient dans sa main; mais chacun de ces hommes foibles et pécheurs a une âme immortelle à sauver ou à perdre; c'est pour chacun de ces hommes foibles et pécheurs que le Fils unique de Dieu a vécu, qu'il est mort, qu'il a triomphé du tombeau, et qu'il intercède dans sa gloire auprès de son Père céleste; c'est à chacun de ces hommes foibles et pécheurs que, par le ministère de sa parole, par l'efficace de ses sacremens, par l'influence de son Esprit, il fait offrir le pardon et le salut; ce sont ces hommes foibles et pécheurs qu'il gouverne comme ses sujets; qui composent son régne spiri-

tuel dont les limites sont aussi infinies que l'est sa durée; ce sont ces hommes foibles et pécheurs que, par tous les moyens dont nous avons la dispensation, il veut élever de la boue de la terre jusqu'à lui, dans la gloire des cieux; qu'il veut réunir autour de lui pour l'éternité; que, du trône de son Père éternel, *il ne dédaigne pas d'appeler ses frères* (*), et qu'il veut y faire asseoir à jamais avec lui.

C'est à cette œuvre excellente que mon Sauveur et le vôtre a daigné m'employer pendant trois lustres successifs. *Etant ouvrier avec lui, je vous* ai sans cesse prié et vous *prie* encore aujourd'hui, *que vous n'ayez point reçu la grace de Dieu en vain* (**).

J'ose donc l'attendre avec certitude, les desseins de la miséricorde divine seront remplis; les moyens par lesquels mon ministère y a concouru ne seront pas inutiles; ils sont impuissans en eux-mêmes, mais l'efficace de la vertu de Christ s'accomplit néanmoins par eux; le but de mon travail dans ce troupeau sera atteint; la confiance de son pasteur ne sera point

(*) HEBR. II, 11. (**) 2 COR. VI, 1.

trompée; ses vœux se réaliseront, les souhaits les plus ardens de son cœur seront remplis. J'ose, M: B: A:, j'ose, par la foi m'assurer entièrement sur vous.

b. Cette foi est soutenue par l'espérance. Consolatrice du genre humain, elle vient dans ces momens pénibles récréer mon cœur et fortifier ma confiance. Elle rattache la trame des touchantes promesses qu'elle me fait aux souvenirs précieux que me laissent les dernières périodes de mon ministère; un concours plus empressé que jamais de votre part; une assiduité exemplaire de tous mes catéchumènes; une partie de ceux-ci agrégés dans ce troupeau; et avec eux tous ensemble mes nombreux disciples, mes enfans chéris en Christ, m'offrant la perspective de la perpétuité du fruit de mes travaux; le succès particulier de quelques uns de mes derniers discours; notre récente communion surtout; votre recueillement, notre commune ferveur, notre dévotion, notre union, notre paix; ces paroles de Jésus que nous méditâmes ensemble, *vous êtes maintenant dans la tristesse, mais je vous reverrai encore, et votre cœur se réjouira et personne ne*

vous ôtera votre joie (*); oh, combien de motifs d'espérance; que de raisons de nous promettre de vous toute sorte de bien!

Il en est un encore, le motif le plus fort et le plus grand de tous, celui que St. Paul présente en dernier lieu, et auquel il donne la préférence, c'est la charité. Lui même m'autorise à appuyer sur cette base solide la confiance que je nourris à votre égard; elle étoit le fondement de cette noble et généreuse assurance qu'il exprime si éloquemment aux Corinthiens. Y a-t-il affection, tendresse, sollicitude et dévouement pareils à celui de l'Apôtre! Quand on aime comme lui, on est rempli comme lui de confiance. Ce n'est qu'un attachement véritable, franc, loyal, actif et constant, comme celui de St. Paul qui inspire une liberté, une confiance, une hardiesse semblables à la sienne.

M: B: A:, si les sentimens du cœur sont réciproques, jugez de l'affection que je vous porte, par celle que vous me portez. Que nous sommes heureux d'être Chrétiens, d'être unis par ce lien, le lien de la perfection. *La charité croit tout et*

(*) JEAN XVI, 22.

espère tout (*), dit l'Apôtre; et ne me feroit-elle pas croire et espérer tout de vous? Notre attachement mutuel ne m'est-il pas un garant assuré de votre persévérance dans la foi, dans la vertu, dans la piété. N'est-ce pas *dans l'unité de la foi que nous devons nous rencontrer* (**)? N'est-ce point par l'exercice de la vertu que nous devons tendre à la perfection? N'est-ce pas la piété qui doit sanctifier, fortifier, éterniser le lien qui nous unit? C'est de la perpétuité de notre charité que dépend notre communion mutuelle avec Dieu en Jésus-Christ notre Sauveur. Elle est indépendante des vicissitudes humaines, des temps et des lieux; elle s'exerce par la pensée, par le sentiment, par la prière, par l'efficace commune de l'Esprit de charité, qui est l'Esprit de Christ.

IV. Si nous avons tant et de si précieux motifs pour appuis de notre confiance en vous, pourquoi ne vous dirions-nous pas, comme St. Paul aux Corinthiens: *je me réjouis donc de ce qu'en toutes choses je me puis assurer de vous.*

Oui, tels sont en effet les fruits de

(*) 1 COR. XIII, 7. (**) EPHES. IV, 13.

cette confiance; j'en jouis, grâces à mon Dieu, c'est la consolation et la joie; puissai-je réussir à nourrir et à fortifier ces dispositions en vous, M: B: A:, comme en moi-même.

1°. La confiance que je nourris à votre égard est une source abondante de consolation pour vous et pour moi dans la circonstance présente. D'abord ce sentiment qui vous est acquis de ma part par une longue habitude, m'a été voué réciproquement de la vôtre: notre attachement est mutuel; il est fondé sur l'estime; il a soutenu une longue épreuve; il est sanctifié par la piété; scellé par la communion en Christ.

Cet attachement mutuel doit vous être garant des motifs qui m'ont fait prendre la résolution d'accepter la vocation qui m'a été adressée par l'Eglise d'Amsterdam, et de terminer aujourd'hui mon ministère au milieu de vous. Je n'entre point dans l'exposition de ces motifs: mais le résultat de mes sérieuses délibérations suffit pour vous démontrer leur urgence. Elle devoit être sans doute bien manifeste pour me faire quitter un troupeau chéri, des relations honorables, multipliées et étroites; et, pour-

quoi ne l'ajouterois-je pas, des rapports d'une utilité reconnue. Hélas, je ne le sens que trop, on ne détache pas aisément des liens qui tiennent si étroitement aux parties les plus sensibles du cœur: et si l'on s'y resoud, ce n'est que par la conviction intime du devoir.

Et maintenant s'il est vrai que la charité croit tout, s'il est vrai que vous nourrissez pour moi des sentimens d'estime et d'affection, que cette déclaration publique et solennelle vous suffise; que ces sentimens, qui font ma gloire, me soient toujours conservés de votre part. Je serois malheureux si je pouvois cesser de les mériter.

Mais si cette confiance que j'ose nous supposer commune, M: B: A:, fait ma consolation, elle ne doit pas moins faire la vôtre. Puis-je en avoir montré l'étendue et les fondemens, sans vous rendre justice? Ma vive émotion n'atteste-t-elle pas ma sensibilité et ma reconnoissance? Les preuves délicates, généreuses, touchantes que j'ai reçues, lors de ma vocation, du prix que vous attachez à mon ministère; de l'intérêt que des personnes respectables ont mis à perpétuer mon séjour dans cette ville; de l'estime et de la

confiance du public; m'ont fait verser dans la solitude des larmes abondantes; m'ont fait bénir mon existence; et me feront conserver jusqu'à mon dernier soupir le sentiment profond de tout ce que je vous dois. Si je vous eusse moins aimé, peut-être en aurois-je agi avec moins de discrétion et de délicatesse; si vous n'étiez pas dans mon cœur à vivre et à mourir, cet acte n'eut pas été le plus pénible de mon ministère, et il m'en coûteroit moins de me détacher de vous.

2°. Cependant un rayon céleste brille à mes yeux ternis de larmes. Notre mutuelle confiance devient pour mon cœur et pour le vôtre une source de la plus sainte joie. Je découvre une main toute-puissante qui me conduit par son conseil. Le but de ses directions peut nous être caché, mais il n'en est pas moins assuré pour cela. L'événement en fera connoître la sagesse. *En la montagne de l'Eternel il y sera pourvu* (*)!

Eh pourquoi nous arrêtons-nous aux perspectives que nous offre dans l'avenir notre carrière terrestre! La lumière qui

(*) GEN. XXII, 14.

éclaire ici-bas notre sentier est souvent obscurcie par des nuages. Le jour viendra, et peut-être bientôt, où ces nuages seront dissipés; où une lumière plus pure et moins incertaine éclairera nos yeux dessillés; où une joie plus sainte et non interrompue sera le prix de notre confiance, de notre soumission et de notre résignation.

Troupeau chéri, et vous tous, habitans de cette ville ou étrangers, qui vous unissez à lui dans le culte public, appliquez-vous à faire fructifier en vous l'œuvre de mon ministère. Rappelez-vous que, si nous sommes un jour cités au tribunal de Christ pour rendre compte de notre administration; vous ne serez pas moins responsables de l'usage que vous en aurez fait. L'autorité du ministère évangélique repose sur celle de Jésus-Christ. *Nous portons ce trésor dans des vaisseaux de terre, afin que l'excellence de cette efficace soit de Dieu et non pas de nous* (*). Appréciez donc les moyens d'instruction et d'édification que la grâce divine vous présente, faites-en un usage éclairé, zèlé et constant.

(*) 2 COR. IV, 7.

Estimez le culte public comme tel; exercez-en tous les actes comme des devoirs dont rien ne vous dispense; maintenez-le comme le dépôt le plus précieux que vous ayez reçu de vos ancêtres, pour le remettre intact à vos derniers neveux; faites respecter et aimer la religion par vos discours et par votre exemple; honorez-en les ministres, aimez-les à cause de l'œuvre qu'ils font; soutenez leurs travaux par votre dévotion, par votre assiduité aux assemblées religieuses; et concourez toujours par un zèle actif, généreux et constant au soutien et au bien-être de cette église. *Conservez le dépôt précieux de la foi dans une conscience pure* (*) et *vivez dans ce présent siècle sobrement, justement, et religieusement, en attendant l'objet de notre bienheureuse espérance, l'apparition glorieuse de notre grand Dieu et Sauveur Jésus-Christ* (**).

Très cher frère et Collégue qui jusqu'ici avez partagé avec moi l'œuvre du ministère dans cette église; recevez le témoignage public de ma reconnoissance des preuves d'intérêt et d'affection que vous

(*) 1 TIM. III, 9. (**) TIT. II, 12, 15.

m'avez données, des bons offices que vous m'avez rendus, et de l'heureux accord dans lequel vous avez concouru avec moi à édifier ce troupeau, sur le fondement posé par Jésus-Christ et par ses Apôtres. Si la Providence divine nous sépare, c'est par des raisons dignes de sa sagesse auxquelles il est de notre devoir d'acquiescer. Mais dès que nous continuons à travailler à l'œuvre du ministère, au salut des ames confiées à nos soins, à la gloire de notre divin Chef, nous tendons au même but qui, finalement, nous réunira de nouveau, lorsque *nous nous rencontrerons dans l'unité de la foi* (*). Puissiez-vous éprouver dans cette noble carrière tous les succès que votre zèle mérite; tous les secours qu'exigent les difficultés qu'elle présente; toute la satisfaction que procure l'approbation de Dieu et de notre conscience; toute l'estime, toute la confiance, tout l'attachement auxquels le serviteur fidèle a droit; et recevoir un jour la grande récompense que lui réserve la grâce de son maître.

Conducteurs de ce troupeau, qui l'avez

(*) EPHES. IV, 13.

desservi précédemment et qui composez actuellement le Consistoire de cette Eglise, M: T: C: F:, vous à qui tant de relations diverses, intimes et sacrées m'unissent; vous en particulier qui par un noble zèle et une généreuse persévérance avez relevé, maintenu et procuré le bien-être de cette Eglise; vous qui avez joui de son état prospère, et qui trouviez votre gloire dans sa splendeur: vous qui dans des circonstances moins avantageuses employez encore vos travaux à la soutenir: *nous nous réjouissons de ce qu'en toutes choses nous pouvons nous assurer de vous.*

Si les témoignages particuliers que j'ai constamment reçus de votre estime, de votre attachement, de votre confiance, de votre fraternelle affection, m'ont été doux et précieux; les preuves délicates, honorables et touchantes que vous m'en avez données en dernier lieu vous ont assuré pour toujours ma plus vive reconnoissance.

Le bien-être de ce troupeau me sera cher tant absent que présent; vous me trouverez invariablement le même envers lui et envers vous; disposé à le servir autant qu'il est en moi; *souhaitant son entier ac-*

complissement (*), et ne cessant de prier Dieu pour sa paix et pour sa prospérité.

Oui, M: T: C: F:, je compte sur vous, vous ne tromperez pas mon attente. Vous employerez tous vos efforts à conserver une des plus anciennes Eglises de ce pays, une Eglise si digne de vos soins et de votre sollicitude; vous veillerez sur vous-mêmes et sur le troupeau commis à vos soins; vous n'oublierez pas que Dieu vous demandera compte de votre administration. *Tenez ferme ce que vous avez, afin que nul ne vous ravisse votre couronne* (**).

Chefs de familles, c'est sur vous et sur votre concours que nous nous assurons pour la conservation et le bien-être de ce troupeau. Vous y serez les premiers à donner l'exemple du zèle, de la piété, de l'attachement à toutes les vertus qui en font l'ornement. Vous sauverez le nom Chrétien du blâme de ses ennemis. Vous vengerez la cause de la religion par la fermeté de votre foi, par la sainteté de vos mœurs, et par les attraits de votre charité.

Pères et Mères, je compte sur vous;

(*) 2 COR. XIII, 9. (**) APOC. III, 11.

vous continuerez l'œuvre que j'avois commencée; et vous l'entretiendrez dans vos maisons. Toutes les instructions religieuses que j'ai pu donner à vos enfans, et que pourra leur donner encore mon compagnon d'œuvre; son zèle et le mien, notre assiduité, notre sollicitude ne sauroient valoir sur les objets de votre tendresse ce que fera sur eux votre exemple habituel; la piété ne s'insinue jamais plus facilement dans le cœur de la jeunesse, que par les tendres accens de l'affection maternelle: elle n'a point de guide plus sûr qu'un père sage; jamais vous ne compterez d'avantage sur elle qu'à mesure que vous pourrez compter sur l'efficace constante de vos discours et de votre conduite pour attacher vos enfans à la piété et à la vertu.

C'est à cet égard encore que nous nous assurons sur vous, instituteurs et institutrices de la jeunesse; dans vos instructions comme dans les nôtres, *la crainte de Dieu doit être le principe de la sagesse* (*).

Eh! ne compterois-je pas sur vous, mes disciples; ne vous adresserois-je pas les paroles de mon texte à vous en particulier, Ca-

(*) PROV. I, 7.

Catéchumènes chéris; ne vous dirois-je pas: *je me réjouis donc de ce qu'en toutes choses je me puis assurer de vous.* Si jamais l'on peut se fier à des démonstrations de reconnoissance et d'attachement, n'est-ce pas sur les preuves touchantes que vous m'en avez données? Vos accens naïfs et tendres, votre affection naturelle, vos larmes abondantes me sont autant de gages que vous continuerez à être dociles, bons, sages et soumis à vos parens et à vos maîtres; purs et irrépréhensibles devant les hommes, mais surtout devant Dieu. Si j'ambitionne un titre à votre amour, c'est que j'ai tâché de vous faire aimer la religion. Par elle vous vous sauvez, vous vous perdez sans elle. Ecoutez la voix de votre conscience qui est la voix de Dieu. Vivez toujours partout comme sous ses yeux. Que la pudeur soit votre défense, la vertu votre gloire, le ciel votre patrie, et la couronne que Jésus, votre meilleur ami, y réserve à ceux qu'il a rachetés, votre éternelle récompense.

Eh maintenant, M: B: A:, qui que vous puissiez être, de quelqu'âge, de quelque rang, de quelque condition que vous soyez, je vous confonds tous ensemble dans l'ef-

fusion de mon cœur; ô M: T: C: F: et M: T: C: S: en Christ, quel est le moyen assuré de pouvoir compter réciproquement en toutes choses les uns sur les autres; et de goûter en effet les consolations et la joie qu'inspire, dans toutes les vicissitudes de la vie, cette douce et ferme confiance? C'est une foi vive, opérant par la charité! C'est elle qui nous assure la communion avec le Seigneur. Si nous pouvons compter sur l'amour de Jésus; s'il s'est assuré de notre amour; nous pourrons attendre les uns des autres tout le bien possible; et au grand jour de la rétribution, nous nous élancerons les uns vers les autres; nous nous serrerons autour de son trône; et en adorant l'auteur de notre salut, nous nous entre-répondrons par cette acclamation; *nous nous réjouissons de ce qu'en toutes choses nous pouvons nous assurer de vous.*

AMEN.

I. CHANT PS. LXXXIV, 1 et 6.
II. CHANT CANT. XCIV, 1, 2, 4.

NOTES.

Pag. 1. N°. 1. Ce Sermon a été prononcé le matin du 22 Décembre 1816, le premier Dimanche que le service divin fut célébré de nouveau dans l'Eglise Wallonne d'Amsterdam, après sa réparation.

Un exhaussement général des fosses sépulcrales étant devenu indispensablement nécessaire, la Commission pour les affaires de l'Eglise, chargée de tout ce qui concerne sa fabrique, avoit donné ses ordres à cet effet et l'ouvrage avançoit sans accident; lorsque, le 13 du mois de Mai, en déplaçant une tribune établie contre la première colonne à gauche de la chaire, la troisième à partir des orgues, on y découvrit une crevasse, qui naturellement donna des inquiétudes. On creusa jusqu'au pied de la colonne, et l'on trouva qu'elle portoit à faux sur sa base; et que cette base même étoit mal assurée. En examinant successivement l'état des six autres colonnes, on vit que leurs fondemens s'étoient également affaissés par le laps du temps; que toute la partie septentrionale de l'édifice penchoit, que le danger étoit imminent, et qu'il falloit des mesures promptes et efficaces pour le prévenir.

Le Double Consistoire, averti le seize Mai de l'état des choses, par la Commission pour les affaires de l'Eglise, se concerta avec elle, tant pour trouver un autre local où le service divin put se continuer dans

ces entrefaites, que pour prendre les arrangemens nécessaires à cet effet.

Une commission combinée, de trois membres de chacun des deux corps dénommés, fit incessamment auprès du vénérable Consistoire de l'Eglise Réformée Hollandoise, et auprès de la Commission pour le maintien de son culte, des démarches convenables pour obtenir l'usage d'un des temples qui y sont consacrés; et notamment de la Nouvelle Chapelle qui, sous tous les rapports, paroissoit convenir le mieux au troupeau *Wallon*.

Ces démarches furent couronnées d'un heureux succès. On prit de part et d'autre les mesures requises, et dès le dix-neuf Mai le troupeau *Wallon* trouva dans la Chapelle un asile sûr; de sorte que le service divin s'y continua jusqu'à la consécration du temple rebâti, sans avoir souffert aucune interruption.

Cependant il falloit de grands préparatifs pour l'entreprise d'un ouvrage aussi important. Il ne s'agissoit de rien moins que de placer les étançons nécessaires pour étayer le comble du Temple, pendant qu'on démoliroit les colonnes qui le soutenoient d'un côté; de renouveler en entier les fondemens de celles-ci, et de les établir sur soixante-neuf pilotis, de quarante-six pieds de longueur, enfoncés en terre à coups de mouton, mais avec assez de prudence, pour ne pas ébranler le reste de l'édifice. Il falloit après cela le rétablir dans son état primitif, et y faire toutes les dispositions nécessaires pour y pouvoir recommencer convenablement le service divin.

Il n'a cependant pas fallu six mois pour faire une réparation aussi importante. Vers Noël, il ne restoit plus qu'à mettre la dernière main à l'ouvrage par des

travaux accessoires, susceptibles de délai, et pour lesquels on jugea ne pas devoir priver plus longtemps le troupeau de l'usage de son Temple dans lequel il désiroit rentrer.

Il fut, en conséquence, arrêté que l'Eglise *Wallonne* seroit ouverte le vingt-deux Décembre. La Commission combinée en fit part; tant au Troupeau, qu'aux Frères de l'Eglise Hollandoise. Il fut adressé officiellement à ceux-ci de justes remercimens qui furent renouvelés en public aux deux derniers exercices célébrés dans la Chapelle, le quinze Décembre, et accompagnés de vœux fervens et sincères.

Cependant, avant que la consécration du Temple rebâti se fit plus solennellement, la Commission pour les affaires de l'Eglise jugea devoir y placer un monument, pour conserver le souvenir des circonstances mémorables qui ont signalé cet événement. Sa piété lui fit trouver dans le Verset 15eme du Pseaume CII des paroles éminemment applicables, qu'avec de légers changemens elle fit graver en caractères blancs sur une table de marbre noir, qu'elle fit enchasser dans la colonne qui remplace celle dont l'état avoit servi à faire découvrir le danger. Voici ce que porte cette table:

MDCCCXVI.

Tes serviteurs, ô Eternel, ont été affectionnés à ces pierres, et ils ont eu pitié de leur poudre.

PS. CII.

Ce monument fut placé le mercredi dix-huit Décembre à midi, pendant que les orgues jouoient des

mélodies analogues à la circonstance, et notamment celle du Pseaume cent-deux. La Commission pour les affaires de l'Eglise avoit invité à cet acte Messieurs les Pasteurs, les Présidens des Anciens et des *Diacres*, et les membres de la Commission combinée que nous avons indiquée ci-dessus.

Le Président, Monsieur P. H. Bousquet, leur adressa un discours plein des plus beaux sentimens, exprimés avec une émotion profonde et avec une mâle éloquence. Ce discours fut terminé par une prière onctueuse et fervente; et l'auteur, à cette époque Président du Consistoire, répondit à ce discours d'une manière convenable.

Pour ajouter plus de solennité à la dédicace du Temple *Wallon* rebâti, tous les membres des deux corps respectifs furent invités de se rendre dans la salle du Consistoire avant le commencement de chacun des trois exercices, (les Pasteurs, Anciens et *Diacres* en manteau et rabat,) et le matin du vingt-deux *Décembre* à dix heures, l'Auteur, qui étoit en tour d'officier à cet exercice, suivi des honorables Frères, entra dans le temple, pendant que l'assemblée chantoit le vs 13e du Pseaume CXVIII, changé ainsi:

Béni soit qui, cette journée,
Au nom du Seigneur vient ici,
ô Vous de sa maison sacrée,
Nous vous bénissons tous aussi.
Sur nous Dieu jette un œil propice,
Tout son peuple en est éclairé;
Présentez-lui le sacrifice
D'un temple à son nom consacré.

Après que le Ministre se fut placé en chaire, et que tout le cortège eut occupé ses tribunes respectives, la confession des péchés faite, l'on chanta les vs. 1 et 5 du Ps. LXXXIV; entre la première prière et le sermon le vs. 12 du Ps. CXVIII, changé ainsi.

La voici l'heureuse journée,
Qui répond à notre désir:
Louons Dieu qui nous l'a donnée,
Faisons-en tout notre plaisir.
Grand Dieu, c'est à toi que je crie,
Béni ton peuple et le soutien:
Grand Dieu, c'est toi seul que je prie,
Garde ton temple et le maintien.

Pendant la collecte pour le maintien du culte, faite entre le sermon et la dernière prière, ont été chantés les vs. 10 14 15 et 16 du Ps. CII; et l'exercice s'est terminé par le chant du vs: 7 du Ps. LXXXIX, que l'assemblée entière a entonné debout.

Les chers et respectables Collègues de l'Auteur ont secondé et continué la consécration du temple rebâti, dans les deux autres exercices qui s'y sont faits l'après-midi et le soir; et dans celui qui a eu lieu dans la Maison des Orphelins *Wallons*. Tous trois, par des exhortations, par des vœux et par des prières analogues à la circonstance, ils ont concouru à augmenter l'édification du Troupeau, à perpétuer sa reconnoissance et à fortifier sa piété.

Nous croyons ajouter à l'intérêt de ce récit dans lequel nous avons détaillé tout ce qui se rapporte à l'histoire du rétablissement de notre Temple, en indiquant, à la suite de cette note, les noms des Membres

du Double Consistoire et de la Commission pour les affaires de l'Eglise *Wallonne*, en activité de service à cette mémorable époque. Je ne fais que suivre en cela l'exemple du célèbre J. Wagenaar. Il n'est, peut-être, pas superflu d'ajouter ici que le nombre des membres effectifs de cette Eglise monte encore aujourd'hui à mille huit cens, et qu'elle compte trois mille individus qui lui appartiennent; que l'on y reçoit à la Communion, une année dans l'autre, une centaine de jeunes gens; enfin que le nombre des catéchumènes admis aux instructions particulières de Messieurs les Pasteurs est d'environ deux cens, hors les quarante à cinquante Orphelins des deux sexes auxquels ils font le catéchisme à tour de rôle, le mercredi soir, pendant l'année entière.

Il se remplit dans cette Eglise quatre tours tous les Dimanches pendant les six mois d'hiver, savoir: trois à l'église *Wallonne*, le matin, l'après-midi et le soir; et un à la Maison des Orphelins, le matin; le tour de l'après-midi est supprimé durant l'été; du reste il se fait dans la dite Maison un exercice dans le courant de la semaine le Jeudi soir, outre ceux de Confirmation des Catéchumènes, et de préparation à la Ste Cène qui se célèbre deux Dimanches de suite, de six en six semaines, qui se font dans l'Eglise *Wallonne*.

LISTE de Messieurs les Pasteurs, Anciens et Diacres qui composoient le Double Consistoire de l'Eglise *Wallonne* d'Amsterdam, en MDCCCXVI.

Pasteurs.	Anciens.	Diacres.
M. M.	M. M.	M. M.
J. Th. Griot.	A. D'ailly.	E. J. Vaillant.

Pasteurs.	Anciens.	Diacres.
J. S. Robert.	J. Huidecoper van Maarseveen.	C. J. Temminck.
P. Chevallier.	J. C. Abbema.	J. Danckerts.
J. Teissedre L'Ange.	N. M. Berkhoff.	A. de Kock.
	P. W. Provo Kluit.	P. C. L. de Wolff.
	J. G. de Booy.	W. Backer.
	E. E. Burkly Glimmer.	L. J. de Gyzelaar.
	E. F. Le Normant	G. J. A. Haas.
	A. J. A. van Loon	G. P. Ronffaer.
	H. Temminck.	J. Marchant.
	J. Fabius.	J. J. van de Poll.
	E. van Weede van Dykveld.	G. A. Muntendam.
	C. Sylvius van Lennep.	H. Bosscha.
		D. Rutgers van Rosenburg.
		J. N. Cambier.

LISTE de Messieurs les Membres de la Commission pour les affaires de l'Eglise en MDCCCXVI.

M. M.
P. H. Bousquet.
J. J. Godefroy.
L. J. Lamaison.
J. J. A. Lapra.
F. F. Le Normant.
F. van de Poll.
J. Riboullean.
J. H. van Swinden.
A. E. de Wit.

P. 5. No. 2. Voici le discours de Mr. P. H. Bousquet, mentionné ci-dessus; l'insérer ici, c'est justifier le témoignage que j'en ai rendu.

„ Je me réjouis, Messieurs et très chers Frères, de me trouver à la tête de notre Commission, pour être l'organe des sentimens dont vous êtes, je m'assure, tous remplis à la vue du monument qui vient d'être posé dans ce Temple. Naguère dans la détresse il vient d'être relevé par le zèle assidu de ceux à qui le soin en avoit été confié, et par la libéralité d'un Troupeau dont nous avons si souvent éprouvé la bienfaisance. Combien de grâces n'avons-nous pas à rendre à l'Etre Suprême d'avoir ainsi béni nos communs efforts."

„ Recevez-en, très chers Frères, spécialement chargés de l'entretien d'un Edifice jadis si cher à nos ayeux, et qui par les soins et les sacrifices qu'il nous a coûtés a acquis de nouveaux droits à notre attachement; recevez-en à la face de votre ouvrage, si heureusement terminé jusqu'ici, les plus vifs remercimens de notre Commission qui ne sauroit assez apprécier le zèle infatigable que vous avez mis à un ouvrage aussi important. Nous vous félicitons de ce qu'avant l'expiration de cette année vous ayez pu nous rendre un Temple, dont nous n'avons éprouvé qu'avec peine la privation. Grands ont été vos efforts, mais aussi grande doit être la satisfaction que vous éprouvez dans ce moment, à la vue du succès qui les a couronnés"

„ Agréez aussi, très chers Frères Pasteurs, nos sincères actions de grâces du zèle que vous avez toujours déployé dans vos exhortations au Troupeau, surtout à l'époque où il s'agissoit d'en engager les membres à des dons extraordinaires pour la réédification du Temple. C'est à l'empressement que vous avez mis à nous seconder à cet égard, même au delà de ce que nous pouvions prétendre, que nous devons ces secours im-

portans qui nous ont si fort soulagés dans une dépense de cet ordre. Nous y joignons nos félicitations très sincères de ce que ce Temple vous est rendu. Ah! continuez pendant bien des années à nous y instruire de ce qu'il nous importe de savoir avant tout, le chemin de la vie éternelle; et ne quittez cette terre que pour aller jouir aux pieds de votre Maître du plus beau prix de vos travaux, la gloire d'avoir avancé son règne et d'en avoir amené plusieurs au salut."

„ Très chers Frères, Membres du vénérable Consistoire, qui avez bien voulu partager par votre présence le bonheur dont nous jouissons aujourd'hui, nous vous remercions non moins sincèrement de l'amitié franche avec laquelle vous avez travaillé de concert avec nous, et nous nous réjouissons de ce que cette circonstance a servi à resserrer les liens de concorde qui nous unissoient déjà si fraternellement."

„ Vous, Monsieur, qui dans le poste de Marguillier de cette Eglise (*) avez spécialement aussi les plus grands droits à notre reconnoissance, j'aime à vous exprimer ici au nom de la Commission les sentimens de sa gratitude de tout ce que vous avez fait, durant la triste situation où s'est trouvé notre Temple. Il ne m'est pas possible de louer assez le zèle, le soin et la bonne volonté que vous avez montrés tour-à tour, et qui ne se sont jamais démentis. Vous avez fait très au delà de ce que votre devoir seul vous imposoit, et nous aimons à vous donner ici ouvertement le témoignage, que c'est à l'empressement que vous avez mis à concourir à nos desseins et à l'exacte surveillance, que vous n'avez cessé de donner à leur exécution, que nous avons l'obligation d'être venus si-

(*) Mr. J. Patoir.

tôt à bout de la tâche que nous avions entreprise. Nous vous avons souvent déjà fait connoître, combien nous étions sensibles à ce zèle qui ne se lasse point. Nous vous en réitérons nos vifs remercimens, vous assurant de l'estime que nous vous portons, et dont il nous sera doux de vous donner en tout temps les preuves les moins équivoques."

„ Puissions-nous tous ensemble, très chers Frères, pénétrés du grand avantage du culte public, mettre plus de prix que jamais au service qui va se renouveler dans cette maison de prière, et apprécier dans toute son étendue le bonheur de nous voir rendu notre temple Puissions-nous venir souvent y puiser les consolations si nécessaires dans la vie, et nous y préparer à rejoindre ceux dont nous foulons dans ce moment les tombeaux."

„ Et toi, Grand Dieu, qui du haut de ton ciel jettes un regard de bienveillance sur l'œuvre que nous venons d'achever; Toi qui t'es plu à nous voir *affectionnés à ces pierres et ayant pitié de leur poudre*; *Auteur de toute bonne donation, qui nous a donné le vouloir et le parfaire;* conserve-nous et prends sous ta sainte garde cette maison où ton grand nom est invoqué; bénis y le culte que nous nous empressons de venir t'y rendre et répands, au nom de ton divin Fils, sur nous, sur nos familles et sur tout ton Troupeau tes plus précieuses bénedictions? Ainsi soit-il!"

P. 7. No. 3. J. Wagenaar donne une preuve de l'accueil que les *Wallons* reçurent à Amsterdam, en rapportant à la pag. 165 du 2d. T. de la description qu'il a faite de cette ville: „ qu'après le changement

„ de la régence, un nombre considérable de Réformés „ des Pays-Bas *Wallons* vint s'y retirer."

P. 7. No. 4. J. Wagenaar marque dans l'endroit cité, que Jean de la Grève a prêché à Amsterdam en langue *Wallonne*, dès l'année 1578, sans indiquer toutefois l'église où il annonça l'Evangile, ce qu'il dit ne pas lui être apert. Ce célèbre Historien ajoute néanmoins, que le Magistrat donna à ce Pasteur une pension de cent-cinquante florins par an, dont le premier sémestre, échu en juin 1579, lui fut payé sur l'ordre des Bourgmestres, par les maîtres de la fabrique (*Kerkmeesteren*) de la vieille Eglise. L'Histoire que j'ai faite de notre Eglise est tirée des notices exactes, données par l'auteur cité ci-dessus, à la page 164 &c. Vol. II. T. III. No. XIII.

P. 8. No. 5. Il n'est peut-être pas inutile d'observer ici, que c'est à tort que l'on confond les différentes époques de l'établissement des Eglises *Wallonnes* dans les sept Provinces Unies, et de leur aggrandissement par le refuge, causé par les vexations qu'éprouvèrent les Protestans en France dès l'année 1680, surtout lors de la révocation de l'édit de Nantes en 1685, jusqu'en 1746, et au delà de la moitié du siècle dernier. E. Benoit, Pasteur à Delft qui s'est illustré par son Histoire de l'édit de Nantes, publiée chez A. Beman, MDCXCIII. en III. T. ou V. Vol., rend un témoignage bien honorable au Magistrat de cette ville, lequel se lit à la pag. 492 du IV T. et que j'ai cru devoir insérer ici. „ Le vingt-quatrième de „ septembre 1681, le Magistrat de la puissante ville „ d'Amsterdam passa une résolution d'accorder à tous „ ceux qui viendroient s'y réfugier l'accise franche, „ le droit de Bourgeoisie et de Maîtrise; de bâtir mille

„ *maisons* où on pourroit les loger à peu de frais; „ savoir les simples ouvriers pour quarante livres par „ an; de leur donner de l'argent d'avance pour acheter des métiers et des meubles; de prendre leurs „ manufactures aussitôt qu'elles seroient fabriquées; et „ de leur fournir tous les moyens de subsister. Huit „ jours après on sut cette résolution en France. Beaucoup de familles donc, encouragées par ces promesses favorables, partirent de France les unes par une „ route, les autres par l'autre." Wagenaar confirme le récit de Benoit, en rapportant, p. 167. V. II. T. III. No. XIV., l'occasion et l'époque de la construction de la nouvelle Eglise. Il dit, „ que les six premières familles réfugiées de France, s'établirent à Amsterdam dans l'automne de 1681; il parle de l'accueil et des avantages que les réfugiés y trouvèrent; il ajoute qu'après la révocation de l'édit de Nantes en 1685 leur nombre s'accrut si fort, que l'Eglise fut trouvée trop petite pour contenir et les anciens *Wallons*, et les Réformés François nouvellement arrivés; que le Magistrat prit la résolution de faire approprier l'école des Armes, sur le Prinsengragt près du Molenpad, que l'on comptoit pouvoir contenir mille quatre cens individus, pour en faire une nouvelle Eglise *Wallonne* ou Françoise, et que cette résolution fut exécutée en 1686; que le service divin y fut célébré par deux Pasteurs d'entre les réfugiés, et qu'elle resta séparée de la vieille Eglise jusqu'en 1712, époque où les deux Eglises furent réunies et desservies, à tour de rôle, par les mêmes Pasteurs."

L'étendue que je donne ci-dessus au cours des persécutions contre les Réformés en France, est justifiée par des preuves judiciaires, dans un ouvrage de Mr.

Armand de la Chapelle, publié à la Haye, chez Scheurleer en MDCCXLVI, particulièrement dans les pièces justificatives, p. 289 et 393 — 401, où l'on trouve le procès de Messrs. Ranc, Roger et Désubas, pendus tous trois en 1745, pour avoir rempli les fonctions de Ministres réformés, le premier à Die, le second à Grenoble, et le troisième à Montpellier.

Si je relève des faits historiques, aussi navrans pour l'humanité, que déshonorans pour le nom chrétien; c'est pour faire ressortir d'avantage le contraste qu'offre l'état actuel de l'Eglise en France, avec celui que reproduisent sous nos yeux les annales des dix-sept et dix-huitième siècles. Si malheureusement nous avons vu l'année dernière se renouveler dans le midi de la France des scènes sanglantes qui réveilloient de justes craintes et faisoient renaître de sinistres appréhensions, elles sont dissipées par la protection que le Gouvernement François accorde au culte réformé; et nous avons lieu d'espérer qu'à mesure que les principes libéraux acquerront plus d'influence, l'ancienne Monarchie triomphera des sourdes intrigues et de l'audace des malveillans.

Il se trouve un abrégé très intéressant de l'histoire de l'édit de Nantes dans le premier des trois sermons sur Esaïe LIV. 17. (*) par lesquels feu Mr. A. Clarion, alors Pasteur à Delft, y a solennisé, en 1785, l'anniversaire séculaire de ce mémorable événement.

P. 8. No. 5. Ayant souvent eu lieu de remarquer, que l'histoire de nos Eglises *Wallonnes* a besoin d'être rappelée même à ceux qui devroient trouver dans leur

(*) Sermons sur divers textes de l'Ecriture sainte, par feu Mr. A. Clarion &c. 2 Tom. Utrecht chez Wild et Altheer, MDCCCV.

origine seule un motif suffisant de s'en instruire; j'ai cru devoir saisir l'occasion favorable que m'offroit la consécration de l'ancien Temple *Wallon* rebâti, pour rafraîchir des souvenirs honorables autant que salutaires.

Il y a cependant bien des détails qui ne se plient guère aux formes oratoires, que j'ai réservés pour les donner ici.

Il n'est pas rare d'entendre confondre même les *Vaudois* et les *Wallons*, qui cependant sont très distincts par leur patrie respective, par leur origine et par leur histoire. Les Vaudois appartiennent à un corps de peuple cultivateur et berger qui habitent les vallées du Piémont et sont sujets du Roi de Sardaigne. Leur nom paroît devoir se dériver des vallées qu'ils habitent. Leur origine remonte à celle des anciens peuples Lombards. Leur histoire est devenue remarquable par la pureté de la foi qu'ils ont conservée, sans participer aux erreurs et aux superstitions qui ont provoqué la réformation. Ils ont ceci de particulier que, quoiqu'ils soient pleinement d'accord avec l'Eglise Réformée, tant pour le dogme que pour le culte, on ne peut cependant leur donner le nom de Réformés, par ce qu'ils n'ont pas eu besoin de la réforme. Plusieurs auteurs célèbres, tels que Léger (1) et Martinet (2), ont écrit leur histoire: la plus récente est celle de Mr. J. Brez (3), Vaudois d'origine, mort Pasteur à Middelbourg à la fleur de son âge.

(1) J. Léger, Histoire générale des Eglises Evangéliques des Vallées du Piémont, ou Vaudoises; à Leide 1669.

(2) J. F. Martinet, Kerkelijke Geschiedenis der Waldenzen; snz. 2de Druk. Amst. 1775.

(3) Histoire des Vaudois, à Paris 1796. T. 1er.

Quel-

Quelque puisse être, sous plus d'un rapport, le mérite de cet ouvrage et de son auteur, l'on ne saurait cependant assez s'étonner de ce qu'il confond les Vaudois avec les *Wallons*, au point d'écrire dans sa préface (*), „on sait même que ce fut parmi ces réfugiés Vaudois qui parurent dans les Pays-Bas le nom de *Wallons*, que fut dressée la première Confession de foi qui ait jamais paru, et qui est due au célèbre martyr du même nom que moi, Guide Brez, &c."

Nous aurons l'occasion de revenir dans la suite sur cette dernière assertion. Quant à la première il est évident, que Mr. Brez s'est trompé. Il se peut qu'il y ait eu des Vaudois qui se soient réfugiés jusque dans les Provinces *Wallonnes* des Pays-Bas; je doute cependant que dans le temps dont parle Mr. Brez, elles aient pu leur offrir une retraite sûre; vu que ceux des habitans qui avoient embrassé les principes de la réformation furent contraints eux-mêmes de chercher un asile ailleurs.

Aussi les Vaudois et les *Wallons* ont-ils de tout temps été distingués, et par nos historiens et par toutes les personnes instruites de leur histoire respective. Il suffit de rappeler, que les anciens *Wallons* habitoient le Hainaut, l'Artois, le Luxembourg, le Limbourg et une partie de la Flandre et du Brabant où depuis 1541 se trouvoient des Eglises Réformées assez nombreuses et florissantes; qu'ils avoient conservé un dialecte ancien franco-gaulois qui s'est épuré dans la suite, en se rapprochant du françois tel qu'il se parloit alors en France. Mr. le Professeur Ypey, aussi savant

(*) Pag. XXIV.

Etymologiste que Théologien, dérive leur nom du Latin *Galli*, par la mutation du G en W (*).

La dénomination de *Wallonnes*, qu'ont conservée nos Eglises, suffiroit seule pour leur assigner une origine bien plus ancienne que le temps du refuge, qui est postérieur de plus d'un siècle à leur établissement.

La sévérité de Philippe II et du Cardinal de Granvelle, et les persécutions qui en furent les fatales suites, ont donné lieu à l'émigration des *Wallons*, et leur ont fait chercher un asile en Hollande où les principes de la réformation avoient déjà fait plus de progrès, et où l'édit de Charles-Quint contre *les hérétiques*, (porté en 1550 et renouvelé cinq ans après par son fils, lors de son avénement au trône d'Espagne et à la souveraineté des Pais-Bas,) n'avoit pas été publié, ou ne s'exécutoit pas du moins avec la même rigueur que dans les Provinces *Wallonnes*. Unis aux Protestans de leur nouvelle patrie, les *Wallons* en ont partagé toutes les vicissitudes. Il est suffisamment connu, combien les succès du Prince d'Orange ont été balancés par de cruels revers; combien sa lutte contre le trône d'Espagne a été difficile; et combien par cela même la cause des Protestans de la Hollande, si intimement liée à la sienne, a dépendu de ses succès. L'entrée du Duc d'Albe dans les Pays-Bas, en 1567, paroissoit les menacer tous d'une ruine totale, lorsque l'excès de sa tyrannie en hâta la fin. Les prodiges de valeur, que firent nos ancêtres, assurèrent le triomphe de la liberté, et préparèrent celui de la réformation. L'élévation de Guillaume I, la fondation de

(*) Y. van Hamelsveld, Alg. Kerkelijke Geschiedenis, vervolgd door A. Ypey. Haarlem MDCCCXVI. 25 D. p. 79.

l'Université de Leide, l'union d'Utrecht, la Pacification de Gand, et l'acte à jamais mémorable par lequel Philippe II fut déclaré déchu de la souveraineté des Pays-Bas; et celui par lequel celle des Provinces de Hollande et de Zélande fut conférée au Prince d'Orange; tous ces événemens eurent une influence trop décidée sur les progrès de la réformation dans ce pays, pour pouvoir être passés ici sous silence.

L'Emigration des *Wallons* Protestans et leur établissement en Hollande ont commencé dès avant l'année 1563; cédant à la triste nécessité, ils se sont réfugiés à Embden et à Wezel, lorsque l'invasion des Pays-Bas par l'armée Espagnole et le Duc d'Albe les obligea à quitter, avec plusieurs de leurs nouveaux compatriotes, leur patrie adoptive. Dès que ce terrible orage fut passé, ils y retournèrent, la préférant à leur sol natal qui ne leur offroit que des humiliations et des périls; leur affluence est devenue plus grande en 1573 et dans la suite à mesure que la persécution devenoit plus cruelle; et lorsqu'en 1579, par l'union d'Utrecht, la haute protection de Guillaume I. leur fut assurée avec celle des Etats de la Hollande et de la Zélande, ils y accoururent avec d'autant plus d'empressement qu'ils y trouvoient plus de sécurité.

Le changement de la Régence qui eut lieu à Amsterdam en 1578, fut suivi immédiatement de la cession de deux Eglises aux Réformés, et les *Wallons* jouirent par cela même de la liberté du culte public qui depuis fut généralement assurée aux Protestans par le Gouvernement.

Ce fut sous ses auspices qu'il se réunit successivement des Troupeaux *Wallons* dans toute la République des Provinces-Unies, et principalement dans la Sud-

et Nord-Hollande. Il y fut appelé un nombre suffisant de Pasteurs, et le Magistrat leur assigna des Eglises pour y célébrer leur Culte, avec les moyens nécessaires pour le maintenir. L'Eglise *Wallonne* d'Amsterdam y fut établie en 1578, celle de Haarlem en 1579; celle de Leide en 1584; celle de Delft en 1586; celle de Middelbourg en 1579; celle d'Utrecht en 1580 &c. Il en fut même encore établi dans le cours du dix-septième siècle, comme par exemple à Rotterdam en 1605; à Nimègue en 1621; et à Tholen en 1658.

Et c'est ainsi que nous approchons d'une autre époque, non moins intéressante que celle qui vient de nous occuper; j'entends la révocation de l'Edit de Nantes en 1685. Cette terrible catastrophe eut une influence marquée sur l'état des Eglises *Wallonnes*. Un million d'habitans de tout ordre, forcés de quitter leur patrie par le fanatisme religieux de leurs persécuteurs; se virent contraints de chercher d'autres foyers pour y servir Dieu selon leur conscience. Le nombre de ceux qui se réfugièrent dans les Provinces-Unies peut se calculer d'après celui des Pasteurs qui se trouvoient parmi eux, et qui monte à plus de deux-cens. Ces zélés confesseurs se joignirent naturellement aux Troupeaux *Wallons*; et dans les villes où il n'y en avoit pas d'établis, il se forma de nouvelles Eglises qui prirent la dénomination générale de *Wallonnes*; de ce nombre sont celles de la Frise qui n'en compta pas moins de six; savoir à Leuwarde, Harlingen, Franeker, Sneek; Bolsward, et même dans le village de Balk. l'Eglise de Voorbourg, dans la Sud-Hollande, doit pareillement sa fondation au refuge.

Pr. 9. N. 6. Je crois pouvoir citer parmi les *Wallons*

Protestans qui se sont illustrés Philippe de Marnix de Ste Aldegonde, né à Bruxelles en 1538, mort à Leide le 15 Décembre 1598, aussi célèbre par ses emplois, par son savoir, par ses ouvrages; que par son dévouement au Prince d'Orange à qui il rendit des services importans; à la liberté qu'il défendit avec persévérance, et à la Religion réformée au maintien de laquelle il s'employa avec un zèle éclairé et prudent. C'est en sa présence que se fit la revision de la Confession de Foi, au Synode d'Anvers l'an 1566 Voyez Bayle dans son Dictionnaire Art. Ste Aldegonde.

François Junius ou du Jon, Professeur en Théologie à Leide, né à Bourges le 1 de Mai 1545, d'une famille noble; il fut envoyé de Genève, où il étudioit, dans les Pays-Bas en 1565, pour être Ministre de l'Eglise *Wallonne* d'Anvers; les persécutions le firent passer dans le Limbourg, et de là en Allemagne, où il desservit une Eglise du Palatinat. L'Electeur l'envoya à l'armée du Prince d'Orange dont il fut Ministre, jusqu'à ce que les Troupes eurent regagné l'Allemagne; il retourna dans son Eglise, d'où il fut appelé à Heidelberg pour y travailler à la version du Vieux Testament, il y fut nommé ensuite Professeur en Théologie; mais dans un voyage qu'il fit en Hollande, on lui offrit à Leide la même profession qu'il accepta, et qu'il remplit avec honneur jusqu'à l'année 1602, qu'il mourut de la peste. Voyez le Dict. de Bayle, Art. Junius. Il est nommé autre part un Théologien célèbre, judicieux et modéré. Il travailla à la revision de la Confession de Foi et en envoya une copie à Th. de Bèze à Genève qui la fit d'abord imprimer.

Guido ou Guy de Brès, natif de Mons en Hainaut, Pasteur d'abord à Lille en Flandres, ensuite à Valen-

ciennes où, quelque temps après y avoir fonctionné, lors de la prise de cette Ville par les Espagnols, il fut condamné à la mort pour la cause de la vérité, et souffrit le martyre avec courage, et de la manière la plus édifiante, à Tournai, en 1566.

Adrien de Saravia ou Zaravia, Pasteur sous la croix à Anvers et à Bruxelles; son savoir le fit appeler Professeur de Théologie à Leide en 1582, et ensuite Pasteur de l'Eglise *Wallonne* qui s'y établit deux ans après par le concours d'une multitude de fugitifs de l'Artois, du Hainaut, de Liège, de Namur, &c. Il fut célèbre, mais, s'étant trop prononcé pour la faction de Leicester, il se retira et passa en Angleterre, où il publia plusieurs ouvrages et fut Pasteur jusqu'à sa mort, arrivée en 1614.

Petrus Plancius, né en 1552 à Drenoutre en Flandres, et élevé à Hondskote, a passé une grande partie de sa vie à Amsterdam. Après avoir étudié, en Allemagne et en Angleterre, la Théologie dans les écoles des Protestans, il fut appelé au St. Ministère en 1577, et l'exerça sous la croix en plusieurs endroits de la Flandre et du Brabant. Il se sauva à la nage de Menin lorsque cette ville fut prise par les Mécontens, et y abandonna ses livres et tout son avoir. Il fut appelé à Bruxelles en 1578, et y avoit exercé le ministère pendant six ans, lorsque la ville se rendit au Duc de Parme. Il se déguisa en soldat, se refugia à Amsterdam et y fut nommé Pasteur en 1585. Il s'y rendit célèbre par les progrès qu'il y fit dans les sciences exactes, et facilita, par l'application qu'il en sut faire, les premières expéditions pour les Indes. Il est mort à Amsterdam en 1622, après avoir vu cinq de ses fils admis au St. Ministère V. Wagenaar l. c. III. p. 219.

Caspar Barlæus, né à Anvers en 1584, s'est retiré à Leide, où il a étudié et y a rempli la chaire de Logique en 1617. Son adhésion au parti des Remontrans lui fit perdre cette place; mais il fut dédommagé de cette perte par la chaire de philosophie et d'éloquence dans l'école illustre d'Amsterdam, qu'il remplit avec beaucoup d'honneur jusqu'en 1648, qu'il mourut. V. Wagenaar l. c. III. p. 227.

François Raphelingius, né dans le territoire de Lille en 1535, célèbre imprimeur et Professeur de langues Orientales dans l'Université de Leide.

Lucas Trelcat, père, né près de Douai en 1542, ministre à Lille, depuis réfugié et nommé Pasteur et ensuite Professeur à Leide, mort en 1602. Son fils, Lucas Trelcat, lui a succédé.

François Gomarus, né à Bruges en 1562; réfugié d'abord en Angleterre, puis nommé Professeur à Leide, ensuite Pasteur à Middelbourg, enfin Professeur à Groningue; mort en 1641.

Jean Polyander a Kerkhoven, d'une famille de Gand, né à Metz en 1568, et transporté, un an après, avec ses parens fugitifs pour cause de religion à Embden; mort Professeur de Théologie à Leide. Frédéric Spanheim a fait son éloge en 1641 et l'a publié ensuite.

André Walæus, né à Gand, réfugié avec ses parens en 1583, Pasteur à Middelbourg; Député au Synode de Dordrecht, d'où on le fit venir à la Haye, pour y assister Oldenbarneveld dans ses derniers momens. Il a été ensuite Professeur à Leide. Sa vie a été écrite fort élégamment en Latin, et se trouve dans un ouvrage intitulé: *Vitæ selectorum aliquot virorum, qui ingenio, doctrina et pietate inclaruerunt. Londin.* 1708. 4to.

Il suffira de nommer parmi les Réfugiés, sortis de

France lors de la révocation de l'édit de Nantes; Basnage qui s'est illustré par ses mérites comme historien; les deux Saurin pour l'érudition et pour l'éloquence; La Placette comme moraliste; Pierre Bayle comme Philosophe et Littérateur; David Martin pour sa traduction de la Bible; noms célèbres auxquels on pourroit ajouter ceux des Spanheim, Jurieu, de Superville, de Chaufepié, Huët, Bouillier et tant d'autres.

Je crains avec raison d'avoir omis ici des noms illustres; mais ceux que j'ai indiqués suffisent pour prouver l'assertion que j'ai faite dans l'endroit auquel se rapporte cette note, déjà trop longue peut-être.

Pag. 10. N. 7. La Lettre que les Protestans des Pays-Bas adressèrent en 1562, à Philippe II Roi d'Espagne et Souverain des dits Pays, avec la Confession de Foi des Eglises Réformées des Pays-Bas, est un monument de la modération des *Wallons* et de l'esprit de charité, d'humilité et de patience qui les animoit. Cette lettre se trouve imprimée dans la plupart des éditions de notre Bible Françoise avec la confession de Foi de 1561. Les Réfugiés ont manifesté les mêmes sentimens.

L'Histoire de Mr. Benoit, citée ci-dessus, fourmille d'exemples illustres d'un noble courage, d'une patience imperturbable et d'une inaltérable charité.

Pag. 10. N. 8. Cet indice se trouve dans la Description de la ville d'Amsterdam, par Mr. Wagenaar, p. 166. T. III.

Pag. 10. N. 9. Il est facile de faire voir, que l'ancien Temple *Wallon* d'Amsterdam a servi à sept générations successives, en mettant, comme on le fait ordinairement, trente ans pour une génération, cela fait deux-

cent dix ans; or cette Eglise a été destinée par le Magistrat au culte des *Wallons* en 1578, et delà jusqu'en 1817, nous comptons deux cent trente neuf ans.

Pag. 11. N. 10. Il suffira de rappeler ici que, sur la décision du Roi Louis, la résidence du gouvernement fut transportée à Amsterdam en 1808; que le déplacement des différentes administrations qui en étoit la suite nécessaire rencontra de grandes difficultés dans le manque de locaux convenables, et obligea le Magistrat de disposer de plusieurs qui étoient destinés à d'autres usages, tant ecclésiastiques que séculiers.

Cette circonstance, pénible pour plusieurs établissemens de cette ville, le devint singulièrement pour le Troupeau *Wallon*. Il perdit par elle l'usage de la Nouvelle Eglise dont il avoit joui depuis le refuge de 1685; et même, après avoir fait cette perte au commencement de l'année 1808, il se vit menacé dans le mois de Juin d'une autre qui, sous tous les rapports, eut été irréparable. S. E. le Ministre des Finances ayant demandé que Mr. le Bourgmestre de la ville mit à sa disposition la vieille Eglise *Wallonne* avec trois autres locaux voisins, le Double Consistoire employa tous ses efforts, d'abord pour faire surseoir l'exécution de la demande du Ministre et pour, après avoir obtenu le délai désiré, la faire mettre entièrement hors d'effet. Le Double Consistoire ne se borna point à faire les démarches convenables auprès des autorités constituées, mais il s'adressa directement au Roi en personne, et lui envoya une députation au Loo où S. M. résidoit alors. MM. P. Chevallier, Pasteur; A. E. de Wit, Ancien; et A. van de Velde, Diacre; voulurent bien se charger de cette commission aussi importante que délicate. Admis le 23 de Juin à l'audience, le Roi se fit lire le mémoire que la dépu-

tation étoit chargée de lui présenter de la part du Double Consistoire, l'entendit en donnant itérativement des marques d'approbation et rassura parfaitement les Députés, en leur promettant de donner ordre dès le jour même, de faire arrêter toute mesure ultérieure à l'égard du Temple *Wallon*, afin que le culte pût s'y continuer tranquillement.

Les Députés, accueillis de la manière la plus honorable, eurent la vive satisfaction de recevoir le lendemain de la part du Roi par S. E. le Ministre des cultes l'assurance positive, que la demande du Double Consistoire étoit accordée. Celui-ci reçut en effet le 29 Juin la copie de la décision du Roi, donnée au Loo le 23 Juin 1808; „ enjoignant au Ministre des Finances de laisser aux Conducteurs de l'Eglise *Wallonne* Réformée l'usage de leur Temple." Le Consistoire saisit avec empressement l'occasion que lui offrit peu après l'arrivée du Roi à Amsterdam pour témoigner à S. M. toute sa reconnoissance, et la Députation reçut la réponse que voici: „ Cette affaire de l'Eglise a été une erreur; le Ministre des finances a outrepassé ses pouvoirs, et même les miens. Protecteur des Eglises, j'aurois mal fait d'en disposer. Il ne faut point de remercimens, je n'ai fait qu'un acte de justice."

Pag. 11. N. 11. J'entends la perte de deux Pasteurs et la diminution d'actes publics du culte qui en a été nécessairement la suite; la privation qu'éprouve toujours le Troupeau par l'emploi du Nouveau Temple à un usage séculier; la suppression de la sixième place de Pasteur; la réduction de la dette nationale; celle des honoraires des Pasteurs et la suspension du payement de ceux-ci sous le règne de Bonaparte.

Pag. 13. Lig. 21. (N. 12.) l'Indication du No. de la note a été omise ici par erreur.

Ce fut le Dimanche, 21 Juillet 1816, que M. M. les Pasteurs, remplissant les intentions du Double Consistoire et satisfaisant à l'invitation de la Commission pour les affaires de l'Eglise, annoncèrent la collecte qui devoit se faire le 23 pour la réparation du Temple. L'Auteur, fonctionnant ce jour là le matin dans la Chapelle, développa ces paroles de David dans le Pseaume XXVI. au vs. 8. *Eternel j'aime la demeure de ta maison et le lieu dans lequel est le pavillon de ta gloire.* M. M. ses Collègues et lui exhortèrent le Troupeau à concourir par de généreux efforts à rebâtir son temple; et invitèrent leurs Concitoyens des différentes communautés religieuses à leur prêter à cet effet une main secourable. Ils s'empressèrent de faire valoir, entr'autres, les motifs exprimés si énergiquement dans la circulaire que nous nous faisons un devoir de conserver en l'insérant ici.

„ La Commission pour les Affaires de l'Eglise *Wallonne* d'Amsterdam aux Membres du Troupeau *Wallon*, et à ceux qui s'intéressent au maintien de son Culte Public."

Très chers Frères et Soeurs!

„ Dès l'entrée de la précédente année nous avons eu la satisfaction de vous témoigner notre vive et sincère gratitude de tout ce que vous avez fait pour le maintien d'un Culte qui, durant les tems calamiteux dans lesquels nous avons vécu, étoit notre unique consolation; et nous vous avons ouvert l'agréable perspective de pouvoir vous épargner la prolongation des offrandes extraordinaires que les circonstances rendoient annuellement nécessaires, en vous donnant la douce espérance que nos revenus ordinaires, régulièrement soutenus, pourroient faire face aux besoins

qu'exige le maintien de notre Culte dans le Temple qui lui est destiné."

„ Cette espérance s'est parfaitement réalisée durant l'année 1815, et le Compte, rendu à la Commission examinatrice, a donné une preuve convaincante que nous ne nous étions pas flattés en vain de votre assistance et de votre libéralité."

„ Le commencement de cette année ne nous donnoit aucune crainte; tout nous promettoit au contraire, qu'aussi durant son cours toute assistance extraordinaire seroit superflue."

„ Mais notre attente à cet égard est complettement déçue! Un événement extraordinaire et tout à fait imprévu ne nous oblige pas seulement de recourir à votre libéralité, que nous aurions si volontiers épargnée, mais d'y recourir d'une manière prompte et efficace."

„ L'état de caducité dans lequel, à l'occasion du rehaussement des fosses sépulcrales, si indispensablement nécessaire, nous avons trouvé une partie de notre Temple, ne nous a pas seulement obligé d'y suspendre le service divin, mais nous oblige même à y faire des réparations majeures, urgentes et extraordinairement couteuses, si du moins nous voulons, d'après l'avis et les informations des Experts les plus renommés tant pour leurs connoissances que pour leur probité, remettre ce lieu sacré dans un état qui nous permette d'y vaquer au service divin, non seulement sans danger, mais encore avec une pleine sécurité pour l'avenir."

„ Et n'est ce pas là, très chers Frères et Soeurs, ce que vous désirez, ce que vous attendez de nous? Il est vrai que le concours fraternel tant du Vénérable Consistoire de nos frères Hollandois, que de la Commission de leur Eglise, nous a, de concert avec

notre Vénérable Double Consistoire, mais à même de célébrer sans interruption notre Culte dans un de ses Temples, et nous lui en témoignons au nom de tout notre Troupeau notre sincère reconnoissance, mais cette mesure provisoire qui de sa nature ne peut pas durer sans terme, suffit-elle à vos désirs, à vos souhaits? Voudriez vous abandonner un Temple qui vous est cher à *vous*, mais qui de plus est à divers titres sacré pour la plupart d'entre vous! C'est dans ce Temple, Très chers Frères et Soeurs, où à la plupart d'entre vous a été administré le Sacrement du Saint Baême; c'est là où la plupart d'entre vous ont reçu dès leur plus tendre jeunesse les préceptes et les consolations de notre très-sainte foi, et où leurs âmes ont été disposées à la piété; c'est là la table dressée dans son enceinte que la plupart, tiens-vous, ont été admis à la Communion bienheureuse de notre Divin Maître, et où vous lui avez juré un amour et une obéissance à toute épreuve; c'est sous ces voûtes sacrées enfin que plusieurs d'entre vous ont déposé les cendres respectables et chéries d'un ami, d'un époux, d'une épouse, de parens ou d'enfans; c'est sur leurs tombeaux que vous est prêchée l'espérance consolante d'une heureuse réunion!"

„ Loin de nous donc l'idée d'abandonner cette demeure qui a tant d'égards doit nous être si chère. Elle vous sera encore, comme nous l'espérons, un autel de gratitude dans des jours fortunés, un asile dans le malheur! Mais si d'un côté nous ne craignons pas d'entreprendre un ouvrage aussi difficile, si nous osons l'entreprendre avec confiance, et les yeux fixés sur Celui qui garda si visiblement cette Eglise jusqu'à nos jours, nous le faisons sur tout aussi, parceque nous

connaissons la libéralité du Troupeau dont nous avons l'honneur de soigner les intérêts. Elle nous est un sûr garant que dans ce moment épineux elle ne se démentira pas. Nous ne désavouons pas, très chers Frères et Soeurs, que des besoins, que cette catastrophe nous occasionne, sont grands, et exigent impérieusement des sacrifices majeurs; mais nous espérons tout de votre zèle, puisqu'en comblant par vos largesses le déficit que nous éprouvons, vous nous conserverez par là nos fondations et nos revenus annuels, et vous nous mettrez en état de pouvoir par la suite de nouveau suffire aux besoins de notre administration sans avoir recours à vos dons extraordinaires."

„Et afin de vous mettre en état de satisfaire pleinement à nos desirs, nous ajoutons à cette adresse des billets d'engagement, que nous vous prions de remplir avec ce zèle qui vous a toujours distingués; et que nous viendrons reprendre à vos maisons le 23 Juillet et jours suivans."

„Veuille le Dieu de toute miséricorde remplir vos cœurs de sentimens dignes de Lui, et vous disposer ainsi à des sacrifices abondans, dont le but unique est la maintenir de son Culte, source précieuse de consolation et de bonheur."

Amsterdam, le 2 Juillet, 1816. *Etoit Signé.*

La Commission pour les affaires de l'Eglise *Wallonne.*

Anthony Backer,	Jean Jaques Antoine Lapra,
Louis Antoine Bienfait,	Elie François le Normant,
Arnaud Jacob de Bordes,	Fredric van de Poll,
Pierre Henry Bousquet,	Jaques Riboulleau,
Jean Jaques Godefroy,	Jean Henri van Swinden,
Laurent Jaques Lamaison,	Abraham Everhard de Wit.

Pag. 18. N. 13. Voyez J. Wagenaar, dans sa description de la ville d'Amsterdam T. III. p. 165. dans la première colonne.

L'Inscription telle que je l'ai indiquée dans l'endroit auquel se rapporte cette note, se trouve placée sur une des poutres du Temple.

Pag. 19. N. 14. Des personnes de différentes communions religieuses, tant Protestantes que Catholique, ont contribué généreusement dans la collecte faite le 23 Juillet.

Pag. 20. N. 15. Il n'est pas difficile de prouver, ce qui d'ailleurs est généralement reconnu par toutes les personnes bien instruites, que la Confession de Foi des Eglises Réformées de ce pays est originairement *Wallonne*.

Mr. Le Prof. Ypey, dans l'exposé succinct et exact qu'il donne de l'état de l'Eglise Réformée dans les Provinces-Unies depuis le traité d'Utrecht, fait voir entr'autres, comment les opinions de Calvin y ont prévalu sur celles de Luther. Il en indique la cause dans les relations que les Protestans des Pays-Bas avoient contractées avec ceux de la France, et que favorisèrent le voisinage des deux pays, ainsi que l'affinité du langage des *Wallons* avec celui des Français; le rapport de l'idiome des Brabançons et des Flamands avec celui des *Wallons*; et la conformité de la langue des sept Provinces-Unies avec celle du Brabant et de la Flandre. Le savant Historien observe ensuite, que les Protestans de France ayant généralement adopté la doctrine de Calvin, déjà reçue par leurs coreligionnaires de la Suisse, elle fut reçue et professée successivement par les *Wallons*, les Brabançons, les Flamands et les autres habitans des Pays-Bas. Mr. Ypey montre

après cela que la réunion des Protestans François avec ceux des Pays-Bas devint plus intime et plus générale encore dans l'année 1563, *lors que* [c'est ainsi qu'il s'exprime] *l'excellente Confession de Foi, dressée par Guy de Brès Ministre Wallon, d'après les opinions de Calvin, fut traduite en Hollandois et connue dans ce Pays.*

C'est à cette époque, (voilà comment il termine ce passage) que les Calvinistes des Provinces-Unies, *en adoptant la Confession de Foi de leurs coreligionnaires Wallons*, prirent aussi le nom de *Réformés* que ceux-cì portoient de préférence. Dénomination qui a généralement prévalu dans la suite sur celle de *Réformés Evangéliques* que tous les Protestans sans distinction portoient ici avant l'an 1563. A partir de cette époque les Luthériens ont adopté le nom d'Evangéliques et les Calvinistes celui de Réformés (1).

Mr. A. Hulsius a recueilli des notices très curieuses sur l'histoire de la Confession de Foi qui se trouvent dans sa préface à la tête de la nouvelle édition qui en a été faite par l'ordre du Synode des Eglises *Wallonnes*, tenu à Leide le 14 Septembre 1667 (2). Et l'on trouve dans le Pseautier Liturgique (3) qui est en usage dans nos

(1) Vid. Algemeene Kerkelijke Geschiedenis der Christenen, door Y. van Hamelsveld, vervolgd door A. Ypey, Doctor en Hoogleeraar der Godgeleerdheid te Groningen. Te Haarlem by F. Bohn MDCCCXVI. 25 Deel, bladz. 78 en 79.

(2) Cette édition a été imprimée à Leide chez Elie Luzac, 1769. V. surtout pag. 7. de la préface.

(3) Les Pseaumes de David, mis en vers François, revus et approuvés par le Synode *Wallon* des Provinces-Unies. Prières Ecclésiastiques, Liturgie, Catéchisme de Calvin. Confession de Foi. Nouvelle édition à Rotterdam chez D. Vis MDCCLXXXVII. 4°.

nos Eglises une note très intéressante de feu Mr. J. P. Fontaine, alors Pasteur Emérite de la Brille. Il est prouvé évidemment par ces deux pièces, que cette Confession, commune aux Eglises Réformées *Wallonnes* et Flamandes des Pays-Bas, est incontestablement sortie du sein des premières; que c'est à nos anciens *Wallons* que les Eglises Réformées des deux langues dans ce pays en sont originairement redevables, et que c'est à nos Eglises *Wallonnes* que l'honneur en appartient. Cela s'y prouve par les monumens les plus anciens et les plus authentiques qui existent touchant l'origine et la composition de ce formulaire uniforme de doctrine. Les sources où l'on a puisé sont indiquées au bas de la Note. En renvoyant le lecteur au texte même de la préface et de la Note indiquées, je ne dois en donner ici que le résultat.

1°. L'Auteur de la Confession de Foi des Eglises Réformées *Wallonnes* et Flamandes des Pays-Bas a été Guido ou Gui de Brès dont nous avons parlé ci-dessus dans la Note No. 6.

2°. Il la composa en sa langue maternelle, c'est-à-dire en *Wallon*, ou François d'alors, tel qu'on le parloit, au milieu du seizième siècle, dans les Provinces *Wallonnes* des Pays-Bas.

3°. Elle contenoit trente-sept articles, presque tous opposés à la Doctrine de Rome et conformes à celle de Genève.

4°. Brès la tira pour le fond, de la confession de Foi des Eglises de France, qui fut dressée dans le premier Synode national de ces Eglises-là, tenu secrétement à Paris dès l'an 1559 (*); elle fut présentée deux

(*) V. p. 101. du Pseautier Liturgique cité ci-dessus.

ans après à Charles IX, au fameux colloque de Poissy, ratifiée en 1571 au Synode national de la Rochelle et signée par Jeanne Reine de Navarre; Henri de Navarre depuis Henri IV; le Prince de Condé; le Comte de Nassau; l'Amiral de Coligny et plusieurs autres seigneurs et gentilshommes.

5°. Brès mit beaucoup de soin à composer la confession de Foi, et consulta sur son ouvrage les Pasteurs de Genève, particulièrement Th. de Bèze et Calvin qui l'approuvèrent; ainsi qu'Adrien de Saravia, Herman Modet dit Strycker, Godefried Wingen, etc. (1)

G. Brandt rapporte (2) que, dans une lettre qu'il avoit, écrite par Saravia, il est marqué: „ que Guy de Brès communiqua cette Confession aux Pasteurs qu'il put trouver, les priant d'y faire les corrections qui leur paroîtroient nécessaires; desorte qu'on ne doit pas la regarder comme l'ouvrage d'un seul homme, mais qu'aussi ceux qui y avoient travaillé n'avoient pas eu dessein de la donner comme une Règle de Foi pour les autres, n'ayant eu d'autre vue que d'appuyer par l'Ecriture ce qu'ils croyoient eux-mêmes." Adrien de Saravia dont nous avons parlé ci-dessus et dans la Note No. 6. revit avec soin l'ouvrage de Brès.

6°. Approuvée généralement par les Pasteurs des Eglises *Wallonnes* et Flamandes que la persécution avoit dispersés en Allemagne, dans l'Oost-Frise et en Angleterre, elle fut imprimée pour la première fois en *Wallon* en 1561 (3), et en Flamand en 1562.

(1) V. Alg. Kerk. Gesch. door Y. van Hamelsveld, enz. D. 22. bl. 168.

(2) Histoire abrégée de la réformation T. 1. p. 105. la Haye 1726. 3 T. in 12.

(3) V. Brandt, dans l'endroit cité p. 105. T. 1.

7°. Elle fut présentée en 1562 avec une lettre supplicatoire, à Philippe II comme Souverain des Pays-bas, et à ses Lieutenans dans ces Provinces. Revue dans le Synode tenu a la Vigne (Anvers) en Mai 1566, elle fut présentée par A. de Saravia à Guillaume I, comme Stadhouder, et non comme Prince Protestant, ce qu'il ne devint publiquement qu'en 1573. Elle fut envoyée dans la même année à la Diète de l'Empire à Augsbourg, avec une lettre respectueuse pour l'Empereur Maximilien II.

8°. Le Manuscrit authographe de cette Confession, écrit en *Wallon* et sur vélin, se conserve dans les archives du Synode *Wallon* à la Haye. Ce manuscrit authographe a été produit au Synode provincial, tenu à Haarlem en 1582, traduit et imprimé en Hollandois à Dordrecht en 1583. Le Synode de la Sud-Hollande le fit demander au nôtre en 1606, et Caspar Grevinchovius qui lui en écrivit, employe dans sa lettre ces termes remarquables: „ Unum restat de authographo vestræ confessionis (quæ et nostra quia vestra) ejus usum a fratribus, sub fide restitutionis, impetrare desideramus." C. à. d. *Il reste un point touchant l'authographe de votre confession (qui est aussi la nôtre parce qu'elle vous appartient) nous désirions en faire usage, sous promesse de restitution.* Enfin c'est ce même exemplaire authentique manuscrit qui servit au Synode de Dordrecht en 1618 et 1619 à la confrontation qui y fut faite des éditions Latines, *Wallonnes* et Flamandes de la Confession des Pays-Bas, afin d'en tirer un exemplaire qui seroit à l'avenir authentiqué; et les réviseurs furent chargés par l'assemblée d'avoir particulièrement égard à l'exemplaire des Eglises *Wallonnes.*

Pag. 21, N. 16. La collecte faite le 25 Juillet 1816

pour la réparation de l'Eglise *Wallonne*; et les dons recueillis encore dans la suite, pour le même objet, montent à dix-sept-mille florins d'Hollande et au delà.

Pag. 24. N. 17. C'est un juste tribut de reconnoissance que nous payons aux personnes employées à la réparation de notre Eglise que de conserver ici leurs noms.

Nous avons les plus grandes obligations à Mr. A. van der Hart, Membre de la 4eme Classe de l'Institut Royal des Pays-Bas, Directeur de la fabrique, et Architecte de la ville lequel, sur les instances de la commission pour les affaires de l'Eglise, a bien voulu se charger de l'inspection générale de tout l'ouvrage, et en a dirigé l'exécution avec autant de sagesse que de zèle et de désintéressement.

Nous devons pareillement de justes éloges à l'activité, à la fidélité, et à la persévérance de M. M. les maîtres ouvriers qui ont été employés à la réparation du temple.

M. M. J. van Ede, Mtre Charpentier et courtier.
J. van Bemmel, Idem.
G. Vos, Maître Maçon et courtier.
J. C. Smit, Mtre Serrurier et Méchanicien.
J. Uurling, Mtre Plombier et Couvreur.
Heerd et Wollers, Mtres Peintres.
P. Stouthart, Mtre Vitrier.

Pag. 25. N. 18 Mr. A. J. de Bordes, attaqué à cette époque d'une maladie grave dont il s'est heureusement relevé.

Pag 25. N. 19. Mr. S. A. Bienfait, père de famille non moins estimable, qu'il a plu à Dieu de retirer en son repos le 26 Octobre 1816.

Pag. 26. N. 20. Le Portique de la vieille Eglise *Wallonne*, sur le Walen Plein a trois portes; la plus grande, en face de L'Agter-Burgwal, porte l'inscription prise de Gen. XXVIII. 17. Celle du Sud Ps. V. 8. et celle du Nord Matth. XXI. 13 L'Ancienneté de ces inscriptions paroît par la mention qu'en fait J. Wagenaar, cité ci-dessus, T. III. L. II. p. 165. 1ere Col.

Pag. 49—83. Les Eglises *Wallonnes* des Pays-Bas ont eu régulièrement leurs Synodes depuis 1563 jusqu'en 1810.

Le premier dont les Actes se conservent dans les Archives de nos Eglises, dont le dépôt est actuellement à la Haye, se tint à *Teur*, en 1563; ces actes contiennent différens arrêtés sur des points d'ordre ou de discipline, et se trouvent dans toutes les collections de nos Articles Synodaux qui remontent au delà de l'époque où l'on a commencé de les imprimer. Il n'est pas apparent au reste que c'ait été là le premier Synode des Eglises *Wallonnes*, non seulement parce que rien ne l'indique, mais aussi parceque les Articles qui y ont été arrêtés se rapportent évidemment à des affaires entamées plustôt. Chacun sait, combien peu de soin on prenoit anciennement à tenir et à conserver des protocoles de ce genre. Il paroît impossible par cela-même de décider quand les Eglises *Wallonnes* ont commencé de s'assembler en Synode; il est surprenant même que le recueil des Actes Synodaux de nos Eglises soit complet depuis 1563. On ignore au reste quel est l'endroit, indiqué ci-dessus dont le nom de guerre étoit *Teur*. Mr. G. S. de Chaufepié, mon digne frère et respectable ami qui m'a fourni les renseignemens sur l'histoire de nos Synodes que je donne ici au public, conjecture que ce nom a été altéré par une faute

de copiste et que le nom de guerre de l'endroit à été *la Fleur*, parceque ces noms de guerre sous lesquels se cachoient les Eglises pour se soustraire aux persécutions et qui n'étoient connus qu'entr'elles, s'empruntoient communément d'un jardin ou d'un parterre. Il y avoit ainsi l'Eglise de *la Palme*, de *la Vigne*, *du Bouton*, de *la Rose*, de *la Gerbe*, de *la Pensée*, de *la Fleur de lis*, etc. Les Eglises *de l'Olive*, desservies par des Pasteurs de notre Synode jusqu'en 1807 et dont Rongy étoit un des principaux endroits, portoient toujours leur ancien nom de guerre. Le second Synode de l'année 1563 s'est tenu à *Bouton*, Eglise nommée ensuite celle *d'Arm*... lorsqu'on a commencé d'ajouter les lettres initiales des véritables noms. Ces assemblées ont eu lieu régulièrement deux fois dans l'année depuis 1563.

L'Art. 43. du Synode National, assemblé à Dordrecht en 1578, présidé par le fameux Pierre Dathenus; où Cornelissen, ministre Hollandois à Delft, fut secrétaire et qui est noté cependant être tenu en langue françoise, statue ce qui suit. „ Aux Synodes généraux se trouveront deux Ministres et deux anciens, députés non point des Classes, mais de chaque Synode particulier, tant de la langue françoise que flamande, et ce avec lettres de créance, etc. Et Art. 45." D'autant qu'aux Pays-Bas on use de deux langues, savoir, bas-allemande et françoise, il a été trouvé bon, que ces Eglises tiendront leurs Consistoires, Classes et Synodes particuliers; cela leur sera libre: toutefois à condition de ne rien changer de ce qui concerne les cérémonies, etc. S'il est besoin de quelque changement, il se fera au Synode National; etc.

Ces Articles sont répétés au Synode National de Mid-

delbourg 1581. Art. 35 et 37; et par le Synode National de la Haye, [convoqué par le comte de Leycester le 20 Juin 1586 et sanctionné par son approbation, comme il y avoit eu trois Députés,] dans l'Art 45 et 46. l'Article 47 statue: „ Qu'ès villes où il y aura Eglise des deux langues, quelques ministres et anciens de chaque Consistoire s'assembleront tous les mois une fois, pour entretenir bon ordre et correspondance, etc."

Il est invinciblement prouvé par les indications que nous venons de donner, et par les extraits cités ci-dessus, que l'établissement de nos Eglises *Wallonnes* dans les Pays-Bas, et particulièrement dans les sept Provinces-Unies, va au moins de pair avec la formation des Eglises Flamandes ou Hollandoises de ce pays.

Le Réglement, arrêté par S. M. le Roi, le 7 Janvier 1816, pour l'administration de l'Eglise Réformée dans le Royaume des Pays-Bas, a parfaitement conservé nos privilèges tels qu'ils étoient il y a deux siècles et demi. Nos Eglises *Wallonnes* ont leur député dans chaque Synode National qui s'assemble annuellement à la Haye, et font par cela même partie intégrante de ce Synode, comme elles l'ont fait constamment de tous les Synodes nationaux. Dureste il leur est assuré par l'Art. 74. du Réglement mentionné le droit de se réunir une fois l'an pour veiller à leurs affaires domestiques; et d'après l'Art. 75 les Pasteurs *Wallons* sont membres des assemblées d'arrondissement où ils se réunissent avec leurs Frères Flamands et Anglois, pour s'occuper d'objets qui concernent la Religion, les succès du Christianisme, l'intelligence des saintes Ecritures, et l'observation de leurs fonctions pastorales.

Ce sont ces avantages précieux que nous aimons à reconnoître et à célébrer dans toute occasion, et dont nous

sommes redevables à la justice, à l'équité et à la sagesse de S. M. notre Roi. Nous adorons les voies de la Providence qui l'a placé sur le trône des Pays-Bas; et dans la main de laquelle ce Prince est à nos yeux un instrument d'élite, appelé à poursuivre et à consommer la grande œuvre que le plus illustre de ses ancêtres, l'immortel Guillaume premier, avoit commencée. Il est singulièrement remarquable que l'organisation actuelle des Eglises *Wallonnes* est à peu près ce qu'elle étoit sur la fin du seizième siécle. Dans la liste des différens Synodes, placée après celui de Middelbourg 1581 sous le titre *d'espartissement des Synodes particuliers*, se trouve la Hollande Méridionale, la Hollande du Nord, la Zélande, la Gueldre, le pays d'Utrecht, Overyssel, Drent et Lingen, Frise, Groningue, Brabant, Flandre orientale, Flandre occidentale; les Eglises esparses parmi les Flamands; les Eglises esparses en Allemagne; les Eglises esparses en Angleterre, Flamandes et Françoises; les Eglises du Pays de Clèves, Cologne et Aix. Les Eglises, réparties de la sorte d'après leur situation géographique, avoient leurs Classes et leurs Synodes particuliers, ainsi que le montre le titre de la liste indiquée, et elles envoyoient leurs Députés aux Synodes Généraux des Eglises Réformées des Pays-Bas.

La relation des Eglises *Wallonnes* avec le corps entier des Eglises Réformées des Pays-Bas est donc restée, comme on le voit, la même qu'elle a été primitivement et qu'elle n'a cessé de l'être; la même, telle qu'elle a été déterminée par l'Art. 50 de la Discipline Ecclésiastique du Synode de Dordrecht en 1618, reconnue par ses Réglemens particuliers ou domestiques, et maintenue de tous temps; la même enfin qu'elle a

été dans les Synodes de Dordrecht en 1578, 1618 et 1619; de Middelbourg en 1581, de la Haye en 1586 et dans les Coetus ou assemblées nationales qui avoient ci-devant coutume de se réunir de trois ans en trois ans pour l'examen des manuscrits authographes, conservés actuellement dans les Archives du Synode Général à la Haye.

Toute la différence qu'il y a entre l'administration des Eglises *Wallonnes*, telle qu'elle avoit lieu avant 1810, et telle qu'elle existe actuellement: c'est qu'elles n'ont plus de Synode particulier. Cette assemblée qui a eu lieu à Campen, en Septembre 1810, pour la dernière fois, a été suspendue par le Gouvernement d'alors; et nous avons eu la douce satisfaction de la voir remplacer à la Haye, en Septembre 1816, par une Réunion des Députés des Eglises *Wallonnes* du Royaume des Pays-Bas, au nombre de quarante deux, envoyés par les Eglises de la Haye, de Nimègue, d'Amsterdam, d'Arnhem, de Rotterdam, Delft, Utrecht, Middelbourg, la Brille, Gouda, Leyden, Zutphen, Gorcum, Bois-le-Duc, Ziericzée, Breda, Leuwarde, Goes, Voorbourg, Berg-op-Zoom, Groningue, Mastricht, Harlem et Harderwyk.

Cette réunion fut présidée par la Commission pour les affaires des Eglises *Wallonnes* composée de M. M. J. S. Robert, Pasteur à Amsterdam qui, comme président de la Commission fut Modérateur de la Réunion; G. S. de Chaufepié, Pasteur à la Haye, Secrétaire de la Commission et par cela même de la Reunion; J. Teissedre L'Ange, Pasteur à Amsterdam, et Vice-Président de la Commission et de la Réunion; A. C. Voûte, Pasteur à Rotterdam; D. Delprat, Pasteur à la Haye, et actuellement Chapelain de S. M., et E. Luzac, Ancien

de Leyde, dans l'absence de Mr. Provo-Kluit, Ancien d'Amsterdam.

C'est cette Commission qui, d'après le Réglement Général, mentionné ci-dessus, est chargée de veiller aux intérêts particuliers des Eglises *Wallonnes*, et porte le titre de *Commissaires pour les affaires domestiques des Eglises Wallonnes des Pays-Bas.*

La première nomination de ces Commissaires s'est faite directement par le Roi, et se fera dans la suite sur la proposition de trois individus à présenter à S. M. par la Commission. A dater du 1er Janvier 1818 un des Commissaires Pasteurs sortira de charge, mais il sera toujours rééligible. L'Ancien sortira sans pouvoir être réélu. Les Commissaires sont chargés de surveiller les institutions financières des Eglises *Wallonnes* réunies, et d'examiner ceux qui se consacrent au ministère sacré. Ils s'assemblent toujours à la Haye. La Commission est chargée en outre des fonctions attribuées aux administrations Ecclésiastiques Provinciales et aux Modérateurs des Classes. La réunion qui a eu lieu pour la première fois à la Haye, d'après le Réglement, se renouvellera à tour de rôle dans les Eglises respectives.

Tels sont les points arrêtés dans le Réglement (*) qui conserve aux Eglises *Wallonnes* la liberté d'entretenir les liaisons et les relations que leurs intérêts financiers et la différence de la langue rendent nécessaires, sans qu'elles cessent pour cela d'être comprises dans l'administration générale des Eglises Réformées des Pays-Bas.

(*) V. Chap. V. Art. 68—75. Ce Réglement se trouve à la Haye, à l'Imprimerie de l'Etat.

L'Epoque de la première réunion des Eglises *Wallonnes*, en Septembre 1816, sera mémorable dans leurs annales. Cette assemblée s'est distinguée par tous les caractères qui doivent orner les corps Ecclesiastiques. Il y a régné un esprit d'ordre, de sagesse, d'union et de charité véritablement édifiant. On s'y est occupé des intérêts domestiques des Eglises, des moyens à employer pour procurer des Pasteurs à celles qui sont vacantes; des Réglemens du Synode Général et de leur application, pour diriger la rédaction d'un nouveau Réglement particulier pour les Eglises *Wallonnes*; des institutions financières; et l'on a terminé les séances par des œuvres de charité, de ferventes actions de grâces, et d'onctueuses oraisons, dont l'Etat, le Roi, la Chrétienneté; les Eglises Réformées et *Wallonnes* de ce Pays furent les objets. Chacun des membres en se séparant étoit vivement ému, et pénétré de la satisfaction la plus vraie et des sentimens les plus salutaires (*).

Pour peu qu'on soit attentif aux voies adorables de la Providence et qu'on considère d'un œil religieux ses miséricordieuses dispensations, on sera saisi d'admiration et de joie en voyant les bienfaits d'un culte épuré refluer sur ces contrées dont est sortie la lumière de la réformation. Les Eglises de Dour et de Rongy en Hainaut viennent d'être pourvues de Pasteurs par la paternelle sollicitude du Roi. S. M. ordonne successivement, dans sa sagesse, les mesures propres à pourvoir aux besoins spirituels de ses sujets Protestans, dans les Provinces Méridionales. Un jeune Ministre,

(*) V. l'Article intéressant que Mr. le Secrétaire de la Reunion a fait placer dans le *Boekzaal* pour le mois d' Octobre 1816. p. 535—538.

né Hollandois, formé dans l'université de Leide et à Genève, Mr. B. J. Berkhoff, prêche la doctrine du salut à Rongy qui y est recueillie avec empressement par les Protestans de l'endroit et des environs.

Une autre Eglise du Hainaut vient d'être pourvue aussi d'un Pasteur. Mr. J. de Visme, nommé à Dour, va desservir régulièrement un troupeau que son respectable Père a édifié longtemps avec quelques autres dans les environs de Valenciennes. Les Eglises Protestantes s'organisent successivement dans les Provinces Méridionales. Une perspective consolante s'ouvre dans l'avenir. Les Chrétiens des deux communions, en servant Dieu selon leur conscience, apprendront à se respecter et à s'aimer mutuellement. Heureux si les principes, développés dans le discours auquel se rapporte cette note, prévaloient partout et exerçoient généralement dans le Royaume des Pays-Bas leur heureuse influence! Puissai-je y avoir contribué par mes foibles travaux; et ceux-ci servir, par la grâce divine, à avancer cette époque fortunée où, d'après les promesses infaillibles de notre divin Sauveur, le Chef glorifié de l'Eglise; *Il n'y aura plus qu'un seul Berger et un seul Troupeau!*

104

104